Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15818 – 7 F

MARDI 5 DÉCEMBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Violences en Algérie

Un colonel et un journaliste ont été assassinés samedi, à Alger, où les attentats ont repris de plus belle depuis l'élection du président Zeroual. p. 3

■ Les Américains en Bosnie

Les premiers soldats américains de la force de l'OTAN en Bosnie ont quitté l'Allemagne pour la ville de Tuzla. Paris a, par ailleurs, rappelé le général Bachelet, qui avait critiqué l'accord de Dayton. p. 4

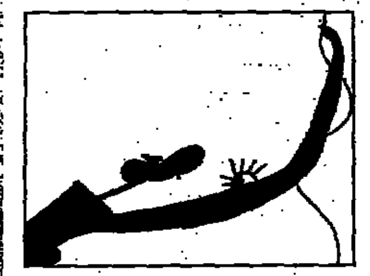
■ Polémique sur le dépistage des cancers

Un tiers des Françaises ne bénéficient pas du dépistage du cancer de l'utérus alors que, tous les ans, 2 000 d'entre elles meurent de cette maladie. p. 12

■ Le football anglais à Lyon

Dernier représentant anglais dans les Coupes d'Europe de football, Nottingham Forest affronte l'Olympique lyonnais mardi 5 décembre, en match retour des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. p. 20

■ Le retour du point de croix



La broderie a pris un coup de jeune depuis le début des années 90. Les merceries accueillent une nouvelle clientèle. p. 22

■ Les projets de Michel Polnareff

Le plus musicien des chanteurs du courant yé-yé, retiré aux Etats-Unis, prépare deux disques, dont l'un avec de nouvelles chansons. p. 24

■ Dépôt de bilan à la Spadem

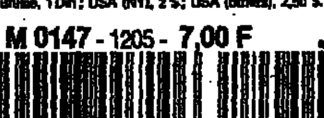
Crise du marché de l'art, gestion contestée... 3 500 artistes sont concernés par ce naufrage. p. 25

■ Démission à « Libération »

Le directeur adjoint de la rédaction du quotidien, Dominique Pouchin, quitte ses fonctions, au moment où le personnel doit faire grève contre le plan de restructuration. p. 28

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 360 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2700 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 9 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 230 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 800 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1 Din; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1205 - 7,00 F



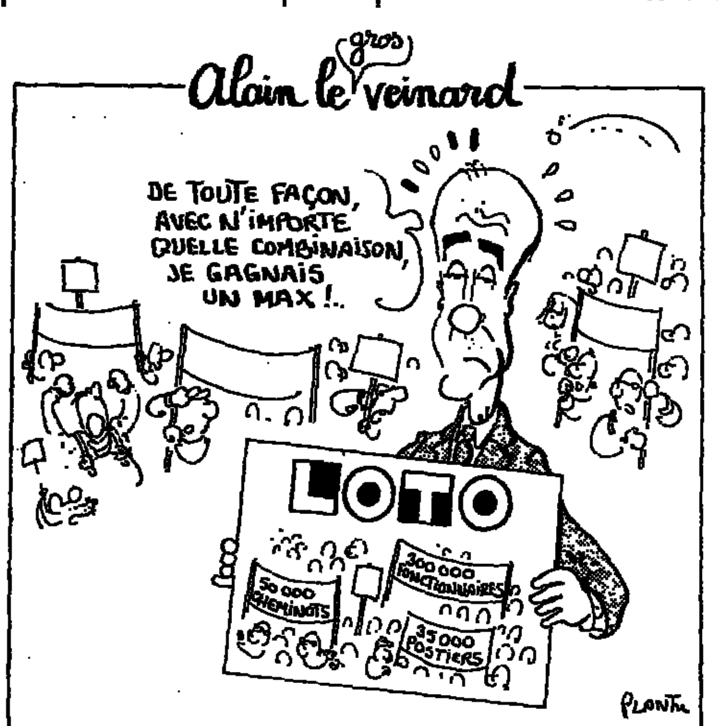
La CGT fait du retrait du plan Juppé « un préalable »

● Les syndicats préparent une relance des grèves pour mardi ● « Il faut retirer le plan Juppé, après on discute », déclare Louis Viannet ● Le pouvoir agite la menace d'élections anticipées ● Les conflits provoquent la défiance des marchés

MARC BLONDEL et Louis Viannet, secrétaires généraux de FO et de la CGT, demandent le retrait du plan Juppé pour la Sécurité sociale, retrait dont le dirigeant de la CGT fait la condition préalable aux discussions sur la réforme de la protection sociale et de son financement. Le gouvernement évoque, de son côté, l'hypothèse d'élections législatives anticipées en cas de « blocage » des services publics.

Le trafic sur l'ensemble du réseau SNCF était quasiment nul lundi 4 décembre et, dans la région parisienne, aucun métro ni aucun RER ne circulait. Des transports de substitution devaient être progressivement mis en place dans la journée, par autocars entre la banlieue et Paris, par voie fluviale dans la capitale, dont les voies d'accès étaient fortement embouteillées.

La production d'électricité ne devait atteindre qu'un tiers de sa puissance habituelle, mais cette situation, proche de celle qu'on avait connue le 30 novembre et le 1er décembre, ne devait pas entraîner de



coupures de courant, selon la direction d'EDF. A La Poste, le réseau des centres de tri connaissait *« de fortes perturbations »* lundi matin, a indiqué la direction de l'entreprise, qui a précisé que des dispositifs *avaient été mis en place pour « limiter les perturbations principales »* découlant de la grève. Un mot *d'ordre de « grève illimitée » a été* lancé par les syndicats CGT, FO et SUD de France Télécom. Des mots d'ordre de grève ont été lancés par FO dans les assurances, tandis que des assemblées générales étaient prévues dans les banques. A l'appel de FO, les centres d'impôts étaient en grève lundi matin dans plusieurs départements. Dans l'éducation nationale, le SNUIPP (FSU) et le SGEN (CFDT) de Paris ont appelé à la grève dans les écoles primaires.

Le franc a perdu six centimes face au mark en quatre jours. A l'ouverture, lundi, la Bourse de Paris était en retrait de 2,5 %.

Lire pages 6 à 10, 23 et 30

La gauche progresse aux élections législatives partielles

LES SEPT ÉLECTIONS législatives partielles constituent un revers *pour la majorité. Le total* des voix de gauche progresse en effet dans toutes les circonscriptions par rapport à 1993. Le Parti socialiste est en position de regagner deux sièges perdus en 1993, l'un en Seine-Maritime, pour Frédérique Bredin, l'autre dans les Hautes-Pyrénées, pour Pierre Forgues. En Seine-et-Marne, à Provins, le Front national sera seul en lice face à un RPR, et, à Melun-Sud, face à un membre du parti de Jean-Pierre Chevènement, soutenu par le PS. La compétition dans cette dernière circonscription sera d'autant plus à surveiller que Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, refuse de choisir entre la gauche et le Front national.

Lire page 11

Au Mans, le « ras-le-bol grandiose » des Renault

LE MANS
de notre envoyé spécial

Au Mans, on les appelle « les Renault ». C'est affectueux et ça veut tout dire. Ce sont les quelque 5 000 ouvriers et employés de l'usine [illegible] Renault, un site immense, implanté au cœur de la zone industrielle sud. Il y a les gars du matin qui embauchent à 5 h 37, les *gars du soir qui prennent* le relais à 13 h 45, et ceux de la nuit, en poste à partir de 21 h 53. L'usine tourne ainsi, à la minute près, de relève *en relève, pour produire diverses* pièces mécaniques. Lundi 4 décembre, avant le « top » de 5 h 37, les lève-tôt de l'équipe du matin ont reçu des tracts tout juste sortis des photocopieuses de la CGT. Il était question de protection sociale, de plan Juppé et, surtout, d'une manifestation organisée en ville, mardi, à 9 h 30 : *« Le 5 décembre est une très grande journée et les Renault ont le devoir d'y participer dans l'unité la plus large. »*

Une *« très grande journée »* ? Gagnés par l'euphorie des heures de lutte, ils en sont persuadés. Ils attendent beaucoup de monde, de tout le département. Des cheminots, des infirmiers, des postiers, des employés communaux... Dans les locaux syndicaux, à deux cents mètres de l'entrée principale de l'usine, tout est prêt pour que cette « manif » fasse date.

« Les Renault » avancent à pas déterminés mais prudents. Ils savent que leur attitude donne le pouls de toute la région et se défendent d'inciter au durcissement du mouvement. *« Nous ne sommes pas des gréviculteurs ; pour l'instant, nous n'envisageons pas de grève illimitée »*, insiste Alain Boulay, un responsable de la CGT (72 % aux dernières élections syndicales). Entré à la Régie en 1968 – *« Une année qui marque »*, dit-il –, il a connu bien d'autres batailles. La mobilisation actuelle ne laisse pourtant pas de le surprendre : *« De mémoire de militant, je n'avais jamais vu cela à la veille des fêtes ! Malgré les menaces auprès des ouvriers pour qu'ils continuent à travailler, la grogne monte. Nous avons vu cette évolution à travers les différents débrayages de ces derniers jours. »*

Mardi, ils *ont prévu des arrêts de travail de* trois heures. Le temps d'aller en ville et d'exprimer ce qu'un délégué CFDT qualifie de *« malaise général »*. Au-delà de la sauvegarde de la Sécurité sociale, du retrait du plan Juppé et de la solidarité avec les cheminots, d'autres revendications surgissent, propres à leur entreprise. Sur les salaires, sur les retraites, sur la privatisation. Tout cela sur fond de mal-vivre, de crainte du chômage et d'inquiétudes sur l'avenir. *« On ne profite pas du conflit pour faire du fourre-tout ! »*, rectifie Alain Boulay. Il n'empêche que tout se passe comme si, après l'échec d'un mouvement de protestation au printemps dernier (trois mois de conflit salarial avec la direction), ils tenaient aujourd'hui leur revanche *sur un front élargi. « Le plan Juppé a servi de déclic, nous exprimons un ras-le-bol grandiose »*, confie un délégué CGT en entrant dans l'usine avec une pile de tracts sous le bras.

Mardi, après la manifestation, les responsables syndicaux devraient consulter la base pour décider des suites à donner à leur mouvement. Une *nouvelle journée d'action est d'ores* et déjà envisagée le 7 décembre. « Les Renault » devraient en être : même s'ils se défendent *de jouer les artificiers du mouvement*, ils ne sont vraiment pas loin de la ligne de front.

Philippe Broussard

Paroles de grévistes parisiens



LE MOUVEMENT ? *« Il n'est pas fini*, déclare le délégué CGT de l'atelier central de la RATP, occupé par les grévistes. *Pour l'instant, il s'envole. »*

Dans la salle des machinistes, Eric, Philippe, Olivier dénoncent la crise *« comme une fumisterie »*, destinée à faire peur, à *« domestiquer »*. *« Faire des efforts ? Mais pour quels résultats ?* s'interrogent-ils. *Pour faire des cadeaux aux patrons et voir le chômage se répandre partout, des emplois à 2 500 balles, des contrats emploi-solidarité, y compris à la RATP ? »* Pour ces jeunes grévistes, la bonne manière de se faire entendre, c'est la rue. *« Faudra s'estimer chanceux si ça ne tourne pas à l'émeute »*, pronostiquent-ils.

Dimanche, les représentants CGT de la Banque de France rendaient une visite « amicale » aux agents contrôleurs de la gare d'Austerlitz. *Ces derniers étaient* réunis en assemblée générale, comme chaque matin, pour re*conduire le mouvement. Alain*, un contrôleur âgé de quarante-huit ans, est plutôt heureux de constater que la crise sociale dépasse de simples intérêts catégoriels. A son avis, *« il va falloir des accords comme ceux de Grenelle, ou c'est la révolution »*.

Lire page 14

Réponse politique ou négociation sociale ?

LE POUVOIR parle : Jacques Chirac a confirmé, devant les Français de Cotonou (Bénin), qu'entre la voie des *« réformes trop longtemps différées »* et celle de la *« facilité »* il avait fait son choix, définitivement. François Bayrou, Jacques Barrot, Charles *Millon ont affirmé que le gouvernement* ne parie pas sur le pourrissement des conflits, mais prévenu *qu'une extension de la grève à* l'ensemble de la fonction et des services publics entraînerait la *dissolution de l'Assemblée nationale* et l'appel aux électeurs.

Le pouvoir agit : un système de transports de substitution est mis en place dans la région parisienne pour faire face à une grève longue à la SNCF et à la RATP. Le ministre de l'éducation nationale a reçu les représentants des étudiants et ceux des enseignants, auxquels il a annoncé un « plan d'urgence » suffisamment sérieux pour disloquer le front formé par ses interlocuteurs.

Face aux uns, le gouvernement démontre son intransigeance ; de*vant les autres, il donne le spectacle* de sa disposition à négocier. Aux directions syndicales de choisir entre *l'épreuve de force*, voulue par Marc Blondel, et le chemin de la discussion, sur lequel Louis Viannet se disait prêt à s'engager avant d'adopter, lundi matin 4 décembre, la même attitude que le dirigeant de Force ouvrière en faisant du retrait du plan Juppé un *« préalable »*.

Premier ministre, Alain Juppé a *chargé le porte-parole du gouvernement*, Alain Lamassoure, d'expliquer, le 1er décembre, que les *motivations des grévistes* ne peuvent être professionnelles. Elles sont donc politiques. Comme telles, elles doivent être dénoncées. C'est pourquoi, président du RPR, Alain Juppé fait mettre en place par son parti des comités d'usagers et préparer une manifestation contre les cheminots et les agents de la RATP qui compliquent la vie des Français. Bien que certains de ses amis le pressent de démontrer qu'il a du cœur, le chef du gouvernement ne fait pas de sentiment.

Qu'à cela ne tienne ! D'autres en ont à revendre. Philippe Séguin, par exemple, à qui des salariés en grève n'ont jamais fait peur.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 15

ASIE Les élections législatives du samedi 2 décembre à Taïwan ont eu lieu dans le calme, malgré les intimidations militaires et les affirmations de Pékin visant à discréditer le scrutin. ● LE KOUOMINTANG, au pouvoir depuis 1949, confirme sa tendance au recul : il maintient de peu sa majorité absolue de sièges à la Chambre basse, face aux partisans de l'indépendance (DPP) et aux adeptes d'un rapprochement avec Pékin (NP). La démocratie taïwanaise sort renforcée de cette consultation, à l'approche de l'élection présidentielle, prévue en mars, pour la première fois au suffrage universel direct, événement crucial dans l'univers culturel chinois. ● EN CORÉE, le général Chun Too-whan, chef de l'Etat de 1979 à 1988, pendant une des périodes autoritaires que connut le pays, a été arrêté pour avoir contrevenu à l'ordre constitutionnel. Il a rejoint en prison son successeur, Roh Tae-woo, détenu pour corruption.

La Chine s'inquiète de la progression de la démocratie dans son voisinage

Les menaces répétées de Pékin n'ont pas empêché les Taïwanais de se rendre aux urnes à l'occasion des élections législatives et de redonner une courte majorité au parti nationaliste du président

TAÏPEH
de notre envoyé spécial

Le monde va devoir se faire à une réalité nouvelle : la démocratie n'est pas incompatible avec l'univers culturel chinois. Les 21 millions d'habitants de Taïwan viennent d'en faire la démonstration, d'autant plus méritoire qu'il leur a fallu, pour cela, endurer un environnement hostile, dû au statut particulier de l'île, paria international.

Depuis cinq ans, Taïwan se plie à l'exercice de la démocratie de manière régulière, sans incident sérieux. Depuis une dizaine d'années, la libéralisation du système politique s'y est faite sans que le pays – il en est un, désormais – s'inflige de tourments comme ceux que connaissent d'autres régimes autoritaires asiatiques en voie de transition, comme celui de la Corée du Sud : ni massacre ni discrédit jeté sur les principaux artisans de cette démocratisation.

Le climat dans lequel a été organisé le plus récent exercice de démocratie à Taïwan, les élections législatives, samedi 2 décembre, n'était pas de nature à favoriser la sérénité. En effet, depuis six mois, le continent s'est livré à une suite ininterrompue de manœuvres militaires et de tirs de missile, a proféré des injures à l'encontre du chef de l'Etat et lui a adressé des mises en demeure variées. Il n'en est que plus frappant de constater la discrétion des nations occidentales – promptes à dénoncer des violations de droits de l'homme ailleurs – face à la mutation d'une île certes de taille modeste, mais riche, dynamique, et dans une large mesure bien plus prête que le continent à participer pleinement à la vie économique et politique internationale.

C'est que l'évolution en cours, qui culminera, en mars, avec la première élection d'un chef de l'Etat par des Chinois selon un mode pleinement démocratique, prend l'Occident à rebrousse-poil. Elle contredit, tout d'abord, la thèse quasi universelle selon laquelle la Chine, culturellement une, doit donc être politiquement unie, selon un vœu unanime de ses propres ressortissants. Les tenants de cette thèse, à Taïwan, ne représentent aujourd'hui que 13 % de l'électorat. Les autres se partagent entre partisans d'une indépendance à terme, qui représentent un tiers des votes du 2 décembre, et ceux d'un statu quo face au continent, prolongé aussi longtemps qu'y pèseront les incertitudes d'une transition vers la modernité politique rien de moins qu'aléatoire.

La thèse selon laquelle, par instinct, les Chinois rejetteraient en bloc les manifestations conflictuelles du processus démocratique, préférant le mode consensuel, promu notamment en Asie par les tenants de l'autoritarisme tempéré comme le Singapourien Lee Kwan-yew, tombe aussi à l'eau. Les dérapages occasionnels de la démocratie taïwanaise – coups de poing au perchoir du Parlement, rixes dans les rues, scandales financiers, etc. – n'ont pas empêché les citoyens de se mobiliser à plus de 67 % pour élire un nouveau Parlement. Cela après des consultations à répétition dans la première moitié de la décennie qui auraient pu provoquer une lassitude. Ce taux n'est pas si fréquent dans les démocraties occidentales que leurs gouvernants puissent se permettre de ne pas tendre l'oreille vers cette île.

LOGIQUE IMPÉRIALE

Depuis longtemps, l'Occident se représente les aspirations de la population chinoise à la seule aune des proclamations de ses gouvernants. Appliquée à la situation de Taïwan, cette attitude a donné lieu au dogme, diplomatiquement commode, voulant qu'elle relève exclusivement *« des affaires intérieures chinoises »*. Or, s'il était déjà délicat de parler au nom des Chinois quand ceux-ci ne pouvaient guère exprimer leur avis – soit que leur pays fût en guerre contre l'étranger ou contre lui-même, soit qu'il fût soumis à une dictature du Parti communiste ou du Kouomintang première manière –, ce n'est plus possible quand l'usage du bulletin de vote à l'occidentale remplace, comme à Taïwan, celui du gourdin ou de la baïonnette.

Le message exprimé par les Taïwanais est que la modernité économique invalide dans une bonne mesure la logique impériale de Pékin, qui place les considérations de souveraineté au-dessus de toute autre. Non pas que les Taïwanais ne se sentent pas des Chinois : tous, installés depuis plusieurs générations ou depuis 1949, participent pleinement de la sphère culturelle chinoise – la facilité avec laquelle la classe d'affaires de l'île fait son trou sur le continent en témoigne. Cela ne pousse pas pour autant les Taïwanais à accepter les oukazes musclés d'un héritier du Trône céleste, le Parti communiste, qui entend encore régenter à l'ancienne un empire aux dimensions d'un continent.

Or, aujourd'hui, il est virtuellement impossible à Pékin de prendre en compte cette réalité. La difficile succession qui attend les héritiers de Deng Xiaoping, la panne idéologique qui fait suite à la déroute du communisme et pousse la direction du PC vers un nationalisme exacerbé, interdisent à celle-ci un virage marqué sur la question de Taïwan. Au vu du comportement du gouvernement continental, ces derniers mois, non seulement par rapport à l'île, mais dans d'autres crises ou points de tension, on peut même craindre que le raidissement ne se confirme.

Les menaces d'intervention militaire qui émanent de Pékin à l'encontre de Taïwan doivent donc, par prudence, être considérées comme une hypothèse impossible à exclure totalement.

Francis Deron

Le parti nationaliste taïwanais garde la majorité absolue au Parlement

TAÏPEH
de notre envoyé spécial

Les 14 millions d'électeurs de l'île ont redonné, samedi 2 décembre, une très faible majorité au Kouomintang (KMT), le parti nationaliste au pouvoir, dans un scrutin qui, sans produire de bouleversement, a confirmé la maturité de la démocratie taïwanaise. Les élections législatives auront aussi montré la relative inefficacité de la tactique d'intimidation déployée par Pékin pour influencer la consultation. Celle-ci préparait l'étape finale de la transition démocratique du régime : en mars, le chef de l'Etat sera élu au suffrage universel direct, une première dans l'histoire de la Chine.

Le KMT, que préside Lee Teng-hui, chef de l'Etat, était menacé de devoir former un gouvernement de coalition, faute de remporter la majorité des 164 sièges du Yuan législatif, la Chambre basse. Or il en aura 85, en perdant 5, tandis que le Parti démocratique progressiste (DPP), indépendantiste, son principal rival, conforte sa position en arrachant 54 sièges, 5 de plus. La nouveauté réside dans la percée du Nouveau Parti chinois (NP), composé de transfuges du KMT favorables à une réconciliation rapide avec Pékin, qui obtient 21 sièges, au lieu de 4 dans la Chambre sortante : percée limitée, décevante pour Pékin, puisque le NP ne représente, en voix, que 13 % de l'électorat.

L'avertissement lancé au KMT est tout de même clair : l'ex-détenteur du monopole du pouvoir, qui s'arrache mal à son passé de corruption, ne recueille plus que 45,3 % des suffrages. Ses opposants indépendantistes représentent maintenant un tiers de l'électorat. De plus, le KMT a perdu le contrôle de la capitale, Taïpeh, où la population, qui avait porté, en 1994, un indépendantiste à la mairie, a voté pour les partis d'opposition, donnant 8 de ses 18 sièges au DPP, et 6 au NP.

MENACES

M. Lee peut se prévaloir de la stabilité de la jeune démocratie taïwanaise. Malgré les gesticulations de Pékin, la population s'est rendue aux urnes en bon ordre : le taux de participation a dépassé 67 %. Toutefois, le chef de l'Etat se trouve dans la délicate position de devoir naviguer entre les partisans d'un rabibochage avec Pékin, qui ne vont pas lui faire de cadeaux, et une opposition indépendantiste qui frappe à la porte du pouvoir. On s'attend, du coup, à ce que M. Lee fasse exclure du KMT deux de ses vice-présidents : l'ex-premier ministre Hau Pei-tsun et Lin Yang-kang, qui avaient pris fait et cause pour le NP et s'apprêtent à le défier lors de l'élection présidentielle. M. Lee et son premier ministre, Lien Chan, forment toutefois le « ticket » le mieux placé pour le scrutin de mars.

Dans un premier temps, Pékin a choisi de temporiser. Le ministère des affaires étrangères a estimé que le résultat démontrait que l'essentiel de l'électorat taïwanais rejettait l'idée d'indépendance. Pourtant, la Chine a peu de raisons de se réjouir : ses efforts musclés et bruyants n'ont pas provoqué la déroute de M. Lee. Non contente de ses manœuvres militaires, elle a en effet diffusé, *via* la presse de Hongkong, d'inquiétants messages, laissant entendre qu'elle envisageait d'attaquer le rocher-bunker de Quemoy, tenu par Taïpeh, à 2 kilomètres de la côte du Fujian, voire de mettre en vigueur un blocus naval partiel ou de bombarder des installations économiques de Kaohsiung, poumon du sud de l'île...

F. D.

Le président sud-coréen veut poursuivre les auteurs du massacre de Kwangju

SÉOUL
de notre envoyé spécial

L'arrestation de l'ex-général-président Chun Too-whan qui, dimanche 3 décembre, est allé rejoindre derrière les barreaux son successeur et alter ego, l'autre ex-général putschiste Roh Tae-woo arrêté, le 16 novembre, pour une énorme affaire de pots-de-vin, marque un nouveau pas dans la politique de purification lancée par le président Kim Young-sam. Cette fois, ce ne sont plus les turpitudes du pouvoir mais la légitimité des régimes qui ont présidé à la destinée de ce pays entre, 1980 et 1992, qui est en cause.

Chun Too-whan a été arrêté pour avoir porté atteinte à l'ordre constitutionnel avec le coup d'Etat militaire du 12 décembre 1979, qui suivit l'assassinat du dictateur Park Chung-hee, et sa responsabilité dans le massacre de la population de Kwangju par l'armée, en mai 1980, qui avait officiellement coûté la vie à 200 personnes. Deux événements sur lesquels la lumière n'a jamais été faite. Chun Too-whan a été arrêté, dimanche, dans son village natal de Hapchon. Convoqué, la veille, chez le procureur, l'ex-général avait dit son refus de collaborer avec *« une justice au service de manœuvres politiciennes »* et, par défiance, avait quitté la capitale.

Deux mois après l'assassinat de Park Chung-hee, Chun Too-whan, alors général, commandant les services de renseignements de l'armée, et Roh Tae-woo, qui commandait la 9ᵉ division, organisèrent une mutinerie dans l'armée et prirent le pouvoir. En mai, Chun prenait le contrôle des services de renseignements civils (KCIA), étendait la loi martiale à l'ensemble du pays, dissolvait l'assemblée, faisait arrêter les principales figures po[illegible] dans le sang la révolte de Kwangju. La junte se « civilisa », en août 1980 et Chun se fit élire président, poste qu'il conserva jusqu'en août 1988.

Avec l'arrestation des deux ex-généraux-présidents s'ouvre, pour la Corée du Sud, un moment de vérité. Mais les arrière-pensées de cet apparent sursaut de vertu du pouvoir laissent planer bien des inconnues. Pris dans la tourmente du scandale Roh Tae-woo, le président Kim Young-sam n'a guère d'autre choix que de porter le fer dans la plaie. Jusqu'à la semaine dernière, il laissait à l'Histoire le soin de juger les responsabilités dans le massacre de Kwangju. Puis, il ordonna soudain qu'une loi soit soumise au Parlement afin de traduire en justice les coupables.

Les Coréens ne sont pas mécontents de l'emprisonnement des deux généraux, qui ne furent jamais populaires. Mais M. Kim joue avec le feu. Son revirement inopiné dans l'affaire de Kwangju entame la crédibilité de son initiative. Il a allumé un contre-feu afin de détourner l'attention de la question épineuse du financement de sa campagne électorale de 1992, mais il se place ainsi en porte à faux par rapport à son propre parti, dont la moitié des membres doivent leur carrière à Chun et à Roh.

Chun pourrait chercher à entraîner le président dans sa chute : *« Si je suis un criminel, pourquoi M. Kim a-t-il fusionné son parti avec le mien en 1990 ? »*, a-t-il déclaré avant son arrestation. M. Kim veut profiter de la crise pour évincer ses adversaires : Kim Dae-jung, la grande figure de l'opposition éclaboussée par le scandale Roh, et le politicien conservateur Kim Jong-pil. Un jeu de massacre s'annonce dans lequel chacun joue sa survie politique mais dont il n'est pas sûr que la démocratie coréenne sorte victorieuse.

L'emprisonnement de Chun Too-whan a été ressenti avec un mélange de satisfaction et d'appréhension par les Coréens. La crainte d'une réaction de l'armée, qui, dans le passé, fut la grande force politique du pays, semble, pour le moment, écartée. Certains craignent cependant qu'une aggravation de la confusion politique n'assombrisse l'horizon.

Philippe Pons

Le drapeau srilankais flotte sur le centre de Jaffna

NEW DELHI
de notre correspondant

« Ils ont le choix entre se rendre ou se suicider ». Tel est le commentaire de Sarath Munasinghe, porte-parole de l'armée srilankaise, à l'adresse du dernier carré de Tigres tamouls encerclé par les soldats de Colombo dans ce qui fut leur fief depuis 1990 : Jaffna. La cité du nord est tombée, samedi 2 décembre, quand les militaires ont hissé le drapeau sur le vieux fort hollandais d'où les rebelles les avaient chassés, il y a cinq ans.

Il aura fallu quarante-sept jours d'une bataille féroce pour reprendre Jaffna. Plus de 500 soldats ont perdu la vie dans l'opération « Rayon de soleil » et, officiellement, près de quatre fois plus de rebelles. Dans un terrain truffé de mines et de pièges, les militaires ont avancé prudemment : ayant perdu deux avions, dont un abattu par les Tigres, il leur était difficile d'évacuer les blessés depuis la base de Pallali, au nord de la péninsule.

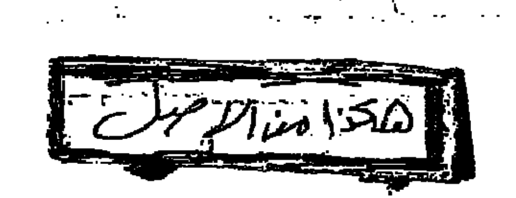
Le centre de Jaffna n'est pas encore « pacifié » : des rebelles continuent de harceler les soldats. *« Les Tigres ne peuvent ni entrer ni sortir »*, affirme pourtant M. Munasinghe. Le plus dur, pour Colombo, sera sans doute de consolider ses positions alors que les Tigres vont reprendre la guérilla. La chute de Jaffna est, en effet, loin de signifier la fin d'une guerre de douze ans qui a fait sans doute plus de 50 000 morts : les rebelles continuent d'occuper une portion importante de la péninsule septentrionale, ainsi qu'une bonne partie des régions tamoules du nord-est. Autre inquiétude pour le commandement srilankais : une guerre de harcèlement continue à l'est, d'où l'armée a dû en partie se retirer pour concentrer ses efforts sur Jaffna.

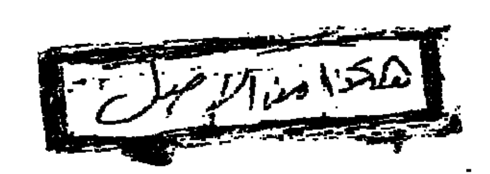
Le fait que la cité ait été presque totalement évacuée de sa population ôte en outre de son prestige à la victoire, la première d'importance de l'armée contre les Tigres : si le mythe de *« l'invincibilité »* du mouvement de libération de l'Eelam (LTTE), né, en 1976, pour défendre l'indépendance des Tamouls, a été brisé, les rebelles ont beau jeu d'affirmer que les militaires *« se sont emparés d'une terre désertée et* [que] *cette victoire est futile »*. Velupillai Prabhakaram, tout puissant chef des Tigres, a, de son côté, affirmé : *« Cela n'est pas une guerre contre le LTTE mais contre les Tamouls. »*

A Colombo, des mesures de sécurité draconiennes ont été prises depuis des semaines. Il s'agit pour les autorités d'empêcher l'infiltration de nouveaux commandos suicides du LTTE : des « bombes humaines » ont déjà explosé devant le QG de l'armée et des réservoirs d'essence ont sauté. Mais la présidente, Mme Kumaratunga, est aussi consciente que les Tamouls doivent être protégés des fanatiques cinghalais. Des représentants de la majorité ethnique ont acheté des pétards pour fêter *« la chute de Jaffna »*.

L'inquiétude des autorités est justifiée : ce sont des pogroms organisés contre les Tamouls, en 1983, dans la capitale, avec la complicité du gouvernement d'alors, qui avaient marqué le départ de la guerre. Déjà, des organisations de droits de l'homme s'inquiètent d'abus dont des policiers se seraient rendus coupables. Et un millier de citoyens d'origine tamoule croupissent, depuis des mois, dans les prisons.

Bruno Philip





La violence n'a pas diminué en Algérie depuis l'élection présidentielle

Un colonel, un journaliste et son chauffeur ont été assassinés dans la capitale

L'assassinat, ces derniers jours, d'un journaliste et de son chauffeur, de deux officiers supérieurs de l'armée – un général et un colonel – et de deux marins lettons, ainsi que de multiples sabotages, témoignent de la volonté des islamistes de ne pas relâcher la pression sur les autorités au lendemain de l'élection à la magistrature suprême de Liamine Zeroual et de son appel à la reddition des « jeunes égarés ».

ALGER
correspondance

Les attentats spectaculaires n'ont pas cessé à Alger. Samedi 2 décembre a été une journée particulièrement sanglante : un journaliste, Hamid Mahiout, du journal *Liberté*, le plus important quotidien francophone, et son chauffeur ont été enlevés et assassinés à Raïs Hamidou, dans la banlieue ouest d'Alger. Le même jour, selon les services de sécurité, un officier supérieur, le colonel Boumezrague, a été tué en plein centre de la capitale par un commando islamiste.

Son meurtre survient moins d'une semaine après celui du numéro deux de la marine, le général Mohamed Boutighane, ami intime du président Liamine Zeroual, qui avait été tué dans le quartier populaire de Birmandreïs. Autre personnalité assassinée dans la capitale : Saïd Messai, membre du Rassemblement patriotique national (RPN), de feu Mohamed Boudiaf. D'autre part, un groupe armé d'une dizaine de personnes a attaqué, dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 novembre, la cimenterie de Raïs Hamidou, tué un gardien et gravement saboté les installations. Ces meurtres et sabotages rappellent aux Algériens que la violence n'a pas miraculeusement disparu au lendemain de l'élection présidentielle du 16 novembre. Dès le lendemain du scrutin, une trentaine de personnes auraient été tuées dans l'Algérois, notamment dans la capitale, mais ces assassinats n'ont pas été portés à la connaissance du public, comme ceux d'au moins vingt-cinq policiers et militaires, selon des sources officieuses.

Pourtant, ces derniers temps, le nombre d'attentats avait mystérieusement chuté en Algérie. L'explication en est qu'auparavant l'agence de presse officielle APS rapportait, à longueur de journée, le moindre acte de terrorisme, alors que, maintenant, il y a un embargo quasi total sur ce genre d'informations.

« Il vaut mieux ne pas en parler, cela donnerait trop de crédit aux terroristes », explique un agent de la sécurité. Pas un mot, donc, sur le dynamitage, le 24 novembre, de la poste de Baraki, quartier chaud dans la banlieue est de la capitale. Ni sur l'embuscade qui, le lendemain, à Koléa, sur la côte ouest, a coûté la vie à sept militaires.

Si l'information est très contrôlée pour ce qui concerne Alger, quasiment rien, non plus, ne filtre sur ce qui se passe dans la wilaya voisine de Blida. L'on a tout de même appris, *via* la presse non officielle, qu'en Kabylie des villages de la wilaya de Boumerdes ont subi des actions de représailles pour punir les habitants qui s'étaient rendus en nombre aux urnes. Autre région où les groupes armés connaissent un regain d'activité, la wilaya de Tebessa, dans l'est du pays : trois habitants de Khemaïssia auraient été enlevés puis égorgés par un groupe islamiste, a rapporté, jeudi, *La Tribune*.

Tous les meurtres ne portent pas la signature du GIA. D'aucuns évoquent des règlements de comptes liés au trafic de stupéfiants. D'autres observateurs interprètent la recrudescence des attentats comme un mouvement de *« panique »* au sein des groupes armés.

CLÉMENCE

L'horreur de certains crimes serait un moyen de tenir les déserteurs potentiels, surtout les jeunes qui n'ont pas encore de sang sur les mains et qui pourraient être tentés par les mesures de clémence auxquelles le président Zeroual a fait allusion, le 27 novembre, dans son premier discours à la nation, après son investiture. Message adressé aux *« jeunes égarés »*, recrutés et *« abusés »* par les commanditaires des crimes.

Les médias comme les mosquées seront sollicités pour répercuter ces offres du pouvoir. Et, du coup, l'on se met à douter de l'ampleur des redditions dont s'est fait l'écho la presse locale au lendemain de l'élection présidentielle. Plus de cinq cents membres des groupes armés islamistes se seraient rendus aux autorités depuis la promulgation, en février, de la loi sur la *rahma* (clémence). Commentant ce chiffre, le quotidien gouvernemental *El Moudjahid*, qui a consacré un dossier à ce sujet, a indiqué que *« seulement »* une centaine d'islamistes s'étaient rendus depuis le scrutin présidentiel.

Le « nouveau » président entend aussi user de la force pour mettre hors d'état de nuire les récalcitrants. Si l'APS se montre discrète à propos des attentats, elle ne se prive pas de relater les opérations de ratissage contre les groupes armés, comptabilisant armes saisies et morts... dans le camp des *« terroristes »*.

Véronique Hayoum

L'état de santé du roi d'Arabie saoudite a ouvert le débat sur sa succession

DES INFORMATIONS plus ou moins alarmantes circulaient, lundi 4 décembre, sur l'état de santé du roi Fahd d'Arabie saoudite, hospitalisé, depuis le jeudi 30 novembre, officiellement après *« un brusque malaise dû au surmenage »*, mais, selon des sources diplomatiques, en raison d'une embolie cérébrale.

Les examens médicaux conduits par une équipe médicale américaine, dépêchée à son chevet, sont *« rassurants »*, a précisé un communiqué officiel, selon lequel le monarque, âgé de soixante-quatorze ans, qui souffre déjà de diabète, d'arthrite et d'obésité, doit néanmoins prendre du repos. Dans un entretien publié, dimanche, par le journal *El Ittihad*, des Emirats arabes unis, le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud El Fayçal, a même affirmé que le souverain allait *« apparaître à la télévision pour rassurer tout le monde et parler au peuple saoudien de son état de santé »*. Toutefois, le seul fait que des médecins américains aient été sollicités a encouragé les spéculations sur l'état de santé du roi. Des sources médicales à Ryad, interrogées par téléphone de Doubaï, ont affirmé que si le souverain *« réchappe à l'embolie cérébrale dont il a été victime, il ne sera pas capable de reprendre ses fonctions dans un proche avenir »*.

CONSENSUS POUR LE PRINCE HÉRITIER

Selon des diplomates arabes dans le Golfe, la détérioration de l'état de santé du souverain a provoqué de sérieuses interrogations sur son aptitude à se maintenir au pouvoir et a *« ouvert un débat sur sa succession »*. Un consensus se serait dégagé entre les principaux émirs de la famille royale pour renforcer les prérogatives du prince héritier, l'émir Abdallah, mais les princes divergeraient *« sur l'ampleur de ces prérogatives »*.

C'est le prince Abdallah qui devait représenter l'Arabie saoudite au seizième sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui devait s'ouvrir, lundi 4 décembre, à Mascate, capitale du sultanat d'Oman.

C'est la première fois depuis la création, en 1981, du CCG, qui groupe les six monarchies pétrolières du Golfe – Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Oman, Emirats arabes unis et Bahreïn –, que le souverain saoudien ne participera pas au sommet annuel de cet organisme, dont il est l'un des principaux fondateurs.

Plusieurs rois et chefs d'Etat se sont enquis de la santé du souverain wahhabite, suivie avec une attention particulière sur les marchés pétroliers, qui redoutent tout bouleversement en Arabie saoudite, premier exportateur de pétrole, dont il détient plus du quart des réserves mondiales. – *(AFP.)*

La francophonie veut être un acteur de la démocratisation

M. Boutros-Ghali, M. Chirac et le président béninois M. Soglo plaident pour une action « subversive et imaginative »

DANS UN ENTRETIEN accordé, dimanche 3 décembre, au *Monde* et à la chaîne de télévision francophone internationale TV5, en marge du sixième sommet des pays *« ayant le français en partage »*, Jacques Chirac, Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, et Nicéphore Soglo, président du Bénin – hôte du sommet de Cotonou –, sont tombés d'accord pour souhaiter que *« le français demeure subversif et imaginatif »* et estimer que *« la francophonie serait subversive ou ne serait pas »*.

Après avoir évoqué la traite négrière, en souvenir de laquelle a été inauguré, le 30 novembre, à Ouidah, près de Cotonou, la *« Porte du non-retour »*, sur une plage où les esclaves étaient jadis embarqués pour les Amériques, MM. Boutros Ghali, Soglo et Chirac ont fait figurer ce *« génocide froid »* parmi *« les causes du sous-développement actuel de l'Afrique »*. Se tournant vers l'avenir, le président français, tout en récusant *« un bras de fer avec l'anglais »*, a pris position contre le *« monoculturalisme »*. Aux objections du chef de l'Etat béninois, selon lequel les Français sont souvent les derniers *« à faire preuve de francophonie »*, M. Chirac a répondu qu'il avait donné des *« instructions formelles à [ses] ministres de parler leur langue [à l'étranger] »* et qu'il envisageait un amendement constitutionnel mentionnant les *« responsabilités de la France à l'égard de la francophonie »*.

LE « DRAME FINANCIER »

Le chef de l'Etat français a dû aussi évoquer le *« drame financier »* que connaissent les institutions de la francophonie, selon le mot de l'écrivain Denis Tillinac, son représentant auprès de celles-ci, et le fait que 180 millions de francs ont été enlevés récemment du budget de l'action culturelle extérieure, en dépit des protestations du secrétaire d'Etat à la francophonie, Mme Margie Sudre. M. Chirac a affirmé que *« cette somme sera compensée »* et que *« les fonds de l'action francophone ne seront plus amputés »*.

M. Chirac a rendu un hommage appuyé à l'action des Nations unies en Bosnie : *« On ne peut rien reprocher à l'ONU ! Quand elle a eu une mission claire, elle a réussi. Sans elle, la situation en Bosnie aurait été infiniment pire. »* Des pays arabes membres de la francophonie comme l'Egypte, la Tunisie ou la Mauritanie n'ont pas désiré que le sommet de Cotonou prenne acte publiquement du *« caractère clair de la victoire politique de M. Zeroual en Algérie »*, mais M. Chirac a affirmé : *« C'est un président légitime, il n'y aurait aucun problème à ce que je le rencontre. »* Quant à M. Soglo, il considère comme *« une démarche logique et normale, un plaisir et un honneur, d'inviter Alger, dès qu'une occasion le permettra, à adhérer à la francophonie »*.

Pluralisme linguistique sur les inforoutes

« *Aujourd'hui, 90 % des informations qui transitent par Internet sont en anglais. J'appelle la francophonie à prendre la tête d'une vaste campagne pour le pluralisme linguistique et la diversité culturelle sur les inforoutes* », a proclamé M. Chirac, à Cotonou. Selon une note attribuée à Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, « *il ne faudrait pas qu'une attention excessive portée aux autoroutes de l'information, et à l'une d'entre elles, Internet, fasse oublier le satellite* ». La note souligne « *le fonctionnement et le financement particulièrement obscur* » d'Internet et se demande « *s'il n'y a pas subventionnement occulte – par les Américains ? – des coûts curieusement sous-évalués des transmissions de l'information* ». En vue d'une véritable entrée de la francophonie sur internet, M. Bourges préconise la création d'un fonds de soutien, la transparence économique du système et la mise au point d'une déontologie mondiale.

Le secrétaire général de l'ONU et les deux chefs d'Etat ont été d'accord pour souligner que *« la démocratisation des pays ne prend toute sa signification que si se démocratisent également les relations internationales »* et que *« la francophonie organisée politiquement serait tout indiquée pour être un des nouveaux acteurs de cette démocratisation, en même temps qu'un nouvel acteur de la prévention diplomatique des conflits »*. M. Boutros-Ghali s'est dit *« hanté »* par la nécessité de démocratiser la vie internationale.

MM. Chirac et Soglo n'ont pas, pour leur part, été « hantés » par la non-démocratisation du Vietnam où ils ont accepté, avec les autres chefs d'Etat francophones, que soit organisé, en 1997, leur septième sommet. En 1991, une telle réunion, prévue au Zaïre, avait été transférée à Paris, en signe de défiance à l'égard du maréchal Mobutu. Même règles des deux poids, deux mesures, pour ce qui concerne les francophones et les Européens opposés aux essais nucléaires français. Ces derniers avaient eu droit à l'ire chiraquienne. Mais à propos des pays de la francophonie, tels le Canada ou Maurice, qui ont aussi pris position contre les essais, M. Chirac a simplement déclaré : *« La famille francophone n'est pas un peloton de cavalerie aligné dans l'ordre, et la question des essais n'a pas fait problème au sein de cette famille. »*

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

■ **Devant les graves difficultés d'Air Afrique**, les chefs d'Etat ou représentants des douze pays membres du conseil d'administration de la compagnie se sont réunis, dimanche 3 décembre, en marge du sommet de la francophonie, et ont décidé de *« soutenir »* cette multinationale, en *« danger de mort »* selon certains. Il *« est acquis »* que nous pourrons *« éviter l'accident »*, a ensuite déclaré le PDG de la compagnie, Yves Rolland-Billecart. Air Afrique a un besoin *« immédiat »* de 1,5 milliard de francs, a déclaré un ministre d'un pays membre. – *(AFP.)*

Trois colons d'extrême droite ont été inculpés de sédition en Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un mois jour pour jour après l'assassinat d'Itzhak Rabin, trois suspects seulement sur les huit personnes arrêtées au cours de l'enquête sont encore en prison : Yigal Amir, l'assassin du premier ministre, son frère aîné, Haggaï Amir, suspecté d'avoir préparé les balles mortelles, et Dror Adani, un condisciple de séminaire religieux, soupçonné d'avoir fourni armes et explosifs. Ces deux derniers admettent avoir entendu le meurtrier évoquer son projet mais nient l'avoir pris au sérieux et plus encore lui avoir apporté une aide matérielle.

Dimanche 3 décembre, toujours souriant et sûr de lui, le jeune tueur a répété, devant un tribunal de Tel-Aviv, qu'il avait agi seul *« sans demander l'opinion ou l'aide de quiconque »*. *« S'il le fallait, je recommencerai,* a-t-il ajouté, *ce pays et ce système sont pourris, il faut tout détruire et recommencer. »* Prétextant la découverte de *« nouvelles et importantes informations »*, un représentant de la police a demandé au juge de donner aux enquêteurs quatre jours supplémentaires pour établir l'acte d'inculpation. Bien que le délai légal de trente jours, généralement imparti à la police pour présenter les chefs d'inculpation d'un détenu, soit désormais écoulé, le magistrat a accepté la demande. Yigal Amir pourrait être inculpé, mercredi 6 décembre.

Pendant ce temps, la commission nationale d'enquête, créée après le drame pour faire la lumière sur les conditions de sécurité en vigueur lors de la réunion publique qui coûta la vie du premier ministre, continue ses auditions à huis clos. S'y succèdent des témoins, les dirigeants de la police et ceux du Shin Beth, le service de sécurité intérieure d'Israël, accusé, pour le moins, de négligences graves dans la protection d'Itzhak Rabin.

De retour dans la colonie de Bet-El, la jeune fiancée religieuse du tueur, qui partage ses idées, a été accueillie comme une héroïne

A la demande de Shimon Pérès, le nouveau chef du gouvernement, de plusieurs ministres, députés et généraux, affolés devant le procès médiatique quotidien fait à la police secrète, les fuites et les accusations ont pratiquement cessé depuis une semaine.

A la veille du week-end, Margalit Har-Sheffi, la jeune fiancée religieuse du tueur, qui partage ses idées et qui avait été présentée par la police comme ayant joué *« un rôle central »* dans le projet, a été rendue à sa famille dans la colonie de Bet-El, près de la ville palestinienne de Ramallah. Plusieurs centaines de colons l'ont accueillie comme une héroïne, avec champagne, chants et danses. Shlomo Avineri, le rabbin franco-israélien de la colonie qui dirige aussi un groupe de fanatiques – qui tente, depuis dix ans, de coloniser de l'intérieur le quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem –, a dit une prière de remerciements à Dieu.

Un autre rabbin, Benny Elon, âgé de trente-huit ans, considéré comme le *« guide spirituel »* du mouvement d'extrême droite « Zu Artzenu » – « Notre terre » – fondé, cet été, avec l'aide de la droite parlementaire du Likoud pour protester contre les projets de compromis territoriaux en Cisjordanie occupée, a été inculpé, dimanche, de sédition. Deux autres dirigeants de ce mouvement, Moshé Feiglin et Shmuel Sackett, qui avait bloqué les routes et affronté la police à de multiples reprises, ont aussi été inculpés du même chef.

Ces trois résidents de colonies juives appelaient régulièrement à l'insurrection générale des Israéliens contre les projets d'Itzhak Rabin. C'est la première fois, dans l'histoire du pays, que la loi anti-sédition est appliquée contre les auteurs de ce genre d'appel.

Patrice Claude

Les premiers soldats américains arrivent en Bosnie

Paris décide de rappeler le général Bachelet, commandant des « casques bleus » à Sarajevo, qui avait émis des critiques sur certains aspects de l'accord de Dayton

Les soldats américains de la force d'interposition de l'OTAN (l'IFOR) se sont mis, lundi 4 décembre, en route pour la Bosnie, le président Bill Clinton ayant donné, la veille, son feu vert au déploiement de 700 d'entre eux. Ces soldats doivent préparer l'arrivée du reste de l'IFOR, qui comprendra 60 000 hommes, dont 20 000 Américains. M. Clinton a également sommé le président serbe, Slobodan Milosevic, de mettre au pas les Serbes de Bosnie qui viennent de recevoir le soutien du général Ratko Mladic dans leur rejet des accords de Dayton. A Sarajevo, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a voulu rassurer les Etats-Unis sur la sécurité de leurs soldats et sur le sort des habitants des quartiers serbes de la capitale. Désavoué pour ses critiques sur le plan de paix, le général français Jean-René Bachelet, commandant des « casques bleus » à Sarajevo, a été rappelé à Paris.

SARAJEVO
de notre correspondant

Le général Ratko Mladic est sorti de son silence. Le commandant de l'armée serbe en Bosnie-Herzégovine a critiqué, sans toutefois le rejeter, l'accord de paix conclu le 21 novembre à Dayton. « *Les Serbes ne peuvent être d'accord avec les cartes* [de partage du pays] *qui attribuent à la coalition croato-musulmane certains territoires qui sont serbes depuis des siècles* », a-t-il déclaré en appelant son armée à « *protéger les frontières de la république serbe* ».

Le général Mladic s'est donc aligné sur les déclarations de Radovan Karadzic, le « président » des séparatistes serbes. Les nationalistes serbes de trois quartiers de Sarajevo poursuivent leur lutte pour le séparatisme, désirant éviter une réunification de la capitale bosniaque. « *A la conférence de Paris, il faudra trouver de meilleures solutions pour certains territoires litigieux, notamment pour le Sarajevo serbe* », a poursuivi le général.

M. Karadzic, pour sa part, continue de réclamer un « *statut spécial* » pour les trois quartiers qui divisent actuellement Sarajevo. Le « ministre » des affaires étrangères de Pale, Aleksa Buha, a précisé que les Serbes n'exigeaient pas que le plan de paix soit « *modifié* » mais « *complété* », reprenant ainsi l'expression d'Hervé de Charette, le ministre français des affaires étrangères. Pale et Paris semblent être seuls à défendre une position critiquée par Washington, Belgrade et, bien entendu, Sarajevo.

Une commission de l'ONU s'est rendue samedi à Pale afin d'étudier la création d'une force de police internationale, qui pourrait veiller à la sécurité de la population serbe de Sarajevo. Le problème est que les habitants des trois quartiers sécessionnistes, soit quelque quarante mille personnes, ne paraissent pas prêts à accepter une solution intermédiaire : ils réclament de demeurer en « république serbe » ou, le cas échant, opteront pour l'exode. Des observateurs ont noté que certaines familles avaient commencé à quitter le faubourg d'Ilidza pour Pale, il y a quelques jours, mais que les autres candidats au départ en étaient dorénavant empêchés par la police serbe. « *Seule une concrétisation sur le terrain des propos du général Mladic, avec l'arrivée d'armes et de munitions, pourrait les inciter à résister,* commente un diplomate occidental. *Sinon, ils partiront. Ils sont abattus et refusent tout contact avec leurs anciens voisins musulmans ou croates.* »

La question de la réintégration du « *Sarajevo serbe* » continue par ailleurs à susciter des remous au sein de la Forpronu, malgré les « *regrets* » exprimés par le commandant français, le général Jean-René Bachelet, à la suite de ses déclarations du vendredi 1er décembre. Le général Bachelet s'était déclaré « *très inquiet* » des conséquences de l'accord de Dayton, proposant que le plan de paix soit « *agrémenté de nouvelles modalités* », afin que les Serbes aient un autre choix que « *la valise ou le cercueil* ».

Samedi, après avoir été désavoué par le gouvernement français, le commandant de la Forpronu a tenu à rappeler sa « *détermination* » dans sa mission. « *Dans chacun de mes contacts avec les parties, j'ai exercé cette même détermination pour expliquer que les accords de Dayton devaient être mis en œuvre* », a certifié le général. Celui-ci a reçu le soutien d'un certain nombre d'officiers de l'état-major et de Kofi Annan, l'envoyé spécial de l'ONU, qui a estimé qu'« *il serait malheureux que cet incident rabaisse sa réputation, bien méritée grâce à son travail généreux en faveur d'une résolution pacifique du conflit* ».

Les précédents propos du général Bachelet ainsi que le message adressé par Jacques Chirac à Bill Clinton avaient provoqué la fureur du gouvernement bosniaque et l'incompréhension des Sarajéviens. « *Il faut calmer l'hystérie des officiels de Pale, et non pas l'encourager comme l'a fait Bachelet* », a déclaré le porte-parole du ministère bosniaque des affaires étrangères, Irza Hajric, estimant que ces incidents étaient « *très regrettables* ». L'image de la France – et de Jacques Chirac – à Sarajevo, excellente depuis les discours du président français et les tirs de canons de la Force de réaction rapide (FRR) contre des positions serbes fin août, a été ternie par cet épisode. Les Sarajéviens, qui ont le sentiment d'avoir perdu la guerre, considèrent que la « *réunification* » de leur ville et le départ des séparatistes serbes qui l'ont assiégée sont l'unique victoire bosniaque des négociations de Dayton.

Rémy Ourdan

Les propos trop politiques du général Bachelet

Le rappel pour explications à Paris, lundi 4 décembre, du général Bachelet ne s'explique pas seulement par ses réserves sur des aspects du plan de paix de Dayton. Ses propos ont trouvé un écho dans des déclarations, dimanche, à Rome, d'Hervé de Charette, qui a jugé utile de « *compléter* » ces accords sur la sécurité à Sarajevo. Ce qui est reproché au général Bachelet, c'est d'avoir manqué de prudence et d'être sorti de son devoir de réserve et de son obligation de neutralité politique. En estimant que le général de Gaulle aurait « *claqué la porte* » à Dayton et en considérant que ce plan de paix avait été conclu « *pour servir les intérêts électoraux* » de M. Clinton, le général Bachelet a critiqué M. Chirac, chef des armées, et il est intervenu dans le débat politique interne aux Etats-Unis. Cette prise de position, qui a entraîné une protestation discrète des Etats-Unis, est contraire aux règles du statut militaire défini en 1972.

■ **Opposé à l'accord de paix de Dayton**, qui attribue une grande partie de la vallée de la Save (nord, peuplée à 80 % de Croates et de Musulmans avant guerre) aux Serbes de Bosnie, le Croate Kresimir Zubak a démissionné, samedi 2 décembre, de ses fonctions (largement honorifiques) à la tête de la fédération croato-musulmane. – *(AFP, Reuter.)*

L'inquiétude et la résignation de Vukovar

VUKOVAR (Croatie)
de notre envoyé spécial

La ville s'ouvre sur un champ de ruines. De part et d'autre d'une chaussée entretenue et nettoyée s'alignent les maisons délabrées et les immeubles déchiquetés. Dans Vukovar, qui fut l'une des premières cités croates victimes de la guerre en 1991, rien ne semble avoir changé, même si quelques rares bâtisses sont en cours de reconstruction. Quatre ans pourtant après la victorieuse et dévastatrice offensive serbe, l'accord concrétisé à Dayton entre les présidents serbe, Slobodan Milosevic, et croate, Franjo Tudjman, prévoit une période transitoire d'un an – deux maximum – après laquelle la ville, qui borde le Danube, retournera sous administration croate.

Au premier abord, la paix semble cependant difficile à s'imposer. « *Nous sommes toujours en état de guerre,* assure le directeur du centre de presse, *et le couvre-feu, à 21 heures, reste en vigueur.* » Ljubinko Stojanovic ne tient d'ailleurs visiblement pas à faciliter le travail de la presse dans la région. Il délivre les autorisations au compte-gouttes, les assortit du contrôle permanent d'une escorte armée, et il est peu enclin à faciliter des entretiens avec les personnalités officielles. Pour le directeur du centre de presse, « *notre priorité, c'est d'assurer la défense de la population, car les troupes croates sont toujours entassées de l'autre côté de la frontière* ».

« *Les habitants de Vukovar estiment que les Croates ne peuvent pas s'installer sur un territoire qui ne leur a jamais appartenu dans le passé, et beaucoup trop de sang a été versé pour qu'il en soit autrement* », assure pour sa part une journaliste du quotidien officiel serbe, *Politika*, qui omet de préciser que cette ville de Croatie était pourtant composée d'un tiers de Croates, de Serbes et d'autres minorités avant la guerre.

Le général Van de Wegne, qui commande le détachement de l'ONU dans la région, affiche pourtant un réel optimisme, étayé par l'évolution récente des comportements : « *La situation s'améliore nettement. Les incidents de tirs entre les deux parties ont considérablement diminué. Après le cessez-le-feu du 25 août, il s'en produisait encore une trentaine par jour, maintenant, seulement deux ou trois.* » « *Et la population,* dit le général, *commence à reprendre une vie normale. Les portes des écoles ont été rouvertes, les paysans retravaillent dans les champs, et les militaires rentrent le plus souvent le soir chez eux. C'est un progrès considérable.* »

RÉFUGIÉS

« *Il faut bien sûr encore que les Serbes collaborent pleinement à la mise en place du plan de paix,* explique-t-il, *mais, là encore, le comportement des deux parties est encourageant. Les réunions régulières entre les généraux des armées serbe et croate, suspendues depuis le début du mois d'octobre, ont repris. Nous avons aussi reçu l'assurance, de la part des Serbes, de retrouver notre liberté de mouvement.* » « *Il reste,* conclut-il, *que le problème du retour des réfugiés et des personnes déplacées sera, ici comme ailleurs, plus difficile. C'est pour cela que je pense que la période de transition ne doit pas être trop courte, car il ne sera pas si facile d'effacer rapidement les traces de cette guerre.* » A l'initiative de la Croix-Rouge, et avec l'aide des « casques bleus », des familles croates et serbes se sont retrouvées, la semaine dernière pour la deuxième fois depuis la guerre, en zone neutre. Elles étaient une cinquantaine de part et d'autre, et le bon déroulement de cette opération a conduit les autorités à en envisager une autre, dès la fin de la semaine prochaine. « *Dans ce domaine,* dit encore le général, *l'administration transitoire jouera assurément un rôle-clé. Tout dépendra aussi du mandat et des moyens qui seront délivrés à la force internationale qui prendra la relève des "casques bleus".* »



Au hasard des rencontres, un paysan, un marchand et un médecin résument, à eux trois, la diversité des opinions, sans qu'il soit possible encore de savoir celle qui prédominera dans un proche avenir. A côté d'une église orthodoxe dévastée, à l'intérieur de l'une des maisons éventrées, Dzepma Borislav travaille. A l'aide d'une scie, il découpe les poutres brisées « *pour* [se] *chauffer* ». Agriculteur, réfugié de Kninn (la « capitale », récemment perdue, des Serbes de Krajina), il est arrivé à Vukovar au début du mois d'août, chez des parents. Pour eux, comme pour lui-même, la décision est claire : « *Nous resterons ici, même si la ville devient croate, je n'ai ni l'envie ni la possibilité de reprendre la route* », explique-t-il. Sur la grande place du marché, elle aussi entourée de carcasses de bâtiments, un marchand, arrivé depuis trente ans, affirme au contraire qu'il « *quittera Vukovar avec sa famille pour rejoindre ses frères de la République serbe* », car il estime que « *cet accord est mauvais* ».

Le médecin d'un dispensaire de Vukovar, qui n'aime pas « *trop parler de politique* », assure, lui, qu'il faudra « *beaucoup de temps pour revenir à l'époque où l'on se fichait pas mal de savoir qui est qui* ». Et, s'il affirme qu'il restera dans cette ville, où il est né, « *pour continuer à soigner tout le monde comme* [il l'a] *fait, avant et pendant la guerre* », il réserve son courroux « *à la communauté internationale, qui n'a pas su empêcher et arrêter le conflit à son origine ni nous épargner tant de tristesses et de haines* ».

Denis Hautin-Guiraut

Signature à Madrid d'un plan d'action Etats-Unis - Europe

MADRID
de notre correspondant

« *L'Europe et l'Amérique ont maintenant les moyens et la volonté d'établir le leadership commun dont le monde a un urgent besoin* », a déclaré Jacques Santer, président de la commission, après la signature, dimanche 3 décembre à Madrid avec Bill Clinton, le président américain, et Felipe Gonzalez, président en exercice de l'Union européenne, du nouvel agenda transatlantique et du plan d'action conjoint qui l'accompagne entre l'UE et les Etats-Unis.

Ces deux textes signifient « *un pas qualitatif important dans les relations bilatérales qui passeront de la coopération, qui caractérise l'étape initiale de la déclaration transatlantique de 1990, à la concertation et à l'action conjointe* », résume le projet en faveur d'une « *nouvelle initiative transatlantique* ». Ce projet définit quatre champs d'action : promouvoir la paix, le développement et la démocratie à travers le monde, affronter les défis comme le crime international, l'environnement et la maladie, contribuer à l'expansion du commerce mondial et au resserrement des relations économiques et enfin établir des ponts transatlantiques. Ce vaste programme comporte plus de cent vingt objectifs qui vont de l'aide humanitaire à la lutte contre la drogue en passant par l'amélioration de la collaboration scientifique. Le catalogue est pratiquement illimité pour cette nouvelle coopération, poussée par Washington, dont chacun sait que le véritable objectif – non avoué officiellement en raison des réticences de certains pays européens, dont la France – est d'aboutir à terme à la création d'une zone de libre-échange entre l'Europe et les Etats-Unis.

Le 2 juin déjà, à Madrid, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher avait tracé les grandes lignes d'un « *nouveau dialogue pour le XXIe siècle* » visant à « *l'intégration des économies nord-américaine et européenne en accord avec les principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)* ». Puis, à Séville, les 10 et 11 novembre, une centaine de chefs d'entreprise américains et européens réunis à l'initiative principalement du secrétaire au commerce américain, Ronald Brown, ont étudié la levée des obstacles à la libéralisation du commerce entre les deux rives de l'Atlantique. Entre-temps, le conseil des ministres des Quinze avait rejeté la proposition américaine qui est désormais noyée dans les deux textes signés à Madrid sous un programme multidimensionnel d'intentions louables et planétaires.

« *Nous avons préféré,* souligne le texte, *un recadrage réaliste et pragmatique en nous concentrant sur l'identification des difficultés de notre commerce bilatéral à court terme* », car « *pour ce qui concerne la zone de libre-échange, il y a suffisamment de questions économiques et politiques qui doivent être examinées avant que l'UE et les Etats-Unis prennent une décision de cette nature qui, de plus, est pleinement compatible avec notre intérêt commun de renforcer le système commercial multilatéral* ». Les Etats-Unis et l'UE représentent à eux seuls 53 % de la production et 40 % du commerce mondial, mais l'UE restait en 1994 le deuxième partenaire des Etats-Unis pour l'exportation des marchandises (20,1 % contre 22,3 % avec le Canada) et le troisième pour l'importation derrière le Japon et le Canada selon des chiffres fournis par Bruxelles. Pour ce qui concerne les services, l'UE représentait, en 1993, 31 % du volume total des exportations et 35 % des importations des Etats-Unis et donc le premier partenaire.

La mise en œuvre du plan de paix de Dayton, qui a été au centre de la conférence de presse du chef de l'Etat américain, a fait pratiquement passer au second plan la signature de l'agenda et du plan d'action transatlantique.

Michel Bole-Richard

Les Verts allemands s'interrogent sur les vertus du pacifisme

BREME
de notre envoyé spécial

« *Peut-on demeurer pacifiste après Srebrenica ?* » Cette question est au cœur d'un débat très vif en Allemagne. Réuni en congrès à Brême du 1er au 3 décembre, le parti des Verts, qui se définit lui-même comme le parti des « *objecteurs de conscience et des déserteurs* », n'a pas réussi à surmonter ses divergences qui traduisent le désarroi d'une opinion publique de plus en plus partagée entre ses convictions traditionnelles (« *plus jamais la guerre* » au nom de l'histoire allemande) et l'idée que de « *nouvelles responsabilités* » s'imposent au pays réunifié.

A l'heure où les Verts renforcent leur position sur l'échiquier politique allemand (ils sont, aujourd'hui, la troisième force du pays), une majorité du parti a refusé, à Brême, de se prononcer pour l'envoi de soldats allemands dans le cadre de l'actuelle mission de paix en ex-Yougoslavie. Favorables à une politique de prévention systématique des conflits, les Verts, dans leur majorité, se prononcent tout au plus pour une « force de maintien de la paix » mise par l'Allemagne au service de l'ONU, mais avec des missions bien délimitées. Un tiers du parti demeure fidèle à des positions pacifistes radicales.

La ligne novatrice défendue par Joshka Fischer a donc été rejetée. Au nom de la « *solidarité avec les victimes* » et du « *génocide* » commis dans les Balkans, le chef du groupe parlementaire des Verts au Bundestag entendait convaincre ses amis de soutenir, dans certains cas comme celui de la Yougoslavie, l'usage de la force dans les relations internationales.

AUSCHWITZ

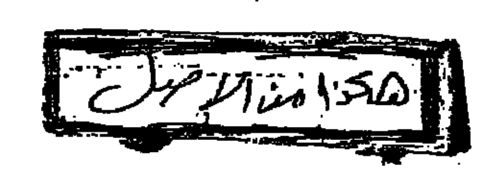
« *Vous me dites : Auschwitz nous interdit toute violence contre autrui. Je vous réponds : c'est précisément en raison d'Auschwitz que nous ne devons pas laisser faire d'autres Srebrenica* », dit Joshka Fischer aux pacifistes traditionnels du parti. Un autre « interventionniste » vert, Daniel Cohn-Bendit (aujourd'hui député européen), dénonce leur « *pathos* » et leur tendance à « *se draper dans la référence absolue de l'histoire allemande* » pour refuser de prêter main forte aux alliés occidentaux de l'Allemagne quand bien même l'enjeu le mériterait.

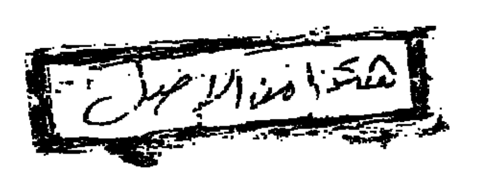
Il y a donc une véritable coupure dans l'histoire du mouvement. Accusé de « *sacrifier l'identité du parti* », de « *vouloir redonner de la légitimité à l'armée* » et d'être prêt à tous les compromis pour arriver au pouvoir, Joshka Fischer a été, comme on s'y attendait, rudoyé par nombreux des siens. Mais la motion qu'il défendait a recueilli un succès inattendu, avec près de 38 % des voix des délégués.

Bien qu'une scission du parti soit impensable, des options très différentes vont se côtoyer au cours des mois qui viennent : outre Joshka Fischer, Hubert Kleinert ou Daniel Cohn-Bendit, qui gagnent du terrain, on trouve la position médiane et majoritaire de Ludger Volmer, et enfin, à gauche, celle de Jürgen Trittin, représentant des pacifistes « radicaux ». De nombreux députés Verts (sans doute plus de la moitié des quarante-neuf élus du groupe parlementaire) voteront, mercredi 6 décembre au Bundestag, en faveur de l'envoi de 4 000 soldats allemands auprès de la force d'interposition internationale en Bosnie. Phénomène d'autant plus intéressant que le parti social-démocrate, lui, effectue au même moment sur cette question un net revirement à gauche avec Oskar Lafontaine. Ce qui n'empêchera pas les députés du SPD, eux aussi, de voter massivement en faveur de l'envoi de soldats en Bosnie.

Les Verts, comme l'ensemble de la gauche allemande, cherchent à adapter leur discours aux réalités du temps. Mais ils ne touchent pas encore à leurs convictions fondamentales : la dissolution progressive de la Bundeswehr et de l'OTAN sont toujours inscrits dans le programme du parti.

Lucas Delattre





La campagne pour les élections législatives débute dans la confusion en Turquie

Les partis laïcs évitent de détailler leur programme d'austérité, laissant le champ libre aux thèmes islamistes

Malgré l'initiative de dernière minute d'une centaine de députés pour empêcher la tenue des élections le 24 décembre, les douze partis qui briguent les suffrages des Turcs sont entrés en campagne. Le parti de Mme Ciller, premier ministre sortant, joue la carte du renouvellement, mais donne des gages à l'armée, tout en tâchant de convaincre l'Europe de ratifier l'union douanière avec son pays.

ISTANBUL
de notre correspondante

Face à un camp laïc émietté, les islamistes turcs rafleront-ils la mise aux élections législatives qui doivent se tenir le 24 décembre prochain ? Telle est la principale question de ce scrutin anticipé, provoqué par la rupture, le 20 septembre dernier, de la coalition dirigée par Mme Tansu Ciller.

Mais une foule d'autres interrogations ont entouré le processus électoral. Lundi 4 décembre, une centaine de députés, furieux de n'avoir plus aucune chance de réélection, devaient tenter de faire retarder le scrutin ou de renverser le gouvernement, lors d'une réunion extraordinaire de l'Assemblée : tentatives probablement vaines – mais les derniers mois ont montré que les surprises dans la vie politique turque ne sont jamais à exclure. La Cour constitutionnelle a annulé plusieurs dispositions de la loi électorale, forçant les politiciens à procéder à des réajustements hâtifs, et pas moins de quarante-neuf députés ont démissionné de divers partis, dont trente-six pour rejoindre des listes rivales. Les douze partis qui se disputent les faveurs de l'électorat turc ont donc commencé leur campagne dans la confusion. Pour ne rien simplifier, un enjeu international vient doubler l'enjeu électoral pour les deux partenaires au sein de l'actuelle coalition, le Parti de la juste voie (DYP) de Mme Ciller et le Parti populaire social-démocrate (CHP) : ils font la tournée des capitales européennes pour garantir l'entrée en vigueur de l'union douanière avec l'Europe, qui pourrait avoir un impact sur les élections en Turquie.

PAS DE VÉRITABLE CONTENU

A l'exception de l'influence religieuse du Parti de la prospérité (RP, islamiste) qui avait obtenu près de 20 % aux élections municipales de 1994, la campagne semble dénuée de véritable contenu : aucun des grands partis n'ose trop préciser sa politique économique – la préoccupation principale des Turcs –, sachant devoir inévitablement passer par une nouvelle période d'austérité. Les rivalités politiques n'ont pas permis que les partisans de la laïcité fassent front commun. L'éparpillement de leurs votes entre onze partis profitera donc au RP qui, si l'on en croit les sondages officieux – la publication de sondages est interdite en période préélectorale –, pourrait ainsi récolter le plus grand nombre de voix.

Faute de lignes idéologiques claires, les grands partis ont joué sur leur image médiatique, le désir de renouvellement du public et le nationalisme. Le premier ministre Tansu Ciller, déterminée à remodeler sa formation, le DYP, a écarté de sa liste les députés fidèles à son prédécesseur, Suleyman Demirel, au profit de personnalités connues : hommes d'affaires, hauts fonctionnaires, universitaires, ainsi que six ex-membres des forces de sécurité et de l'armée, dont la candidature est très controversée. Près de 45 % des députés de son groupe parlementaire actuel n'ont guère de chances d'être réélus.

Son principal rival au centre droit, le Parti de la mère patrie (ANAP) a tenté de renouer – un peu tard – avec l'héritage de Turgut Ozal en recrutant quelques anciens de son équipe. Mais l'ANAP, tout comme le DYP, a également accordé une place de choix à des ultranationalistes et à des religieux, dans l'espoir de prendre quelques voix au RP.

La gauche est tout aussi divisée. En septembre, l'élection de Deniz Baykal semblait avoir redonné un nouveau souffle aux sociaux-démocrates. Les rivalités internes ont cependant resurgi et de nombreux députés ont quitté le parti, notamment l'ancien ministre des affaires étrangères Mümtaz Soysal et l'ancien ministre de la culture Ismaïl Cem, qui ont rejoint le rival direct du CHP, le Parti démocratique de gauche de Bülent Ecevit (DSP).

Les élections permettront au peuple turc d'exprimer ses préférences, mais elles ne mettront pas fin à l'incertitude politique. Le mode de scrutin rend en effet presque impossible la victoire d'un seul parti et il faudra négocier la formation d'une nouvelle coalition.

Nicole Pope

Le nouveau président polonais est rattrapé par son passé

VARSOVIE
de notre correspondant

La Cour suprême polonaise doit se prononcer d'ici au samedi 9 décembre sur un recours déposé par plusieurs centaines de milliers de personnes concernant la validité de l'élection présidentielle du 19 novembre, remportée par Alexandre Kwasniewski face à Lech Walesa. Toutefois, le fondement de ce recours est assez ténu : les électeurs disent avoir été « trompés » par le candidat de gauche sur son niveau de formation, alors même que selon divers sondages le fait d'avoir fait des études supérieures apparaissait comme l'un des principaux critères de choix des candidats à l'élection. Il est donc très probable que les élections seront déclarées valides, mais en attendant l'affaire affecte aussi bien les vainqueurs que les vaincus, les « mauvais gagnants » que les « mauvais perdants », et par là même l'image d'une démocratie polonaise qui avait pourtant donné récemment d'appréciables signes de maturité. Dix jours après son élection, le nouveau président, Alexandre Kwasniewski, a fini par admettre à demi-mot ce qui avait déjà été amplement prouvé : à savoir qu'il n'avait jamais eu le diplôme de commerce extérieur qu'il s'était attribué de longue date, et encore tout récemment pendant la campagne électorale.

A en croire les propos tenus à l'hebdomadaire *Polityka*, c'est « un terrible besoin de liberté » qui, à la fin de ses études, l'aurait poussé à renoncer à passer son diplôme. Une explication plus simple serait que, déjà engagé à l'époque (la fin des années 70) dans sa carrière au sein du Parti communiste, il n'avait plus besoin de ce titre pour entamer son ascension.

« L'affaire » du diplôme, a priori mineure, a occupé ces derniers jours une place considérable en Pologne. D'abord, parce qu'elle confirme un trait de caractère du nouveau président, qui, sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, concernant par exemple ses biens ou ceux de sa femme, mais même ses votes au Parlement sur des questions particulièrement sensibles, prend de très grandes « libertés » avec la vérité. L'homme qui, pendant toute sa campagne, a convaincu ses concitoyens de « choisir l'avenir » a décidément le plus grand mal à assumer son propre passé.

Maintenant qu'il a pu ôter ses lentilles bleues et renoncer à entretenir son bronzage artificiel, le nouvel élu révèle là un défaut, une incapacité à dire les choses en face, qui, paradoxalement, le rejettent dans le milieu auquel il ne veut surtout plus être assimilé : celui de l'ancienne nomenklatura. A terme, c'est cette ombre portée sur son image d'« homme neuf », appelé à succéder à un Lech Walesa recru de batailles, qui risque de lui coûter le plus cher.

Jan Krauze

L'économie irlandaise continue d'afficher une santé exceptionnelle

DUBLIN
de notre envoyé spécial

En cette période de morosité européenne, les résultats de l'économie irlandaise font rêver. Longtemps l'un des pays les plus pauvres du continent, la République d'Irlande en est aujourd'hui la *success story* et l'un des seuls membres de l'Union à déjà remplir les critères de convergence du traité de Maastricht ; l'an prochain, le premier ministre, John Bruton, veut limiter la hausse des dépenses budgétaires à 2 % alors que la dette publique ne cesse de baisser grâce à des remboursements anticipés.

Une nouvelle prospérité est évidente dans ce qui n'était que la ferme de la Grande-Bretagne quand elle a rejoint la CEE. Ce qui n'empêche pas qu'il y ait dans les quartiers commerçants de Dublin, comme Grafton Street, pas mal d'enfants d'âge scolaire ou d'adolescents – surtout des filles – faisant la manche ou dormant dans des cartons. Même si les performances exceptionnelles de 1994 ne se sont pas répétées en 1995 – avec un taux de croissance de 5,5 % à 6 % contre 7 % – l'année a été bonne. Selon une étude de la Bank of Ireland datant d'octobre, l'économie reste tirée vers le haut par une augmentation de la production industrielle (+ 10 %), de la consommation (estimée à 4,75 %) et surtout du commerce extérieur ; le surplus de la balance commerciale devrait atteindre 1,4 milliard de livres irlandaises (une *punt* vaut désormais 1,03 livre anglaise, laquelle s'échange pour environ 7,65 francs) grâce à une remontée des exportations (+ 15 % en volume contre + 8,7 % pour les importations), qui représentent 65 % du PIB.

LES EFFETS DU CESSEZ-LE-FEU

L'Irlande ne cesse de diversifier des échanges longtemps dominés par la Grande-Bretagne voisine : celle-ci accaparait, en 1969, 75 % du commerce du Sud contre 28 % aujourd'hui, 40 % étant désormais orientés vers les autres membres de l'UE, indique le rédacteur en chef du *Sunday Business Post*, Damian Kiberd. Les Etats-Unis demeurent un partenaire fondamental, grand investisseur en particulier du fait des cinquante millions d'Irlando-Américains. Le cessez-le-feu au Nord et la visite à Belfast et Dublin du président Clinton devraient les inciter à investir encore plus dans le pays de leurs ancêtres. En même temps, Bruxelles a transféré vers la République 2 milliards de livres (15,3 milliards de francs), soit l'équivalent de 5,7 % du PIB au cours des cinq dernières années. Le chômage reste le véritable point faible de l'économie irlandaise. La croissance n'a, ici, que peu d'effet, ayant fait reculer le nombre des sans-emploi d'à peine 0,2 % pour atteindre les 14,6 %, et les perspectives pour 1996 ne sont guère meilleures.

Il reste que, six mois avant de prendre la présidence de l'UE en plein milieu de la conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions, l'Irlande apparait comme l'enfant sage de l'économie européenne.

Patrice de Beer

Canonisation à Rome d'un évêque français

JEAN PAUL II a canonisé, dimanche 3 décembre à Saint-Pierre de Rome, Pierre Eugène de Mazenod (1782-1861), fondateur de l'ordre des Missionnaires oblats de Marie immaculée (cinq mille membres dans soixante pays), évêque de Marseille en 1837, où il ouvrit trente-cinq églises, dont la cathédrale Notre-Dame de la Garde. Le pape a rendu hommage à cet « apôtre des temps modernes ». Au cours de la liturgie célébrée par Jean Paul II, par Mgr Panafieu, archevêque de Marseille, et Mgr Billé, archevêque d'Aix-en-Provence, le provençal a été utilisé pour la première fois au Vatican. Un millier de pèlerins ont assisté à la cérémonie, ainsi que MM. Hervé de Charrette, ministre des affaires étrangères, et Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille et ministre de la ville. – *(corresp.)*

EUROPE

■ **ITALIE : quatre des principaux partis se sont prononcés,** samedi 2 et dimanche 3 décembre, pour des élections anticipées au plus vite, alors que le gouvernement souhaite les reporter au-delà de juin 1996. Les quatre formations sont Forza Italia (le mouvement de Silvio Berlusconi), l'Alliance nationale (droite nationale, ex-MSI), le Parti démocratique de la gauche (ex-PCI) et Refondation Communiste (PRC, extrême-gauche). – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : les milices loyalistes d'Irlande du Nord** ne rendront pas leurs armes avant l'IRA, a affirmé, dimanche 3 décembre, Gary McMichael, leader du Parti démocratique de l'Ulster (UDP), l'un des deux petits partis loyalistes proches de ces milices. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le bureau de Moscou de l'Agence France Presse (AFP)** a reçu, samedi 2 décembre, le Prix de la liberté de la presse organisé par le Centre international de la presse à Moscou pour sa couverture des événements en Tchétchénie. La chaîne de télévision indépendante russe NTV ainsi que le journal *Stolitsa S* de la ville de Saransk (environ 500 kilomètres au sud-est de Moscou), ont également été distingués. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : la cour d'appel de Denver (Colorado) vient de dessaisir** le juge en charge du dossier de l'attentat d'Oklahoma City, qui avait fait cent soixante-neuf morts et plus de cinq cents blessés le 19 avril. La Cour invoque des « doutes sur son impartialité » motivés par le fait que le bureau du juge avait été endommagé par l'explosion de la camionnette piégée. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI : le chef du groupe paramilitaire haïtien Fraph, Emmanuel Constant,** détenu aux Etats-Unis, a confirmé dimanche 3 décembre, dans une interview à la chaîne CBS, qu'il avait été un agent rémunéré de la CIA, à partir du coup d'Etat de septembre 1991 contre le président élu Jean-Bertrand Aristide et jusqu'à ce que les GI ramènent celui-ci au pouvoir en octobre 1994. Il a dit avoir reçu un équipement sophistiqué et perçu 700 dollars par mois. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : une douzaine de personnes, dont un sous-officier,** ont été arrêtées à Buenos Aires, au cours du week-end, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat antisémite de 1994 qui avait fait quatre-vingt-six morts et plus de deux cents blessés. Une seule personne était jusque-là détenue dans le cadre de cette enquête, restée de longs mois au point mort. – *(AFP.)*

■ **VENEZUELA : le parti Action démocratique (AD, social-démocrate, opposition) est sorti victorieux,** dimanche 3 décembre, selon les projections de la télévision, des élections régionales marquées par une forte absention (environ 60 %). Il aurait remporté douze des vingt-deux postes de gouverneur et plusieurs mairies, dont celle de Caracas. – *(Reuter, AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : l'ancien ministre de la défense Magnus Malan** et dix-neuf autres personnes, dont cinq généraux du régime de l'apartheid, ont été inculpés de meurtres, vendredi 1er décembre, devant le tribunal régional de Durban, dans le Kwazulu-Natal. Ils sont notamment accusés du massacre de treize personnes en 1987, dont six enfants, dans une cité noire proche de Durban. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : l'opposition égyptienne, qui n'a obtenu aucun siège sur** les cent trente-sept pourvus au premier tour des élections législatives, a vivement protesté contre la fraude au cours d'une conférence de presse qui a rassemblé, dimanche 3 décembre, des candidats libéraux, des Frères musulmans et des indépendants. Le parti Wafd n'a pas exclu de boycotter le second tour. Par ailleurs, le bilan des victimes de la campagne dépasse à présent la vingtaine de morts et la centaine de blessés. – *(corresp.)*

ÉCONOMIE

■ ***ONU : réunis à Londres*** dans le cadre de l'Organisation maritime internationale (OMI), qui dépend de l'ONU, les participants à la conférence sur la sécurité des ferries ont adopté la semaine dernière des nouvelles normes techniques. Un compromis a été trouvé entre les pays d'Europe du Nord, favorables à des normes sévères, et ceux du sud de l'Europe, dont la France, estimant qu'une trop grande rigueur n'était pas justifiée.

■ **UKRAINE : le plan occidental pour la fermeture de la centrale de Tchernobyl** n'est pas safisfaisant, a déclaré à Vienne à la fin de la semaine dernière le ministre ukrainien de l'environnement, Iouri Kostenko, au terme d'une journée de négociations avec le G 7. Au début du mois, le G 7 avait proposé de financer à hauteur de 2,2 milliards de dollars (11 milliards de francs) la plan de fermeture de Tchernobyl, 900 millions de dollars supplémentaires devant être apportés par l'Ukraine. – *(AFP.)*

MOUVEMENTS SOCIAUX Alors que la grève continuait, lundi 4 décembre, à la SNCF et à la RATP, et menaçait de s'étendre à d'autres entreprises publiques, le gouvernement a organisé des transports de substitution en Ile-de-France. Deux ministres ont évoqué, dimanche, l'hypothèse d'élections législatives anticipées en cas de « blocage ».

● ÉTUDIANTS : M. Bayrou a débloqué 369 millions de francs pour aider les universités les plus mal dotées. Le ministre prévoit de créer 4 000 emplois *(page 7)*.

● SYNDICATS : M. Viannet et M. Blondel demandent le retrait du plan Juppé, mais la CGT, à la différence de FO, n'est pas hostile à une réforme de la « Sécu » *(page 8)*.

● USAGERS : le gouvernement a mis en place 140 lignes de bus entre la banlieue et Paris, qui devraient transporter 100 000 voyageurs par jour *(page 10)*.

Le gouvernement agite la menace d'élections législatives anticipées

Face à l'éventualité d'un « blocage » des services publics, deux ministres ont indiqué que l'issue serait alors de dissoudre l'Assemblée nationale pour permettre au peuple de s'exprimer. Alain Juppé prendra la parole au milieu de la semaine lors du débat de censure au Palais-Bourbon

ALAIN JUPPÉ garde le silence. A la veille d'une semaine que chacun s'accorde à considérer comme décisive dans le bras de fer qui oppose le gouvernement aux syndicats, le premier ministre est à peu près le seul responsable politique à n'avoir pas cédé à la tentation d'intervenir publiquement. Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, l'a même souligné avec insistance : le chef du gouvernement n'entend pas s'exprimer avant le débat provoqué, probablement mercredi 6 décembre à l'Assemblée nationale, par la motion de censure déposée, samedi 2 décembre, par les députés socialistes, radicaux de gauche et du Mouvement des citoyens.

Le silence d'Alain Juppé est d'autant plus significatif que, durant le week-end, la plupart des dirigeants de la majorité ont trouvé l'occasion de commenter la crise sociale qui menace, désormais, de dégénérer en crise politique. Jacques Chirac n'est pas le moindre. Enfreignant la règle qu'il s'était lui-même fixée et qu'il avait réaffirmée, le matin même, de ne pas intervenir dans les débats nationaux lorsqu'il est en déplacement à l'étranger, le président de la République a profité d'une allocution à l'ambassade de France à Cotonou (Bénin), en marge du sommet francophone auquel il participait jusqu'à lundi soir 4 décembre pour inviter, dimanche soir, les Français à *« la confiance »* et réaffirmer sa détermination à remettre, grâce aux réformes, la France sur *« la bonne voie »*.

Cette invitation présidentielle n'est pas du luxe, tant la confiance demandée semble pour l'instant faire défaut. Ce ne sont pas les résultats du premier tour des sept élections législatives partielles organisées dimanche 3 décembre *(lire page 11)* qui démontreront le contraire. Certes la gauche – en l'occurrence les candidats socialistes – ne paraît assurée de reconquérir que deux circonscriptions, dans les Hautes-Pyrénées et en Seine-Maritime, mais elle peut entretenir quelque espoir dans deux autres circonscriptions (la cinquième de l'Essonne et la troisième de Seine-et-Marne) et, surtout, il est clair que l'on assiste, aujourd'hui, au retour du balancier électoral qui avait conduit le RPR et l'UDF à leur triomphe de mars 1993.

SANCTION POLITIQUE

Même si le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a assuré, dimanche soir, que ces scrutins *« n'ont guère de signification politique nationale »*, personne ne s'y trompe. Charles Millon, ministre de la défense, a indiqué, dimanche sur FR3, y voir un *« vote de protestation »*. De son côté, le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, lundi matin sur France-Inter, a jugé que ces résultats sonnent *« comme une protestation sociale, comme une santion sociale* (...) *et comme une sanction politique »*.

Ces résultats, s'ils ne sont pas catastrophiques pour la majorité, ont de quoi faire réfléchir le président de la République et le premier ministre au moment où des voix de plus en plus nombreuses évoquent l'éventualité, voire la nécessité, d'une dissolution de l'Assemblée nationale pour rétablir le contrat de gouvernement et la confiance. Ainsi, au terme de la réunion du conseil national de son mouvement, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a assuré, dimanche, que la dissolution est la seule *« échappatoire »* pour le gouvernement pour sortir de son *« impuissance »*. De même Alain Madelin, député (UDF-PR) d'Ille-et-Vilaine et ancien ministre de l'économie, a déclaré, dimanche, sur France 2, qu'*« en cas de blocage politique »* dans les conflits sociaux en cours, il y a *« effectivement une solution, les élections législatives »*, avant d'ajouter : *« On verra bien si on va jusque-là »*.

Omniprésent dimanche, au terme de négociations marathon qui lui ont permis de présenter un plan d'urgence significatif de nature à calmer l'agitation universitaire, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, ne va pas jusque-là. Toutefois, invité de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, le numéro 3 du gouvernement n'écarte plus l'hypothèse. S'il ne croit pas *« qu'on ira vers un blocage complet »*, il a reconnu que, *« dans ce cas, c'est bien entendu le suffrage universel qui tranche »*. Charles Millon, ministre de la défense, a exprimé un avis similaire dimanche soir sur FR3 : *« Si, véritablement, un certain nombre d'organisations ne veulent pas répondre au dialogue qui est pourtant offert par le gouvernement, à partir de ce moment-là, c'est évident qu'eux-mêmes provoqueront une crise politique »*. Dans ce cas, a-t-il ajouté, *« il n'y a qu'une seule personne morale qui peut trancher : c'est le peuple »*.

M. Bayrou a également rejeté, comme Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, l'avait fait au « Grand jury RTL-*Le Monde* », l'accusation selon laquelle le gouvernement attendrait le *« pourrissement »* du conflit. C'était notamment la critique majeure faite par Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, dans un entretien au *Journal du dimanche*.

L'APPEL DE M. JOSPIN

Est-ce cette crainte du pourrissement ? Ou, à l'inverse, d'une extension rapide du mouvement de protestation à l'ensemble du secteur public, de nature à paralyser complètement le pays ? Ou encore l'inquiétude devant la tentation de certains, notamment au RPR, de jouer la stratégie de la tension en mobilisant les usagers contre les grévistes, ou en brandissant, comme l'a fait Jean-François Mancel, la menace *« meurtrière »* que fait peser ce mouvement sur de nombreuses entreprises ? Toujours est-il que deux ténors de la majorité sont intervenus publiquement, pour la première fois, depuis le début du conflit.

Attaché aux symboles, c'est de Colombey-les-deux-Églises, haut lieu du gaullisme, que l'ancien premier ministre, Edouard Balladur, a lancé un appel au dialogue, seul capable de calmer les inquiétudes. Quant à Philippe Séguin, il devait avoir présent à l'esprit le souvenir de la manière dont François Mitterrand avait reçu une délégation de grévistes, en décembre 1986, lors d'un précédent conflit entre les cheminots et le gouvernement de M. Chirac. Le président de l'Assemblée nationale a rendu visite, ce week-end, aux cheminots grévistes d'Epinal *(lire ci-dessous)* pour leur dire qu'il ne les considérait pas comme des *« nantis »*, pas plus que les autres catégories de fonctionnaires ou d'employés des entreprises publiques. Une manière, à l'évidence, de faire entendre sa différence face aux boutefeux du RPR.

De nombreux signes démontrent cependant que, de tous côtés, l'on s'efforce de trouver une porte de sortie à ce mouvement. Du côté syndical, le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet a fait, lundi sur Europe 1, du retrait du plan Juppé le *« préalable »* à une *« négociation sérieuse »*, mais, comme dimanche, dans son discours d'ouverture devant le congrès de la CGT qui se poursuit, à Montreuil jusqu'à vendredi 8 décembre, il s'est déclaré prêt à discuter, sans s'opposer au principe d'une réforme de la protection sociale et, notamment, de son financement. Comme en écho, le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, a précisé, lundi sur RMC, qu'il appelle à la *« généralisation de la grève »* et non à la grève générale.

Côté politique, le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, a pressé le gouvernement d'abandonner *« le terme vague de "dialogue" »* et à engager *« une vraie négociation avec les grévistes »*. Ces appels seront-ils entendus par le premier ministre ? La réponse ne devrait pas être connue avant l'intervention d'Alain Juppé, en milieu de semaine. D'ici là, le premier ministre aura eu la possibilité de mesurer si le mouvement fait tache d'huile ou s'il piétine.

Gérard Courtois

M. Balladur prône le dialogue

Edouard Balladur ne s'était pas rendu à Colombey-les-Deux-Eglises, le 9 novembre, avec les parlementaires RPR pour commémorer le 25e anniversaire de la mort du général de Gaulle. L'ancien premier ministre a fait le déplacement, dimanche 3 décembre, avec quatre cents militants de sa circonscription du 15e arrondissement de Paris. Il en a profité pour commenter la crise sociale déclenchée par le plan de réforme de la Sécurité sociale.

Estimant que *« notre pays traverse des jours difficiles »*, M. Balladur a demandé au gouvernement d'engager le *« dialogue »* avec les responsables des organisations syndicales. *« L'essentiel des réformes commencées en 1993 doit être préservé »*, a ajouté M. Balladur, en assurant qu'on peut *« certainement préciser les modalités et le calendrier »* des réformes *« pour dissiper les inquiétudes »*.

Jacques Chirac : « Nous avons du courage et du temps »

LA FRANCE *« est un peu à une croisée de chemins »*, a déclaré le président de la République, dimanche 3 octobre, au cours d'une allocution à l'ambassade de France à Cotonou devant les Français du Bénin, en marge du sommet de la francophonie. Jacques Chirac a expliqué : *« Ou bien elle se contente de se laisser aller à la facilité, à la fatalité des déficits et de l'exclusion sociale, et elle sera vouée au déclin. Ou bien elle refuse l'esprit d'abandon, elle s'attaque avec courage à cette maladie qui la ronge et qui entraîne déficits publics, chômage, exclusion, et elle se donnera les moyens de la grandeur et de la fraternité. »*



VERBATIM

« C'est cette voie que j'ai choisie, la voie des réformes trop longtemps différées, a continué le chef de l'Etat. *J'ai la conviction que c'est la bonne voie. Je sais que le chemin est difficile. il nous faudra du courage et du temps pour redresser la situation. Mais nous avons du courage et nous avons du temps. Alors je vous invite à la confiance. l'objectif est clair et, je vous le dis ce soir, nous l'atteindrons. »*

Tout au long de son voyage en Afrique – M. Chirac doit rentrer à Paris lundi 4 décembre au soir – le président de la République s'est interdit toute prise de positions sur la situation intérieure française, même s'il est resté en contact permanent avec ses collaborateurs de l'Elysée et le premier ministre. Il n'a fait une exception qu'en profitant de l'extraterritorialité de l'ambassade de France. Interrogé, lundi matin sur RFI, il a simplement assuré qu'il était *« toujours préoccupé quand les Français se disputent »*. Il a ajouté : *« Il y a des moments où, comme le disait le général de Gaulle, il faut leur parler de la France. »*

M. Séguin, messager des cheminots d'Épinal

ÉPINAL
de notre correspondante

Philippe Séguin a passé près d'une heure, samedi 2 décembre, en gare d'Epinal, avec plusieurs dizaines de cheminots grévistes, ou non. Les syndicats CGT, CFDT, FO, UFC/CGT et FGAAC avaient adressé vendredi soir au président de l'Assemblée nationale un courrier l'invitant à venir les rencontrer.

Le soir même, celui qui est aussi leur maire (RPR), a répondu favorablement. *« Si je suis venu*, a-t-il expliqué, *c'est pour deux raisons : d'abord parce que vous êtes des citoyens qui font usage de leur droit constitutionnel et à ce titre méritent le respect et l'écoute, et deuxièmement, parce que notre pays vit des moments tendus et que le pire serait que le dialogue soit rompu. »*

A la question *« sommes-nous des nantis ? »*, Philippe Séguin a répondu *« par la négative »* pour les cheminots, comme pour *« ce qui concerne d'autres régimes spéciaux, ou les fonctionnaires » : « ce n'est pas parce qu'ils bénéficient d'un statut différent qu'ils sont plus nantis que les autres. Contre les avantages comme la garantie de l'emploi, ils ont des choses moins favorables telles que leur niveau de salaire moyen. »*

Avant de prendre congé, sous quelques applaudissements, Philippe Séguin a promis : *« Ce que vous m'aurez dit, je m'engage, puisqu'il m'arrive de le voir assez régulièrement, à m'en faire fidèlement l'écho vis-à-vis du président de la République, de le dire également au premier ministre et de m'en faire l'écho également auprès de mes collègues »* parlementaires.

Claudine Cunat

Le pouvoir se donne quatre mois pour légiférer par ordonnances

ADOPTÉ par le conseil des ministres le 29 novembre, le projet de loi autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances pour réformer la protection sociale sera discuté, jeudi 7 décembre, à l'Assemblée nationale. Nous publions l'essentiel de ce texte ci-dessous.

Article 1er : *« Le gouvernement est autorisé à prendre par ordonnances, dans un délai de quatre mois à compter de la publication de la présente loi et conformément aux dispositions de l'article 38 de la Constitution, toutes mesures :*

1. modifiant la législation relative à l'assurance vieillesse en vue d'assurer l'équilibre financier des régimes de base obligatoires ;

2. modifiant les dispositions relatives aux prestations servies par les organismes débiteurs de prestations familiales, en vue d'adapter la nature et le montant à la situation matérielle des familles, d'en simplifier le régime et d'assurer l'équilibre financier de la branche famille ;

3. modifiant les dispositions relatives aux relations entre les organismes de sécurité sociale, les professions médicales et paramédicales et les assurés sociaux, ainsi que celles concernant la protection sociale, la formation et l'orientation des membres desdites professions, en vue d'améliorer (...) *la qualité des soins et la maîtrise des dépenses de santé ;*

4. instituant des prélèvements faisant contribuer au financement de la protection sociale et à l'équilibre financier des organismes qui y concourent les entreprises exploitant des spécialités pharmaceutiques, celles qui effectuent des versements au profit de leurs salariés au titre de la prévoyance et au titre des frais engagés pour le recouvrement des sommes dues, les débiteurs des organismes de sécurité sociale ;

5. modifiant la législation relative à l'organisation et à l'équipement sanitaires ainsi que celle relative à l'organisation, au fonctionnement et aux modalités de financement et de contrôle des établissements de santé, en vue d'assurer (...) *une répartition plus adaptée des responsabilités, une attribution plus efficace des moyens de ces établissements et une meilleure maîtrise des coûts ;*

6. modifiant les dispositions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au champ d'application et aux relations mutuelles des institutions, régimes et branches de sécurité sociale, afin d'en simplifier et d'en rationaliser les structures de gestion ;

7. définissant (...) *les modalités de consolidation et d'apurement de la dette accumulée au 31 décembre 1995 par le régime général de sécurité sociale et, le cas échéant, par le régime d'assurance maladie des travailleurs non salariés des professions non agricoles, ainsi que du déficit prévisionnel de l'exercice 1996 de ces régimes, et instituant les organismes et les ressources, notamment fiscales, nécessaires à cet effet ;*

8. modifiant (...) *les dispositions relatives au fonds de solidarité vieillesse pour recentrer ses missions sur le financement des prestations relevant de la solidarité nationale tout en préservant, par les ressources mentionnées au 7 ci-dessus, la neutralité de cette mesure pour le budget de l'Etat. »*

Article 2 : *« Sous réserve des principes de valeur constitutionnelle, les ordonnances prises en application de l'article 1er pourront prendre effet rétroactivement et au plus tôt le 1er janvier 1996, à l'exception des mesures prévues au 5, et pour autant qu'elles concernent des mesures de financement, d'économie ou de trésorerie nécessaires à la réduction du déficit prévisionnel des régimes obligatoires de base de sécurité sociale pour 1996. »*

Article 3. *« Le projet de loi portant ratification des ordonnances* (...) *sera déposé devant le Parlement au plus tard le 31 mai 1996. »*

Le gouvernement et la CFDT relancent le débat sur la déductibilité de la CSG

LES DÉBATS sur l'avenir des régimes de retraite des fonctionnaires et des agents des entreprises publiques ont relégué au second plan d'autres projets contenus dans le plan sur la Sécurité sociale. Les réformes qu'Alain Juppé veut introduire dans le fonctionnement du système de soins et dans le mode de financement de l'assurance-maladie sont pourtant tout aussi importantes pour l'avenir des régimes sociaux. Elles suscitent des interrogations dans le monde syndical, comme le prouvent les appels de la CFDT en faveur de la déductibilité de la nouvelle contribution au remboursement de la dette sociale (RDS) et, au-delà, de la future contribution sociale généralisée (CSG).

Alors que l'ordonnance n'est pas prête, la centrale de Nicole Notat a réclamé une déductibilité du RDS, cette contribution de 0,5 % sur les revenus destinée au remboursement sur treize ans de la dette accumulée par le régime général (250 milliards de francs fin 1996). En vain : les pouvoirs publics ont décidé que le RDS ne sera pas déductible de l'impôt sur le revenu. Le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, a expliqué que la rendre déductible reviendrait à lui donner un caractère dégressif *« qui pénaliserait les titulaires de bas revenus »*.

Le RDS sera prélevé sur tous les revenus perçus à partir du 1er janvier. Son assiette n'est pas définitivement arrêtée, mais M. Juppé souhaite qu'elle couvre le plus grand nombre de revenus possible. Il épargnera les prestations familiales (non revalorisées en 1996) l'an prochain et ne s'y appliquera qu'à partir de 1997. Toutefois, l'allocation d'éducation spéciale et l'allocation de parent isolé, versée essentiellement aux femmes seules élevant un enfant de moins de trois ans, ne devraient pas entrer dans l'assiette du RDS.

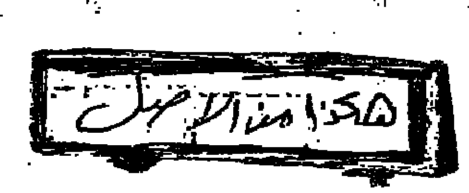
PARTAGE DE L'EFFORT

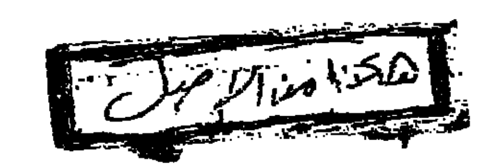
Autre certitude : toutes les pensions et les allocations de chômage jusque-là exonérées de la CSG seront assujetties au RDS, à l'exception du minimum vieillesse (3 300 francs par mois) et de l'allocation spécifique de solidarité versée aux chômeurs en fin de droits. Les allocations de logement devraient être touchées, ainsi que les indemnités de licenciement. Sur ce dernier point, le gouvernement envisage de ne taxer que le montant légal, le surplus accordé par certaines entreprises au-delà de ce montant légal échappant au RDS.

Les revenus financiers ne seront pas épargnés. M. Barrot plaide en effet, parfois contre le ministère de l'économie et des finances, en faveur d'un véritable partage de l'effort pour redresser les comptes sociaux. Il est acquis que l'assurance-vie sera touchée. Le gouvernement s'oriente vers une taxation en cours de contrat, dont le rendement serait plus important qu'une imposition à la sortie. Les comptes épargne logement et les plans d'épargne en vue de la retraite (PER) seraient également concernés.

La CFDT a également demandé que, dans le cadre de la réforme fiscale qui doit être présentée au Parlement au printemps, la CSG devienne une cotisation sociale généralisée. Déductible de l'impôt, elle se substituerait aux cotisations sur les salaires pour financer l'assurance maladie. M. Juppé est allé en ce sens, en préconisant *« un basculement progressif d'une partie des cotisations maladie des salariés sur une CSG élargie* (...) *»*, qui *« tendra à faire de la CSG une cotisation sociale à part entière »*. Invité dimanche du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », M. Barrot a estimé que *« la nouvelle CSG, si c'est une cotisation, a vocation à être déductible »*.

Jean-Michel Bezat







M. Bayrou cède en partie aux revendications des étudiants

UNE DOTATION budgétaire de 369 millions de francs, la création de 4 000 emplois enseignants et non enseignants, 2 milliards de francs pour des travaux de sécurité et une loi de programmation pour l'enseignement supérieur... Le quatrième plan présenté, dimanche 3 novembre, par François Bayrou en moins de six semaines sera-t-il le bon ? Les trois premières tentatives du ministre de l'éducation nationale, depuis le discours prononcé le 19 octobre dernier à Cergy-Pontoise (*Le Monde* du 21 octobre), n'avaient pas pu apaiser le conflit des universités.

Limité au cadre strict des enveloppes budgétaires définies par Alain Juppé, François Bayrou s'était abstenu, jusqu'à dimanche, de *« lâcher du lest »*. Bien qu'un plan fût prêt depuis plus d'une semaine, le ministre en était resté à l'énoncé de principes aux contours incertains. L'extension des grèves, l'ampleur des manifestations du 30 novembre, l'écho favorable des revendications des étudiants auprès de la population et la radicalisation d'une coordination naissante ont, semble-t-il, convaincu le gouvernement de ne pas jouer la carte du pourrissement ».

FEU VERT DU PREMIER MINISTRE

Après avoir refusé depuis le 9 octobre – début du conflit – de recevoir les étudiants et leurs syndicats, François Bayrou a, ces trois derniers jours, consulté sans discontinuer. A la suite des présidents d'université et des organisations d'enseignants et de personnels reçues vendredi 1er décembre, ce fut, dimanche, au tour des délégués des étudiants (*lire ci-contre*). A proprement parler, il ne s'agissait pas d'ouvrir une négociation pour aboutir à une sorte de Grenelle de l'enseignement supérieur. Le ministre s'est limité à des discussions à l'issue desquelles il a présenté son plan lors d'une table ronde générale.

Avec le feu vert du premier ministre obtenu en fin d'après-midi, M. Bayrou a précisé le cadre de ses propositions : *« Un des principaux enjeux est d'obtenir un réengagement des étudiants dans les universités,* a-t-il déclaré. *L'autre enjeu, c'est l'attente d'un réengagement de l'Etat dans une de ses missions essentielles. Cette crise,* a ajouté M. Bayrou, *peut donc être une chance si nous savons répondre à la hauteur des demandes présentées. »* Pour la première fois, le ministre a fini par reconnaître qu'aucune réforme ne sera acceptée si elle n'est pas accompagnée, en préalable, d'un effort financier conséquent.

Ces mesures, qui se chiffrent au total à près de 4 milliards de francs, dont une bonne part à la charge de l'Etat *(lire ci-dessous)*, ne peuvent que réjouir les présidents d'université. Ils ont exprimé leur *« vive satisfaction »* face à ce plan qui *« constitue le signe fort d'un réengagement de l'Etat »*. Il va en effet légèrement au-delà des demandes de leur *« plate-forme »*. Certes, on pourra entrevoir ici ou là des accommodements qui limitent la portée de l'annonce de 2 milliards de crédits consacrés à la sécurité, dont 500 millions de francs pour l'Etat. De même, à propos des 2 000 postes d'enseignants, le ministère mise sur le recrutement de professeurs agrégés, en surnombre dans le secondaire, et la transformation d'heures supplémentaires.

La création de 2 000 emplois de personnels non enseignants, les Iatos (ingénieurs, administratifs, ouvriers de service et de santé), représente sans conteste un effort important. Pour les présidents d'université comme pour les syndicats, cette demande était *« la priorité des priorités »*. Par ailleurs, reprenant la méthode éprouvée par Lionel Jospin lors du plan pour les lycées en 1990, M. Bayrou a annoncé la création d'une commission de suivi. C'était une condition pour qu'*« il n'y ait pas un franc dépensé sans que la dépense soit identifiée et concertée avec les intéressés »*, a assuré M. Bayrou L'autre condition posée par le ministre de l'éducation est l'ouverture d'une consultation sur une *« réforme de fond de l'Université »*, qui s'achèvera par des états généraux d'ici à la fin de l'année universitaire. Déjà évoquée à maintes reprises, cette proposition est désormais assortie de l'engagement d'une loi de programmation budgétaire. Bien que ses contours soient encore flous, cette promesse revêt une valeur symbolique certaine. Elle peut signifier que l'Etat est prêt à redonner la priorité à l'enseignement supérieur, comme l'ont souligné un certain nombre de responsables syndicaux.

La plupart des mesures de M. Bayrou ont été accueillies comme un *« premier pas positif »*. Mais, du côté des organisations d'enseignants et d'étudiants, le ton n'est pas au triomphalisme adopté par Michel Péricard. Pour le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, *« ce plan est sans précédent dans l'histoire de l'Université »*.

« UN PAS POSITIF »

A l'issue de la journée de dimanche, Pouriah Amirshahi, président de l'UNEF-ID, laissait le soin aux étudiants de *« décider de la suite du mouvement »*, notant que *« toutes les revendications n'ont pas de réponse aujourd'hui »*. Guillaume Raguet, représentant de la FAGE, se disait *« satisfait »* : *« Dans la partie mesures d'urgence, le ministre a répondu quasiment point par point à nos demandes. »* Avis inverse du côté de l'UNEF : *« Il n'y a rien de significatif, ni en termes d'enseignants-chercheurs ni en termes d'Iatos »*, estimait Marie-Pierre Vieu, secrétaire générale. De son côté, Jean-Michel Boullier, responsable du SGEN-CFDT, notait qu'un *« pas positif a été indéniablement franchi »*.

Les délégués de la coordination étudiante semblaient autrement plus réticents. Ils rappelaient que leurs revendications sont de 4 milliards de francs de crédits d'urgence et une loi de programmation de 50 milliards sur cinq ans. *« De plus, le ministre n'a pas répondu à nos demandes sur le statut des étudiants étrangers ni sur la réquisition des facs privées »*, ajoutait une déléguée. La coordination nationale a prévu de se réunir à nouveau, mercredi 6 décembre, à Paris. D'ici là, elle aura pu vérifier si son appel à la poursuite du mouvement est entendu, tant dans les assemblées générales prévues dès lundi que lors de la participation à la nouvelle journée nationale de manifestations du mardi 5 décembre.

Michel Delberghe

Un effort sur les postes administratifs

François Bayrou a assuré que son plan représentait un effort *« historique »* en termes de créations de postes. S'il est vrai que la création de 2 000 postes d'IATOS (personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de service) montre un saut significatif par rapport aux précédents budgets, la réalité est plus nuancée pour les *enseignants-chercheurs*.

Les créations de postes d'IATOS s'étaient considérablement ralenties dès le premier budget présenté par François Fillon, passant de 900 en 1992 à 200 en 1994. *De même en ce qui concerne les enseignants-chercheurs*, François Bayrou s'attache aujourd'hui à rattraper la chute du nombre de créations de postes entre la période Jospin-Lang et l'ère Fillon : de 1 424 postes *en* 1992 et 2 250 postes en 1993, celle-ci est passée à 700 postes en 1994.

Les propositions du gouvernement

Le plan d'urgence proposé par M. Bayrou comprend :

● **Une dotation de 369 millions** de francs, en plus des 200 millions de francs déjà prévus, pour aider les universités les plus mal dotées à rattraper leur retard.

● **La création de 4 000 emplois,** moitié enseignants, moitié personnel non enseignant. Aux 758 postes d'enseignants inscrits au budget 1996 s'ajoutent 242 postes de maîtres de conférences. Un millier d'emplois seront créés par transformation d'heures supplémentaires. Ils seront proposés à des professeurs agrégés travaillant dans le secondaire. Le statut de ces enseignants devrait évoluer pour tenir compte de leur investissement dans la recherche. Ces mesures feront l'objet d'un amendement au budget 1996 de l'éducation soumis, lundi 4 décembre, au Sénat.

● **2 milliards de francs pour** l'aménagement, le confort et la sécurité des locaux, *sous la forme* d'autorisations de programme. 500 millions de francs seront inscrits à la loi de finances rectificative 1995, examinée mardi 5 et mercredi 6 à l'Assemblée nationale. Les universités sont invitées à compléter cette somme en puisant dans leurs réserves financières, ainsi que les collectivités locales. Par ailleurs sera créée une commission de suivi de ce plan avec les présidents, les étudiants, les enseignants et les personnels.

● **Une loi de programmation budgétaire.** Elle sera proposée par le gouvernement à l'issue des *« états généraux de la rénovation de l'enseignement supérieur »*, préparés par l'ouverture de consultations avant la fin de l'année. Elle inclura le statut de l'étudiant et une *« réforme en profondeur de l'Université »*.

La poignée de main manquée d'un dimanche de négociations

Entre la coordination étudiante et le ministre, le courant n'est pas passé

RÉCIT

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE, à l'heure de la messe, la journée avait bien mal commencé dans la solennelle bibliothèque du ministère de l'éducation, rue de Grenelle. Alors qu'il s'apprêtait à accueillir les vingt et un étudiants de la coordination par une œcuménique poignée de main, François Bayrou essuya un refus à peine poli des deux premiers délégués. *« Sortez ! Vous ne serrez pas la main de François Bayrou, mais celle d'un ministre de la République. Je suis ici chez moi et je suis le patron »*, s'emporta-t-il en faisant mine de quitter la salle. Le sort de la journée fut sauvé par la meute des cameramen et des photographes pressés de saisir cet instant historique où chacun, dans un sourire crispé, avait repris sa place. On était loin du cri du cœur lancé dix jours plus tôt par le ministre : *« Les étudiants, je les aime. Nous sommes du même côté de la barricade. »*

AMERTUME

Le face-à-face dura plus de deux heures. A la sortie, M. Bayrou se contenta d'un laconique constat : *« La rencontre s'est déroulée dans un bon esprit, tendu au départ. Nous nous sommes parlés. »* Les porte-parole de la coordination étudiante lirent une déclaration tranchée : *« Il n'y a pas eu de véritable dialogue. M. Bayrou ne nous a donné aucune réponse. Nous appelons au renforcement et à l'extension du mouvement. »*

Malgré les consignes de silence, un délégué, en aparté, finit par confier son amertume : *« J'ai été surpris par le ton cassant et méprisant du ministre. Il n'arrêtait pas de nous couper la parole. Certes, on n'était pas venu pour négocier. Mais on attendait au moins un signe, quelque chose. »*

Il fallut longtemps patienter avant d'obtenir ce « quelque chose ». Après la coordination, François Bayrou avait successivement reçu, *« dans une ambiance studieuse »* cette fois, les responsables de l'UNEF-ID, son président Pouria Amirshahi en tête, qui, lui aussi, attendait des *« mesures concrètes »*. Sur le coup de 14 h 45, Guillaume Raguet, président de la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE), n'en savait pas plus et réclamait encore, sur un ton posé, *« des moyens d'urgence et le courage d'une réforme »*. Derniers servis, Stéphane Seigneurie et les responsables de l'Union nationale inter-universitaire (UNI), proche du RPR, cachaient mal leur suspicion envers le président de la nouvelle Force démocrate. Eux en étaient encore à demander un audit financier des universités, pour *« identifier les besoins avant de déverser des crédits »*.

Alors qu'une table ronde était annoncée, alors que les délégations des syndicats d'enseignants – FSU, FEN, SGEN-CFDT, FO et CGT –, rappelées en catastrophe, faisaient antichambre, Bernard Alluin et André Lespagnol, du bureau de la Conférence des présidents d'université, arboraient le sourire satisfait de ceux qui savent.

A 16 h 30, François Bayrou s'était éclipsé une demi-heure à Matignon pour obtenir l'ultime accord du premier ministre sur les milliards de l'urgence et arracher une loi de programmation de lourde valeur symbolique.

A 17 h 30, le ministre pouvait annoncer son nouveau plan à des étudiants sceptiques, peu avant son second passage à « 7 sur 7 » en quinze jours. *« Le conflit doit être utile »*, répétait le ministre. Et, dans une pirouette, il s'adressait aux parlementaires de sa majorité : *« Il peut aussi être utile de faire des économies pour les affecter aux besoins d'urgence. »*

M. D.

Charles Pasqua défend sa « fac »

Charles Pasqua a adressé, le 27 novembre, une lettre aux sénateurs dans laquelle il justifie l'existence du pôle universitaire Léonard-de-Vinci, créé par le conseil général des Hauts-de-Seine, dont il est le président. *« Notre assemblée,* écrit le sénateur RPR, *n'a pas créé à proprement parler de modèle. Mais elle a ouvert des voies parmi d'autres dans un domaine qui ne peut que supporter des solutions plurielles. »*

Sans détailler le coût financier du pôle, l'ancien ministre note que le plan Université 2000 *« oubliait les Hauts-de-Seine »*. Il s'agit avec ce pôle, ajoute-t-il, de *« combler l'écart entre l'université et le système des grandes écoles, d'éviter un enseignement supérieur à deux vitesses »*. Le 19 novembre, Alain Juppé avait assuré *« comprendre »* que les étudiants ressentent comme une *« provocation »* l'existence de cette luxueuse université départementale. La coordination étudiante réclame toujours sa *« réquisition »*. *« Tout projet nouveau dérange forcément,* réplique M. Pasqua. *Mais serait-ce une raison suffisante pour ne pas entreprendre ? »*

Louis Viannet souffle le chaud et le froid à l'ouverture du 45e congrès de la CGT

Le dirigeant de la confédération fait du retrait du plan Juppé le « préalable » à la négociation

Alors qu'à l'ouverture du 45e congrès de la CGT, dimanche 3 décembre à Montreuil (Seine-Saint-Denis), Louis Viannet n'avait pas explicitement demandé le retrait du plan Juppé, il a rectifié le tir, lundi 4 décembre au matin. Sur Europe 1, M. Viannet a affirmé : *« Le préalable, c'est qu'il faut retirer le plan Juppé, après on discute. »* La CGT appelle à une journée d'action unitaire mardi 5 décembre.

INCONTOURNABLE, Louis Viannet joue sur du velours. Lors de l'ouverture du 45e congrès de la CGT, dimanche 3 décembre à Montreuil, il a pu souffler le chaud et le froid. Le temps d'un congrès, le secrétaire général de la CGT peut faire monter la pression, développer la perspective d'une forte mobilisation collective, afin de s'assurer une réélection confortable et de faire élire une direction de son choix, quitte ensuite à relâcher la pression, si les conditions de la grève générale que certains appellent de leurs voeux ne sont pas réunies.

Alors que la semaine sera décisive pour les différents mouvements sociaux en cours, M. Viannet sait que toute solution passe obligatoirement par sa centrale. La CGT a la haute main sur les mouvements qui se forment actuellement. A la SNCF, contrairement à 1986 avec l'irruption des coordinations, elle conserve son autorité chez les grévistes. Dans les centres de tri de La Poste, elle cogère les grèves avec SUD et, à la RATP, elle a une part prépondérante dans l'intersyndicale.

A la fois ferme et prudent, le discours introductif de M. Viannet reflétait cet état d'esprit. Il a pris longuement la mesure du contexte social inédit dans lequel s'inscrit le congrès qui va se tenir jusqu'au vendredi 8 décembre. Le secrétaire général de la CGT, qui a appelé, vendredi, les salariés des secteurs public et privé à une journée d'action unitaire, mardi 5 décembre, a indiqué qu'il s'agissait d'un *« tremplin dont personne ne peut sous-estimer l'impact ni prévoir l'onde de choc qu'il peut générer »*. Mais il s'est montré extrêmement évasif sur l'extension des grèves au secteur privé.

Récusant publiquement toute accusation de *« politisation de la grève »*, il a appelé par deux fois le gouvernement à négocier : *« Nous voulons négocier, mais négocier vraiment, en prenant comme base de départ les exigences des grévistes et non pas discuter sous la menace constante du préalable de l'incontournable plan Juppé. »* Condamnant *a priori* la double stratégie qui consiste soit à laisser pourir le conflit, soit à monter les usagers du service public contre les grévistes, il a mis en garde le gouvernement sur *« les réactions qui montent du plus profond du pays »* et qui *« n'ont rien à voir avec de quelconques réflexes corporatistes ou conservateurs »*.

A l'inverse de Marc Blondel, son *alter ego* de FO, Louis Viannet s'est bien gardé, dimanche, d'exiger explicitement le retrait du plan Juppé... avant d'en faire un *« préalable »* à la négociation lundi matin. Dans la lignée de ses propos antérieurs, il ne s'est pas déclaré hostile au principe d'une réforme de la Sécurité sociale, mais il a affirmé qu'elle devait reposer sur des bases justes. *« Ce n'est pas le principe de la réforme que rejettent les salariés. C'est votre réforme de la protection sociale qui déstructure le système, va faire payer les petits et continuer d'exonérer le capital »*, a-t-il expliqué.

Des trois principaux dirigeants syndicaux, M. Viannet est le seul à n'avoir pas été déstabilisé par le plan Juppé de sauvetage de la Sécurité sociale. Alors que Nicole Notat est secouée dans sa centrale à la suite de son soutien, perçu comme étant sans conditions, à un plan contesté par sa base et que M. Blondel, par sa demande de retrait immédiat, se situe uniquement sur le terrain de l'épreuve de force, M. Viannet se retrouve placé au centre de l'échiquier syndical. Pour des raisons historiques, ayant toujours été tenu à l'écart du paritarisme et n'assurant la gestion d'aucune caisse nationale, il peut jouer sans peine les donneurs de leçons. Là aussi, il est l'interlocuteur privilégié.

« SYNDICALISME RASSEMBLÉ »

M. Viannet a précisé les contours de l'unité syndicale. *« L'unité, les salariés la veulent »*, a-t-il rappelé par deux fois. Elle passe désormais par le concept du *« syndicalisme rassemblé »*. Pendant des années, l'unité d'action syndicale a reposé par un alignement sans faille des autres confédérations sur les positions défendues par la CGT. Cette conception est désormais rejetée. M. Viannet polit maintenant, au fur et à mesure de ses discours, une unité qui prend en compte la réalité du pluralisme syndical à la française pour construire une unité autour de mots d'ordre communs. Et cette nouvelle stratégie semble porter ses fruits.

Se félicitant des initiatives communes et de l'unité d'action réalisée pour l'instant avec FO, M. Viannet a rappelé devant son auditoire, en présence de représentants du PCF (Robert Hue) et du PS (Jean-Christophe Cambadélis), *« la valeur de symbole »* de sa poignée de main, échangée le 28 novembre, avec M. Blondel, avant le premier défilé commun depuis la scission de 1947, en cette année du centenaire des deux organisations. Si M. Viannet n'a pas caché les divergences sur *« l'appréciation du plan Juppé »* avec la direction de la CFDT, il a indiqué que cela ne le conduisait pas *« à jeter le manche avec la cognée »*. Plus perfidement, et pour appuyer là où Mme Notat est pour le moment en difficulté, il a rappelé que *« l'aspiration à l'unité reste et va continuer de rester forte dans les rangs de la CFDT »*.

Sur le plan interne, Le secrétaire général a une fois de plus choisi la voie médiane, entre les conservateurs et les rénovateurs de sa propre centrale. Il reproche aux premiers de se contenter de *« rassurantes réaffirmations de principe, hors des réalités »* et aux seconds de croire *« aux mirages d'un modernisme oublieux de l'essentiel »*. Sans envolée lyrique ni idéologique, dans un discours de plus de deux heures, M. Viannet s'est fait l'apôtre d'un syndicalisme modeste, car butant sur des réalités médiocres – la désyndicalisation et les déserts syndicaux –; mais aussi inventif. *« Nous manquons d'audace »*, a-t-il répété, devant son auditoire, avant de confirmer que la CGT *« finira l'année avec plus de syndiqués que nous ne l'avions commencée »*.

Alain Beuve-Méry

Marc Blondel appelle à radicaliser l'action

Le secrétaire général de FO demande à tous les secteurs d'activité d'entrer « progressivement » dans la grève

A QUOI JOUE donc le secrétaire général de Force ouvrière ? En appelant, samedi 2 décembre, dans le cadre d'une commission exécutive élargie aux secrétaires généraux de fédérations et d'unions départementales qui sont *« dans la lutte »*, à *« une généralisation de l'action à partir de lundi pour exiger le retrait du plan Juppé »* de réforme de la Sécurité sociale, Marc Blondel joue un coup de poker. Celui-ci peut être très dangereux pour son organisation et pour son avenir personnel s'il ne conduit pas au succès. En employant le mot *« retrait »*, ce qu'il n'avait jamais fait jusqu'à présent, il a franchi un pas de plus dans l'escalade du conflit. Même s'il se défend de *« mettre le couteau sous la gorge d'Alain Juppé »* – *« Il ne s'agit pas non plus d'une lutte entre le secrétaire général de FO et le premier ministre. Il s'agit d'établir un rapport de force pour gagner »* –, il sait que le retrait de l'un entraînerait immanquablement le départ de l'autre.

Pour les proches du secrétaire général, le plan Juppé est considéré comme une machine de guerre *« anti-FO »*. La commission exécutive *« m'a donné mandat pour généraliser le mouvement à partir de lundi »*, a-t-il déclaré, samedi, avant d'ajouter : *« C'est une radicalisation. Je vais maintenant demander pratiquement à tous les secteurs d'activité, progressivement, d'entrer dans la grève, c'est-à-dire de l'alourdir, à partir d'une position simple : le retrait du plan Juppé. »* M. Blondel a engagé une épreuve de force avec le gouvernement. Il est intimement persuadé que la grève va prendre une importance considérable et que FO dirige le mouvement.

Samedi, la commission exécutive élargie de FO a discuté longuement de la participation à la manifestation nationale lancée par la CGT pour le 5 décembre. Certains préconisaient d'organiser une journée d'action le 7 décembre, jour où sera voté au Parlement la loi d'habilitation autorisant Alain Juppé à recourir aux ordonnances pour réformer la Sécurité sociale. D'autres, reprenant l'idée d'une manifestation un dimanche, avant Noël, envisageaient une action pour le 10 décembre. Finalement, c'est la ligne défendue par Claude Jenet, secrétaire à l'organisation, qui prévoyait de voir *« au jour le jour »*, qui a prévalu. Seules deux unions départementales, dont celle de Paris, se sont abstenues.

En dépit des départs lents constatés à La Poste, à France Télécom et dans les hôpitaux, et des réserves exprimées par Gabriel Gaudy, secrétaire général de la fédération de l'énergie, qui jugeait que la mobilisation demeurait faible à EDF-GDF, la décision de généraliser le conflit a été prise. Or, si la grève ne s'étend pas en début de semaine, FO risque de s'exposer à un sévère retour de bâton des pouvoirs publics.

VIF DÉBAT

A Lille, où se tenait, samedi 2 décembre, le congrès de l'union départementale du Nord, la plus grosse de FO, le débat a été particulièrement agité. Si Bernard Sobet a été réélu sans difficulté à la tête de l'UD, le congrès a été le théâtre d'un vif débat entre les délégués du secteur public, favorables à la grève générale, et ceux du secteur privé, qui ne l'étaient pas. André Bergeron a condamné la poignée de main échangée le 28 novembre entre M. Blondel et M. Viannet, qui scellait la réconciliation des deux organisations sur des objectifs communs.

Pour désamorcer en partie l'émotion provoquée à l'intérieur de la confédération par ce rapprochement, M. Blondel a tenu à conserver ses distances avec la CGT. A propos de la journée CGT de mardi, à laquelle FO n'appelle pas à se joindre en tant que telle, il a estimé que, si les deux organisations sont *« à peu près d'accord sur l'objectif, l'essence de notre déclaration et l'appel de la CGT me semblent parallèles, pas quant à la forme mais sur les faits »*. Pour le moment, la contestation de M. Blondel au sein de FO a adopté un profil bas. Mais lorsque l'heure des comptes aura sonné, s'ils s'avèrent négatifs pour l'organisation, c'est à une opposition déterminée que M. Blondel aura à faire face, alors que son congrès de réélection se tient dans moins de trois mois.

A. B.-M.

Les conflits sociaux devraient s'amplifier mardi

LES CONFLITS sociaux devaient se poursuivre, lundi 4 décembre, avec un point d'orgue mardi, Force ouvrière ayant appelé à une généralisation de la grève, et la CGT ayant demandé une amplification du mouvement.

● **SNCF** : le trafic restait paralysé en raison de l'arrêt de travail des cheminots qui protestent contre le projet de contrat de plan et contre la réforme de leur régime spécial de retraite. Quatre fédérations (CGT, CFDT, FO, et FMC maîtrise et cadres) ont refusé de participer aux travaux de la commission Le Vert sur les régimes spéciaux de retraite.

Aucun train n'était donc prévu sur les grandes lignes. Presque aucune desserte ne devait être assurée par les trains express régionaux. Les relations internationales devaient donc être *« très perturbées »*, avec seulement quelques trains en direction de Londres et de Bruxelles. En banlieue parisienne, le trafic devait être nul sur les lignes C et D du RER. Les usagers peuvent se renseigner au 45-82-50-50 et 40-45-42-87, ou sur le Minitel, 3615 code SNCF. Le syndicat des transports parisiens proposera un service de bus de substitution *(lire page 10)*.

● **RATP** : le trafic devait être quasiment nul dans le RER et le métro, et presque inexistant sur le réseau des autobus, selon la direction de la RATP. Tous les syndicats de la RATP (CGT, FO, autonomes, CFDT, CFTC et indépendants) appellaient les agents à continuer la grève contre la réforme de leur régime de retraite. Les usagers peuvent se renseigner au 05-15-11-11, au 36-68-77-14 ou sur le Minitel, 3615 code RATP.

● **PROVINCE** : aucun bus ne circulait lundi matin dans l'agglomération bordelaise, à la suite d'un mot d'ordre de grève lancé par les syndicats CGT et FO de la société concessionnaire des transports urbains.

● **TRANSPORTS ROUTIERS** : le syndicat général des transports CFDT de la Sarthe et de la Mayenne a lancé, dimanche 3 décembre, un appel à une grève reconductible dans les entreprises de transports routiers, à compter du jour même. Il demande *« l'ouverture de négociations sur la protection sociale, et en particulier l'obtention de la retraite à cinquante-cinq ans à taux plein pour les chauffeurs et salariés qui effectuent des travaux pénibles »*.

Des routiers ont mis en place un barrage de cent vingt camions lundi matin dans l'Aube, sur la RN 77, à la sortie de Troyes en direction d'Auxerre (Yonne).

● **LA POSTE** : les centres de tri étaient fortement perturbés lundi 4 décembre. Les syndicats FO, CGT, SUD et autonomes avaient appelé à une grève illimitée à partir du lundi 4 décembre.

● **FRANCE TÉLÉCOM** : la CGT, FO et SUD avaient appelé à une grève illimitée à partir du lundi 4 décembre.

● **FONCTION PUBLIQUE** : quatre fédérations dites *« modérées »* de fonctionnaires (CFDT, CFTC, CGC, UNSA) ont, le dimanche 3 décembre, demandé au gouvernement *« le retrait immédiat »* de ses décisions sur les retraites des fonctionnaires ainsi que l'*« ouverture sans préalable et sans délai de négociations »* sur la politique de l'emploi public et le maintien du pouvoir d'achat. Faute de réponse positive dans la journée du 4 décembre, elles devaient décider dans la soirée des modalités d'action à envisager, y compris la grève.

L'union des fédérations de fonctionnaires de l'UNSA a par ailleurs fait savoir qu'elle refusait de se rendre à la Bourse du travail, lundi, à la réunion prévue avec FO, la CGT et la FSU. Elle rappelle que toutes quatre sont *« convenues de surseoir à toute décision jusqu'au 4 décembre »*, mais que la CGT et FO ayant décidé *« unilatéralement d'engager »* une *« radicalisation »* durant le week-end, elles ont *« fait ainsi le choix de rompre l'engagement pris en commun le 30 novembre, rendant ainsi caduque la réunion du 4 décembre »*.

● **ENSEIGNEMENT** : le SNUipp-Paris (FSU) et le SGEN-CFDT-Paris avaient appelé à la grève dans les écoles primaires de la capitale, à partir du lundi 4 décembre *(lire page 30)*.

● **BANQUES** : les fédérations FO, CGT et CFDT des banques appelaient à des assemblées générales, lundi 4 décembre.

La CFDT met en garde le RPR

La CFDT a *« condamné sans appel »*, dimanche 3 décembre, dans une déclaration de sa commision exécutive, les initiatives prises *« par les dirigeants du RPR, qui n'hésitent pas à organiser, dans une période difficile, une opposition entre les usagers des transports publics et les salariés en grève »*. *« Une telle démarche est dangereuse, car elle peut conduire à des dérapages incontrôlables »*, poursuivent les dirigeants de la confédération.

« La CFDT ne fait pas l'amalgame entre cette démarche et celles d'associations d'usagers qui, dans le respect du droit de grève, souhaitent la mise en place d'un service minimum aux heures de pointe. » **Pour la CFDT, *« la mise en œuvre d'un tel service minimum doit faire l'objet de négociations dans les services publics de transport concernés avec les organisations syndicales »*. *« Il est en effet préférable que les transports en commun publics fonctionnent à certaines heures de la journée plutôt que de laisser la voie libre aux transports privés »*, juge-t-elle.**

Jean-Paul Fitoussi, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris

« Il faut compenser le défaut d'avenir »

« Quelles sont, selon vous, les raisons de la crise sociale actuelle ?

– Les raisons m'apparaissent évidentes : c'est une crise, si je puis m'exprimer ainsi, de non-perception de l'avenir. Que cette crise ait explosé aujourd'hui est, à dire vrai, secondaire. Elle aurait pu exploser hier ou demain. Elle était de toute façon inéluctable car, depuis bientôt dix ans, la politique de l'emploi a perdu toute crédibilité.

» Tout au long de cette période, les gouvernements successifs n'ont cessé de demander des sacrifices aux Français. Or, des sacrifices, un pays peut en accepter. Encore faut-il que les agents économiques en comprennnent les raisons et perçoivent que ce sera pour eux le gage d'un avenir meilleur. Ce n'est pas ce qui s'est passé. La politique de rigueur a été progressivement perçue comme incompréhensible. Au fil des ans, les gouvernements se sont tellement focalisés sur la crédibilité de la politique monétaire qu'ils n'ont pas perçu que la politique de l'emploi n'avait plus aucune crédibilité.

– Quelle est la part de responsabilité du gouvernement dans cette crise ?

– Pour la comprendre, il faut partir de ce que je viens de vous dire : la perte de crédibilité de la politique économique a conduit à une méfiance croissante des Français à l'égard des réformes, même quand celles-ci sont bonnes, ce qui est le cas du plan d'Alain Juppé pour redresser la Sécurité sociale. Ce « défaut d'avenir » conduit logiquement à une crispation sur le présent, sur ce qu'il est convenu d'appeler les avantages acquis.

– Qu'aurait-il fallu faire pour surmonter ce « défaut d'avenir » ?

– Il faut toujours bien avoir à l'esprit que le progrès social n'est pas synonyme de statu quo. Il n'impose pas que les acquis sociaux soient pétrifiés. Ceux-ci aussi peuvent évoluer, comme la société elle-même évolue. Or, dans le cas, par exemple, du problème des retraites, l'évolution est inévitable, pour les raisons démographiques que vous savez.

» Celles-ci nous obligent à trouver un nouvel équilibre entre revenus d'activité et revenus de remplacement. Alors, comment faire pour que les agents économiques ne vivent pas cette évolution comme une menace ? Le problème peut précisément être surmonté si on prend bien soin d'offrir un avenir à ceux dont on bouscule les acquis.

– Dans le cas des retraites, l'avenir n'est guère souriant...

– Eh bien, non ! moi, je ne dis pas cela. Imaginons que, durant les dix prochaines années, la croissance soit de 3 % l'an et qu'en conséquence le niveau de vie progresse approximativement de 40 %. Dans cette hypothèse, les mesures de redressement de la Sécurité sociale auraient un tout autre visage car, si les cotisations sociales sont dans le même temps relevées de 6 points, le niveau de vie n'en aura pas moins progressé de 34 %. Il faut avoir une vision dynamique des choses.

– C'est ce que le gouvernement n'a pas su faire comprendre ?

– Exactement. Il a oublié de montrer cette dynamique. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la crise que nous traversons porte sur les deux extrêmes de la vie active et met en mouvement d'abord les étudiants, qui ne croient plus en leur avenir, ensuite les salariés qui s'inquiètent de leur retraite. Dans les deux cas, c'est la perception de l'avenir qui est en cause. Il est donc décisif de montrer que la logique d'une réforme n'est pas l'appauvrissement mais l'enrichissement. Le seul point fixe de l'avenir qui demeure, pour les salariés, est le régime de retraite. Il faut donc d'infinies précautions lorsqu'on y touche et un message crédible d'espoir.

> « La rigueur budgétaire aurait dû être accompagnée de la fin de l'excès de rigueur salariale et monétaire »

– Quelles sont les raisons de cette perte de crédiblité de la politique économique ?

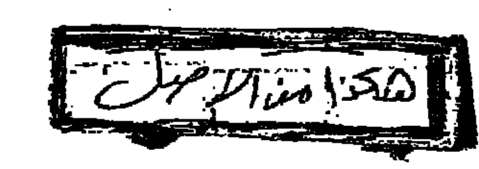
– Il n'y a aucun mystère à ce sujet. La raison fondamentale, c'est le niveau anormalement élevé des taux d'intérêt depuis de nombreuses années. Quand les taux sont élevés à ce point, cela veut dire que l'avenir est déprécié et que l'horizon économique est borné au présent.

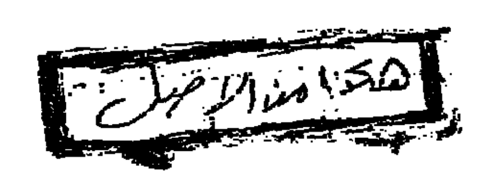
– Avec une conjoncture économique très morose, l'économie est-elle en état de supporter le plan de redressement de la Sécurité sociale, et notamment les nouveaux prélèvements ?

– Ce plan devrait avoir des effets macro-économiques très limités. Il ne devrait freiner la croissance qu'à hauteur de 0,1 ou 0,2 point, ce qui est marginal. De plus, la baisse des taux d'intérêt qu'il devrait susciter pourrait plus que compenser ces effets restrictifs. Ce qui ne serait pas raisonnable, en revanche, ce serait de conduire simultanément des politiques monétaire, budgétaire et salariale également restrictives. Aucun pays ne pourrait résister à une telle rigueur, conduite sur ces trois fronts.

» Il y a donc un choix à faire. A mon sens, la bonne politique économique consisterait à accroître la rigueur budgétaire, mais, en contrepartie, à mener une politique monétaire et une politique salariale expansives. Là encore, c'est une question de méthode, qui aurait pu permettre de surmonter ce « défaut d'avenir » dont je vous parlais. La rigueur budgétaire aurait dû être accompagnée de deux bonnes nouvelles : la fin de l'excès de rigueur salariale et de rigueur monétaire. La société aurait applaudi des deux mains si on lui avait tenu ce langage. C'est cette espérance qu'il aurait fallu donner. De surcroît, elle n'est pas incompatible avec Maastricht. »

Propos recueillis par Laurent Mauduit





La situation en France suscite de plus en plus d'inquiétude en Europe

Les partenaires de Paris se demandent si Maastricht ne se joue pas dans les rues de l'Hexagone

Si les gouvernements des pays européens n'ont pas réagi officiellement à la crise sociale et politique française, de Stockholm à Rome et de Bonn à Madrid, les commentateurs montrent leur inquiétude face à une situation qui peut remettre en cause l'engagement européen de la France. La politique de Jacques Chirac et de son premier ministre suscite aussi de nombreuses interrogations.

« QU'ARRIVE-T-IL à la France ? » : cette question, qui servira de fil directeur à un débat programmé lundi 4 décembre à midi par une chaîne de télévision néerlandaise, est posée par la plupart des commentateurs européens. Si certains n'hésitent pas à ironiser sur un pays volontiers arrogant et dont les dirigeants ont, encore récemment, donné la mesure d'un certain manque de courtoisie en annulant un sommet franco-italien, un rendez-vous avec le premier ministre belge ou un repas avec le chef du gouvernement danois, c'est, en grande partie, l'inquiétude qui domine.

Le pouvoir politique allemand prend bien entendu grand soin de ne pas commenter les grèves en France mais *« le chancelier Kohl*, selon le *Spiegel*, *regarde avec beaucoup d'inquiétude vers Paris »*. Il y a quelques semaines, on se demandait, en haut lieu à Bonn, si la France n'était pas devenue *« l'homme malade de l'Europe »* : ces craintes sont renforcées. Les commentateurs comparent décembre 1995 à mai 1968, évoquent l'hypothèse d'élections anticipées, et jugent globalement qu'on n'en serait pas là si les *« fausses promesses »* faites pendant la campagne de Jacques Chirac n'avaient pas provoqué la déception actuelle des Français.

Les questions qu'on se pose concernent tant Alain Juppé – *« Combien de temps pourra-t-il faire face à la pression de la rue ? »* – que la capacité de la France à remplir dans les délais les critères de stabilité du traité de Maastricht. *Der Spiegel* élabore le scénario du pire : *« Le renoncement à la monnaie unique pourrait provoquer une fuite vers le deutschemark. A travers la Bundesbank, les Allemands contrôleraient alors définitivement l'ensemble de l'économie européenne. Et les voisins de l'Allemagne, animés par la crainte et la jalousie, pourraient être tentés de mettre en place une alliance contre l'Allemagne. »*

Pour le *Svenska Dagbladet* de Stockholm, à quelques jours du sommet européen de Madrid, l'autorité de M. Chirac paraît passablement érodée et ce serait une erreur de penser que la crise qui secoue actuellement la France n'est qu'*« une nouvelle crise de nerfs typiquement française et que tout ira mieux lorsque les Français auront fini de râler »*. Pour ce journal conservateur, c'est en fait l'avenir de l'Europe de Maastricht qui se joue probablement aujourd'hui *« dans les rues françaises »*.

> « Le chancelier Kohl, selon le « Spiegel », regarde avec beaucoup d'inquiétude vers Paris »

« La France est le pays d'Europe qui consomme le plus de tranquillisants, écrit le quotidien suédois *Göteborgs-Posten*, *et force est de constater que les Français ont besoin d'aide dans le chaos grandissant qu'ils traversent dans le sillage des grèves. »*

Inquiétude aussi pour le quotidien conservateur espagnol *ABC*, qui qualifie le mouvement français de *« première grande grève contre l'Europe de Maastricht »* et, comme beaucoup d'autres, le rapproche des événements de mai 1968. *« Il est 5 heures, Paris s'étouffe »*, écrit le correspondant à Paris du quotidien néerlandais *Volkskrant*, qui dresse en première page un sombre tableau de la situation française et achève son reportage sur les rues parisiennes par une *description apocalyptique des* Champs-Elysées.

L'Italie paraît particulièrement sensible au mal français. C'est qu'elle connaît aussi une situation comparable, avec 400 000 étudiants qui ont défilé, samedi, pour réclamer des crédits, et un « mardi noir » qui se profile, le 5 décembre, où des grèves toucheront tous les services publics de transport. Depuis trois jours, la France fait la une des journaux et *La Stampa* a même créé un logo spécial – une Marianne révolutionnaire porteuse de la cocarde – pour annoncer les articles sur l'Hexagone. La presse s'étonne de la fermeté – certains parlent de *« dureté »* voire de *« brutalité »* – du gouvernement français et glosent sur la *« nouvelle maladresse »* et les *« promesses électorales non tenues »* de Jacques Chirac.

Les Belges suivent l'évolution de la situation chez leurs voisins avec d'autant plus d'intérêt que le royaume est lui-même en proie à l'agitation sociale. Une grande journée d'action, en particulier dans les services publics, est prévue pour le milieu du mois de décembre. Cela intervient sur un fond de chômage au moins égal à celui de la France. Dimanche 3 décembre, 3 000 personnes de tous les âges se sont présentées pour un concours de recrutement de gardiens de prison. Il a fallu mobiliser le stade du Heysel, à Bruxelles, pour cette épreuve écrite. Il y avait dix postes à pourvoir...

A Londres, la couverture par les médias de la crise qui secoue la France confirmerait, s'il en était besoin, l'opinion britannique dans sa vision manichéenne d'une voisine brouillonne, violente et qui a du mal à entrer dans l'âge adulte du libéralisme économique et social. Il y a peut-être de quoi rassurer un gouvernement conservateur aussi impopulaire que son homologue français, comme la plume acérée des caricaturistes l'avait illustré lors de la rencontre il y a un mois entre le président Chirac et le premier ministre John Major. La référence à mai 1968 est, évidemment, sur toutes les lèvres. Mais le *Sunday Times* établit aussi un parallèle entre le président et son premier ministre, M. Juppé ayant aussi sérieusement sous-estimé la situation sociale que M. Chirac avait sous-estimé la réaction à la reprise des essais nucléaires. *« Personne n'avait prévu cette conjugaison des mécontentements (...) dans un climat de colère, de frustration et d'insécurité qui découle en partie des promesses électorales non tenues par M. Chirac, de sa lenteur à engager des réformes et de la peur de ce que ces réformes pourraient signifier »*, écrit l'*Independent on Sunday*. Conclusion de l'*Observer* : *« Juppé tergiverse tandis que la France brûle. »*

Par nos correspondants en Europe

Le modèle allemand a bien fonctionné pour les chemins de fer

Le redressement s'est effectué sans grève dure

IL Y A DEUX ANS à peine, la situation du rail allemand apparaissait tout aussi désespérée que celle de la SNCF aujourd'hui : la Deutsche Bundesbahn, vestige de la RFA, et la Reichsbahn, héritée de la RDA, perdaient, à elles deux, 15,6 milliards de deutschemarks (53 milliards de francs) en 1993. L'an dernier, la Deutsche Bahn AG (DBAG), issue de la fusion de ces deux compagnies, a gagné 88 millions de marks (310 millions de francs).

L'Etat fédéral allemand a largement contribué à ce redressement en prenant à sa charge l'ensemble des dettes de la Deutsche Bundesbahn et de la Reichsbahn en cours au 31 décembre 1993. Soit un total de 70 milliards de marks (240 milliards de francs), un chiffre à comparer à un endettement total de la SNCF de 175 milliards de francs. L'Etat prend également à sa charge les investissements indispensables en ex-RDA et les coûts de personnel supplémentaires liés à l'ancienne Reichsbahn.

41 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

La DBAG n'en a pas moins dû réaliser d'importants gains de productivité. Sur 345 000 emplois en 1993, 41 000 ont été supprimés l'an dernier. En 1997, il ne devrait rester que 220 000 cheminots allemands. Le modèle allemand a parfaitement fonctionné puisque, malgré des négociations extrêmement dures entre actionnaire public et syndicats, l'Allemagne n'a pas connu de grève semblable à celle que la France traverse actuellement. Enfin, la DBAG a fait l'objet d'une réforme structurelle : infrastructure, fret et trafic passagers ont été séparés sur le plan comptable. En janvier 1998, ces trois pôles devraient être filialisés et la privatisation doit avoir lieu au début du siècle prochain.

Mais il serait injuste de n'attribuer le redressement de la DBAG qu'à l'implication financière de l'Etat fédéral. Le rail allemand a profité de ce nouveau départ pour redéfinir sa politique commerciale. Avec succès puisque les Allemands ont commencé à redécouvrir le train : le chiffre d'affaires de la compagnie a enregistré l'an dernier une hausse de 2,2 % pour atteindre les 23,8 milliards de marks. La compagnie nationale a multiplié les nouveaux produits pour rendre le train moins cher. Certains observateurs dénoncent une politique de dumping. Exemple : le *« Schönes-Wochenende-Ticket »*, qui permet, pour la modique somme de 15 marks (50 francs), de parcourir toute l'Allemagne sur certaines lignes le week-end.

La DBAG a investi plus de 13,5 milliards de marks en 1994, notamment pour développer l'exploitation du train à grande vitesse ICE. A l'étude également, une « route ferroviaire » entre Hanovre et Berlin pour décharger les autoroutes en convoyant les voitures. Plus de 10 milliards de marks par an vont être consacrés dans le futur au renouvellement et à l'extension des infrastructures.

Mais la DBAG doit prendre de l'avance car, dès 1996, les Länder géreront le trafic régional et des compagnies privées pourront exploiter certaines lignes. Par ailleurs, les pouvoirs publics sont désireux de développer le rail au détriment de la route, saturée et polluante.

Virginie Malingre

Le gouvernement met en place des transports de substitution en Ile-de-France

100 000 places de bus vont être proposées à partir de lundi après-midi

140 nouvelles lignes de bus vont relier 40 gares de banlieue à 13 sites parisiens et 8 bateaux vont faire la navette sur la Seine. Seuls 100 000 usagers, sur les 800 000 habituels, pourront monter à bord. Ces derniers disent comprendre « *bien des choses dans les revendications des grévistes* » mais subissent de nombreux désagréments. La manifestation des usagers, organisée par le RPR, n'a mobilisé que 2 000 personnes à Paris samedi.

LE GOUVERNEMENT a orchestré pendant le week-end la mise en place d'un « service de dépannage » destiné à remédier à la complète paralysie du transport collectif en région parisienne. A l'issue d'une réunion avec tous les responsables des transports publics parisiens, Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, et Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, ont dévoilé dimanche 3 décembre dans l'après-midi l'opération « plan bus » qui doit démarrer lundi après-midi et devenir complètement opérationnelle à partir de mardi matin.

Le gouvernement a chargé le Syndicat des transports parisiens (STP), l'autorité chargée des transports collectifs en Ile-de-France, d'organiser un service de 140 nouvelles lignes de bus, desservant 13 sites parisiens à partir de 40 gares de banlieue. Entre 1 000 et 1 500 bus devraient être en mesure de transporter environ 100 000 voyageurs, sur les 800 000 usagers habituels des transports publics en Ile-de-France. D'autre part, le Port autonome de Paris va mettre en place un service de navettes sur la Seine, omnibus de 7 heures à 20 heures, entre le Palais omnisports de Bercy et la Maison de la radio. Les 8 bateaux-bus pourront transporter 150 personnes chacun. Un numéro vert général est à la disposition des usagers (05-235-235). Pour la province, Bernard Pons a indiqué que des initiatives avaient déjà été prises dans certaines villes et que d'autres étaient actuellement à l'étude.

Bernard Pons a mis en avant l'originalité du dispositif qui reposera sur un système contractuel, et non pas sur une procédure de réquisition. Le coût de l'opération s'élèvera à 3 millions de francs par jour, qui devraient être à la charge du STP. Le budget de fonctionnement du STP s'élève à 11 milliards de francs par an. Les recettes du STP sont constituées du versement transport des entreprises et du produit des amendes. Le STP reverse la quasi-totalité de ces sommes à la RATP et à la SNCF. « *Avec ce dispositif exceptionnel, le STP ne fait qu'assumer ses compétences normales* », a expliqué Joël Thoraval, le préfet de la région Ile-de-France, et le président du STP. Georges Dobias, vice-président du STP, précise toutefois « *Si l'opération devait se prolonger, il est probable que l'Etat nous aiderait à assumer la charge financière.* »

Le gouvernement a veillé à expliquer que cette opération était destinée à « *venir en aide aux usagers* » et non pas à faire de la provocation à l'égard des grévistes ni à envenimer la situation. Bernard Pons a d'ailleurs tenu à rappeler que « *la porte de* [son] *bureau et celle d'Anne-Marie Idrac étaient toujours ouvertes* ». De son côté, le président de la SNCF, Jean Bergougnoux, avait annoncé, dimanche sur France 2, qu'il avait l'intention « *très bientôt, dans les tout prochains jours, lorqu'on aura retrouvé un peu de calme, de lancer la première table ronde de concertation sur le plan stratégique de l'entreprise, et là, on sera entre cheminots* ». Ce plan stratégique doit permettre de mettre en application, au niveau de l'entreprise ferroviaire, les grandes orientations définies dans le contrat de plan, présenté il y a quelques jours et qui a déclenché le mouvement de grève en cours.

Les cheminots sont également mobilisés depuis dix jours pour protester contre la réforme des régimes spéciaux de retraite et de prévoyance, tout comme le personnel de la RATP. A ce sujet, M. Bergougnoux a rappelé dimanche qu'« *il a été dit tout à fait clairement que la réforme des régimes spéciaux faisait partie de la réflexion sur les régimes de retraite en France, que ceci se ferait dans la concertation* ». Il a ajouté que « *la bonne façon de défendre le régime de retraite des cheminots, c'est de jouer dans la transparence* » et que « *personnellement* », il le défendrait.

C. J.

Voir la carte page 23

Le parcours du combattant de trois banlieusardes

C'EST DÉCIDÉ, elle va « *prendre les choses calmement* ». Martine, malgré tout, « *appréhende de se relancer dans la bataille* ». Le week-end passé à la campagne n'a qu'en partie effacé le souvenir de la semaine écoulée, de ce vendredi surtout où, épuisée, « *avec 9 de tension* », elle avait craqué et pris la direction du cabinet médical plutôt que celle de son agence bancaire. D'une voix blanche, cette guichetière de quarante-sept ans qui a le malheur d'habiter Sevran (Seine-Saint-Denis) et de travailler au métro Lamarck-Caulaincourt, dans le nord de Paris, se remémore chaque jour de la semaine dernière comme autant d'épreuves.

Lundi en huit a déjà pour elle un goût de paradis perdu, avec ses derniers bus et métros qui lui permirent d'arriver à 11 h 30 au bureau, moins de 4 h 30 après avoir quitté son domicile. « *C'est le soir que le cauchemar a commencé, quand il a fallu se battre pour monter dans un 147 à la porte de Pantin. C'était a tel point que les gens ne voulaient même pas laisser descendre le machiniste qui voulait aller aux toilettes. Il a fallu qu'un de ses collègues intervienne pour lui ouvrir un passage vers l'extérieur. Le bus est reparti avec un autre conducteur, qui a oublié de dire qu'entre-temps il avait changé le panneau de direction à l'avant, que ce n'était plus un 147 mais un 247. Il y a eu des cris, une vraie panique, le conducteur a failli être lynché !* »

Pas vraiment sportive d'habitude, Martine finit la route à pied depuis Pavillons-sous-Bois. Six kilomètres au pas de course, pour finalement regagner son pavillon de Sevran à 21 heures, après avoir quitté Paris à 17 heures. « *Un vrai zombie ! Je suis arrivée et je me suis couchée. Et pourtant, c'est déjà dur, d'habitude, la vie d'un banlieusard qui prend le RER B...* » Les jours suivants, des voisins motorisés l'ont accompagnée jusque dans la capitale. Départ à 6 heures du matin, et 2 kilomètres de marche finale pour relier leur lieu de travail au sien. A peine arrivée débutait l'angoisse du voyage retour, finalement effectué en deux heures et demie grâce à un collègue motorisé. « *Toute la journée, je ne pensais qu'à cela : comment rentrer chez moi le soir ?* »

> « Dans toutes les entreprises, les avantages sont grignotés, mais les fonctionnaires, eux, ne savent pas ce qu'est l'angoisse de pouvoir à tout moment être licencié... »

Marie-Elise se souvient avec tout autant de nostalgie de son dernier métro. « *C'était à Eglise-de-Pantin, mardi 28 novembre, à 9 h 37. Une chance folle : ils ont fermé les grilles derrière moi !* » Agent de maîtrise au siège d'une grande entreprise installée dans le huitième arrondissement de Paris, elle venait de passer deux heures et demie dans un car en provenance de Claye-Souilly (Seine-et-Marne). Le lendemain matin, le même car passait trois heures dans les embouteillages. « *Il était tellement plein que j'étais debout. A un moment, je me suis assise par terre. Je n'en pouvais plus. J'ai quand même cinquante ans.* » Une fois à Paris, impossible de trouver un taxi. « *Je ne suis arrivée au bureau qu'après cinq heures de route... Tout ça pour repartir à 15 heures !* » Après ce jour mémorable, Marie-Elise a trouvé un voisin pour l'emmener en voiture : départ 5 h 30, arrivée 8 heures. Avec la fatigue, sa colère est montée. « *Mon fils va à l'université avec un duvet et un matelas pneumatique, et doit trouver dans la journée quelqu'un pour l'héberger. Au bureau, tout le monde est crevé, à bout de nerfs.* »

Marie-Thérèse, infirmière au service de réanimation infantile de l'hôpital Necker, réclame vigoureusement un service minimum : « *Nous en assurons bien un, nous, lorsque nous faisons grève !* » Aussi menue que vive, cette jeune femme marche chaque jour quatre heures d'un pas de randonneuse confirmée, parfois en pleine nuit puisqu'elle travaille par tranche de douze heures. Mais elle vit de plus en plus mal « *l'angoisse d'arriver en retard* » et « *regarde sans cesse* [sa] *montre en marchant* ». Surtout, elle commence à craindre de commettre des erreurs, sous l'effet de la fatigue. « *Dans ce gros service d'urgences, où on est en permanence sous stress, on ne peut pas se permettre d'avoir l'esprit seulement à moitié clair.* » Les infirmières se remplacent les unes les autres, les moins éloignées de l'hôpital travaillant en priorité, « *mais cela ne peut durer qu'un temps, tout le monde commence à être épuisé* ». A partir de mardi, Marie-Thérèse passera certaines nuits à l'hôpital, même si, « *lorsqu'on côtoie quotidiennement la mort, l'extérieur est une soupape psychologiquement indispensable* ».

« *Il y a bien des choses qui se défendent dans leurs revendications,* tient-elle à souligner, *mais ils vont trop loin. Ce qui me met en rogne, ce n'est pas mon propre sort, mais celui des parents qui ne peuvent venir voir leur enfant, parfois très près de décéder.* » « *Dans toutes les entreprises, les avantages sont grignotés, mais les fonctionnaires, eux, ne savent pas ce qu'est l'angoisse de pouvoir à tout moment être licencié... Il fallait attendre que les choses aillent un peu mieux avant de revendiquer !* », dit Martine. Derrière son guichet, où elle « *voit le chômage dans les comptes en banque des clients* », elle est la confidente des commerçants désespérés par la grève.

Pascale Krémer

Les Français sont partagés sur les revendications des grévistes

51 % DES FRANÇAIS estiment que le gouvernement « *ne doit pas céder sur les retraites pour ne pas remettre en cause la réforme de la Sécurité sociale* », 40 % affirmant au contraire qu'il doit « *donner satisfaction aux grévistes* », selon une enquête de la SOFRES publiée par *Le Figaro* lundi 4 décembre. La revendication des agents roulants de la SNCF et de la RATP est jugée légitime par 48 % des personnes interrogées, tandis que 49 % estiment qu'elle est illégitime. 56 % affirment que le gouvernement « *devrait maintenir comme actuellement* » le droit de grève dans les services publics, 37 % pensent qu'il « *devrait le restreindre* » et 6 % qu'il devrait « *l'interdire* ». Ce sondage a été réalisé par téléphone les 1er et 2 décembre sur un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.

Législatives partielles : « une sanction », selon Lionel Jospin

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PS, Lionel Jospin, a affirmé, lundi 4 décembre, que les résultats des élections législatives partielles constituaient une « *sanction politique* » pour les partis de la majorité. Interrogé sur France-Inter, M. Jospin a jugé qu'il y avait dans ces résultats « *comme une protestation sociale, comme une sanction sociale à la fois du projet de fond et d'une méthode inadaptée, et comme un contrepoint, une sanction citoyenne, une sanction politique* ». Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a estimé quant à lui que ces élections « *n'ont guère de signification politique nationale* », étant donné « *la faible participation électorale qui les caractérise et leur spécificité locale* ». Selon le ministre de la défense, Charles Millon, ces résultats sont l'expression d'un « *vote de protestation* » davantage « *vis-à-vis d'une situation que d'un gouvernement* ».

■ **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES : le trafic sur l'ensemble du réseau SNCF** était pratiquement nul lundi 4 décembre. En région parisienne, aucun métro ni RER ne devrait circuler, à l'exception de quelques rares autobus, ont indiqué lundi matin la SNCF et la RATP. La SNCF a mis à la disposition de sa clientèle des numéros d'appel pour obtenir des informations pratiques. Il suffit d'appeler le 45-82-50-50 ou le 40-45-42-87, ou encore se connecter sur le minitel 3615 code SNCF. La RATP fournira des renseignements au numéro vert 05-15-11-11, ou sur le 36-68-77-14, le 43-46-14-14 ou sur minitel au 3615 code RATP.

■ **« BOUCHONS » : les embouteillages liés à la grève des transports publics** ont atteint un nouveau sommet, lundi 4 décembre, en région parisienne, où le Centre national d'information routière (CNIR) comptait 560 km de bouchons en début de matinée sur les axes menant à la capitale. La situation devait s'améliorer à partir du milieu de la matinée, mais les difficultés devraient réapparaître à partir de 15 heures, a prévenu le CNIR.

■ **CGPME : Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)**, a demandé un entretien à Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, dont il a jugé, le 3 décembre, lors du Club de la presse d'Europe 1, les prises de position « *raisonnables* ». M. Viannet lui aurait donné son accord. D'autre part, M. Rebuffel a demandé que le gouvernement « *fasse un geste* » en accordant la déductibilité des impôts de la contribution au remboursement de la dette sociale.

DÉPÊCHES

■ **DÉMISSION : Georges Valbon, maire communiste de Bobigny (Seine-Saint-Denis) depuis trente ans** et ancien président du conseil général, de 1967 à 1982, a annoncé officiellement sa démission, jeudi 30 novembre. La candidature de Bernard Birsinger, quarante et un ans, membre du comité national du PCF et premier secrétaire de la puissante fédération communiste de Seine-Saint-Denis depuis 1991, sera soumise au vote du conseil municipal le 9 décembre. Jean-Luc Romero, rival RPR de M. Valbon lors des élections municipales de juin, a dénoncé, dans un communiqué, une « *escroquerie électorale* » et demandé la démission de tous les conseillers municipaux.

■ **SUCCESSION : Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications**, devait annoncer, lundi 4 décembre, son intention de donner sa démission de son siège de député (RPR) des Yvelines. Après sa nomination au gouvernement, c'est son suppléant, Claude Dumond (UDF-FD) qui aurait dû lui succéder au Palais Bourbon. M. Dumond étant mis en examen et écroué depuis le 15 novembre dans une affaire de corruption qui secoue le conseil général des Yvelines dont il est vice-président, la démission de M. Borotra résout ce problème en provoquant une élection législative partielle. Le ministre de l'industrie devrait présenter sa candidature, avec comme suppléant André Damien (UDF-FD), ancien maire de Versailles.

■ **POLYNÉSIE : la reprise des essais nucléaires** provoque une forte chute du nombre des touristes en Polynésie française : moins 25,7 % en octobre par rapport au même mois de 1994. Pour enrayer ce phénomène, l'Etat a accordé une aide de 3,3 millions de francs à une importante campagne de promotion du groupement Tahiti-tourisme à destination de la France, du Japon et de l'Amérique du Nord. Le tourisme représente en Polynésie 20 % du produit intérieur brut.

« Cheminots au boulot, Blondel à la retraite ! »

« ***CHEMINOTS AU BOULOT**, Blondel à la retraite, nous voulons des transports!* » Plus ou moins agressifs, 2 000 usagers avaient retrouvé de l'énergie pour se rendre au rassemblement organisé samedi 2 décembre, place du Châtelet, à Paris. L'Association des usagers de l'administration et des services publics (ADUA) et la Fédération des usagers des transports (FUT), qui avaient appelé à cette marche, veulent en outre organiser un « *rassemblement pour la paix sociale* » dimanche 10 décembre.

Dès 14 heures, des étudiants excédés de rater leurs cours, des salariés lassés de se lever aux aurores, des provinciaux dans l'incapacité de rentrer chez eux, sont arrivés par petits groupes. « *Il n'est pas normal que des personnes de quatre-vingt-huit ans soient restées trois heures et demie dans un taxi pour aller de l'Etoile à la place Clichy* », proteste ce couple, qui évoque les mésaventures de leurs parents. A côté d'eux, un père et une mère se plaignent des difficultés rencontrées pour faire revenir leurs enfants de pension. Quant à Françoise et Cécile, deux jeunes infirmières de Bourg-en-Bresse, en stage à l'hôpital Bichat, elles s'inquiètent pour leur examen prévu le 21 décembre. Peu nombreux sont les participants qui remettent en cause le droit de grève. Mais ils voudraient les moyens de circuler. Au mégaphone, les organisateurs réclament « *un aménagement de la forme de grève, afin que les usagers puissent se rendre à leur travail, et l'indemnisation des victimes de la grève* ». Pendant ce temps, des tracts circulent émanant d'un « *comité pour la liberté du travail* », qui critique les « *tenants d'un syndicalisme de lutte des classes et de corporatisme exacerbé* » et affirme : « *Quand il y a 3 millions de chômeurs, on ne paralyse pas l'économie.* »

Débordant les organisateurs, les manifestants se dirigent ensuite vers le boulevard de Sébastopol, avec à leur tête, les fédérations des PME de Paris et du Val-de-Marne. Après une demi-heure de discussion et quelques bousculades avec les quelques CRS postés au coin des rues de Rivoli et du Pont-Neuf, les manifestants se divisent en deux cortèges. L'un retourne vers la place du Châtelet, l'autre vers la Madeleine. « *Nous voulons jouer un rôle de médiation et demandons aux partis politiques de ne pas organiser de contre-manifestations* », explique Jean-Claude Delarue, président de l'ADUA, qui dénonce les comités d'usagers « *Canada dry* », qui pourraient être des faux nez du RPR.

Pendant ce temps, les Parisiens marchaient, marchaient. Au point d'oublier de monter dans les rares autobus, qui, du coup, circulaient à vide. Dans les grands magasins, les caissières et les vendeuses s'apprêtaient à travailler, comme cela était de toute manière prévu, les samedis et dimanches de décembre.

Dans ce Paris de grèves et d'avant-fêtes, aux rues embouteillées et aux trottoirs encombrés, les piétons s'écartent pour laisser passer les patineurs. Dans la cohue d'une grande avenue, une jeune fille s'est baissée pour ramasser le gant d'un motard prêt à enfourcher sa machine. Il l'a remerciée. Sont-ce les grèves ou les fêtes qui redonnent aux citadins le sens de la convivialité ?

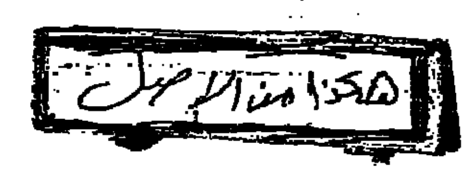
Françoise Chirot

Comment stopper une centrale nucléaire

Arrêter un réacteur est une opération que les conducteurs de centrale nucléaire évitent de multiplier. Même si des progrès ont été faits, ces installations prisent peu les brusques changements de rythme et préfèrent tourner à pleine capacité. Cependant, lors des baisses importantes de production dues à des grèves ou à des réductions de consommation, les réacteurs peuvent être ralentis en une heure jusqu'à 300 mégawatts pour un 900 MW et à 400 MW pour un 1 300 MW. Ce seuil dépend du type de combustible brûlé par l'installation. Au-delà, on les stoppe. En effet, les quantités considérables de chaleur qu'ils génèrent à pleine puissance servent presque exclusivement à entraîner les turbo-alternateurs qui fabriquent le courant. Lorsque ces derniers s'arrêtent, il faut aussi arrêter le réacteur. On « baisse » alors les barres de contrôle qui limitent le nombre des réactions en chaîne du cœur et réduisent donc considérablement la puissance de l'installation, qui « mijote » alors sur ses propres circuits de refroidissement jusqu'à la reprise de la production.

Baisse sensible des tarifs aériens entre Paris et la Corse

L'ASSEMBLÉE DE CORSE a désigné, vendredi 1er décembre, en vertu d'une décision du Conseil de l'Union européenne, les compagnies aériennes habilitées à desservir l'île. En contrepartie d'obligations de service public imposées aux sociétés, celles-ci reçoivent des compensations financières au titre de la continuité territoriale (161 millions de francs en 1995). Air Inter, TAT, la compagnie régionale Corse Méditerranée et Kyrnair continueront à desservir la région à partir du continent. En revanche, l'offre d'Air Liberté pour Paris-Ajaccio et Paris-Bastia a été rejetée, le dossier présenté étant incomplet et donc jugé irrecevable. D'autre part, les liaisons entre Paris et l'île ayant désormais un caractère de service public, les tarifs de base vont baisser à partir de janvier 1996 (1 800 francs aller-retour, au lieu de 2 600, et même 1 260 pour le tarif « résident »). – *(Corresp)*



La majorité est en net recul dans les sept législatives partielles

Le PS devrait regagner deux sièges. Le total des voix de gauche progresse partout. Le RPR refuse de choisir entre la gauche et l'extrême droite, là où elles vont se retrouver face à face

Les sept élections législatives partielles organisées dimanche 3 décembre pour pourvoir au remplacement de *six députés* de droite élus sénateurs et de M. Trémège (UDF-PR), qui a dû abandonner son siège pour rester président de l'Association française des chambres de commerce et d'industrie, se traduisent par un net recul de la majorité. Elles permettent non seulement aux socialistes Frédérique Bredin et Pierre Forgues d'espérer *reconquérir, dimanche* prochain, leur circonscription de Seine-Maritime et des Hautes-Pyrénées, qu'ils avait perdue en 1993, *mais offrent* aussi à la gauche l'espoir d'enlever une ou deux *autres circonscriptions que la majorité dé*tenait depuis plus longtemps, même si cela est plus aléatoire. La droite va être *confrontée à une situation difficile dans la* troisième circonscription de Seine-et-Marne, *où vont se retrouver face à face, au* second tour, le candidat du MDC, soutenu par le PS, et celui du Front national. Jean-François Mancel, *secrétaire général du RPR*, a déjà refusé de choisir entre l'un et l'autre.

LA MAJORITÉ redoutait un dimanche électoral morose. Les sept élections législatives partielles, dont le premier tour avait lieu dimanche 3 décembre, lui ont donné raison. Elles *ont été* marquées par une nette remontée de la gauche, un recul de la majorité parlementaire, *et une progression*, bien qu'inégale, du Front national. Au beau milieu des mouvements sociaux, *elles* traduisent le reflux de la vague qui, en mars 1993, avait permis l'élection d'une écrasante *majorité de droite* à l'Assemblée nationale, et la fin d'une période de convalescence pour l'opposition.

Après l'ample mouvement de balancier de mars 1993, le rapport *des forces* gauche-droite semble en passe de se rééquilibrer. Par rapport à 1993, le total des voix de gauche progresse partout, et fait largement plus que *compenser* le recul des écologistes. La progression *s'échelonne* entre dix points, dans la deuxième *circonscription* de l'Essonne, et près de vingt-deux points dans la huitième circonscription du Rhône. Dans le Rhône et en Seine-Maritime, le pourcentage des voix recueillies par les candidats de gauche *dé*passe même celui obtenu par leurs prédécesseurs aux législatives de 1988. Dans la cinquième circonscription de l'Essonne, la gauche retrouve également, à peu de chose près, son niveau de 1988. En revanche, elle demeure à plus de trois points de son niveau de sept ans dans les deux circonscriptions de Seine-et-Marne et dans les Hautes-Pyrénées, et à plus de dix points dans la deuxième de l'Essonne.

La bonne tenue de la gauche de*vrait logiquement* permettre au PS de récupérer deux circonscriptions perdues en 1993. Mme Bredin amé*liore de plus de quinze points son* score de 1993, et est nettement favorite pour le second tour en *Seine-Maritime. Dans* les Hautes-Pyrénées, M. Forgues progresse de près de douze points, et semble *également en passe de retrouver* son siège.

PROGRESSION DU PCF

La partie sera sans doute beaucoup plus serrée pour le socialiste *Jean-Marc Salinier, qui, dans* la cinquième circonscription de l'Essonne, améliore de plus de douze *points* le résultats du PS en 1993. En raison de la multiplicité des candidatures à gauche, M. Salinier *dispose cependant d'un réservoir* de voix en théorie supérieur à celui de son adversaire UDF-PR, Marie-*Hélène Aubry. Le Parti* communiste bénéficie également du rééquilibrage à gauche, puisque, à *l'exception de la Seine-Maritime*, il améliore partout ses résultats de 1993. Il progresse même de plus de *sept points dans la quatrième cir*conscription de Seine-et-Marne.

Quant au Mouvement des ci*toyens de Jean-Pierre Chevène*ment, il pourrait compter un élu supplémentaire à l'Assemblée na*tionale si Pierre Carassus, qui* bénéficiait également du soutien du PS, sort vainqueur du duel qui *l'opposera au second tour au FN* Grégory Prost dans la troisième circonscription de Seine-et-Marne. *Même si M. Carassus est arrivé en* tête, dans cette circonscription majoritairement à droite, la partie *ne s'annonce cependant pas facile*. En effet, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, a annoncé, dimanche, que le mouvement néogaulliste se refusera « *à choisir entre le candidat du parti qui a mis la France à genoux et celui d'une formation dont le leader et les valeurs sont opposés aux idéaux du gaullisme* ».

L'élimination de la majorité dans cette circonscription est la *conséquence directe* de ses divisions. Elle a en effet rencontré les plus grandes difficultés pour se *mettre d'accord sur un candidat* unique dans ces circonscriptions laissées vacantes par les sortants. *Dans la troisième de Seine-et-*Marne, le candidat (UDF-Rad.) officiellement investi par le RPR et *l'UDF fait à peine mieux que son* concurrent divers droite, tandis que la présence de deux autres *concurrents a encore affaibli la* majorité. Dans la deuxième de l'Essonne, le dissident RPR, Franck Marlin, devance même *le RPR* officiellement investi.

Le bilan de ce premier tour est, enfin, *mélangé* pour le Front national. Ses candidats progressent dans les sept circonscriptions, en particulier en Seine-et-Marne, où le FN améliore ses résultats de 6,79 points (dans la quatrième circonscription) et de 4,54 points (dans la troisième). Dans ces deux circonscriptions, ses candidats se*ront présents au second tour*, comme cela avait déjà été le cas en 1993. Mais il subit un revers dans *la deuxième de l'Essonne où*, Hubert de Mesmay, qui était présent au second tour il y a deux ans, *pensait être en mesure d'inquiéter* la majorité. Or, il ne pourra pas être en lice dimanche 10 dé*cembre*.

Cécile Chambraud

HAUTES-PYRÉNÉES

(1re circonscription, 1er tour)

I., 58 957 ; V., 28 565 ; A., 51,55 % ; E., 27 193.

Pierre Forgues, PS-Rad, c. r., adj. m. de Tarbes, 11 274 (41,45 %) ; Rolland Castells, UDF-FD, c. r., c. g., m. de Bagnères-de-Bigorre, 9 056 (33,30 %) ; Michel Cassagne, PCF, 3 323 (12,22 %) ; Jean-Marie Barrère, FN, 2 042 (7,50 %) ; Michel Geoffre, écol., 979 (3,60 %) ; Michel Laserge, LO, 519 (1,90 %)... *BALLOTTAGE*

[Le socialiste Pierre Forgues est en passe de récupérer le siège qu'il avait abandonné en *1993* à *Gérard* Trémège *(UDF-PR)*, dont le mandat a été déclaré incompatible, par le Conseil constitutionnel, avec celui de président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie. Il distance largement son principal concurrent, Rolland *Castells (UDF-FD), suppléant de M.* Trémège, vraisemblablement handicapé par le fort taux d'abstention. Le Front national Jean-Marie Barrère progresse très légèrement, tandis que le communiste Michel Cassagne gagne un peu plus d'un point.

21 mars 1993 : I., 59 414 ; V., 41 175 ; A., 30,69 % ; E., 37 966 ; Gérard Trémège, UDF-PR, 11 481 (30,24 %) ; Pierre Forgues, s., PS, 11 306 (29,77 %) ; Pierre-André Breton, RPR, 4 489 (11,82 %) ; Michel Cassagne, PC, 4 229 (11,13 %) ; Jean Fourcade, FN, 2 670 (7,03 %) ; Michel Geoffre, GE, 2 457 (6,47 %) ; Annie Bosc, NE, 1 174 (3,08 %) ; Josianne Viault, PLN, 160 (0,42 %).

23 avril 1995 : I., 59 356 ; V., 47 520 ; A., 19,94 % ; E., 45 682 ; Jospin, 14 364 (31,44 %) ; Chirac, 9 075 (19,86 %) ; Balladur, 7 329 (16,04 %) ; Hue, 5 368 (11,75 %) ; Le Pen, 3 843 *(8,41 %) ; Laguiller, 2 418 (5,29 %) ; de Villiers*, 1 647 (3,60 %) ; Voynet, 1 500 (3,28 %) ; Cheminade, 138 (0,30 %).]

RHÔNE

(8e circonscription, 1er tour)

I., 71 275 ; V., 28 078 ; A., 60,60 % ; E., 27 109.

Maurice Depaix, app. PS, c. g., m. d'Amplepuis, *8 822* (32,54 %) ; Maurice Poullly, UDF-PR, c. g., 8 237 (30,38 %) ; Maurice Lièvre, FN, 4 021 *(14,83 %) ; Jean-Michel* Lacondemine, UDF-rad, 2 247 (8,28 %) ; Jean Lafontaine, MPF, 1 275 *(4,70 %)* ; Bernard Bondon, PC, 1 206 (4,44 %) ; Jean-Claude Hirsch, Verts, 758 (2,79 %) ; Didier Guthmann, *LO*, 543 (2,00 %)... *BALLOTTAGE*

[Cette legislative partielle a été provoquée par la démission de Michel Mercier, président (UDF-FD) du conseil général du Rhône, qui a été élu en septembre au Sénat. Dans cette circonscription, *qui lui est depuis longtemps largement* acquise, la droite craignait que le Front national puisse participer au second tour et barre ainsi la route à *son candidat* Maurice Poullly (UDF-PR). Mais la faible progression du vote d'extrême droite et la très forte *abstention ont évité une triangulaire*. C'est le candidat de gauche, Maurice Depaix, qui arrive en tête, bénéficiant de la division de la droite. *M. Poullly devra donc rassembler* les voix de Jean-Michel Lacondemine (UDF-rad) et Jean *Lafontaine* (MPF) pour compenser *son handicap*.

21 mars 1993 : I., 69 894 ; V., 48 919 ; A., 30,00 % ; E., 46 424 ; Alain Mayoud, s., UDF-PR, *26 057 (56,12 %) ; Pascal Rousset*, FN, 6 100 (13,13 %) ; Yvon Olivier, PS, 5 034 (10,84 %) ; Marc Jedliczka, Verts, 3 671 (7,90 %) ; Bernard Bondon, PC, 1 941 (4,18 %) ; Catherines Duvannes, NE, 1 563 (3,36 %) ; Georges Ronzier, div. d., 1 102 (2,37 %) ; Janine Laloy, *LO*, 956 *(2,05 %)*.

23 avril 1995 : I., 71 588 ; V., 58 548 ; A., 18,21 % ; E., 56 821 ; Balladur, 13 035 (22,94 %) ; Chirac, 11 143 (19,61 %) ; Jospin, 10 741 (18,90 %) ; Le Pen, 10 550 (18,57 %) ; de Villiers, 3 631 (6,39 %) ; Hue, 2 840 (5,00 %) ; Laguiller, 2 588 (4,55 %) ; Voynet, 2 133 (3,75 %) ; Cheminade, 160 (0,28 %).]

SEINE-MARITIME

(9e circonscription, 1er tour)

I., 76 337 ; V., 38 820 ; A., 49,14 % ; E., 37 660.

Frédérique Bredin, PS, d. e., m. *de Fécamp 17 691 (46,97 %) ; Da*niel Fidelin, UDF-PR, c. g., 12 090 (32,10 %) ; Patrick Peillon, FN, 4 218 (11,20 %) ; *Gérard Busson*, PC, 2 231 (5,92 %) ; Alain Rivière, LO, 932 (2,47 %) ; Jean-Yves Métayer, Parti *national républicain*, 352 (0,93 %) ; Lucien Sorreda, div., 146 (0,38 %)... *BALLOTTAGE*

[Frédérique Bredin (PS) distance nettement le candidat de la majorité, Daniel Fidelin (UDF-PR), au premier tour de ce scrutin organisé pour pourvoir au remplacement de Charles Revet (UDF-PR), élu sénateur. L'ancien ministre de la jeunesse et des sports de Pierre Bérégovoy semble assurée de retrouver le siège qu'elle avait perdu en 1993 : elle inverse en effet le résultat du premier tour d'il y a deux ans, après lequel elle avait dû s'incliner devant M. Revet. Le candidat du FN, Patrick Peillol, qui progresse légèrement par rapport à 1993, confirme l'implantation de l'extrême droite. Le PCF, avec Gérard Busson, animateur du conflit qui a affecté durant deux ans l'usine GEC-Alsthom du Havre, régresse.

21 mars 1993 : I., 74 760 ; V., 55 049 ; A., 26,37 % ; E., 52 809 ; Charles Revet, UDF-PR, 22 876 (43,31 %) ; Frédérique Bredin, PS, 16 925 (31,86 %) ; Claude Courbot, FN, 5 367 (10,16 %) ; Raymond Lecacheur, PC, 3 828 (7,24 %) ; Michel-Léopold Jouvin, GE, 3 401 (6,44 %) ; Miguel Bigot, NE, 512 (0,96 %).

23 avril 1995 : I., 76 392 ; V., 62 317 ; A., 18,42 % ; E., 60 494 ; Jospin, 14 008 (23,16 %) ; *Balladur, 12 142 (20,07 %) ; Chirac, 10 815* (17,88 %) ; Le Pen, 8 713 (14,40 %) ; Hue, 5 973 (9,87 %) ; Laguiller, 3 951 (6,53 %) ; de Villiers, *2 810 (4,65 %) ; Voynet, 1 919 (3,17 %) ; Cheminade*, 163 (0,27 %).]

SEINE-ET-MARNE

(3e circonscription, 1er tour)

I., 71 116 ; V., 26 119 ; A., 63,27 % ; E., 25 227.

Pierre Carassus, MDC sout. PS, m. de Vaux-le-Pénil, 6 871 (27,23 %) ; *Gregory Prost*, FN, 5 598 (22,19 %) ; Richard Brun, UDF-RPR, adj. m. de Melun, c. g., 3 990 *(15,81 %)* ; *Patrick Septiers*, div. d., m. de Moret-sur-Loing, 3 913 (15,51 %) ; José Ruiz, PCF, 3 291 (13,04 %) ; *Frédéric Costello*, LO, 678, (2,68 %) ; Michel Martinez, div. d., 520 (2,06 %) ; Williams Mallol, *div. d.*, 363 (1,43 %). Yves Jego, RPR, qui avait retiré sa candidature, a obtenu 3 voix... *BALLOTTAGE*

[La droite paie très cher ses divisions, puisque le candidat officiel de la majorité, Richard Brun (UDF-Rad), *et son concurrent* (divers droite) Patrick Septiers, sont éliminés dès le premier tour, faute d'avoir obtenu 12,5 % des suffrages des électeurs inscrits. *Le* candidat du Mouvement des citoyens, Pierre Carassus, soutenu par le Parti socialiste, arrive en tête et permet à la gauche non communiste de progresser sensiblement par rapport aux derniers scrutins, notamment dans la ville de Melun. La lutte qui l'opposera dimanche au candidat du Front national, Grégory Prost, s'annonce beaucoup plus serrée qu'à Provins, d'autant que le président départemental du RPR, le député Didier Julia, a déjà annoncé qu'il se refusait à choisir entre les deux candidats au second tour. Richard Brun et Patrick Septiers ont, en revanche, appelé à faire échec au candidat d'extrême droite.

21 mars 1993 : I., 68 915 ; V., 45 831 ; A., 33,49 % ; E., 43 675 ; Jean-Jacques Hyest, s., UDF-CDS, 17 938 *(41,07 %) ; Jacques Prost*, FN, 7 712 (17,65 %) ; Dominique Vincent, PS, 5 484 (12,55 %) ; José Ruiz, PC, 4 218 (9,65 %) ; *Agnès Cheslet-Montvoisin, Verts, 4 174* (9,55 %) ; Roger Noirmain, Nouveaux Ecologistes, 1 652 (3,78 %) ; Frédéric Castello, LO, 924 *(2,11 %) ; Alain Aucouturier, PT*, 667 (1,52 %) ; Gilbert Quinquis, div. d., 512 (1,17 %) ; Fathia Salhi, France Plus, 229 *(0,52 %) ; Robert Domenech, RDRP, 165* (0,37 %).

23 avril 1995 : I., 71 222 ; V., 54 015 ; A., 24,15 % ; E., 52 695 ; Jospin, 11 001 (20,87 %) ; Chirac, 10 916 (20,71 %) ; Le Pen, 10 123 (19,21 %) ; Balladur, 8 818 (16,73 %) ; Hue, 4 614 (8,75 %) ; Laguiller, 2 783 (5,28 %) ; de Villiers, 2 540 (4,82 %) ; Voynet, 1 760 (3,33 %) ; Cheminade, 140 (0,26 %).]

SEINE-ET-MARNE

(4e circonscription, 1er tour)

I., 72 620 ; V., 29 361 ; A., 59,56 % ; E., 28 460.

Christian Jacob, RPR, d. e., 7 747 (27,22 %) ; Jacques Gérard, FN, 6 999 (24,59 %) ; Dominique Binet, PS, 5 190 (18,23 %) ; Claude Pasquier, PC, 4 530 (15,91 %) ; Jacques Ballot, div. d., 2 671 (9,38 %) ; Laurence Viguet, LO, 679 (2,38 %) ; Joël Savry, Verts, 644 (2,26 %)... *BALLOTTAGE*

[L'ancien syndicaliste agricole Christian Jacob, RPR, arrive logiquement en tête dans cette circonscription rurale jusqu'alors détenue par Alain Peyrefitte. La notoriété de son concurrent divers droite, Jacques Ballot, n'est pas allée au-delà du canton de Donnemarie-Dontilly, dont celui-ci est le conseiller général. Comme en 1993, les candidats de gauche sont tous *éliminés dès le premier tour*, aucun d'entre eux n'ayant obtenu plus de 12,5 % des inscrits. Le candidat du Front national, *Jacques Gérard, déjà présent au second tour* en 1993, mais alors largement battu par Alain Peyrefitte, ne devrait pas plus inquiéter *Christian Jacob*.

21 mars 1993 : I., 70 935 ; V., 49 374 ; A., 30,39 % ; E., 46 978 ; Alain Peyrefitte, s., RPR, *21 996 (46,82 %) ; Jacques Gérard, FN*, 8 366 (17,80 %) ; Philippe Darriulat, PS, 6 752 (14,37 %) ; Simone Jérôme, PC, 4 057 (8,63 %) ; *Joël Savry, Verts, 3 776 (8,03 %) ; Jean Amato*, NE, 2 031 (4,32 %).

23 avril 1995 : I., 73 040 ; V., 57 238 ; A., *21,63 %* ; E., 55 859 ; *Chirac, 12 424 (22,24 %)* ; Le Pen, 11 490 (20,56 %) ; Jospin, 10 027 (17,95 %) ; Balladur, 9 499 (17,00 %) ; Hue, *4 629 (8,28 %)* ; de Villiers, 3 396 *(6,07 %) ; Laguiller*, 2 677 (4,79 %) ; Voynet, 1 543 (2,76 %) ; Cheminade, 174 (0,31 %).]

ESSONNE

(2e circonscription, 1er tour)

I., 72 523 ; V., 31 122 ; A., 57,08 % ; E., 29 820.

Franck Marlin, RPR-diss, m. d'Etampes, 8 009 (26,85 %) ; Elisabeth Doussain, PS, 5 483 (18,38 %) ; Hubert de Mesmay, FN, 5 334 *(17,88 %) ; Jean-Jacques* Boussaingault, RPR, c. g., 5 212 (17,47 %) ; Gérard Lefranc, PCF, 4 396 (14,74 %) ; *Josette* Rannou, Verts, 763 (2,55 %) ; Dominique Bazinet, LO, 623 (2,08 %)... *BALLOTTAGE*.

[Le Front national n'a pas réussi la percée que lui laissait espérer la division de la droite traditionnelle. Hubert de Mesmay, en très légère progression par rapport à 1993, doit se contenter de la troisième place derrière la candidate du PS, Elisabeth Doussain, qui fait faire un bond de sept points à son parti. C'est le jeune maire d'Etampes, Franck Marlin, dissident du RPR, qui arrive en tête, avec plus de neuf points d'avance sur le candidat officiel de la majorité, Jean-Jacques Boussaingault (RPR). Celui-ci, malgré le soutien de Xavier Dugoin qui occupait le siège précédemment *et qui l'a quitté pour le Sénat, n'arrive qu'en* quatrième position. Le second tour offrira un duel entre M. Marlin et Mme Doussain, aucun *autre candidat ne pouvant se maintenir faute* d'avoir obtenu les voix de 12,5 % des inscrits.

21 mars 1993 : I., 69 956 ; V., 49 961 ; A., *28,58 %* ; E., *47 741 ; Xavier Dugoin, s., RPR*, 20 729 (43,41 %) ; Hubert de Mesmay, FN, 8 222 (17,22 %) ; Gérard Lefranc, PC, 5 631 *(11,79 %) ; Alain Girard, PS*, 5 347 (11,20 %) ; Alain Coste, Verts, 5 043 (10,56 %) ; Pierre Mourot, NE, 1 567 (3,28 %) ; Dominique Bazinet, *LO, 1 053 (2,30 %) ; Saïd Rabhy*, France Plus, 149 (0,31 %).

23 avril 1995 : I., 72 596 ; V., 57 633 ; A., 20,61 % ; E., *56 227* ; Chirac, 13 139 (23,36 %) ; Jospin, 10 945 (19,46 %) ; Le Pen, 9 901 (17,60 %) ; Balladur, 9 245 (16,44 %) ; Hue, 4 871 *(8,66 %)* ; Laguiller, 3 125 (5,55 %) ; de Villiers, 2 817 (5,01 %) ; Voynet, 2 043 (3,63 %) ; Cheminade, 141 (0,25 %).]

ESSONNE

(5e circonscription, 1er tour)

I., 61 809 ; V., 23 380 ; A., 62,17 % ; E., 22 784.

Marie-Hélène Aubry, *UDF-PR*, m. d'Orsay, 8 136 (35,70 %) ; Jean-Marc Salinier, PS, 7 374 (32,36 %) ; *Oliver Kuberski, FN, 2 578* (11,31 %) ; Daniel Gouttefarde, PCF, 1 696 (7,44 %) ; Jean Darvenne, *MDC*, 1 395 (6,12 %) ; Claude Thomas-Collombier, AREV, 1 103 (4,84 %) ; Nicole Poupinot, LO, 502 (2,20 %)... *BALLOTTAGE*

[Si Marie-Hélène Aubry, la candidate de la majorité, arrive comme prévu en tête dans cette circonscription, elle n'en est pas moins sérieusement menacée par le socialiste Jean-Marc Salinier. Celui-ci, quant à lui, est loin d'avoir fait le plein de ses voix compte tenu du nombre de candidats de gauche au premier tour : ils étaient quatre qui totalisent plus de 20 % des suffrages exprimés. Là aussi, seuls les *deux premiers candidats peuvent se maintenir* pour le second tour.

21 mars 1993 : I., 60 108 ; V., 43 110 ; A., *28,27 %* ; E., *41 618 ; Michel Pelchat, s., UDF-PR*, 16 458 (39,54 %) ; Paul Loridant, PS, 8 462 (20,33 %) ; Jean-Claude Le Scornet, GE, 5 039 *(12,10 %)* ; Anna Carmagnol, FN, 3 595 (8,63 %) ; Daniel Gouttefarde, PC, 2 138 (5,13 %) ; Jean-Luc Rougé, div., 1 915 (4,60 %) ; *Jean-Claude Mouret, div. d.*, 1 362 (3,27 %) ; René Mogue, RDRP, 806 (1,93 %) ; Nicole Poupinot, LO, 639 (1,53 %) ; Franck Loisenant, SEGA, 603 (1,44 %) ; Michèle Gaspalou, écol., 601 (1,44 %).

23 avril 1995 : I., 61 597 ; V., 47 442 ; A., 22,98 % ; E., 46 440 ; Jospin, 13 139 (28,29 %) ; Chirac, 11 208 (24,13 %) ; Balladur, 8 259 (17,78 %) ; Le Pen, 4 106 (8,84 %) ; Hue, 3 084 (6,64 %) ; Laguiller, 2 633 (5,66 %) ; Voynet, 2 231 (4,80 %) ; de Villiers, 1 657 (3,56 %) ; Cheminade, 123 (0,26 %).]

SANTÉ PUBLIQUE L'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (Andem) relève qu'*« un tiers des femmes vivant en France n'a jamais bénéficié »* des frottis cervicaux permettant de dépister à un stade précoce les cancers du col de l'utérus. ● EN DÉPIT de l'existence de cette méthode fiable et peu coûteuse de dépistage, 2 000 femmes meurent chaque année, en France, de cette lésion maligne. Selon l'Andem, il est urgent de mettre en place *« un dépistage de masse cherchant à toucher 100 % de la population féminine âgée de vingt à soixante-cinq ans »*. ● LA PUBLICATION de ce document survient alors qu'un groupe de médecins libéraux réclame la suspension de la « référence médicale opposable » sur les frottis qui, dans un souci de maîtrise des dépenses de santé, impose de ne réaliser cet examen qu'une fois tous les trois ans.

Un tiers des Françaises sont exclues du dépistage du cancer de l'utérus

Un document de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale transmis aux partenaires de la convention médicale dénonce des « inégalités sociales » et des « pratiques médicales déviantes »

ON DIAGNOSTIQUE chaque année en France 5 000 nouveaux cas de cancers invasifs du col de l'utérus et, dans le même temps, 2 000 femmes meurent de cette lésion maligne. Cette situation est incompréhensible et inacceptable dans la mesure où l'on dispose d'un test de dépistage simple et peu coûteux – le frottis cervical – permettant de mettre en évidence l'existence de lésions précancéreuses à un stade où un traitement efficace et peu mutilant peut être mis en œuvre. Ces données étant acquises depuis longtemps, on s'est officiellement posé, à la fin des années 80, la question des modalités d'un tel dépistage. Quelles femmes devait-il concerner, et à quel rythme ? En 1990, une conférence de consensus sur ce thème était organisée à Lille. Elle avait alors fourni des conclusions claires, précisant notamment que les femmes ayant – ou ayant eu – une activité sexuelle devaient bénéficier d'un dépistage systématique entre vingt-cinq et soixante-cinq ans. En l'absence d'anomalie ou de situation particulière, les spécialistes participant à cette conférence proposaient que l'on limite le dépistage à la réalisation d'un frottis tous les trois ans.

En d'autres termes, compte tenu de l'évolution généralement lente des lésions précancéreuses, un rythme plus rapide ne présentait aucun intérêt, selon eux, ni pour la femme ni pour la collectivité. A l'inverse, en cas de doute sur l'existence de la nature de la lésion observée, ce rythme ne devait plus être respecté.

En novembre 1994, l'Andem (Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale) réunissait un groupe de travail qui concluait que l'essentiel des observations de 1990 demeurait d'actualité. Ce groupe recommanda toutefois de *« laisser la possibilité de commencer le dépistage à partir de vingt ans »*. Ses travaux et ses conclusions n'avaient pas, jusqu'alors, suscité de polémique.

Celle-ci débuta en mars dernier, après la publication, au *Journal officiel*, du texte d'une RMO (« référence médicale opposable ») concernant le rythme des frottis de dépistage. Ce dispositif de maîtrise des dépenses de santé précisait aux médecins, gynécologues ou généralistes qu'ils devaient se conformer, dans le cadre de la convention médicale, aux conclusions de la conférence de consensus de Lille. Ainsi, sauf cas particulier, ils ne devaient pas réaliser de frottis plus d'une fois tous les trois ans, dès lors que ce frottis avait été pratiqué dans des conditions techniques suffisantes.

Cette décision, généralement acceptée par les spécialistes hospitalo-universitaires, suscita de violentes critiques chez d'autres praticiens exerçant le plus souvent en milieu libéral. Les oppositions se fédérèrent au sein d'une « coordination nationale », animée notamment par le docteur Joseph Monsonego (Institut Alfred-Fournier de Paris).

CONTRÔLE DE QUALITÉ

Les membres de cette coordination réclament notamment avec force la suspension de la RMO sur les frottis cervicaux et la mise en place d'un système de contrôle de qualité de ces frottis. Ils formulent, d'autre part, une série de propositions visant à améliorer le dépistage, à l'échelon national, du cancer du col de l'utérus. Chaque médecin devrait, selon eux, être libre d'apprécier le rythme raisonnable de la réalisation des frottis.

Au-delà des intérêts corporatistes qui peuvent les animer, les membres de cette coordination avancent un argument qui ne peut être occulté : l'existence – de plus en plus fréquente, selon eux – des cancers cervicaux d'évolution très rapide chez les femmes jeunes pour lesquelles le rythme triennal n'est, à l'évidence, nullement adapté. Face à ces critiques, et à la demande des partenaires de la convention médicale, les responsables de l'Andem ont, une nouvelle fois, réuni un groupe de travail afin d'actualiser les recommandations officielles. L'agence vient à nouveau d'estimer que ces dernières demeurent toujours d'actualité.

Elle fait aussi valoir, dans une forme d'autocritique, que la recommandation de 1994 *« ne mettait pas assez en avant l'objectif essentiel : réaliser un dépistage de masse cherchant à toucher 100 % de la population féminine âgée de vingt à soixante-cinq ans »*. *« Les six millions de frottis réalisés chaque année en France suffiraient à couvrir toute la population exposée. Cependant, un tiers des femmes vivant en France n'a jamais bénéficié de ces frottis. Des efforts importants doivent être réalisés pour obtenir qu'elles participent au dépistage »*, peut-on lire dans ce document.

« Les membres du groupe de travail de l'Andem, est-il encore écrit, *n'ignorent pas qu'il n'est pas dans les attributions du comité médical paritaire d'organiser le dépistage du cancer du col utérin. Cependant, la dernière RMO contient les germes de pratiques médicales déviantes, de mauvaise utilisation des ressources sanitaires, voire d'inégalités sociales : mauvaise interprétation de cette référence conduisant à affirmer que les caisses d'assurance-maladie ne remboursent le frottis du col utérin qu'une fois tous les trois ans, possibilité de voir augmenter le taux des réponses atypiques dans la crainte de poursuites par méconnaissance d'une lésion (...), aggravation du* « nomadisme médical », *des femmes consultant un médecin différent chaque année pour obtenir un frottis. »*

J.-Y. N.

COMMENTAIRE

MORTEL GÂCHIS

En France, chaque année 2 000 femmes jeunes meurent d'un cancer qui, dans la grande majorité des cas, aurait pu être dépisté précocement, traité et guéri. Comment accepter un tel scandale ? La polémique, amorcée et nourrie par certains médecins libéraux, fournit un double enseignement. Elle illustre tout d'abord l'incompréhensible difficulté qu'il y a en France à traduire, dans la pratique médicale quotidienne, les acquis résultant des conférences de consensus. Elle souligne, d'autre part, l'incapacité des autorités sanitaires à mettre en place une véritable politique de dépistage et de prévention secondaire des cancers.

Le débat sur le rythme optimal de dépistage du cancer du col de l'utérus ne doit pas masquer l'essentiel : dans un pays aussi richement médicalisé que la France, plus d'un tiers des femmes concernées ne bénéficient pas encore d'un tel geste salvateur. Une analyse, déjà plusieurs fois confirmée, démontre que, si le nombre de frottis pratiqués chaque année en France est – en valeur absolue – suffisant, il correspond en réalité à de profondes inégalités. Les spécialistes de l'Andem confirment officiellement que des femmes dûment informées bénéficient en pratique d'un « sur-dépistage », alors que d'autres – souvent les plus à risques – sont, de fait, exclues du système.

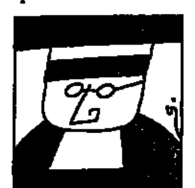
Dans un tel contexte, vouloir traduire sans délai toutes les conclusions des conférences de consensus en *« références médicales opposables »* ne peut conduire qu'à la poursuite des inégalités. En dépit des engagements réitérés des derniers ministres en charge de la santé publique, en dépit aussi des accusations formulées par quelques rares spécialistes, la France paie ici une coupable absence, celle d'une politique coordonnée de dépistage des cancers.

Jean-Yves Nau

Le commandant en second du « MC-Ruby » tente de minimiser sa responsabilité

ROUEN
de notre envoyé spécial

Dans une atmosphère confinée, la cour d'assises de Seine-Maritime examine pour la quatrième semaine consécutive les responsabilités des six marins ukrainiens et abkhazes accusés d'avoir, à l'automne 1992, entre Takoradi (Ghana) et Le Havre, frappé à coups de barres de fer, tué au fusil d'assaut et jeté par-dessus bord sept Ghanéens et un Camerounais embarqués clandestinement à bord du porte-conteneurs *MC-Ruby*.



PROCÈS

Révélée par l'unique survivant du massacre, Kingsley Ofusu, un Ghanéen de vingt-cinq ans, la tragique odyssée n'a pas encore dévoilé tous ses mystères.

La semaine passée, une chape de plomb s'est abattue sur Valeri Artemenko, trente-cinq ans, le commandant en second du cargo, dont les nerfs ont craqué. Vendredi, au lendemain d'une tentative de suicide, jeudi 30 novembre (*le Monde* du 2 décembre), il s'est finalement expliqué, mâchouillant ses paroles, instable à la barre. *« Le 2 novembre 1992, nous nous sommes réunis, Romashenko, Bondarenko, Mikhaïlevskiy, Arakhamiya et moi. On parlait. Et il a été prononcé cette phrase : "Est-ce qu'on peut les jeter par-dessus bord ?". »* « *Qui a prononcé cette phrase ?* », interroge le président Jean Reynaud. *« C'est moi. Arakhamiya a dit qu'il ne pouvait pas faire ça. Les autres étaient d'accord. Romashenko a dit qu'il avait une carabine. »*

Tout est là, dans ces mots manquants. Ces « *on* » indéfinis, ces phrases sans sujet précis, incertaines. A-t-il donné un ordre ? Il ne le dit pas. Lui aurait-on donné un ordre ? Il ne le dit pas non plus. *« Je ne veux pas de clandestins à bord »*, lui aurait répondu son supérieur, le commandant Wladimir Ilnitskiy, alors qu'il l'informait, le 30 octobre, de la découverte dans la cale nº 3 des neuf Africains. Malheureusement, cette grave accusation, qu'il n'avait formulée qu'après douze jours d'enquête de police en 1992, ne retrouve pas spontanément place dans sa déposition à la barre. Le président le lui fait remarquer. Et le second de se rattraper : *« Je préfère laisser le commandant s'expliquer. »* Ilnitskiy devait le faire dès lundi.

PORTRAIT TERRIFIANT

Artemenko savait-il par ailleurs qu'en sortant du peak avant du navire, par groupe de trois ou deux, les clandestins allaient par tribord tout droit à la mort ? *« Quand j'ai su que les deux premiers ont été abattus, j'ai été abasourdi »*, avoue-t-il. *« Auriez-vous pu arrêter cela ? »*, interroge le président. *« Oui, j'aurais pu le faire. »* Et de se défendre, sibyllin : *« Essayer de comprendre. Je ne peux plus rien prouver. On m'a laissé tout seul. On a fait de moi le diable. »*

Auparavant, les matelots Sergeï Romashenko et Petr Bondarenko, ainsi que le steward Oleg Mikhaïlevskiy, avaient dressé du commandant en second le portrait terrifiant d'un jeune second froid, ambitieux et lâche. Selon eux, c'est Artemenko qui les a forcés à tuer et qui leur disait que le commandant Ilnitskiy était au courant. Mais la vérité, là encore, se heurte à d'innombrables contradictions. Contrairement à leurs premiers aveux, les trois marins évoquent maintenant une tuerie en deux temps : un meurtre (ou un accident pour l'un d'entre eux), le soir de la découverte des clandestins, qu'ils situent au 27 octobre 1992, puis l'exécution programmée une ou deux nuits plus tard. Ils parlent d'une réunion le soir du premier meurtre où Artemenko les aurait forcés, tyrannique, autour d'un verre de vodka, à poursuivre les exécutions.

Or, cette chronologie ne tient pas face à celle établie dès son arrivée au Havre par Kingsley Ofusu, l'unique survivant, qui maintient que la tuerie eut lieu en une seule nuit, comme l'admet toujours Artemenko.

Nombre de versions tendent cependant à se rejoindre sur les circonstances de la nuit du massacre : Bondarenko et Mikhaïlevskiy faisaient les aller-retour entre le peak avant et l'entrée de la cale nº 2, où Romashenko se tenait en embuscade, fusil en main. Artemenko se tenait à l'entrée du peak avant pour parler anglais avec les clandestins et les convaincre de sortir. Pour Kingsley Ofusu, Arakhamiya était lui aussi présent, ainsi qu'un autre marin, qu'il n'a pas pu identifier. Ce que nient les accusés.

Reste une omission troublante de la part de la victime, inexpliquée. Evoquée lors de sa première déposition à la police en 1992, la présence du second à l'entrée du peak avant a curieusement été passée sous silence, depuis, par celui qui est devenu le héros médiatique de la tragédie. Artemenko, en revanche, dit bien se souvenir avoir parlementé avec Ofusu, *« le chef des clandestins »*. Le jeune homme était *« méfiant, inquiet »*, et *« avait demandé*, dit-il, *un blouson et 200 dollars avant de convaincre ses camarades de sortir deux par deux »*.

Jean-Michel Dumay

Alain Carignon à nouveau convoqué par la justice

GRENOBLE
de notre bureau régional

L'enquête sur les *« affaires grenobloises »*, conduite depuis un an par les juges Catherine Parola et Christian Blaes, risque fort d'interférer avec la bataille pour la succession d'Alain Carignon à la tête du conseil général de l'Isère. Plusieurs membres de la majorité départementale ont déjà été entendus par les magistrats dans le cours de leurs investigations. D'autres élus pourraient être, à leur tour, prochainement convoqués. Les deux juges souhaitent les interroger sur le fonctionnement de plusieurs sociétés d'économie mixte – dont la société d'aménagement du département, Grenoble-Isère-Développement (GID) – ainsi que sur le chantier du tramway de l'agglomération grenobloise, achevé en 1987.

Condamné par le tribunal correctionnel de Lyon à cinq ans de prison, dont deux avec sursis, et cinq ans d'inéligibilité, pour *« corruption passive »* (*Le Monde* du 18 novembre), Alain Carignon a, pour sa part, reçu une convocation du juge Blaes pour le mercredi 6 décembre. Ce magistrat, en fonction à Grenoble depuis un an et demi, a hérité d'un dossier instruit depuis 1990, et qu'il s'apprêterait à conclure.

L'enquête vise l'utilisation du compte de campagne d'Alain Carignon, de 1985 à 1990. Parfois abondamment pourvu en liquidités, ce compte-chèques postal fut utilisé comme *« compte taxi »* par un parent proche de M. Carignon ainsi que par un ami de ce parent, Roger Charpenne. Le compte semble avoir servi notamment à récupérer les actifs de plusieurs sociétés commerciales de M. Charpenne, peu de temps avant leur dépôt de bilan. L'ex-maire de Grenoble a toujours affirmé que le « détournement » de ce compte s'était fait sans qu'il en eût connaissance.

La mise au jour de prélèvements effectués sur les marchés publics du département, dont le produit était réparti entre l'ensemble des partis politiques isérois, continue d'intéresser les enquêteurs, qui aimeraient connaître le rôle que pourraient avoir joué M. Carignon et son ancien directeur des services au conseil général, Xavier Péneau, aujourd'hui sous-préfet de Montmorency (Val-d'Oise). *« Le conseil général de l'Isère va être tétanisé pendant des mois, et peut-être des années, à cause de toutes ces histoires, et discrédité à l'extérieur »*, pronostique un conseiller général UDF.

Claude Francillon

Le Syndicat de la magistrature critique la réforme de la cour d'assises

EN RAISON de la grève des transports, le Syndicat de la magistrature a reporté aux 13 et 14 janvier son congrès, qui devait se tenir ce week-end à Paris. Les responsables du SM ont cependant maintenu le colloque sur la cour d'assises, qui a permis aux magistrats présents de dire leur inquiétude face à une réforme qui aboutirait, selon eux, à la *« mort du jury populaire »*.

Selon le projet du ministre de la justice, les cours d'assises seraient remplacées par des tribunaux criminels composés de trois magistrats et de deux citoyens assesseurs, dont les décisions pourront faire l'objet d'un appel devant une cour d'assises ordinaire comportant trois magistrats et neuf jurés. Si une quasi-unanimité semble se faire autour d'un appel tant réclamé par le SM, l'instauration de tribunaux criminels a été vivement critiquée.

Cependant, les débats s'enlisaient dans de fastidieux rappels historiques quand un magistrat, Etienne Bloch, a réveillé l'assistance en déclarant : *« On parle beaucoup de quelque chose que l'on ignore, une fois de plus dans ce colloque, les magistrats prennent peu la parole. »* Cette remarque, applicable à trop de congrès, colloques ou séminaires, a permis d'entendre plusieurs magistrats siégeant ou ayant siégé en cour d'assises. *« Le projet de M. Toubon est incohérent*, relevait Patrice de Charette. *L'appel, c'est justement le droit d'être jugé une seconde fois. »* Aussi, le magistrat estimait que le seul moyen d'obtenir ce résultat était de maintenir la cour d'assises actuelle en première instance et de faire juger l'appel par une autre cour d'assises.

LE RÔLE DU PRÉSIDENT

Mais il a aussi insisté sur une nécessaire redéfinition du rôle du président. *« C'est un problème central. On ne peut pas soutenir que l'on est totalement impartial en dirigeant les débats de bout en bout. »*

Un ancien assesseur évoqua *« les vices et les vertus »* des cours d'assises : *« J'ai vu des présidents qui influençaient les jurés. Je sortais de la cour d'assises atterré. Mais j'ai aussi vu des cours d'assises bien fonctionner... »*

Un ancien avocat général a défendu les juges professionnels : *« Est-ce que le bon sens ne serait que populaire ? Les magistrats sont la mémoire de la cour, ils sont ses éléments régulateurs. »* Un ancien président, Bruno Waechter, a rappelé que le tirage au sort des jurés, sans autre sélection, n'était intervenu qu'en 1980. *« Le jury populaire n'a que quinze ans, ce n'est qu'un adolescent. Doit-on vraiment se priver de jurés en première instance ? A travers le jury, l'institution judiciaire doit être le garant d'une certaine citoyenneté. »*

D'autres participants ont été plus directs, estimant que la réforme de M. Toubon était une *« stupidité »*. Victime de la grève des transports, le débat manquait de chaleur, mais les magistrats ont pu assister à un duel entre Mᵉ Thierry Lévy et Mᵉ Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme. Le premier est désabusé : *« Les assises sont les juridictions les plus détestables, elles n'ont ni les qualités d'une juridiction professionnelle ni celles d'un jury populaire, elles en cumulent les deux défauts. »* Aussi, à ses yeux, la réforme de M. Toubon *« n'est pas la pire des solutions »*.

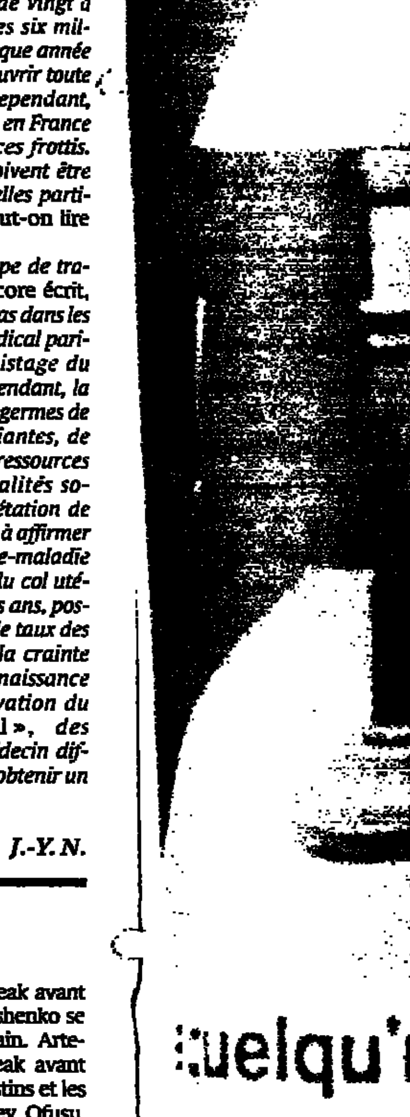
« J'ai plus confiance devant une cour d'assises d'aujourd'hui que devant un tribunal correctionnel, lui rétorquait Mᵉ Leclerc. *Le tribunal criminel sera un tribunal correctionnel auquel on ajoutera deux potiches qui seront des gendarmes en retraite. Après, devant la cour d'assises, on va nous lire le jugement du tribunal et on va dire : « Vous, jurés, vous allez contredire des magistrats professionnels ? » On va faire du jury un jury potiche ! »*

Maurice Peyrot

DÉPÊCHES

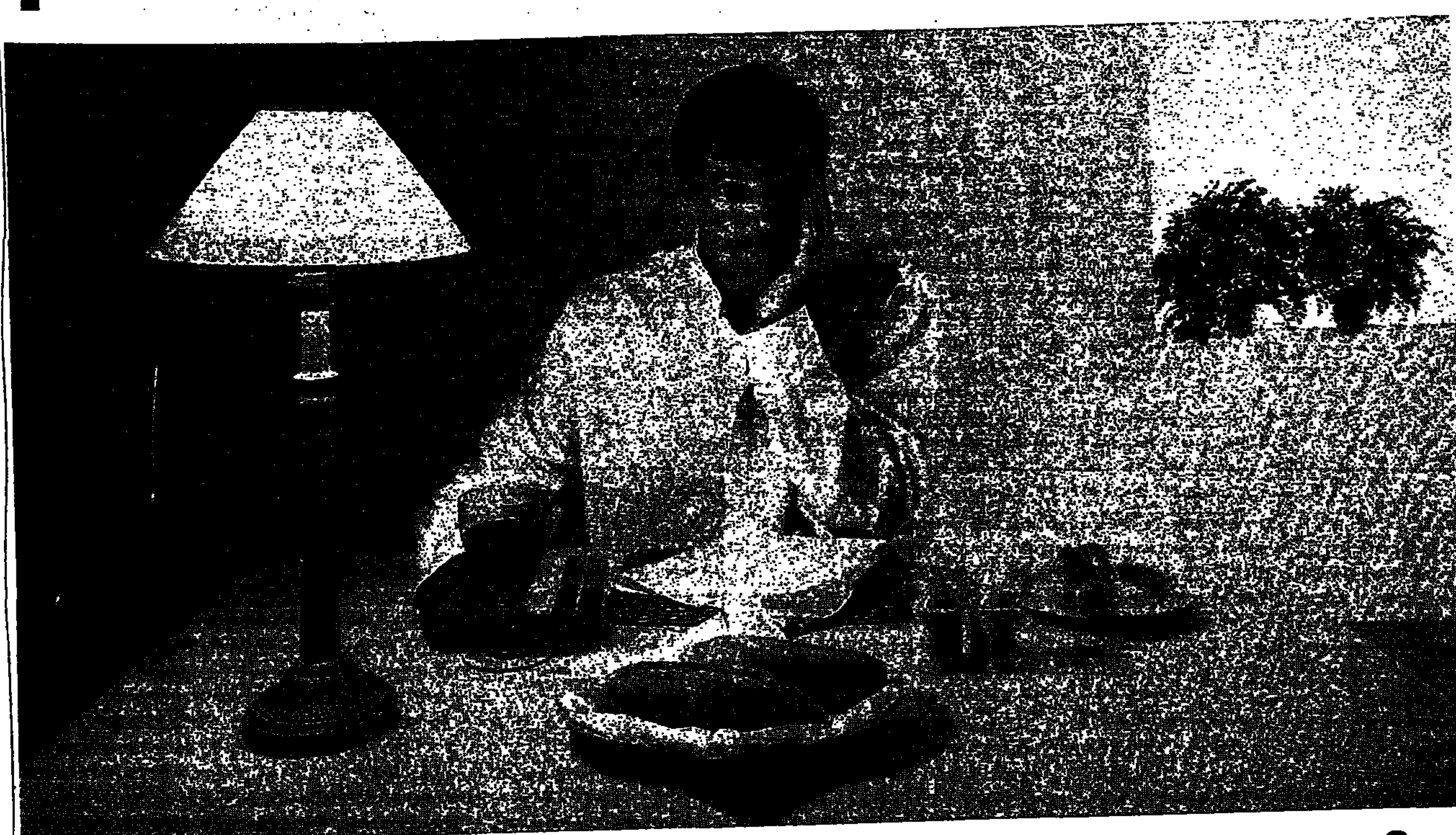
■ **BLANCHIMENT : le général Noriega a été mis en examen par un juge français, la semaine dernière, pour** *« blanchiment du produit du trafic de stupéfiants et participation à des opérations financières internationales portant sur ledit produit »*. Le juge d'instruction parisien Patrick Fievet s'est rendu à Miami pour notifier sa mise en examen à l'ancien dictateur du Panama, qui purge une peine de quarante ans de prison aux Etats-Unis pour trafic de drogue. Ouverte contre X... depuis 1989, l'information confiée au juge Fievet concerne le blanchiment dans plusieurs banques françaises, par le général et ses proches, de fonds issus du trafic de drogue (*Le Monde* du 3 février 1990).

■ **MANIFESTATION : cinq personnes interpellées lors des incidents de Jussieu, jeudi soir 30 novembre, ont été condamnées** samedi par le tribunal correctionnel de Paris. Un jeune homme, dont l'occupation principale est de *« faire la manche »*, a été condamné à deux mois de prison ferme pour avoir jeté au feu du mobilier de la faculté. Un instituteur âgé de trente-cinq ans et ayant volé des livres lors du pillage de la librairie, ainsi qu'un homme de vingt-quatre ans ayant participé au pillage devront effectuer cinquante heures de travail d'intérêt général. Un lycéen de Créteil et un non-étudiant ayant, eux aussi, volé des livres ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis.





Si vous souhaitez fumer, à qui devez-vous le demander?



à quelqu'un qui est dans la même pièce que vous?



ou à quelqu'un qui ne l'est pas?

Avec courtoisie et respect, fumeurs et non-fumeurs peuvent trouver un terrain d'entente par eux-mêmes.

Philip Morris Europe S.A.

17.000 employés en Europe au service des 97 millions de fumeurs d'Europe.

Pour plus d'informations sur la façon dont les fumeurs et les non-fumeurs peuvent s'entendre, merci d'écrire à Philip Morris Corporate Affairs Europe, Rue Joseph II 166-1040 Bruxelles, Belgique.

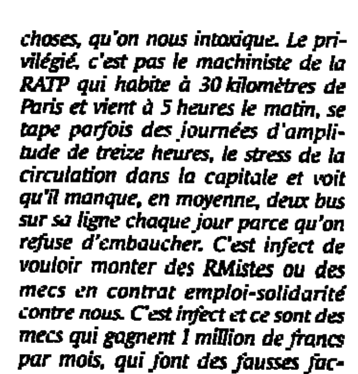
HORIZONS

ENQUÊTE



Paroles de grévistes

A la SNCF, à la RATP, roulants, contrôleurs, machinistes parlent du chômage des autres, de leurs fiches de paie, de l'avenir réservé à leurs enfants. Ils attendent que les salariés du privé les rejoignent et rêvent de grève générale



LE drapeau rouge flotte sur le fronton de l'atelier central de la RATP, rue Championnet à Paris. Ou, plutôt, il tombe comme un vieux bout de toile en plastique. Mais il est là. Un jeune gréviste, non syndiqué, cherchait un symbole pour les locaux occupés depuis mardi 26 novembre. Il s'est dit : *« Tiens, la Commune de Paris, c'est bien français »*, et il l'a accroché. Le délégué CGT, *un peu embêté*, a vite fait de l'entourer de quelques drapeaux tricolores : *« Après tout, ce sont les nôtres aussi, j'ai pas envie de les voir qu'aux fêtes de la Jeanne d'Arc. »*

Rouge, bleu-blanc-rouge, qu'importent les couleurs. Le dix-huitième arrondissement de Paris, où sont situés les 9 hectares d'ateliers et d'entrepôts, délivre ses premiers messages de sympathie. Le boucher fait cadeau de 5 kilos de merguez, le boulanger donne des gâteaux. Les passants s'arrêtent aux grilles d'entrée et glissent un petit mot. *« Courage, on est avec vous »*, lance un jeune couple en scooter aux grévistes qui se réchauffent, dans la nuit de samedi à dimanche, autour d'un brasero. *« On a l'impression de venger tout le monde »*, remarque l'un deux.

A l'intérieur du dépôt, les machinistes boivent des cafés, regardent les photos-souvenirs de la matinée de mardi. Eric, 34 ans, non syndiqué, est assez fier de ces quelques minutes qui ont transformé une prise de service en *« un moment grisant »*. *« On était là, tous les gars rassemblés, d'accord pour aller mettre les bus en croix. Les alarmes commençaient à sonner, la direction nous prenait en photo, relevait les noms, on n'en avait rien à secouer. »* Pour lui, le plan Juppé a fait déborder le vase. Mais la colère était *« accumulée, on se rend pas compte de tout, c'est encore compliqué »*. Simplement, il fallait que *« ça cesse »*.

« Mon père faisait des efforts, explique-t-il. *Moi, maintenant, je fais des efforts, ça fait deux générations à qui on demande de se serrer la ceinture. Et pour quels résultats ? Pour voir le chomâge se répandre partout, des emplois à 2 500 balles partout, les CES* (contrats emploi-solidarité) *qui remplacent les vrais postes, y compris chez nous à la RATP. Et il faudrait toujours tout accepter. Ce sera ça, la société pour nos enfants ? »* Pour lui, c'est presque une histoire de fous, ce qu'il dénonce comme un mélange d'hypocrisie, de manipulation, de conditionnement : tout le monde s'est laissé faire.

« La crise, je l'ai toujours connue, renchérit son collègue Olivier, 34 ans, machiniste de la ligne 31. *C'est une fumisterie. Elle a servi à renflouer les caisses des patrons, à nous filer les miettes, à nous domestiquer. Et pourtant je suis pas un cosaque ! »* Philippe, lui, a été dessinateur industriel avant d'être embauché à la RATP. Originaire de Picardie, il a travaillé dans deux entreprises et il a été licencié deux fois. *« Je me suis retrouvé machiniste – c'était ça ou la police – en croyant à la sécurité de l'emploi. Mais est-ce que je l'aurai un jour quand je vois les CES se développer dans les bureaux, la sous-traitance gagner le nettoyage, la sécurité dans le métro, la maintenance ? Ils sont comme dans le privé, à la RATP : ils dégraissent, ils remettent en cause les statuts, les acquis, et, si on ne réagissait pas, ça les dérangerait pas de nous faire bosser comme dans la fonction publique, l'éducation nationale, La Poste, les mairies : à coups de CES. »*

Pendant ce temps-là, les entreprises ont reconstitué leur trésorerie, la France exporte, énumèrent les machinistes, et *« ils continuent à nous prendre pour des bœufs, des petits, incapables de comprendre ce qu'ils disent à la télé ; mais nous, on comprend ! L'ouvrier aujourd'hui, il a le bac, il a fait des études. On comprend qu'on nous masque les choses, qu'on nous intoxique. Le privilégié, c'est pas le machiniste de la RATP qui habite à 30 kilomètres de Paris et vient à 5 heures le matin, se tape parfois des journées d'amplitude de treize heures, le stress de la circulation dans la capitale et voit qu'il manque, en moyenne, deux bus sur sa ligne chaque jour parce qu'on refuse d'embaucher. C'est infect de vouloir monter des RMistes ou des mecs en contrat emploi-solidarité contre nous. C'est infect et ce sont des mecs qui gagnent 1 million de francs par mois, qui font des fausses factures, licencient à tour de bras, par paquets de 10 000 au nom de la compétitivité, et placent les bénéfices en Bourse au lieu d'investir. Ce sont ces patrons-là, les responsables du chômage, qui disent qu'on est des privilégiés ? »*

Philippe, Olivier, Eric, ne croient plus en la politique – *« la gauche, la droite... »*. Ils ne croient plus non plus aux journalistes : *« C'est fini, ils sont comme les hommes politiques, loin de nous ; et leur journal, c'est pas la réalité. Nous, on se fait jamais entendre à la télé. Si, ce sera trente secondes, un des nôtres qui n'a pas l'habitude de parler devant une caméra. »* Et quand ils parlent de la démocratie en France, ils disent qu'elle est *« totalitaire »*, comme à la RATP, *« c'est de la fausse concertation, on fait dialoguer pour la forme et après le patron impose ce qu'il veut »*.

La victoire de Jacques Chirac est, pour eux, celle d'*« un sacré dupeur »*, mais si elle a pu faire espérer... *« Je n'ai pas voté pour lui mais pendant la campagne, y avait quelque chose, il nous redonnait le sourire »*, reconnaît Olivier. Eric pense que *« la fracture sociale de Chirac, ça va être le Grand Canyon »*. Philippe parle d'un copain qui dans le privé a été obligé d'accepter 20 % de salaire en moins, *« autrement c'était la clé sous la porte »*. Olivier est persuadé qu'il n'y a que la rue, maintenant. *« Et faudra s'estimer chanceux si ça tourne pas à l'émeute »*, s'énerve-t-il.

Michel Sirera, le délégué CGT de l'atelier de réparations, a beau jeu de dire : *« Voilà à quoi ça mène quand on applique les vieilles recettes. »* Ici, on est encore surpris par la virulence et la détermination de la base non syndiquée à s'engager dans un conflit en donnant l'impression qu'elle n'a plus rien à perdre. *« Le mouvement n'est pas fini. On ne peut pas l'analyser. Pour l'instant, il s'envole »*, constate le délégué.

DIMANCHE matin, au service du train de la gare d'Austerlitz, les contrôleurs réunis en assemblée générale n'en sont plus à *« chercher pourquoi on fait grève mais plutôt comment on la poursuit »*. Un délégué CGT explique sur un ton presque anodin que c'en est fini des 180 000 cheminots dans leur coin, *« maintenant on va parler par millions de camarades en grève générale »*. Des représentants CGT de la Banque de France sont venus annoncer qu'un appel au débrayage est lancé pour jeudi. *« Chez nous, on sent un truc qui dépasse les organisations syndicales. Les gens nous disent : «* C'est plus possible, nous aussi, on doit faire quelque chose. *»*

Le délégué explique que la Banque de France est également touchée par un plan de 800 suppressions d'emplois envisagées à la fabrication des billets. *« On est les seuls au monde à produire les billets en continu et on jette les deux tiers de la production parce que ça ne marche pas. » « Ah bon, vous jetez la production ? »*, reprennent les contrôleurs en s'amusant. *« Il faut faire en sorte que les revendications s'unifient*, constate un délégué cheminot. *Chacun peut partir du rejet de son plan « maison », mais ce qui est en cause aujourd'hui, c'est un choix de société. Ou bien c'est la loi de la jungle et le dégraissage, ou bien on parle d'une autre politique qui place l'homme au cœur de ses préoccupations. »*

Alain, un contrôleur de 48 ans, est plutôt content de la tournure prise par le mouvement. Il fallait se battre bien sûr contre le contrat de plan SNCF et le plan Juppé – *« Tu prends une claque, t'en rends deux ; t'en prend deux, tu sors le gourdin »* –, mais la vérité, pense-t-il, c'est que la crise sociale d'aujourd'hui dépasse les simples problèmes catégoriels. *« Il va falloir des accords à la Grenelle ou alors c'est la révolution, ça va aller loin. »* Il montre son bulletin de salaire : 8 200 F et une prime de 2 000 F après vingt ans de vie en horaires décalés. *« Et vingt ans qu'on est en crise, vingt ans de rigueur pour nous, vingt ans de profits et de cadeaux en milliards aux patrons qui promettent d'embaucher et qui ne le font pas. »* Chaque jour en prenant son service, il croise une centaine de SDF qui viennent manger une soupe populaire en bas de son vestiaire, gare d'Austerlitz. *« Ça m'esquinte »* de les voir. *« On ne peut plus accepter ça. Nous, chez les cheminots, on n'a jamais voulu se constituer un petit éden coupé du privé. Pour les 37 annuités de retraite, on voudrait que le privé suive. Pour la sécurité de l'emploi, c'est pareil. C'est normal d'avoir un emploi stable, c'est l'inverse qui ne l'est pas. »* Il le sent bien : si le mouvement est jusqu'à présent plutôt populaire, *« c'est qu'on dit ce que tous les autres ressentent dans leurs boîtes, tous ces gars qui ne peuvent pas débrayer »*.

« Ça fait deux générations à qui on demande de se serrer la ceinture. Pour quels résultats ? Pour voir le chômage se répandre partout, des emplois à 2 500 balles partout. Et il faudrait toujours tout accepter. Ce sera ça, la société pour nos enfants ? »

D'ailleurs Colette, 37 ans, contrôleur, a réagi immédiatement comme une ancienne intérimaire, finalement titularisée. *« Au début, j'avais un CDD de trois mois, après un deuxième de six mois. J'étais polyvalente, je remplaçais les grévistes, je ne pouvais rien dire. Chez nous, on trouve de plus en plus d'emplois intérimaires, des contrôleurs pas formés, pas assermentés. Si ça continue, on sera comme dans le privé, coincés dans des emplois précaires, et on ne pourra plus bouger. »* Célibataire, mère d'un enfant, gagnant 8 600 F par mois, Colette explique qu'elle n'a pas fait de calcul : *« Je rêvais de ça, une mini-révolution. J'ai un crédit sur le dos, je m'en fous. Je ne compte plus, on est tous ensemble, on ne va pas lâcher. »*

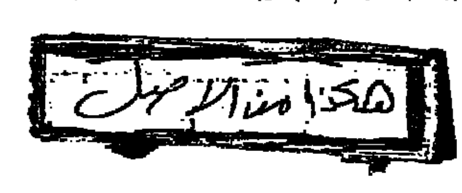
GARE du Nord, dimanche midi, les conducteurs de train et les agents de la maîtrise organisent un repas de grève dans un bungalow. Les femmes et les enfants donnent des coups de main pour faire griller les merguez. Là aussi, sur un mur, on a écrit *« Non, la Commune n'est pas morte »*, et Marc, un « roulant » de 38 ans, n'hésite pas à évoquer la mémoire des grandes grèves de 1936 et de 1953. *« Déjà, mon grand-père bloquait les voies de cette gare, ils ont fusillé des gens. Moi, je suis prêt à y aller, ils m'arracheront pas de là. »* Il est fini le temps du cheminot qui venait dans le bureau du patron, le béret derrière le dos, les humiliations à la table des négociations, se souvient Yves Salesse, ancien syndicaliste qui a fait l'ENA et qui est aujourd'hui conseiller d'Etat. *« Quand le jeune polytechnicien de 31 ans s'adressait au vieux militant en disant : « Ne pourriez-vous pas vous exprimer en bon français, car je ne vous comprends pas »*, raconte-t-il.

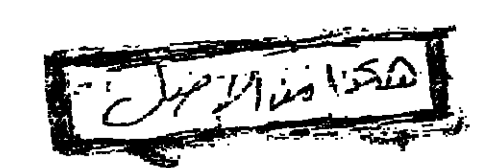
Les agents de maîtrise constatent que l'idéologie libérale s'est insidieusement installée au fil des années. *« Depuis dix ans, la productivité pèse sur les hommes comme dans une boîte privée. Au lieu de faire un travail à trois, on le fait maintenant tout seul. Certains jours les problèmes de surchauffe du trafic de banlieue reposent sur quelques personnes. Les gens ici n'arrêtent pas de faire des efforts*, explique José Limousin, délégué des agents de maîtrise CGT. *Et l'idée que les cheminots seraient, en plus, responsables de l'endettement de la SNCF est insupportable. Tout le monde sait que l'exploitation serait bénéficiaire si l'Etat prenait en charge les investissements liés à la modernisation, comme c'est le cas en Allemagne. »* Un autre militant n'est pas mécontent de voir les « roulants » se mobiliser sur d'autres problèmes que l'insécurité. *« Les mouvements qui marchaient ces dernières années, c'était demander des policiers dans les cabines de traction, ça devenait flippant. »* Tout le monde a conscience que, désormais, il faut élargir le mouvement. En particulier dans le secteur privé.

Ce n'est pas l'envie qui manque à Rémy, 41 ans, un maçon de la Hague, rencontré dans une manifestation à Paris. Il aimerait bien que son patron se souvienne qu'autrefois il ne faisait pas ce qu'il voulait quand *« il avait une bonne grève au cul ; mais, maintenant, les collègues sont des jeunes qui sortent du chômage, ça leur fait peur »*. Eric, 25 ans, ouvrier sur la chaîne de conditionnement des pots de moutarde Amora à Dijon, constate qu'une entreprise peut toujours décrocher de nouvelles parts de marché, accroître sa productivité *« parce qu'on bosse comme des bêtes »*, il n'y a pas de récompense. *« Le patron se mangerait une bonne grève*, rêve une ouvrière dans un atelier de confection dans l'Aisne. *Mais, lui, c'est le chantage à la délocalisation. »* Un métallo de Guebwiller raconte qu'avec la crise *« c'est tout juste s'il faudrait pas leur offrir des Kleenex aux patrons et leur refiler un bout de notre salaire »*. Jean-Luc, 39 ans, ouvrier chez Renault, a entendu son fils lui dire un soir : *« Papa, ça sert à rien de travailler à l'école, plus tard je serai chômeur. »* Philippe, 23 ans, monteur chez Peugeot à Mulhouse, raconte son travail : une seule opération sur 380 voitures pendant 45 minutes, *« on est des robots, faudra s'estimer heureux qu'on ait du boulot, et personne ne peut débrayer, on est tous tenus par l'endettement »*.

Maryvonne, agent du Trésor, regrette d'être contrainte au devoir de réserve. *« On la voit, la richesse et sa traduction fiscale ! Certains départements ont doublé leur nombre d'assujettis à l'impôt sur les grandes fortunes et le pays compte 5 millions d'exclus. »* Pour un peu, Maryvonne, avec son tailleur et son collier de perles, rejoindrait le gréviste de la RATP qui a planté son drapeau rouge à l'entrée de l'atelier quand elle explique que *« cette situation perdurera tant que les revenus du capital seront plus importants que ceux du travail »*. Elle aussi souhaite la grève générale.

Dominique Le Guilledoux





Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F.

Le Monde

ÉDITORIAL

L'arrogance de l'empire du Milieu

A l'instar de l'évolution qu'a connue l'ancien bloc soviétique, la débâcle du marxisme-léninisme en Chine ne signifie pas nécessairement l'avènement d'une modernité pacifiée. Là-bas comme ailleurs, c'est au contraire la fibre nationaliste qui est flattée sans vergogne, dernier ersatz idéologique bricolé par une élite fragilisée en quête de grand dessein mobilisateur. Ce nouvel axiome de l'après-guerre froide se vérifie particulièrement dans les eaux troublées du détroit de Formose que les observateurs tiennent désormais pour l'abcès de fixation le plus déstabilisateur de l'Extrême-Orient.

Pékin ne craint plus de jouer avec le feu en multipliant les gesticulations militaires à l'adresse de Taïwan, la dernière provocation consistant à simuler à l'occasion de manœuvres très médiatisées... l'invasion de l'île « rebelle ». Si ces bruits de bottes visaient à intimider l'électorat taïwanais avant les élections législatives du samedi 2 décembre, ils n'ont produit que des effets limités. Les partisans d'une réunification accélérée avec Pékin enregistrent certes une percée, mais leur audience ne dépasse guère les 13 % de l'électorat. Les dirigeants chinois y verront certainement une raison supplémentaire de renouveler leurs rodomontades à l'approche du scrutin présidentiel de mars 1996 dont le favori est l'actuel chef de l'Etat Lee Teng-hui, bête noire de Pékin.

Ces poussées de fièvre anti-taïwanaises, auxquelles s'ajoutent les rigidités sur Hongkong et la paranoïa sur le Tibet, soulignent à quel point le « pays du Milieu », s'il a renoncé à bâtir l'homme nouveau, ne s'attèle plus qu'à rebâtir l'empire ancien. On peut, à la limite, comprendre que l'actuelle direction pékinoise soit habitée par les douloureux souvenirs des « traités inégaux » du siècle dernier, époque d'humiliations pour un empire mandchou dépecé par l'avidité des puissances impérialistes d'alors. Mais on ne saurait accepter que cette logique néo-nationaliste aboutisse à faire fi du droit à l'autodétermination des peuples.

C'est visiblement ce que viennent de comprendre les Etats-Unis. Sans aller jusqu'à ériger en doctrine officielle la stratégie du « *containment* » préconisée par certains commentateurs américains, Bill Clinton s'efforce néanmoins de montrer que la bonne volonté de Washington a des limites. On a pu le constater lorsque son administration a autorisé en juin une « *visite privée* » sur le sol américain du président taïwanais.

Cet épisode avait provoqué la fureur de Pékin, qui, depuis, a renoué avec des diatribes anti-américaines dignes de la « guerre froide ». Assez habilement, les Chinois brandissent l'étendard de la résistance à un monde unipolaire dominée par les Etats-Unis. Avec les Russes et d'autres, les Européens donnent parfois le sentiment de se laisser séduire par ce stratagème, surtout quand leurs hommes d'affaires sont comme hypnotisés par les perspectives du marché chinois.

Réponse politique ou négociation sociale ?

Suite de la première page

Le maire d'Epinal a rendu visite, samedi 2 décembre, aux cheminots de sa ville, pour les écouter et pour pouvoir se faire l'écho de leurs propos auprès de Jacques Chirac, « *puisqu'il m'arrive*, a-t-il rappelé, *de le voir assez régulièrement* ». Il est prêt à plaider la cause du gouvernement, en faveur duquel il trouverait même, s'il en était besoin, des arguments « *à décharge* ». Qui pourrait lui reprocher de dialoguer avec ceux qui protestent ? Alain Juppé dénonce ceux qui se plaignent, Philippe Séguin leur parle. Question de profil.

François Bayrou, lui aussi, parle – et paie. Aux représentants des étudiants et des enseignants, le ministre de l'éducation nationale a annoncé des créations d'emplois correspondant au temps perdu depuis deux ans dans l'application du plan Universités 2000 de Lionel Jospin, plus 2 milliards de francs pour améliorer les locaux. A « 7 sur 7 », sur TF 1, il a décliné l'homélie dominicale du gouvernement, qui « *ne parie pas sur le pourrissement* » – Jacques Barrot a dit la même chose au « Grand Jury RTL-*Le Monde* » –, mais le président de Force démocrate, à la différence de celui du RPR, n'est « *pas partisan d'opposer les Français entre eux* ». Le premier ministre tient bon, le numéro trois du gouvernement désarme les critiques. Question de méthode.

La méthode Juppé n'a jamais enchanté Edouard Balladur. Néanmoins, l'ancien premier ministre fait « *pleinement confiance au gouvernement* », qui doit « *dissiper les inquiétudes* » en précisant « *les modalités et le calendrier* » des réformes. En visite à Colombey-les-Deux-Eglises avec des militants RPR de sa circonscription parisienne, Edouard Balladur a expliqué la valeur irremplaçable de la « *cohésion nationale* ». En d'autres temps, sous la première cohabitation – le député du quinzième arrondissement de Paris était alors ministre d'Etat –, ce langage était tenu par François Mitterrand. Question de stature.

Le pouvoir ne table pas sur le pourrissement, mais la menace d'élections législatives anticipées, agitée depuis quelques jours, s'est précisée dimanche. François Bayrou a affirmé ne pas craindre un « *blocage complet* » de l'activité du pays, mais il a ajouté que dans une telle hypothèse « *c'est, bien entendu, le suffrage universel qui tranche* ». Charles Millon, ministre de la défense, l'a répété sur France 3. Face à la volonté de Force ouvrière et de la CGT de faire prévaloir dans l'ensemble du secteur public le rejet pur et simple du plan Juppé, le gouvernement prévient que si les fonctionnaires se mettent en travers de son action il en appellera aux électeurs. Selon un sondage de la SOFRES publié lundi par *Le Figaro*, 51 % des Français estiment que le pouvoir ne doit pas céder sur les retraites des fonctionnaires et des agents des services publics. C'est une majorité, mais courte.

Il est vrai que les résultats des sept élections législatives partielles dont le premier tour avait lieu dimanche ne sont pas de nature à dissuader le chef de l'Etat de prendre, le cas échéant, le pari de la dissolution. Malgré sa progression, en effet, la gauche n'est assurée de l'emporter, le 10 décembre, que dans la Seine-Maritime et les Hautes-Pyrénées, deux sièges qu'elle n'avait pas perdus de beaucoup en 1993. La droite a été éliminée dans une autre circonscription, mais elle demeure, ailleurs, en position favorable. A Melun, en Seine-et-Marne, le RPR préfère ne pas choisir, pour le second tour, entre la gauche et l'extrême droite : au moment où l'on pourrait faire appel à la « majorité silencieuse », il convient de ne se fâcher avec aucune de ses composantes...

La dissolution de l'Assemblée est évoquée, d'abord, pour faire entendre aux syndicats qu'en cas d'extension de la grève dans le secteur public le gouvernement n'en serait pas pour autant réduit à céder, car l'affrontement entre l'Etat et ses fonctionnaires pourrait être arbitré dans les urnes. La situation se présenterait différemment si le mouvement gagnait le secteur privé ou même, seulement, les entreprises nationales du secteur concurrentiel, mais ce n'était pas le cas lundi matin.

LE DOS AU MUR

La perspective d'élections anticipées est de nature, ensuite, à discipliner, sinon à galvaniser, une majorité qui a approuvé le plan Juppé, mais dont certains éléments s'interrogent sur la méthode employée par le premier ministre. Aucun député n'aime être renvoyé à l'improviste devant les électeurs, surtout quand il a été élu de justesse il y a deux ans et demi. En outre, si cela devait arriver, la droite serait tenue plus que jamais à la cohésion face à une gauche que la campagne de Lionel Jospin pour l'élection présidentielle a réconciliée avec son électorat, comme le montrent aussi les résultats des partielles, même si la rénovation promise du Parti socialiste ne va pas sans contradictions.

Jacques Chirac et Alain Juppé attendent donc de voir si les syndicats vont transformer une addition de mécontentements en mouvement de masse, face auquel ils tiennent prête une réponse politique, ou si la somme des revendications catégorielles va aboutir, en bonne logique sociale, à l'ouverture de négociations. Louis Viannet hésite entre ces deux voies. Nicole Notat s'est engagée imprudemment sur l'une, Marc Blondel rageusement sur l'autre. La secrétaire générale de la CFDT se pose en pionnière, celui de FO joue les va-t-en guerre.

Il est vrai que le dirigeant de Force ouvrière se trouve placé, symétriquement à Alain Juppé, le dos au mur, puisque la réforme de la Sécurité sociale met directement en cause le pouvoir de cette confédération sur les caisses d'assurance-maladie, ainsi que sa capacité à défendre les fonctionnaires, qui forment l'essentiel de ses adhérents. Face aux deux syndicalismes qu'incarnent Nicole Notat et Marc Blondel, le gouvernement a deux fers au feu.

Patrick Jarreau

Transport *par Leiter*



REVUE DE PRESSE

FINANCIAL TIMES
David Buchan

■ Le conflit prend un caractère de plus en plus politique, mettant en péril la survie du gouvernement Juppé. Ce qui est en jeu, ce ne sont pas seulement les réformes, mais aussi les chances pour la France de réduire ses déficits publics à temps pour devenir l'un des membres fondateurs de l'Union économique et monétaire.

THE TIMES

■ Les réformes [annoncées par M. Juppé] étaient économiquement nécessaires et auraient mérité d'être bien accueillies si elles avaient été accompagnées de mesures sérieuses pour lutter contre le chômage et accélérer la croissance. En France aujourd'hui ces réformes auront l'effet opposé. (...) Elles prennent place dans une longue série d'humiliations économiques nationales, qu'on pourrait qualifier de Vichy monétaire. (...) Le gouvernement français pourrait gagner le soutien du peuple pour les nécessaires réformes fiscales. Mais cela exigerait de M. Chirac qu'il inaugure une politique économique nationale indépendante de l'Allemagne, qu'il abandonne le franc fort et renonce à l'objectif de l'Union monétaire. Pour la France, ce serait une révolution politique comparable à celle qu'a connue la Grande-Bretagne après 1979.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Sur un point, le secrétaire général de la CGT a raison : cette grève n'est pas politique. Ce n'est pas le PC qui l'a déclenchée, ce n'est pas le PS qui l'a entretenue. Il ne s'agit pas d'abattre le gouvernement ou de renverser la majorité. Il y a en fait protestation contre le sentiment d'enfermement dans la crise, accentué et non atténué depuis l'élection présidentielle.

RTL
Philippe Alexandre

■ Dans notre Cinquième République, où les gouvernements ne sont pas renversés par le Parlement, à une exception près qui remonte à 1962, c'est là une vraie crise politique, voire une crise de légitimité survenant quelques mois seulement après une élection présidentielle dont les lendemains ont trop vite déchanté.

FRANCE INTER
Jean-Marc Sylvestre

■ La radicalisation du conflit social n'ouvre désormais que deux portes de sortie possibles, deux scénarios. Le premier : le dialogue réussit à se nouer. Moyennant quelques aménagements, le gouvernement sauve l'essentiel de ses réformes. (...) Deuxième scénario : le dialogue n'est pas possible. Et, puisque la France n'est ni la Grande-Bretagne ni les Etats-Unis, le gouvernement serait obligé de céder et d'abandonner ses réformes. Dans ce cas, la Sécurité sociale d'un côté, la plupart des entreprises publiques, de l'autre, courent le risque de la faillite financière. (...) S'ouvriraient [alors] en France des services privés de substitution.

Faut-il modifier le calendrier de l'Union monétaire ?

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le projet de parvenir à une monnaie unique le 1er janvier 1999 peut-il s'accommoder d'une situation de quasi-grève générale en France ?

Faut-il conserver tel quel l'ordre du jour très aseptisé prévu pour le conseil européen qui se tiendra les 15 et 16 décembre à Madrid, en faisant semblant d'ignorer les mouvements sociaux de grande ampleur qui se déroulent dans un des pays-clés de la Communauté, en l'absence duquel l'union monétaire n'est pas pensable ? Ne serait-il pas prudent, au contraire, sans renier l'objectif, d'engager de sang-froid une réflexion sur l'opportunité de revoir le dispositif prévu par le traité de Maastricht, autrement dit de s'ouvrir la possibilité d'allonger d'un an – de deux si nécessaire – le processus précédant le démarrage de la monnaie unique ?

De telles questions sont encore ressenties comme incongrues, tant est grande la peur d'une démobilisation de la classe politique, sans même parler de l'opinion, face à un projet que les gouvernements et les grands partis, quasi unanimes (y compris probablement le SPD allemand, quoi qu'en dise Gerhardt Schröder, ministre-président de Basse-Saxe), considèrent comme vital pour la survie de la construction européenne, marché unique en tête, et donc pour échapper au déclin.

Cependant, un certain énervement est perceptible à Bruxelles, où les acteurs les plus engagés considèrent avec irritation cette Union à quinze avec ses institutions alourdies, inefficaces, privées d'idées, incapables de démontrer que les politiques qui sont mises en œuvre ont pour but d'apporter une contribution effective à l'activité, et donc à l'emploi. Exemple : le Conseil européen applaudit depuis bientôt deux ans au Livre blanc de Jacques Delors sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, sans avoir été pour autant capable de susciter la moindre décision concrète concernant la réalisation de réseaux de transport transeuropéens qui se trouvait au cœur du projet !

Aujourd'hui, dans l'attente de la série de négociations sur l'organisation de l'Europe qui vont se succéder jusqu'à la fin du siècle, en prélude à l'élargissement aux pays d'Europe centrale, la seule véritable ambition est celle de l'Union économique et monétaire. Bien préparé, le projet, complément logique et indispensable du marché unique, mais aussi, par le transfert de souveraineté qu'il implique, changement de dimension politique, paraît plutôt bien parti. Les pays membres de l'Union défendent des positions voisines tant sur les conditions à remplir pour être en mesure de franchir le pas de la monnaie unique (strict respect des critères de convergence établis par le traité) que sur les politiques à suivre une fois l'opération engagée (à savoir la mise en œuvre du pacte de stabilité préconisé par l'Allemagne).

LE PRIX DE LA GRÈVE

Ils sont également d'accord sur les modalités pratiques de passage à la troisième étape, celle de la monnaie unique, et c'est même ce « scénario », qu'on se proposait – qu'on se propose toujours – d'approuver formellement à Madrid, témoignant ainsi de la détermination des Quinze à aller de l'avant.

Une détermination que partagent, et c'est important, ceux des pays membres qui, telle l'Italie, pourtant pays fondateur de la Communauté, n'ont aucune chance de répondre aux critères de convergence, au début 1998, lorsque sera établie la liste de la première vague de pays capables de participer à la monnaie unique.

En septembre, on avait vu les marchés s'interroger sur la volonté de Jacques Chirac, et sur la capacité du pays, de tenir le pari de 1999, en particulier celui de consentir les efforts nécessaires pour ramener les déficits publics au-dessous de la barre des 3 %. Du conseil européen de Majorque (22 et 23 septembre) à la réunion des ministres des finances de Valence (les 29 et 30 septembre), les dirigeants français avaient réussi à convaincre leurs partenaires. Ensuite, le plan d'assainissement de la Sécurité sociale avait été bien accueilli et, en dépit du préoccupant ralentissement de la conjoncture, les milieux communautaires semblaient à nouveau y croire, et prêts à célébrer l'événement à Madrid.

La corde était apparemment trop tendue et le pays, lui, a craqué. En termes d'activité, de points de croissance – et donc de recettes fiscales –, la grève aura forcément un prix.

Même dans l'hypothèse où elle s'achèverait sans que le programme de réforme du gouvernement soit, pour l'essentiel, compromis, le bon sens conduit à penser que le respect des critères de convergence, déjà considéré hier comme aléatoire, deviendra encore moins accessible. C'est l'analyse qui fait dire à Gerhardt Schröder que le calendrier de l'UEM est désormais intenable. Klaus Kinkel, le ministre allemand des affaires étrangères, l'a traité de démagogue, mais, outre le fait qu'il n'y a pas de trouble-fête qu'en Allemagne, il serait irresponsable de ne pas faire sérieusement le point. Et donc de ne pas revoir l'agenda de Madrid.

Philippe Lemaître

RECTIFICATIFS

SIDA

Le texte « Sida, où vont les associations ? », que nous avons fait paraître à l'occasion de la Journée mondiale du sida, nous était parvenu cet été. Il a été publié dans *Le Monde* du 1er décembre sans que ses auteurs en soient informés.

L'ÉVÊQUE ET L'AVORTEMENT

A la suite d'informations contradictoires, *Le Monde* a pu titrer, dans ses éditions du 2 décembre, que Mgr Rouet, évêque de Poitiers, était opposé à l'excommunication (prévue par le droit canon) à la suite d'un avortement. En fait, Mgr Rouet n'a fait que rendre publique la possibilité qu'ont les prêtres, sur délégation de l'évêque, de lever une excommunication après une IVG.

ADOPTION

Dans Le Monde du 29 novembre, un témoignage mettait en cause une directrice de la Ddass des Côtes-d'Armor. L'auteur de ce témoignage ainsi que Charles Josselin, président du conseil général des Côtes-d'Armor, nous demandent de préciser que cette mise en cause ne concerne nullement l'actuelle directrice, mais son prédécesseur à ce poste, il y a dix ans.

NÉGOCIATIONS Le patronat et les syndicats de la métallurgie doivent se retrouver, mardi 5 décembre, pour négocier la représentation des salariés dans les PME, l'annualisation et la réduction du temps de travail, mais surtout l'extension aux techniciens supérieurs de certains avantages jusqu'ici réservés à l'encadrement. ● **APRÈS AVOIR EMBAUCHÉ** massivement des techniciens supérieurs à la fin des années quatre-vingt, les entreprises vont vite être confrontées au plafonnement de carrière de ces jeunes diplômés. Seule solution possible : leur faciliter l'accès au « statut-cadre », un passage que Citroën a déjà effectué, depuis 1991. ● **LES SYSTÈMES** de rémunération devraient être identiques. Les heures supplémentaires pourraient ne plus être payées. Mais les perspectives de carrière pour les jeunes diplômés seront considérablement accrues.

La métallurgie veut assimiler cadres et techniciens supérieurs

Patronat et syndicats devaient, mardi 5 décembre, ouvrir des négociations pour offrir aux agents de maîtrise des avantages et une carrière comparables à ceux de l'encadrement

LE PATRONAT et les syndicats de la métallurgie doivent ouvrir, mardi 5 décembre, quatre négociations, dont trois présentent une réelle portée politique : le statut des cadres devrait, en particulier, être étendu aux techniciens supérieurs.

Dans la droite ligne de l'accord interprofessionnel du 31 octobre, la métallurgie ouvrira des négociations sur l'annualisation et la réduction du temps de travail ainsi que sur la représentation syndicale dans les petites entreprises. Mais, surtout, cette branche – qui emploie près de deux millions de salariés et réalise, à elle seule, la moitié du chiffre d'affaires de l'industrie française – veut profiter de ces négociations pour ouvrir un très ambitieux dossier : la refonte des grilles de classification dont l'enjeu est, peu ou prou, d'accorder aux techniciens supérieurs le même statut qu'aux ingénieurs et cadres.

Depuis vingt ans, les salariés de la métallurgie sont classés en quatre catégories : d'une part les ouvriers, les administratifs, les techniciens et les agents de maîtrise ; de l'autre, les ingénieurs et cadres. Entre les deux, une cloison étanche. Les « cols bleus » se positionnent sur une même grille qui part de l'indice 140 pour les ouvriers non qualifiés et atteint l'indice 395 pour les techniciens supérieurs à la fin de leur carrière. Les « cols blancs » ne sont pas, eux, classés par « coefficient » ni par « niveau », mais par « indice » et « position » : une différence de termes purement formelle, destinée à marquer la différence entre les deux univers.

> La grève très dure, au printemps, des techniciens de la direction des recherches de Renault a fait office de signal d'alarme

Longtemps opérationnelle, la distinction entre ces deux mondes est devenue contre-productive. Tant l'organisation du travail que l'élévation des compétences des techniciens poussent à multiplier les passerelles. « *Dans les laboratoires et les bureaux d'études, de jeunes polytechniciens travaillent aux côtés de techniciens supérieurs. Tout le monde se tutoie. Gérer ces deux populations de manière différente n'a plus de sens* », confie-t-on aujourd'hui à la direction des ressources humaines de Citroën. L'embauche massive de techniciens supérieurs à la fin des années 80 a donné à ce problème une acuité particulière : statutairement recrutés à l'échelon 255, ces jeunes « bac + 2 » se trouvent déjà à l'échelon 305, voire 335. Il ne leur reste plus que deux ou trois échelons à franchir (365 et 395) avant de voir leur carrière plafonner. La grève très dure, au printemps 1995, des techniciens de la direction des recherches de Renault a fait office de signal d'alarme. Vingt ans après les grèves des OS dans les années 70 , c'est au tour des bac + 2, « *les CIP de l'intérieur* », comme les avait qualifiés le sociologue Henri Vacquin, de revendiquer de nouveaux droits.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées. La plus simple consisterait à ajouter un ou deux échelons à la grille des techniciens supérieurs. Celle-ci s'arrêtait à l'échelon 365. Un échelon 395 a été créé au début des années 90. La Snecma, victime d'une grève de ses techniciens supérieurs dès la fin des annnées 80, a même créé un échelon 415. Mais, pour beaucoup, cela revient à reculer pour mieux sauter. L'autre possibilité, radicale, est de construire une grille unique « *du manœuvre à l'ingénieur* », comme le réclame en particulier Force ouvrière. Entre les deux, un *modus vivendi* pourrait être trouvé en multipliant les passerelles entre les deux grilles.

Quelle que soit la solution retenue, patronat comme syndicats envisagent, à l'instar de Citroën, de gérer les techniciens comme les cadres. Aujourd'hui les premiers sont mensualisés, les seconds payés au forfait. Concrètement, la rémunération des techniciens varie en fonction de leur activité, en particulier des heures supplémentaires ou du chômage technique. En revanche, la rémunération des cadres payés au forfait, est insensible à la conjoncture. Hormis les éventuelles augmentations individuelles, leur salaire ne varie pas de janvier à décembre.

« Forfaiter » les techniciens supérieurs, généraliser les entretiens annuels et individualiser leurs rémunérations reviendraient à les traiter « comme des cadres ». Toute la négociation consistera à établir le niveau du forfait, en sachant que cette solution n'est toutefois pas la panacée et peut, au contraire, engendrer des frustrations si les « passages-cadres » sont trop rares. Tirant les leçons du conflit de ce printemps, Renault, qui a, en partie, « forfaité » ses techniciens depuis une dizaine d'années, négocie actuellement la possibilité de rémunérer à nouveau leurs heures supplémentaires.

Dans cette négociation de branche, les écueils sont nombreux : harmoniser les statuts devrait entraîner la généralisation aux techniciens supérieurs de certains avantages accordés aux cadres : jours de congés supplémentaires, prime plus élevée en cas de licenciement, prévoyance complémentaire parfois plus généreuse... Si le patronat tente d'harmoniser ces avantages en les tirant vers le bas, la CFE-CGC, qui représente l'encadrement, pourrait en faire un *casus belli*. Autre difficulté : les fédérations CFDT et Force ouvrière de la métallurgie ont leur congrès au printemps prochain. La CFE-CGC tient le sien en juin 1996 et le patron des cadres métallurgistes, Jean-Pierre Chaffin, se présente contre l'actuel président de la CFE-CGC, Marc Vilbenoît.

Pour éviter les troubles internes, les négociations pourraient se prolonger au-delà de ces échéances. Comme sur le temps de travail, elles devraient pourtant aboutir. Après avoir violemment critiqué Jean Gandois cet été, la puissante Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a besoin d'un accord. Quelques mois après le départ de son vice-président, Pierre Guillen, maître d'œuvre de la politique sociale du patronat durant de longues années, la nouvelle équipe dirigeante doit faire ses preuves sur le terrain social. Il ne déplairait pas à ces hommes, souvent proches d'Alain Madelin, de montrer que, dans la métallurgie, « l'ascenseur social » n'est plus en panne.

Frédéric Lemaître

« Le diplôme et l'emploi »

Manifestations étudiantes, avenir du statut dans les services publics, disparition de certains privilèges des cadres dans la métallurgie... s'il n'aborde pas directement ces trois points, le dernier ouvrage de Claude Vimont – *Le Diplôme et l'emploi* (Economica) – permet de prendre du recul par rapport à cette actualité. Cet ancien directeur de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) affirme la nécessité de mettre en place *« un nouveau système de socialisation des jeunes »* car le développement *« autonome, linéaire et homogène »* du système éducatif actuel conduit à l'élimination des non-diplômés du marché du travail et à un *« risque d'excédent net de diplômés de haut niveau »*. Il faudra *« désacraliser le diplôme »* et créer une *« osmose »*, et non plus une *« cohabitation »*, entre les entreprises, les établissements de formation initiale et les organismes de formation continue. Surtout, l'acquisition de connaissances par la voie de l'expérience devra être davantage reconnue.

L'exemple Citroën

SOUCIEUSES de faciliter la carrière de leurs techniciens supérieurs, quelques grandes entreprises de la métallurgie ont tenté de faciliter le passage de cette population au sacro-saint statut cadre.

Depuis 1991, les techniciens ayant atteint les deux échelons les plus élevés (335 et 365) sont gérés comme les autres cadres. Leur évolution ne s'effectue plus à l'ancienneté, mais en fonction des formations qu'ils suivent et de leur aptitude à occuper des postes de plus en plus complexes. Leur rémunération, désormais « forfaitée », a été calculée en fonction de leur salaire antérieur, auquel a été ajoutée la rémunération correspondant à la moyenne annuelle des heures supplémentaires effectuées au cours des trois années précédentes. Le treizième mois a été en partie abandonné. Si la moitié est versée en juin, l'autre moitié, versée en décembre, dépend des résultats individuels et de ceux de l'entreprise.

Citroën ne leur demande pas seulement d'être techniquement compétents mais les entraîne « *au même système de délégation de pouvoir que les autres cadres* ». D'un seul coup, 1 300 personnes ont basculé dans ce statut en 1991, et chaque année 200 personnes supplémentaires deviennent « *cadres Citroën* ». Par ailleurs, après le passage de tests et la présentation d'un mémoire devant la hiérarchie, une quarantaine d'entre eux deviennent définitivement cadres.

Quatre ans après la mise en application de cet accord signé par tous les syndicats, sauf la CGT, la direction dresse un bilan positif de cette innovation : « *L'essentiel pour les intéressés, ce n'est pas l'augmentation de certains avantages,* estime-t-elle, *c'est de pouvoir rentrer chez soi en se disant : je suis cadre. Cela a aussi changé notre regard sur eux : avant ils étaient gérés comme les ouvriers, aujourd'hui, ils sont gérés de manière beaucoup plus individuelle, exactement comme les cadres. Seuls les cadres supérieurs font l'objet d'une gestion particulière.* »

F. Le.

Coca-Cola met 700 travailleurs suédois au chômage

LA NOUVELLE est tombée comme un couperet. Après plus de quarante ans de bons et loyaux services, la firme américaine Coca-Cola a renvoyé jeudi 30 novembre son embouteilleur suédois, Pripps, qui produisait et vendait en Suède des bouteilles de Coca, Sprite et autres Fanta. La société suédoise, filiale à 100 % du groupe boissons norvégien Pripps Ringnes, subit le sort réservé au groupe français Pernod Ricard en 1989, lorsque Coca-Cola avait décidé d'assurer elle-même l'embouteillage et la distribution de ses produits en France. La raison de cette reprise en main est évidente : le Suédois ne boit en moyenne que 33 litres de produits Coca par an, soit près de deux fois moins que le Norvégien.

C'est une catastrophe pour Pripps Ringnes, qui perd brutalement 1,4 milliard de couronnes suédoises de chiffre d'affaires (1 couronne vaut 76 centimes) sur un total de 7,5 milliards. Le groupe, qui emploie en Suède quelque 3 700 personnes, notamment dans ses unités de production à Stockholm et à Göteborg, va devoir tailler dans son outil de production. « *La restructuration va nous conduire à supprimer entre 500 et 700 emplois* », a déclaré vendredi 1er décembre au *Monde* Paul Bergqvist, directeur général de Pripps Ringnes. Les coûts de fermeture devraient se situer entre 200 et 300 millions de couronnes. L'éventuelle indemnité d'éviction que paierait Coca-Cola fait actuellement l'objet de négociations.

Furieuse de s'être fait congédier aussi brutalement – « *nous avons appris la nouvelle hier soir* », nous confiait Paul Bergqvist vendredi –, la société a décidé de couper tous les ponts avec Coca-Cola : la direction a demandé à ses employés de décharger immédiatement des camions quelque 400 000 litres de boissons Coca en instance de livraison.

Elle a aussi refusé de poursuivre pendant deux mois la production de Coca, comme le lui demandait la firme américaine. « *Nous sommes désormais concurrents* », tranche le groupe, qui entend développer ses propres boissons pour se redresser. Pendant quelques mois, la firme américaine, qui semble vouloir construire sa propre usine d'embouteillage en Suède, devra importer ses produits des pays voisins. Les syndicats de Pripps Ringnes envisagent de lancer un appel au boycottage des produits Coca, tant en Suède qu'en Norvège, où le groupe craint de se voir aussi retirer sa licence.

VOLVO DOIT PATIENTER

La décision de Coca-Cola est gênante pour les deux actionnaires à 50 % de Pripps Ringnes, le groupe diversifié norvégien Orkla, numéro un de l'agroalimentaire en Norvège et en Suède, et le groupe automobile suédois Volvo. Ce dernier, qui veut se désengager de toute activité agroalimentaire, prévoyait de céder rapidement sa participation dans Pripps Ringnes grâce à une introduction en Bourse. Volvo risque de devoir patienter. En perte de vitesse, Pripps Ringnes sera très difficile à vendre.

Pripps Ringnes est né le 1er juillet 1995 de la fusion des activités de boissons de Volvo (Pripps) et d'Orkla (Ringnes). Explication : lorsque Volvo a voulu se séparer de ses activités agroalimentaires en avril dernier, c'est Orkla qui les a récupérées (*Le Monde* du 5 avril 1995), rachetant Procordia Food et Abba Seafood pour 4,25 milliards de couronnes. Mais le groupe norvégien n'avait pas les moyens de s'offrir immédiatement les activités boissons de Volvo. Celles-ci ont finalement été logées, avec celles d'Orkla, dans une société commune, baptisée Pripps Ringnes, qui est devenue le premier brasseur de Suède et de Norvège, avec une part de marché supérieure à 67 %. C'est d'ailleurs la modification du capital de Pripps qui a permis à Coca-Cola de dénoncer son accord de licence en Suède, qui devait durer jusqu'en 2003.

Orkla, dont l'action a perdu en Bourse vendredi 1er décembre 6,7 %, a connu un autre revers : elle a cédé jeudi 30 novembre – sur ordre de Coca-Cola – ses participations dans trois sociétés d'embouteillage de produits Coca en Pologne à Coca-Cola Amatil, filiale australienne de Coca-Cola, pour 520 millions de couronnes. Elle a certes dégagé une plus-value de 210 millions. Mais toucher de l'argent pour abandonner son métier est une satisfaction amère.

Arnaud Leparmentier

La société italienne STET va rénover le téléphone russe

MOSCOU
de notre correspondante

L'Italie a gagné, vendredi 1er décembre, le plus gros marché russe de privatisation offert à ce jour à des étrangers. STET, la société italienne de téléphone, contrôlée par l'Etat, va racheter le quart de Sviazinvest, l'une des deux sociétés de télécommunications nationales, pour 630 millions de dollars (3,15 milliards de francs) et la promesse d'investir encore 770 millions de dollars sur deux ans. La STET l'a emporté sur un consortium composé de France Télécom, de Deutsche Telekom et d'une filiale russe de l'américain US West.

Ce consortium, partie prenante d'un autre « super-projet » évoqué depuis des années et consistant à relier cinquante villes russes par un réseau de fibres optiques, avait fait une première offre inférieure, avant de s'abstenir lors des enchères finales, afin, selon certaines sources, de « *ne pas décrédibiliser économiquement le projet* ». L'américain AT&T avait pour sa part renoncé à la compétition.

L'accord avec STET, qui disait hésiter à s'engager une demi-heure encore avant l'échéance de l'appel d'offres, représente un succès de poids pour le gouvernement russe, dont le programme de privatisations destiné à boucher des trous du budget en 1995 semblait très loin d'être réalisé. Par la même occasion, Moscou établit aussi fermement le principe que les firmes étrangères acceptent d'investir dans des sociétés de télécommunications, même si l'Etat russe en garde au moins 51 % des parts en raison de leur « *rôle stratégique* ». Enfin, selon le président du Centre russe de privatisation Maxim Boïko, l'accord passé avec STET a donné aux actions russes du secteur des télécommunications une valeur « *quatre à cinq fois supérieure* » à celle que l'Etat aurait obtenue en se limitant au seul marché national.

« *Comment la STET pourra-t-elle s'en sortir seule ?* », s'interroge cependant un expert du secteur. Le représentant de STET à Moscou ne disait pas autre chose, trois jours à peine avant l'annonce de la conclusion du marché : expliquant ses doutes quant aux capacités d'une société de supporter seule le poids énorme que représente la rénovation des téléphones russes, il appelait à une « *large alliance* » des opérateurs occidentaux.

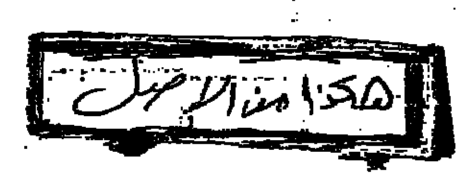
FONDS DE GARANTIE

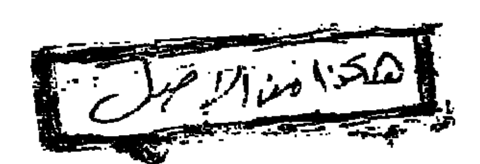
L'accord avec Sviazinvest doit encore « *être finalisé* », selon Maxim Boïko, qui a reconnu que l'Etat n'a pas ménagé les incitations de dernière minute pour rendre Sviazinvest attractif. Ce holding a été créé en 1994 en réunissant, sur le papier, 85 compagnies locales de téléphone, représentant 20 millions des 25,5 millions de lignes existant en Russie – à l'exception surtout de celles de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Jeudi 30 novembre, un premier décret présidentiel a créé un fonds de garantie doté de 7 % des actions de Sviazinvest, destiné à mettre STET à l'abri de mauvaises surprises lors de l'examen de l'état des sociétés locales.

Un second décret a offert à Sviazinvest une majorité de contrôle sur la société de téléphone de Saint-Pétersbourg, alors que le gouvernement a mis son veto à la fusion envisagée entre la société des téléphones de Moscou (MMT) et Rostelekom, la deuxième société nationale russe de télécommunications. Cette dernière, avec qui France Télécom, Deutsche Telekom et US West prévoient de déployer des fibres optiques sur le terroire russe, avait déjà perdu il y a un mois son monopole sur les lignes internationales et sur le téléphone longue distance, une licence équivalente ayant été attribuée à Sviazinvest.

Le premier vice-premier ministre Anatoli Tchoubaïs s'est félicité vendredi de l'accord signé avec STET, soulignant qu'il permettra « *sans doute* » à la Russie de lever cette année les fonds prévus par la privatisation, tout en permettant la création d'un marché concurrentiel des télécommunications en Russie.

Sophie Shihab





L'affaire Barings pourrait rebondir et impliquer d'anciens dirigeants de la banque

La condamnation du courtier Nick Leeson à six ans et demi de prison a surpris la City

La condamnation à six ans et demi de prison du courtier de la *banque Barings Nick Leeson* par la justice de Singapour n'a pas clos l'affaire de la débâcle de la banque britannique. De nombreuses questions demeurent sans réponses quant au rôle joué par d'anciens dirigeants de la banque dans la perte de 1,38 milliard de dollars (7 milliards de francs) qui a conduit Barings au bord de la faillite.

BANGKOK
et LONDRES (City)
de nos correspondants

La rapidité avec laquelle Nicholas Leeson, l'ancien jeune courtier de Barings, a été condamné, samedi 2 décembre, à six ans et demi de prison par un tribunal de Singapour (*Le Monde* daté 3-4 décembre) laisse penser que le dossier de la chute de Barings, sur le plan judiciaire, n'est peut-être pas clos. L'avocat de Leeson a, en effet, réitéré devant la cour qu'au moins deux dirigeants de Barings à Singapour et que de « *nombreux dirigeants* » de la banque à Londres étaient au courant de l'existence d'« *importantes contradictions* » dans les comptes gérés par Nick Leeson.

Après avoir accepté de coopérer avec la justice singapourienne et plaidé coupable, le jeune courtier britannique (28 ans) a bénéficié de la levée de neuf actes d'accusation sur onze lors de l'ouverture, vendredi 1er décembre, de son procès. Les deux actes retenus étaient passibles d'une peine maximale de huit ans. Le verdict prononcé dès le lendemain l'a condamné à six ans et demi de prison, desquels seront retranchés les neuf mois qu'il a déjà passés en prison à Francfort. D'éventuelles réductions ultérieures de peine seront fonction de son comportement en détention.

IGNORANCE CONTESTÉE

Sur le fond, cependant, le rapport commandé par Singapour sur la chute de Barings met en cause l'affirmation des dirigeants londoniens de la banque selon laquelle cette dernière ignorait l'existence du compte 88 888, débiteur de 1,38 milliard de dollars fin février 1995. « *Nous n'acceptons pas l'affirmation selon laquelle le compte 88 888 était un compte non autorisé et dont ils n'avaient pas connaissance (...). Si cette affirmation d'ignorance est vraie, cela conduit à la forte présomption que les dirigeants du groupe ont été grossièrement négligents ou volontairement aveugles* », énonce le rapport, publié le 27 octobre, parmi ses conclusions.

Ce rapport souligne également, au passage, que Peter Norris, PDG du groupe Barings, serait intervenu personnellement, en janvier et en février, pour dissimuler la portée des difficultés de la banque. Selon plusieurs témoins, Norris aurait eu un entretien à ce sujet d'une heure au moins avec Nick Leeson, à Singapour le 16 février, soit dix jours avant la chute de Barings. L'intéressé a affirmé, pour sa part, qu'il n'a rencontré le jeune courtier, ce jour-là, que trois à cinq minutes.

La semaine dernière, Richard Wu, ministre singapourien des finances, a rappelé que le renforcement de la réglementation des marchés de l'île-Etat devait se poursuivre. De son côté, en prononçant le verdict, le juge a déclaré que le comportement de Barings avait représenté un risque pour « *l'intégrité* » de Simex, le marché de Singapour.

Si l'extradition du Royaume-Uni d'éventuels inculpés semble exclue en raison de la complexité d'une telle opération, Singapour peut cependant engager des poursuites devant une juridiction britannique. Une douzaine d'anciens cadres mis à pied par le nouveau propriétaire de Barings, le néerlandais ING, font l'objet d'une enquête de la part de l'organisme de contrôle des marchés londoniens, et sont également dans le collimateur des limiers singapouriens, qui les soupçonnent d'avoir été mêlés à l'opération de dissimulation des pertes accumulées. Enfin deux anciens supérieurs de Nick Leeson à Singapour, Simon Jones et James Bax, cités par l'avocat du jeune courtier, semblent toujours se trouver sur place.

QUATRE INTERROGATIONS

Le verdict conduit à soulever quatre interrogations, parmi d'autres. Qui a permis à Nick Leeson de contrôler également le département des règlements administratifs (back-office), ce qui lui avait permis de passer outre aux contrôles internes de la banque ? Quelle est l'ampleur des gains personnels, sous la forme de prime de fin d'année, réalisés par la haute direction du siège central grâce aux transactions de M. Leeson ? Quel est le rôle exact de la First Continental Trading, le courtier américain qui a servi d'intermédiaire à M. Leeson pour passer ses ordres de Bourse sur le marché japonais ? Le chef d'antenne de cet agent de change a-t-il prêté main-forte à M. Leeson pour l'aider à détourner une partie des fonds qu'il aurait placés dans un paradis fiscal du côté des Antilles, comme le suggère le *Sunday Times* ? Selon son avocat, M. Leeson serait sans le sou, ayant utilisé toutes ses économies et les futures royalties sur son livre pour le règlement des honoraires de ses défenseurs.

« *Les autorités de Singapour ne doivent rien à la banque centrale d'Angleterre, qui n'a guère fait preuve de coopération lors de l'enquête. Ils veulent la peau des ex-dirigeants de Barings pour dissimuler leurs propres lacunes. Mais leur dossier d'accusation est désespérément vide, si ce n'est le témoignage de Leeson, peu convaincant. Il n'existe ni document ni preuve écrite contre l'ancienne direction* », affirme un expert judiciaire.

Dimanche, la Banque d'Angleterre n'était guère bavarde devant la possibilité d'un méga-procès à Singapour. Pourtant, il y a à dire. Car, vue de la City, l'affaire Barings est un très long feuilleton : celui non seulement de l'incompétence d'une banque de l'establishment, de l'âpreté au gain des banquiers, mais aussi de la négligence de l'institut d'émission chargé de la régulation du secteur bancaire. Malgré le rapport officiel de la Banque d'Angleterre établissant qu'elle n'a pas failli dans sa supervision de Barings, le malaise est patent parmi les professionnels de la place de Londres. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, a lui-même reconnu l'ampleur de la crise de confiance provoquée par cette affaire en déclarant : « *Tout le monde est meurtri, non seulement en raison de ce qui a été dit* [à l'égard de la Banque d'Angleterre], *mais de ce qui s'est passé.* »

Depuis sa reprise par ING, l'image de la banque Barings continue de souffrir du krach de février. La poursuite de la saga Leeson ne peut qu'embarrasser la nouvelle direction, qui envisage de faire disparaître de la raison sociale le nom de la famille Baring, fondatrice de la vénérable maison en 1762.

Jean-Claude Pomonti et Marc Roche

Edmond Alphandéry renforce ses pouvoirs à EDF

EN « *RENOUVELANT SA CONFIANCE* » au directeur général d'EDF François Ailleret, lundi 4 décembre, lors de son premier conseil d'administration, Edmond Alphandéry a également renforcé son propre pouvoir, comme l'avait demandé le ministre de l'industrie, Franck Borotra. Le champ d'action du président couvre aussi bien les orientations stratégiques, économiques et technologiques de l'entreprise que la négociation du contrat de plan, les prises de participations ou l'organisation générale des services et la nomination des directeurs.

M. Alphandéry a décidé de s'assurer le conseil du cabinet Bossard « *pour préciser les adaptations d'organisation nécessaires et pour procéder rapidement aux nominations en attente* ».

Michelin et Goodyear investissent en Pologne

L'ÉQUIPEMENTIER français Michelin investira 260 millions de dollars (1,3 milliard de francs) dans le fabricant polonais de pneus Stomil-Olsztyn, alors que son concurrent américain Goodyear investira 115 millions de dollars dans le rival Debica. Telle est la teneur des deux contrats signés samedi 2 décembre à Varsovie. Stomil a enregistré en 1994 un chiffre d'affaires de 136 millions de dollars et un profit de 19 millions de dollars. Debica a enregistré en 1994 un bénéfice de 141 millions de dollars.

Les deux investisseurs ont déclaré vouloir garder et développer respectivement les marques Stomil et Debica. Michelin s'est engagé à maintenir le niveau d'emploi actuel dans l'usine pendant au moins deux ans, et Goodyear pendant 36 mois.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace**, François Fillon, au cours de sa visite à Washington les 30 novembre et 1er décembre, a assuré les autorités américaines de la volonté de la France d'ouvrir son marché des télécommunications et, surtout, de créer une autorité de régulation indépendante, à l'image de la FCC américaine. François Fillon s'était jusqu'à présent déclaré favorable au maintien d'un lien entre l'autorité de réglementation et l'Etat.

■ **ALITALIA : la compagnie nationale italienne** négocie une augmentation de capital de 5 milliards de francs, dont un tiers serait destiné à des investisseurs privés ou au personnel. La direction exclut toutefois de faire entrer une autre compagnie au capital d'Alitalia. Un nouveau plan stratégique (1996-1998) vient d'être mis au point. La direction veut conclure d'ici à Noël un accord avec les salariés et les syndicats, appelé « *acte de pacification* », comportant une baisse drastique des coûts du personnel navigant.

■ **FORTE : le *groupe britannique hôtelier*** Forte, *sous le coup d'une* OPA hostile de 3,4 milliards de livres de Granada, a vendu sa chaîne de *magasins de sport* Lillywhites *pour 28,5 millions* de livres, selon le *Sunday Express* du 3 décembre. Lillywhites était sur la liste des cessions que Granada *compte réaliser en cas de succès.*

■ **DANONE : le groupe agro-alimentaire** a pris une part minoritaire *dans le groupe laitier sud-africain Clover pour 300 millions de rands* (environ 420 millions de francs), rapporte lundi 4 décembre le quotidien économique sud-africain *Business Day*. Danone entend créer une société commune avec Clover, qui détient le tiers du marché laitier en Afrique du Sud, pour développer dans ce pays le secteur du yaourt, du fromage battu et des desserts à base de lait.

■ **LE FRANC était en baisse, lundi matin. Il s'inscrivait à 3,4705 francs pour 1 mark, en recul de 1 centime par rapport à son cours de vendredi.**

■ **L'INDICE NIKKEI a progressé de 0,34 %, lundi à Tokyo, en clôture, à 18 897,37 points. Il avait franchi, en cours de séance, la barre des 19 000 points.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, lundi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 386,50-386,80 dollars contre 387,30-387,60 dollars vendredi en clôture.**

■ **WALL STREET a terminé la séance de vendredi en hausse. L'indice Dow Jones a gagné 12,64 points (0,25 %), soutenu par la détente des taux d'intérêt à long terme américains.**

■ **LE RENDEMENT de l'emprunt d'Etat américain de référence à trente ans s'est replié vendredi. Il clôturait à 6,08 %, son plus bas niveau depuis deux ans.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

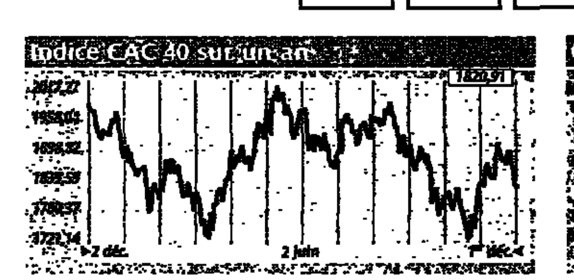


Forte baisse à Paris

TRÈS NERVEUSE à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Paris a plongé, lundi 4 décembre, affectée par la crainte des conséquences de la crise sociale. En repli de 1,87 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonnait 2,49 % en milieu de journée à 1 775,62 points. Cette baisse se manifestait dans un marché actif, le volume des échanges atteignant plus de 1,5 milliard de francs.

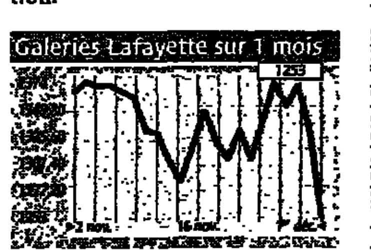
Les marchés de taux étaient également attaqués, le Matif reculant de 0,46 % à 118,92. Le contrat Pibor (taux à trois mois) abandonnait 0,28 % à 93,24, soit un taux de 6,76 %. Cette vive tension sur les taux se manifeste après le recul du franc français face au mark. La devise française perdait 2 centimes à 3,48 francs.

Les milieux financiers commencent à s'inquiéter de la tournure prise par les événements. Ils redoutent que le gouvernement lâche face à la pression de la rue. Ils redoutent surtout que le conflit, limité jusqu'à présent au secteur public, ne gagne le secteur privé. Les investisseurs étrangers vendent notamment sur les marchés à terme, notent les milieux financiers. Les Français courbent le dos, indique un gestionnaire qui n'enregistre pas de signes de panique de la part de la clientèle particulière.

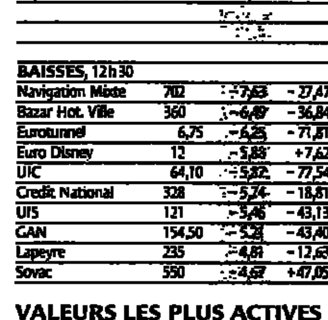


Galeries Lafayette, valeur du jour

LES GRANDS MAGASINS subissent de plein fouet les conséquences de la grève des transports en région parisienne et annoncent avoir enregistré une chute de 30 % à 50 % de leurs ventes. Du coup, l'action Galeries Lafayette figurait vendredi en tête des baisses à la Bourse de Paris et abandonnait 5,7 % à 1 253 francs. Depuis le début de l'année, le titre a perdu plus de 45 %. Il avait atteint un plus haut en 1995 de 2 328 francs au début du mois d'avril et a été victime depuis de la faiblesse de la consommation.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

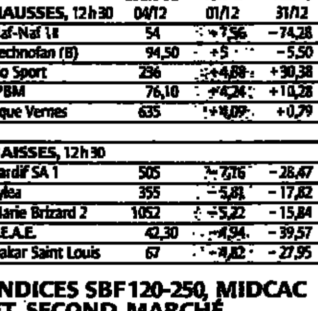


HAUSSES, 12h30	Cours au 04/12	Var. % 01/12	Var. % 31/12
Esso	486	+1,14	−32,02
Casino Guichard	142	+0,85	−5,96
Guilbert	578	+0,52	+26,75
Eiffage	735	+0,40	−0,05
Radiotechnique	264	+0,38	−49,71
Coflexip	155	+0,38	−38,24
Sidel	1554	+0,12	+56,84
Lagardere (MMB)	95,50	+0,85	−22,98
BAISSES, 12h30			
Navigation Mixte	702	−7,63	−27,47
Bazar Hot. Ville	360	−6,49	−36,84
Eurotunnel	6,75	−6,25	−71,81
Euro Disney	12	−5,88	+7,62
UIC	64,10	−5,82	−77,54
Credit National	328	−5,74	−18,81
UIS	121	−5,46	−43,13
GAN	154,50	−5,28	−43,40
Lapeyre	235	−4,83	−12,63
Sovac	550	−4,67	+47,05

VALEURS LES PLUS ACTIVES

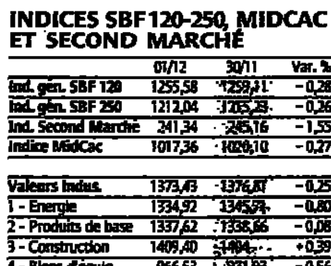
SÉANCE, 12h30	04/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	225343	75823299,50
Total	216284	65239559,80
LVMH Moet Vuitton	57768	54297864
Axa	177059	51489016,60
Carrefour	17782	48230845
Alcatel Alsthom	112253	45547591,10
Carnaudmetalbox	205424	45038972,80
Societe Gale A	77783	44456547
Michelin	212041	42040701,90
Peugeot	67291	41483099

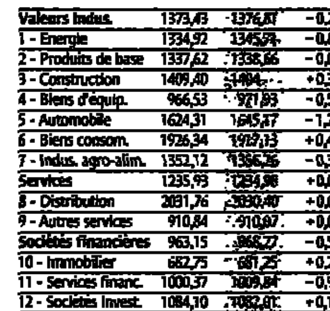
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



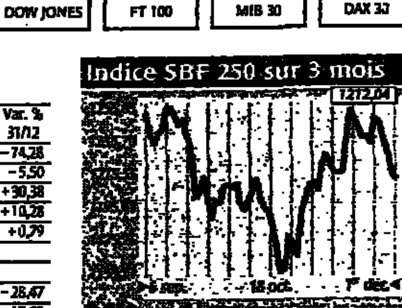
HAUSSES, 12h30	Cours au 04/12	Var. % 01/12	Var. % 31/12
Naf-Naf 1#	54	+7,56	−74,28
Technofan (B)	94,50	+5	−5,50
Go Sport	236	+4,88	+30,38
IPBM	76,10	+4,24	+10,28
Bque Vernes	635	+4,09	+0,79
BAISSES, 12h30			
Cardif SA 1	505	−7,16	−28,47
Sylea	355	−5,81	−17,82
Marie Brizard 2	1052	−5,22	−15,84
S.E.A.E.	42,30	−4,94	−39,57
Dakar Saint Louis	67	−4,82	−27,95

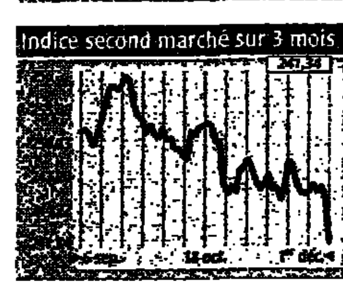
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

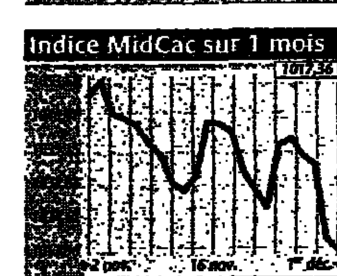




	01/12	30/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1255,58	1259,11	−0,28
Ind. gén. SBF 250	1212,04	1215,23	−0,26
Ind. Second Marché	241,34	245,16	−1,55
Indice MidCac	1017,36	1020,10	−0,27
Valeurs Indus.	1373,43	1376,81	−0,25
1 - Energie	1334,92	1345,54	−0,80
2 - Produits de base	1337,62	1338,66	−0,08
3 - Construction	1409,40	[illegible]	+0,39
4 - Biens d'équip.	966,53	971,93	−0,56
5 - Automobile	1624,31	1645,17	−1,27
6 - Biens consom.	1926,34	1917,13	+0,48
7 - Indus. agro-alim.	1352,12	1356,26	−0,31
Services	1235,93	1234,98	+0,08
8 - Distribution	2031,76	2030,40	+0,07
9 - Autres services	910,84	910,07	+0,09
Sociétés financières	963,15	968,27	−0,53
10 - Immobilier	682,75	681,25	+0,22
11 - Services financ.	1000,37	1009,84	−0,94
12 - Sociétés invest.	1084,10	1082,01	+0,19







Tokyo approche des 19 000 points

LA BOURSE de Tokyo a commencé la semaine sur une hausse de 0,34 %, mais termine en deçà de ses meilleurs niveaux du jour à la suite de prises de bénéfice. L'indice Nikkei a franchi le cap des 19 000 points pour la première fois depuis le 20 janvier et a ensuite effacé une partie de ses gains. Il termine en hausse de 64,27 points (0,34 %), à 18 897,37 points, après s'être hissé à 19 062,18.

« Le sentiment est bon. Nous avons toutes les raisons d'être plus optimistes. La demande des investisseurs est assez forte, mais il y a des pressions vendeuses au-dessus de 19 000 », remarque Martin Pankau, de la Deutsche Bank Capital Markets. *« La semaine dernière, les investisseurs avaient acheté des petites valeurs à la traîne. Ce lundi, le rattrapage a gagné les grosses valeurs vedettes »*, a observé un courtier. De nouveaux gains du Nikkei devraient rester modestes cette semaine, le temps que les opérateurs évaluent la situation, mais l'ambiance générale demeure à l'optimisme, même à l'égard du marché à terme : *« Quand un marché est à la hausse, même de telles positions longues peuvent redevenir positives »*, a estimé un courtier.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 01/12	Cours au 30/11	Var. en %
Paris CAC 40	1820,91	1826,28	−0,40
New-York/DJ indus.	5095,08	5074,49	+0,40
Tokyo/Nikkei	18833,10	18744,40	+0,47
Londres/FT100	3679,90	3664,30	+0,42
Francfort/Dax 30	2260,66	2242,83	+0,79
Frankfort/Commer.	809,24	802,12	+0,86
Bruxelles/Bel 20	1752,61	1728,75	+1,36
Bruxelles/Général	1510,87	1490,30	+1,36
Milan/MIB 30	943	943	—
Amsterdam/Gé. Cbs	314,20	314	+0,06
Madrid/Ibex 35	313,97	311,80	+0,69
Stockholm/Affarsal	1376,17	1371,93	+0,31
Londres FT30	2671,80	2666,60	+0,19
Hong Kong/Hang S.	9862,55	9813,34	+0,50
Singapour/Strait t	2130,51	2128,11	+0,11

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

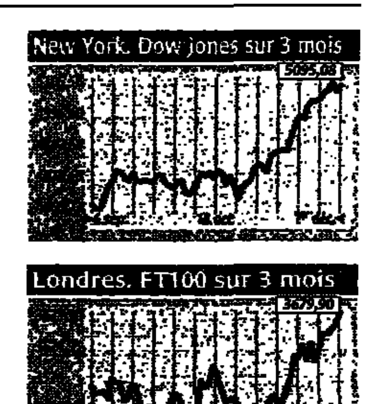
	01/12	30/11
Alcoa	57,37	57,37
American Express	42,37	42,37
Allied Signal	47,75	47,75
AT & T	66,75	66,75
Bethlehem	14,25	14,25
Boeing Co	73,50	73,50
Caterpillar Inc.	61,12	61,12
Chevron Corp.	49,37	49,37
Coca-Cola Co	75,75	75,75
Disney Corp.	61,12	61,12
Du Pont Nemours&Co	67,62	67,62
Eastman Kodak Co	67,50	67,50
Exxon Corp.	77,75	77,75
Gén. Motors Corp.H	50,87	50,87
Gén. Electric Co	68,50	68,50
Goodyear T & Rubbe	42,87	42,87
IBM	94,87	94,87
Intl Paper	37,50	37,50
J.P. Morgan Co	79,87	79,87
Mc Don Dougl	89,87	89,87
Merck & Co.Inc.	61,50	61,50
Minnesota Mng.&Mfg	65,25	65,25
Philip Moris	88,37	88,37
Procter & Gamble C	84,75	84,75
Sears Roebuck & Co	38,37	38,37
Texaco	74,87	74,87
Union Carb.	39,75	39,75
Utd Technol	95,12	95,12
Westingh. Electric	17	17
Woolworth	15	15

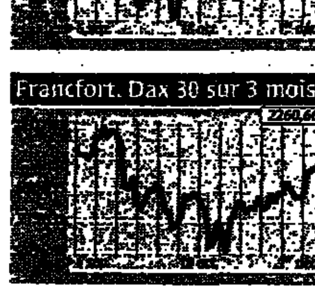
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	01/12	30/11
Allied Lyons	5,11	5,10
Barclays Bank	7,89	7,84
B.A.T. industries	5,59	5,57
British Aerospace	8,33	8,21
British Airways	4,57	4,60
British Gas	2,39	2,43
British Petroleum	5,25	5,14
British Telecom	3,82	3,77
B.T.R.	3,37	3,34
Cadbury Schweppes	5,53	5,55
Eurotunnel	0,92	0,96
Glaxo	8,71	8,71
Grand Metropolitan	4,39	4,42
Guinness	4,60	4,62
Hanson Plc	1,85	1,95
Great Ic	6,15	6,15
H.S.B.C.	9,76	9,71
Impérial Chemical	7,63	7,57
Lloyds Bank	8,86	8,68
Marks and Spencer	4,39	4,41
National Westminst	6,62	6,68
Peninsular Orienta	4,84	4,85
Reuters	6,20	6,16
Saatchi and Saatch	0,90	0,91
Shell Transport	8,17	8,05
Smithkline Beecham	6,94	6,94
Tate and Lyle	4,63	4,57
Univeler Ltd	12,75	12,66
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	13,13	13,18

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	01/12	30/11
Allianz Holding N	2834	2793
Basf AG	319,50	317
Bayer AG	377,05	376,30
Bay hyp&Wechselbk	36,50	35,80
Bayer Vereinsbank	42	41,75
BMW	784	779
Commerzbank	335,70	334,50
Continental AG	21,21	21,20
Daimler-Benz AG	719	711,50
Degussa	468,80	461
Deutsche Babcock A	124,50	123,80
Deutsche Bank AG	68,70	67,85
Dresdner BK AG FR	38,88	38,75
Henkel VZ	546	542
Hoechst AG	375,70	374,30
Karstadt AG	585	571
Kaufhof Holding	439	438
Linde AG	855	848
DT. Lufthansa AG	195	192
Man AG	413,50	408,50
Mannesmann AG	463,70	465,70
Mettallges AG	32	31,85
Preussag AG	417,80	416,20
Rwe	529,50	525,50
Schering AG	99,30	98,25
Siemens AG	761	755,50
Thyssen	264,50	267,40
Veba AG	59,33	59
Viag	585	576,75
Wellag AG	690	690





LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en forte baisse, lundi 4 décembre. L'échéance décembre reculait, à 119,06 points, de 32 centièmes. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,99 %. Vendredi, le marché obligataire américain avait terminé en forte hausse, le rendement de l'emprunt à trente ans tombant à 6,08 %, son plus bas niveau depuis deux ans. Les taux d'intérêt à court terme étaient stables, lundi matin, malgré la chute du franc. Les échéances à trois mois s'inscrivaient à 6,55 %. La Banque de France a fait un geste d'apaisement en laissant inchangé, à 5,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Ce statu quo confirme que la hausse du « JJ » observée jeudi dernier avait constitué un faux pas.

Notionnel 10 % première échéance 1 an (119,22 ; 2 déc. – 6 juin – 1er déc.)

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 01/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,19	6,94	7,65	1,80
Allemagne	4	6,61	6,92	1,50
Grande-Bretagne	6,88	7,62	7,84	3,90
Italie	10,35	11,58	11,94	5,80
Japon	0,38	2,90	4,75	−0,20
États-Unis	5,88	5,77	6,15	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 01/12	Taux au 30/11	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,07	5,96	105,87
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,48	6,38	107,58
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,86	6,76	109,53
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,07	7,07	110,62
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,58	7,53	111,65
Obligations françaises	7,22	7,15	108,27
Fonds d'État à TME	−1,14	−1,24	101,60
Fonds d'État à TRE	−0,95	−0,95	101,96
Obligat. franç. à TME	−0,94	−0,78	100,62
Obligat. franç. à TRE	+0,20	+0,26	100,15

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 01/12	Vente 01/12	Achat 30/11	Vente 30/11
Jour le jour	5,1875	—	5,1250	—
1 mois	6,15	6,35	5,13	5,25
3 mois	6,15	6,35	5,50	6
6 mois	6,12	6,31	5,50	6
1 an	5,78	5,98	5,18	5,68
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,2266	—	6	—
Pibor Francs 3 mois	6,2109	—	6,0156	—
Pibor Francs 6 mois	6,1133	—	5,9609	—
Pibor Francs 9 mois	5,9180	—	5,8438	—
Pibor Francs 12 mois	5,8555	—	5,7969	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	5,5000	—	5,4635	—
Pibor Écu 6 mois	5,4375	—	5,4219	—
Pibor Écu 12 mois	5,4167	—	5,3854	—

MATIF

Échéances 01/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	170655	119,22	119,56	118,88	119,38
Mars 96	14682	118,54	118,88	118,32	118,80
Juin 96	480	118,62	119,04	118,60	119,04
Sept. 96	—	—	—	—	118,30
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	95049	93,29	93,68	93,29	93,51
Mars 96	32421	94,15	94,40	94,15	94,24
Juin 96	12680	94,50	94,76	94,50	94,68
Sept. 96	5420	94,68	94,85	94,64	94,79
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1815	90,14	90,38	90,04	90,32
Mars 96	412	89,30	89,30	89,18	89,24

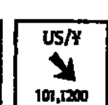
CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

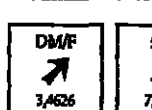
Échéances 01/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 95	18582	1835	1845	1814	1824
Janvier 96	760	1843	1851,50	1827	1832,50
Février 96	—	—	—	—	—
Mars 96	155	1860,50	1870	1845	1850

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0155 | US/DM ↘ 1,4351







Nouveau repli du franc

LA FAIBLESSE du franc s'accentuait, lundi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. La devise française s'échangeait à 3,4705 francs pour 1 deutschemark. Depuis mercredi 29 novembre, elle a perdu 4 centimes et demi face à la monnaie allemande. L'aggravation de la crise sociale, au cours du week-end, est à l'origine du nouvel effritement du franc observé lundi matin. Les investisseurs étrangers craignent avant tout que le gouvernement ne finisse par renoncer à son projet de réforme de la Sécurité sociale, ce qui, selon eux, compromettrait l'assainissement des finances publiques et le respect par la France des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht. Le dollar était en baisse, lundi matin. Il s'échangeait à 1,4365 mark, 101,25 yens et 4,9935 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 01/12	% 30/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	346,2600	+0,22	329	353
Écu	6,3885	+0,44	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,0155	+1,07	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,8505	+0,31	16	17,1000
Pays-Bas (100 fl)	309,3300	+0,34	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1250	+0,48	2,7700	3,2700
Danemark (100 krd)	89,4500	+0,31	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9365	+0,78	7,4200	8,1700
Gde-Bretagne (1 L)	7,6670	+0,80	7,1200	7,9700
Grèce (100 drach.)	2,1035	+0,38	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	76,5100	+0,88	67,1000	77,1000
Suisse (100 F)	425,8700	+0,12	406	430
Norvège (100 k)	78,6600	+0,50	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	49,2100	+0,27	46,8000	49,9000
Espagne (100 pes.)	4,0620	+0,34	3,6800	4,2800
Portugal (100 esc.	3,3050	+0,30	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6814	+0,65	3,2900	3,8900
Japon (100 yens)	4,9414	+0,80	4,6000	4,9500
Finlande (mark)	116,5100	+0,42	108	119

PARITÉS DU DOLLAR	04/12	01/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4351	1,4455	−0,72
TOKYO : USD/Yens	101,1200	[illegible]	−0,49

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0113	5,0108	4,9415	4,9430
Yen (100)	4,9084	4,9022	4,8561	4,8813
Deutschemark	3,4563	3,4558	3,4472	3,4465
Franc Suisse	4,2561	4,2512	4,2462	4,2503
Lire ital. (1000)	3,1332	3,1310	3,0935	3,0979
Livre sterling	7,6573	7,6507	7,5912	7,5842
Peseta (100)	4,0600	4,0566	4,0373	4,0410
Franc Belge	16,811	16,796	16,769	16,748

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,28	5,38	5,31
Eurodollar	5,75	5,87	5,62
Eurolivre	6,75	6,68	6,50
Eurodeutschemark	3,91	3,94	3,87

L'OR

	cours 01/12	cours 30/11
Or fin (k. barre)	61400	62100
Or fin (en lingot)	61750	62650
Once d'Or Londres	384,60	—
Pièce française(20f)	355	359
Pièce suisse (20f)	355	359
Pièce Union lat(20f)	355	358
Pièce 20 dollars us	2500	2500
Pièce 10 dollars us	1430	1400
Pièce 50 pesos mex.	2260	2335

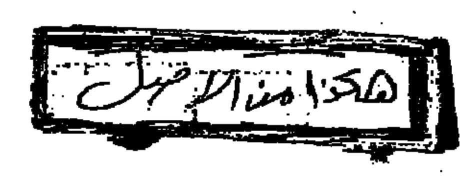
LE PÉTROLE

En dollars	cours 01/12	cours 30/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	18,45
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	01/12	30/11
Dow-Jones comptant	215,66	215,99
Dow-Jones à terme	324,10	323,59
CRB	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2934	2928
Cuivre à 3 mois	2711	2724
Aluminium comptant	1653	1648,50
Aluminium à 3 mois	1691	1685
Plomb comptant	756	742,50
Plomb à 3 mois	721	720
Etain comptant	6245	6365
Etain à 3 mois	6275	6348
Zinc comptant	1023	1029
Zinc à 3 mois	1046	1047,50
Nickel comptant	8146	8255
Nickel à 3 mois	8265	8380

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,17
Platine à terme	424	412
Palladium	155,25	133,25
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,02	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,38	3,37
Grain. soja (Chicago)	6,83	6,83
Tourt. soja (Chicago)	213,80	212
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	107,60	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1312
Café (Londres)	2545	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,85
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 4 DÉCEMBRE

Liquidation : 21 décembre
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−2,43 %
CAC 40 : 1776,74

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7520	7500	−0,26	[illegible]
B.N.P.(T.P)	920	920	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	812,20	[illegible]	+0,34	[illegible]
Renault (T.P.)	1940	1925	−0,77	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P.)	2000	2000	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1116	1117	+0,08	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1080	[illegible]	—	[illegible]
Accor	610	599	−1,80	[illegible]
Air Liquide	800	[illegible]	−1,37	[illegible]
Alcatel Alsthom	412,50	406,50	−1,45	[illegible]
Alcatel Cable	340	[illegible]	−1,73	[illegible]
Alspi	355,50	347	−2,39	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	163,50	[illegible]	−4,52	[illegible]
Axa	298,50	289,40	−3,04	[illegible]
Bail Investis	830	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	539	[illegible]	−2,96	[illegible]
Bazar Hot. Ville	385	[illegible]	−6,49	[illegible]
Bertrand Faure	134	132	−1,49	[illegible]
BIC	471	[illegible]	−1,23	[illegible]
BIS	427	[illegible]	−1,61	[illegible]
B.N.P.	214,10	[illegible]	−3,26	[illegible]
Bollore Techno.	425	421,50	−0,82	[illegible]
Bongrain	2708	[illegible]	−1,51	[illegible]
Bouygues	552	[illegible]	−3,62	[illegible]
Canal +	898	879	−2,11	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	148,50	[illegible]	−2,02	[illegible]
Carnaudmetalbox	219,80	219	−0,36	[illegible]
Carrefour	2758	2715	−1,55	[illegible]
Casino Guichard	140,80	142	+0,85	[illegible]
Casino Guich.ADP	105,80	104	−1,70	[illegible]
Castorama Dl (Li)	809	[illegible]	−2,84	[illegible]
C.C.F.	231,60	224,90	−2,89	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,45	45	−0,99	[illegible]
Cegid (Ly)	365	355	−2,73	[illegible]
CEP Communication	431,10	421	−2,34	[illegible]
Cerus Europ.Reun	64,65	63	−2,55	[illegible]
Cetelem	835	[illegible]	−2,27	[illegible]
CGIP	1019	985	−3,33	[illegible]
Chargeurs	1037	[illegible]	−2,89	[illegible]
Christian Dior ■	476,50	472	−0,94	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	201,40	195	−3,17	[illegible]
Clarins	442	427,80	−3,21	[illegible]
Club Mediterranee	399,50	[illegible]	−2,35	[illegible]
Coflexip	154,40	155	+0,38	[illegible]
Colas	795	785	−1,25	[illegible]
Comptoir Entrep.1	12,50	[illegible]	−2,80	[illegible]
Comptoir Moder.	1499	1475	−1,60	[illegible]
CPR	381	366	−3,93	[illegible]
Cred.Fon.France	93,60	93	−0,64	−63,72
Credit Local Fce	387,90	372,80	−3,86	−2,38
Credit Lyonnais CI	296	286,10	−3,34	−35,27
Credit National	348	328	−5,74	−38,31
CS Signaux(CSEE)	192,10	187,20	−2,55	−48,57
Damart	3800	3760	−1,05	−34,83
Danone	766	758	−1,04	+1,20
Dassault-Aviation	343,10	342	−0,32	−28,46
Dassault Electro	167	161,10	−3,53	−59,52
De Dietrich	233	232	−0,42	−18,88
Degremont	396	392,40	−0,90	−3,31
Dev.R.N-P.Cal #(Li)	33,40	33	−1,19	−53,52
DMC (Dollfus Mi)	219,10	209,10	−4,56	−31,08
Docks France	730	710	−2,73	+8,72
Dynaction	98,50	96	−2,53	−29,48
Eaux (Cie des)	489	478	−2,24	−7,89
Ecco	790	785	−0,63	+23,87
Eiffage	732	735	+0,40	−0,95
Elf Aquitaine	346,50	335,90	−3,05	−10,64
ERAMET	338	336,80	−0,35	[illegible]
Eridania Beghin	818	800	−2,20	+13,96
Essilor Intl	938	932	−0,63	+36,80
Essilor Intl ADP	620	615	−0,80	+29,24
Esso	480,50	486	+1,14	−32,02
Eurafrance	1641	1630	−0,67	+4,46
Euro Disney	12,75	12	−5,88	−7,62
Euro RSCG W.W.	452,70	447,60	−1,12	−38,61
Europe 1	1038	1005	−3,17	−31,25
Eurotunnel	7,20	6,75	−6,25	−71,81
Filipacchi Medias	712	705	−0,98	−29,42
Finextel	65,90	64	−2,88	−31,25
Fives-Lille	395,20	395,10	−0,02	+17,51
Fromageries Bel	4485	4471	−0,31	−1,30
Galeries Lafayette	1253	1230	−1,83	−46,38
GAN	163	154,50	−5,21	−43,40
Gascogne (B)	430	430	—	−10,60
Gaz et Eaux	1755	1714	−2,33	+5,90
Geophysique	193	190	−1,55	−52,08
G.F.C.	355	349	−1,69	−11,42
Groupe Andre S.A.	349,90	341	−2,54	−35,66
Groupe De La Cite	679	679	—	−17,28
Gr.Zannier #(Ly)	62	60,05	−3,14	−57,97
GTM-Entrepose	310	301	−2,90	−30,34
Guilbert	575	578	+0,52	+28,75
Guyenne Gascogne	1276	1240	−2,82	−6,34
Havas	375	360	−4	−13,66
I.D.I.A	149,70	144	−3,80	−7,45
Imetal	589	566	−3,90	+9,68
Immeubl.France	268	262	−2,23	−36,30
Ingenico	37,50	36	−4	−17,38
Interbail	309	301	−2,58	−16,38
Intertechnique 1	410	410	—	−20,84
Jean Lefebvre	297	285	−4,04	−18,93
Klepierre	559	558	−0,17	+1,88
Labinal	482	475	−1,45	−38,14
Lafarge	314	304,70	−2,96	−11,78
Lagardere (MMB)	95,45	95,50	+0,05	−22,98
Lapeyre	246,90	235	−4,81	−12,69
Lebon	186	181	−2,68	−38,84
Legrand	793	776	−2,14	+19,75
Legrand ADP	520	515	−0,96	+16,91
Legris Indust.	167,50	166	−0,89	−49,46
Locindus	845	842	−0,35	−3,44
L'Oreal	1238	1203	−2,82	+10,46
LVMH Moet Vuitton	956	944	−1,25	+11,98
Lyonnaise Eaux	482	468,20	−2,86	−0,17
Marine Wendel	380,90	373	−2,07	+4,21
Matra-Hachette	94,40	92,30	−2,22	−20,70
Metaleurop	52,25	50	−4,30	−34,38
Metrologie Inter.	14,50	13,90	−4,13	+27,05
Michelin	200,90	198	−1,44	+1,90
Moulinex	84	82,50	−1,78	−17,91
Navigation Mixte	760	702	−7,63	−27,47
Nord-Est	116	112,80	−2,75	−10,19
Nordon (Ny)	323	319	−1,23	−25,98
NRJ #	457	452,50	−0,98	−18,90
Olipar	4,45	4,33	−2,69	−57,54
Paribas	270,10	263,20	−2,55	−25,85
Pechiney CIP	204,80	204,40	−0,19	−49,22
Pechiney Intl	99	96,70	−2,32	−39,56
Pernod-Ricard	292,40	279,50	−4,41	−10,56
Peugeot	633	618	−2,36	−15,57
Pinault-Prin.Red.	934	914	−2,14	+3,58
Plastic-Omn.(Ly)	341	326,10	−4,36	−43,38
Poliet	402,90	387,10	−3,92	+9,50
Primagaz	372	367,90	−1,10	+26,26
Promodes	1088	1079	−0,82	+8,55
Publicis	310	299	−3,54	−18,42
Radiotechnique	263	264	+0,38	−49,71
Remy Cointreau	140	137	−2,14	−30,80
Renault	139,80	133,50	−4,50	−24,36
Rexel	812	799	−1,60	+14,14
Rhone Poulenc A	107	102,60	−4,11	−17,19
Rochette (La)	36,85	35,70	−3,12	−37,58
Roussel Uclaf	761	750	−1,44	+17,37
Rue Imperiale(Ly)	3550	3535	−0,42	+0,17
Sade (Ny)	165	165	—	−5,83
Sagem SA	2670	2655	−0,56	−0,18
Saint-Gobain	583	564	−3,25	−8,14
Saint-Louis	1300	1273	−2,07	−7,41
Salomon (Ly)	2800	2750	−1,78	+28,80
Salvepar (Ny)	349	348	−0,28	−13,58
Sanofi	291,30	286,80	−1,54	+28,09
Sat	1881	1861	−1,06	−6,71
Saupiquet (Ns)	1295	1255	−3,08	+0,80
Schneider SA	180,30	177,20	−1,71	−33,13
SCOR SA	151,70	151,60	−0,06	+27,39
S.E.B.	576	554	−3,81	+1,65
Sefimeg	349	343	−1,71	−9,61
SEITA	164,10	163,40	−0,42	[illegible]
Selectibanque	103,10	102,40	−0,67	−38,54
SFIM	880	862	−2,04	+1,41
SGE	118,20	114	−3,55	−42,27
Sidel	1552	1554	+0,12	+56,84
Simco	454,50	445	−2,09	−3,26
S.I.T.A	859	842	−1,97	+21,59
Skis Rossignol	1286	1270	−1,24	−23,38
Sligos	400,10	396	−1,02	+9,89
Societe Gale A	589	569	−3,39	+1,42
Sodexho	1269	1240	−2,28	+45,64
Sommer-Allibert	1300	1284	−1,23	−23,75
Sophia	206	200	−2,91	−6,54
Sovac	577	550	−4,67	+47,05
Spir Communication	452	439	−2,87	−24,31
Strafor Facom	565	560	−0,88	−8,94
Suez	186	181,80	−2,25	−25,79
Synthelabo	289,80	280	−3,38	+29,62
Technip	310	305	−1,61	+25,05
Thomson-CSF	111,90	108,30	−3,21	−32,22
Total	304,80	301,10	−1,21	−2,93
UAP	126,20	121,50	−3,72	−11,82
UFB Locabail	395	385	−2,53	−9,41
UGC DA (M)	225	220	−2,22	+14,28
UIC	68,10	64,10	−5,87	−77,54
UIF	438	426	−2,73	−6,16
UIS	128	121	−5,46	−43,13
Unibail	499	486	−2,60	−0,40
Union Assur.Fdal	518	505	−2,50	−4,89
Usinor Sacilor	71,50	69,30	−3,07	—
Valeo	222,50	213,50	−4,04	−19,70
Vallourec	185,50	182	−1,88	−29,45
Via Banque	161	156,10	−3,04	−57,81
Worms & Cie	235	227,10	−3,36	−11,80
Zodiac	701	700	−0,14	+19,14
Elf Gabon	781	775	−0,76	−25,12

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Holding	221,50	224	+1,12	+22,93
Adidas AG #	273,80	271,40	−0,87	—
American Express	212,90	211,20	−0,79	+35,29
Anglo American	290	291	+0,34	−6,73
Amgold	404	—	—	−26,54
Arjo Wiggins App.	13,35	13,20	−1,12	−36,53
A.T.T. #	332	332,70	+0,21	+20,10
Banco Santander #	233,10	237,30	+1,80	+16,32
Barrick Gold #	131,50	130,30	−0,91	+9,22
B.A.S.F. #	1102	1105	+0,27	+2,22
Bayer #	1305	1305	—	+4,40
Blenheim Group	18	18,50	+2,77	−9,97
Buffelsfontein	17,80	18	+1,12	−63,26
Chase Manhattan #	305	306,80	+0,59	+64,50
Cordiant PLC	6,90	6,80	−1,44	−27,03
Daimler Benz #	2480	2481	+0,04	−5,16
De Beers	140	139,10	−0,64	+11,28
Deutsche Bank #	237,10	238	+0,37	−4,68
Dresdner Bank #	135	135,80	+0,59	−1,23
Driefontein	52,55	53	+0,85	−35,99
Du Pont Nemours #	335	337,10	+0,62	+13,88
Eastman Kodak # ■	342,20	339,70	−0,73	+35,88
East Rand	2,71	2,75	+1,47	−60,99
Echo Bay Mines #	50,90	50,90	—	−13,87
Electrolux #	212,60	215	+1,12	−21,78
Ericsson #	118,50	115,80	−2,27	+61,64
Exxon Corp. #	385,80	389,90	+1,06	+21,08
Ford Motor #	142	146,10	+2,88	−0,34
Freegold	40	40	—	−50,98
Gencor Limited	17,20	17	−1,16	−10,05
General Elect. #	341	341,80	+0,23	+21,68
General Motors #	239,50	244,60	+2,12	+9,19
Cie Belgique #	369	382	+3,52	+7,30
Grd Metropolitan	33	33,25	+0,75	−1,33
Guinness Plc #	34,90	34,65	−0,71	−7,35
Hanson Plc	14,60	14,20	−2,73	−27,56
Harmony Gold	44	44	—	−16,82
Hitachi #	51,30	50,50	−1,55	−4,89
Hoechst #	1305	1310	+0,38	+13,81
I.B.M #	480,10	476	−0,85	+19,29
I.C.I #	56	55,90	−0,17	−9,95
I.T.T. #	608	609	+0,16	+29,85
Ito Yokado #	278,20	288	+3,52	+2,12
Matsushita #	74,50	74,90	+0,53	−14,83
Mc Donald's #	227	223,60	−1,49	+42,51
Merck and Co #	311,10	306,70	−1,41	+47,59
Minnesota Mg #	328,10	328	−0,03	+17,56
Mitsubishi Corp.#	60	61	+1,66	−10,62
Mobil Corporat.#	520	530	+1,92	+15,72
Morgan J.P. #	386,80	397	+2,63	+30,80
Nestle SA Nom. #	5370	5430	+1,11	+7,10
Nipp. MeatPacker #	70,10	70,80	+0,99	−1,25
Norsk Hydro #	201,10	202,80	+0,84	−3,42
Petrofina #	1498	1497	−0,06	−4,03
Philip Morris #	438	441,30	+0,75	+43,27
Philips N.V #	191,30	191,20	−0,05	+21,31
Placer Dome Inc #	121,10	121	−0,08	+3,33
Procter Gamble #	432	426,10	−1,36	+27
Quilmes	218,50	218	−0,22	−7,23
Randfontein	31,25	31,60	+1,12	−48,26
Rhone Poul.Rorer #	243	241,40	−0,65	+26,25
Royal Dutch #	646	650	+0,61	+12,06
R T Z #	71,65	72	+0,48	+4,34
Sega Enterprises	261	272,50	+4,40	−12,09
Saint-Helena	27,30	27,20	−0,36	−47,94
Schlumberger #	322	324	+0,62	+20,85
SGS Thomson Micro.	181	183	+1,10	+53,78
Shell Transport #	61,90	62,10	+0,32	+7,81
Siemens #	2636	2633	−0,11	+18,60
Sony Corp. #	272	270,40	−0,58	−10,75
Sumitomo Bank #	98,30	100,30	+2,03	+0,19
T.D.K #	262	263	+0,38	+2,73
Telefonica #	69,65	69	−0,93	+9,26
Toshiba #	37,50	37,30	−0,53	−1,84
Unilever #	667	673	+0,89	+6,82
United Technol. #	475	474	−0,21	+41,49
Vaal Reefs	325	321,20	−1,16	−35,50
Volkswagen A.G #	1633	1630	−0,18	+14,70
Volvo (act.B) #	105	104	−0,95	—
Western Deep	157,50	156,50	−0,63	−28,86
Yamanouchi #	109	109	—	—
Zambia Copper	1,75	1,79	+2,28	−55,69

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection *Cours relevés à 12 h 30*

LUNDI 4 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	110,75	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,30	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	108,49	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	109,10	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	114,66	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	111	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,40	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,32	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,05	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,17	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,53	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	112,07	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	107,17	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	106,38	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,79	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	110	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	100,80	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93-97	100,12	[illegible]
Finansder 9%91-06#	112,53	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	108,96	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	111,28	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,45	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,71	[illegible]
OAT 9,50%85-97 CA#	107,53	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,80	5,968
OAT 9/85-98 TRA	101,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,28	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,58	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	106,31	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,61	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	103,75	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	114,17	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	100,96	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	110,14	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	110,05	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	109,70	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,77	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	907	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	192,10	193
Bains C.Monaco	625	604
B.N.P.Intercont.	303	308
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie)	6,45	6
Cambodge	797	793
Carbone Lorraine	450	441
CBC	79,95	77,25
Centenaire Blanzy	302	305
Ceragen Holding	25	24
Champex (Ny) ◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP	330	318
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2390	2390
Cpt Lyon Alem	400,50	402
Concorde-Ass Risq ◆	659	659
Cpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind.	30	30
Darblay ◆	350	350
Didot Bottin	599	598
Eaux Bassin Vichy ◆	3500	3500
Ecia	569	550
Ent.Mag. Paris ◆	2638	2638
Eridania Beghin CI ◆	814	814
Fidei	66	62,70
Finalens ◆	368,90	368,90
F.I.P.P. ◆	87	87
Fonciere (Cie)	466,10	466
Fonciere Euris	157,50	152,50
Foncina # ◆	401	401
France I.A.R.D.	905	901
France S.A.	650	640
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	314	320
Genefim	116	119,50
Gevelot	1338	1290
G.T.I (Transport)	318	306
Immobail	145	150
Immobanque ◆	625	625
Im.Marseillaise	5000	4866
Invest.(Ste Cle.)	1400	1400
Lille Bonnieres	1999	2011
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre	134	131
Lucia ◆	65	65
Machines Bull ◆	22	22
Monoprix ◆	155	155
Metal Deploye ◆	410	410
Mors #	14,35	14,10
Navigation (Nle)	63	63,25
Paluel-Marmont	288	287,70
Pap.Clairefont(Ny)	850	850
Parfinance	193	190
Paris Orleans ◆	229,10	229,10
Piper Heidsieck ◆	1237	1237
Porcher	200	200
Promodes (CI) ◆	900	900
PSB Industries Ly ◆	384	384
Rochefortaise Com. ◆	144,90	144,90
Rosario ◆	192,50	192,50
Rougier #	523	514
S.A.F.I.C Alcan ◆	255	255
Saga	160,50	163
Salins du Midi	412	412
Savoisienne (M) ◆	122	122
Silic	675	642
S.I.P.H. ◆	158,10	158,10
Sofal ◆	145	145
Soffo	354	354
Sofiam act.a reg. ◆	62,75	62,75
Sofragi	3460	3460
Soudure Autogene	982	982
Sovabail ◆	399,90	399,90
Taittinger	1750	1780
Tour Eiffel ◆	262	262
Elyo	198	195,10
Vicat	460	460
Virax ◆	120	120

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128	128
Commerzbank AG	1150	1150
Fiat Ord	16,05	16,05
Gevaert	275,30	270,10
Gold Fields South	132	133,20
Kubota Corp	31,60	31,60
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	47,25	47,25
Ottomane(cie Fin.)	180	181
Robeco	351,60	353,20
Rodamco N.V.	136	136,60
Rolinco	370,50	372,70
Solvay SA	2499	2400
Wagons Lit	1474	1405

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; *o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite;* ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection *Cours relevés à 12 h 30*

LUNDI 4 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	61,45	61,45
AFE #	370	370
Aigle #	205	203,50
Albert S.A (Ns)	145	145
Altran Techno. #	700	681
Montaignes P.Gest.	475	475
Axime ◆	364,50	364,50
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	540	540
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	199,20	199
Bque Vernes	610	[illegible]
Beneteau #	346	346
B I M P	67	67
Boiron (Ly) #	475	465
Boisset (Ly)#	224,90	224,90
But S.A.	226,20	226,20
Cardif SA 1	544	505
CDA-Cie des Alpes	145	146
C.E.E #	268	[illegible]
CEGEP #	158,80	156
Cermex # (Ly)	280	280
CFPI #	269	260
Change Bourse (M)	225	223,90
Christ.Dalloz #	1065	1070
Cipe France Ly #	274	[illegible]
CNIM CA#	158	[illegible]
Codetour ◆	274,90	274,90
Comp.Euro.Tele-CET	244,50	244,50
Conflandey S.A.	275	275
C.A. de la Brie	340,80	340,80
C.A.Gironde (B)	442,90	[illegible]
C.A.Haute Normand.	350	350
C.A.Ille & Vilaine	340	340
C.A. Paris IDF	720	720
C.A.de l'Isere Ly#	365	362
C.A.Loire Atl.Ns #	319	325
C.A.Loire/H.Loire#	204	208
C.A.Morbihan (Ns)	334,50	334,50
C.A.du Nord (Li)	426,50	423
C.A. Oise CCI	235,50	234,30
C.A.Pas de Calais	415	410
C.A. Somme CCI	238	228
C.A.Toulouse (B)	368	370
CFJPE(exGAN part# ◆	115,50	115,50
Chaine et Trame #	145	150
C.A. Midi CCI#(Ly)	243	238
Creeks ◆	55	56
Delta Prot.# Ly ◆	305	305
Devanlay	400	400
Deveaux(Ly)#	384	378,90
Devernois (Ly)	443	444
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	310	301
Emin-Leydier# (Ly)	429,90	430
Europ.Extinc.(Ly)#	230	[illegible]
Europ Propulsion	320	320
Expand s.a. ◆	269,50	269,50
Factorem	510	501
Faiveley #	285	278
Finabail	72,90	70,10
Finacor	102	100
Fininfo	456	455
Fructivie 1	515	500
Gautier France 2#	298,90	290
Gel 2000 2	87	86
GFI Industries #	385	385
Girodet # (Ly) ◆	62,45	62,45
GLM S.A.	218,50	225
Grandoptic.Photo #	501	493
Gpe Guillin # Ly	166	160
Kindy #	190,50	192
Guerbet 2	318	315
Hermes internat.1#	879	860
Hurel Dubois ◆	347	347
ICBT Groupe # 2	176	176
I.C.C. 2	155	158
Idianova	66,10	66
Immob.Hotel. 2 #	78	75
Installux (Ly) ◆	463,90	463,90
Int. Computer #	120	120
Invest.Paris 1	135	130,50
IPBM	73	76,10
M6-Metropole TV	424,90	415,50
Manitou 2#	495	475
Manutan	550	550
Marie Brizard 2	1110	1052
Maxi-Livres/Profr.	370	360
Mecadyne	158	152
Mecelec (Ly)	75	74,80
MGI Coutier 2	190	189,30
Michel Thierry# 2	680	651
Monneret Jouet # ◆	47,50	47,50
Naf-Naf 1#	50,20	54
Norbert Dentres.#	573	550
N.S.C Schlum.2 Ny	790	786
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	950	950
Onet # ◆	700	700
Paul Predault #	180	180
P.C.W. 2 ◆	19	19
Petit Boy #	112	109,30
Pier Import ◆	83,85	83,85
Pochet 2	830	830
Poujoulat Ets (Ns) ◆	208,10	208,10
Radiall 2#	509	500
Rallye(Cathiard)Ly	137	139,20
Reydel Indust.Li ◆	1112	1112
Robertet #	989	995
Rouleau-Guichard	425	420
Securidev 2 #	79,80	79,50
Sediver 2 #	169,40	161,70
Seribo 2	202	195,20
Siparex (Ly) #	87,90	87,90
Smoby (Ly) 2 ◆	597	597
Sofco (Ly)	120	120
Sofibus ◆	405	405
Sogepag 2 #	120	120
Sogeparc (Fin) 1	652	649
Sopra 2	260	250
Steph-Kelian #	87,50	85,40
Sylea	376,90	355
Teisseire-France	200	208
TF1-1	491	483,50
Thermador Hold(Ly)	382	380
Trouvay Cauvin 2#	60	58,10
Unilog 2	340	340
Union Fin.France 1	400	402
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	106	109,50
Vilmorin et Cie#2	366	366
Virbac	626	625

HORS-COTE

Une sélection *Cours relevés à 12 h 30*

LUNDI 4 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Ste lecteurs du Monde ◆	161	161
Nobel ◆	137	137
Mumm ◆	843	843
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication *catégorie 3; ◆ cours précédent;* ■ *coupon* détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 1er décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36195,87	36195,87
Actimonétaire D	30807	30807
Agipi Ambition (Axa) ◆	113,10	107,71
Amplia ◇	113556,47	113556,47
Amplitude Monde D	714,07	[illegible]
Antigone Trésorerie	836174	836174
Arbitr. Court Terme	9242,06	9242,06
Arbitr. Première	8555,37	[illegible]
Arbitr. Sécurité	16902,59	16818,50
Asie 2000	629,61	[illegible]
Associa Première	37329,14	37329,14
Associc	1757,41	1757,41
Atout Amérique	120,24	[illegible]
Atout Asie	95,09	[illegible]
Atout Futur C	515,88	[illegible]
Atout Futur D	501,68	[illegible]
Aurecic	1409,11	[illegible]
Avenir Alizes	1922,19	[illegible]
Axa Valeurs PER ◆	141,60	[illegible]
Cadence 1	1060,57	[illegible]
Cadence 2	1056,56	[illegible]
Cadence 3	1053,33	[illegible]
Capimonétaire	7855,65	[illegible]
Capioblig	8166,73	[illegible]
Capitacic	1674,25	[illegible]
Cicamonde	1192,68	[illegible]
Coeds	1720,25	[illegible]
Comptavalor	2236,52	[illegible]
Converti CIC	326,58	321,75
Crédit Mutuel Capital	1635,09	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF	102,60	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	834,97	834,97
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	89,96	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	87,10	84,72
Créd.Mut.Ep.J	21964,47	21964,47
Créd.Mut.Ep.long.T.	215,55	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1121,04	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1111,86	[illegible]
Dièze	1686,75	[illegible]
Ecocic	1215,53	[illegible]
Ecupar ◆	126,45	122,77
Ecur. Actions futur	190,01	184,48
Ecur. Distrimonétaire	10621,55	10621,55
Ecur. Expansion	77999,94	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2719,16	[illegible]
Ecur. Investissement	159,04	154,41
Elanciel D	116,12	113,29
Elicash ◇	900688,31	900688,31
Emergence Poste D	95,93	93,59
Eparcic ◇	4635,07	4635,07
Eparcourt-Sicav	199,03	198,53
Epargne-Unie	1494,57	1458,12
Euroco Solidarité	1280,48	[illegible]
Eurocic Leaders	1363,81	[illegible]
Eurodyn	1529,14	[illegible]
Fonsicav	18620,70	[illegible]
France Obligations	476,69	471,97
Francic	471,74	464,72
Francic Pierre	111	107,77
Francic-Regions	1426,11	[illegible]
Géobilys C	595,89	[illegible]
Géobilys D	581,04	[illegible]
Gestilion	19347,32	19347,32
HLM Monétaire	17857,78	17857,78
Indicia ◆	1090,34	[illegible]
Intensys D	110,04	109,72
Interoblig	6150,04	[illegible]
Intersélection Fce	526,74	516,41
Japacic ◆	177,11	171,95
Jeunepargne ◇	367,08	361,86
Latitude C/D	141,91	[illegible]
Lion 20000	16411,75	16411,75
Lion Association	11479,82	11479,82
Lion Institution	40734,43	[illegible]
Lionplus	1324,06	[illegible]
Lion Trésor	2310,94	[illegible]
Livret Bourse Inv.	579,65	[illegible]
Livret Portefeuil.	810,31	786,71
Méditerranée ◆	236,91	230,81
Mensuel CIC	10099,69	[illegible]
Monedem ◆	87501,69	87501,69
Moné-Dis ◇	10617,04	10617,04
Mone.J. ◇	11362,46	11362,46
Monévalor	52605,02	[illegible]
Mutualité dépôts	17619,39	17584,22
Natio Court Terme	13439	13439
Natio Court Terme2	365075	365075
Natio Epargne	22038,39	21820,19
Natio Ep. Capital	14708,38	14562,75
Natio Ep. Croissance	2108,80	2067,45
Natio Ep. Obligations	215,21	210,99
Natio Epargne Retraite	124,51	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10181,11	10160,79
Natio Epargne Valeur	509,51	499,52
Natio France Index	995,39	[illegible]
Natio Immobilier	1177,91	[illegible]
Natio Inter	1818,80	[illegible]
Natio Monétaire	5249,32	5244,08
Natio Opportunités	137,58	134,88
Natio Patrimoine	1445,82	1417,47
Natio Perspectives	1125,91	1103,83
Natio Placements	74974,44	74974,44
Natio Revenus	1057,16	1046,69
Natio Sécurité	11366,20	11366,20
Natio Valeurs	907,85	890,85
Nord Sud Dévelop. ◇	2074,24	2070,10
Oblicic-Mondial	3234,87	3187,86
Oblicic-Régions	1110,48	1094,07
Oblifutur	3716,52	3647,22
Oblig. très caté. ◇	225,61	222,28
Obllion	1770,34	1752,81
Oblisécurité Sicav	5520,23	5520,23
Oblitys D	558,93	550,67
Oraction	1509,54	1472,72
Patrimoine Retraite	288,65	282,99
Pervalor	592,78	581,16
Plénitude D	142,37	138,90
Poste Gestion C	42280,36	42280,36
Première Oblig. C	12564,52	12564,52
Première Oblig. D	10930,45	10924,99
Proficius	957,63	939,77
Rentacic	163,32	160,91
Revenus Trimestr. ◆	5246,33	5194,39
Revenu-Vert	1171,80	1149,95
St-Honoré Pacifique	736,48	[illegible]
St-Honoré Réal.	9511,81	9473,91
Sécuricic ◇	2182,82	2182,82
Sécuritaux ◆	1754,40	1754,40
Sensivalor	34160,45	34160,45
SEVEA ◆	104,29	101,75
S.G. France opport. C	1365,93	1339,15
S.G. France opport. D	1334,27	1308,11
S.G. Monde opport. C	988,90	969,51
S.G. Monde opport. D	988,90	969,51
Sicav Associations	2321,02	2321,02
Sicav 5.000	489,51	479,91
S.I. Est ◆	1150,42	1116,91
Slivafrance	771,38	756,25
Slivam	439,65	431,03
Slivarente	224,56	220,36
Slivinter	541	530,39
Sogenfrance C	1284,53	1259,34
Sogenfrance D	1200,71	1177,17
Sogépargne	302,27	299,28
Sogevar	1155,52	1132,86
Soginter	1653,72	1621,29
Solstice D	2317,66	2311,58
State Street Act. Eur. ◆	12174,29	11877,36
State Street Act. France ◆	10560,39	10302,82
State Street Act. Japon ◆	1271,98	1240,96
State Street Act. Monde ◆	974,35	950,59
State Street Activ.Asie ◆	1385,42	1338,11
State Street Alloc.Franc. ◆	1024	1013,86
State Street Amér.Latine ◆	604,32	585,68
State Street Emer. Mts ◆	1379,01	1331,93
State Street Etats-Unis ◆	1425,33	1390,57
State Street OAT Plus ◆	14066,26	13926,99
State Str. Oblig. Monde ◆	1052,11	1041,69
State Street Spinnaker2 ◆	1132,30	1104,68
State Street Trésorerie ◆	13172,59	13172,59
Stratégie Actions ◆	880,99	[illegible]
Stratégie Rendement ◆	1703,93	1650,30
Synthesis	14923,62	[illegible]
Théora C	869,88	861,27
Théora D	826,82	818,63
Trésor Plus	1700,86	1684,02
Trésor Trimestriel	1020,24	1010,14
Trésoricic	167914,31	167914,31
Trésorys	252447,58	252447,58
Trilion	5226,95	5159,87
Uni-Associations ◇	124,95	124,95
Uni-Foncier	1196,18	1167
Unifrance	584,15	569,90
Uni-Garantie C	1598,03	1568,23
Uni-Garantie D	1387,14	1367,28
Uni Régions	1356,78	1323,69
Univar ◇	294,27	294,27
Univers Actions	1666,30	1625,66
Univers Obligations	2147,82	2107,77
Valorg ◆	2474,21	2437,65
Valreal ◇	33839,97	33823,06
Winterthur St-Honoré	255,55	243,96

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

COUPE DE L'UEFA L'Olympique lyonnais reçoit Nottingham Forest, mardi 5 décembre, en match retour des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Battus à l'aller (1-0), les Lyonnais n'ont pas perdu tout espoir de qualification, à condition de trouver l'efficacité qui leur fait défaut en championnat de France. ● LE CLUB de Nottingham Forest est le dernier représentant anglais sur la scène européenne, alors qu'il éprouve lui aussi des difficultés en championnat national. Curieusement, alors que le football anglais a entamé une révolution de son style de jeu, il fait partie des rares équipes restées fidèles au style rustique de la tradition britannique. ● BORDEAUX ET LENS jouent respectivement face au Bétis Séville, mercredi 6 décembre en Espagne, et au Slavia de Prague, à domicile, jeudi 7. Les Girondins l'avaient emporté à l'aller (2-0) et les Lensois avaient obtenu le nul (0-0).

Face à Lyon, Nottingham Forest doit sauver l'honneur du football anglais

Les autres clubs insulaires ont été éliminés prématurément des coupes d'Europe alors que leur championnat national est en plein renouveau

CE SKETCH de deux humoristes est rapporté par le quotidien britannique *The Independent*. L'un des comparses y raconte qu'il adore écouter les chants des supporteurs d'Arsenal, au stade de Highbury, particulièrement lorsqu'ils entonnent « *un-zéro, un-zéro, un-zéro* » à chaque fois que leur équipe ouvre le score. « *Et* « deux-zéro, deux-zéro, deux-zéro » *vous aimez ?* », demande le second. « *Ça, je ne l'ai jamais entendu à Highbury* », répond le premier.

L'histoire date de la saison passée. L'équipe londonienne possédait alors la triste réputation de pratiquer le football le plus ennuyeux d'Angleterre. Depuis, le manager du club a changé. Bruce Rioch essaie aujourd'hui d'instiller le sens du spectacle dans le jeu. A cette fin, il a embauché pour 98 millions de francs deux transfuges du football italien, l'Anglais David Platt et le Néerlandais Dennis Bergkamp. L'équipe est aujourd'hui troisième du championnat d'Angleterre, et les supporteurs ont enfin l'occasion d'élargir leur répertoire musical.

Une autre équipe endosse cette saison la réputation exécrable qui fut celle d'Arsenal : Nottingham Forest. A écouter certains commentaires acides, il faut emmener une bouillotte au City Ground, le stade des « Reds », tant le jeu pratiqué y est réfrigérant. Pourtant, toute l'Angleterre suivra avec attention ses mal-aimés, mardi 5 décembre, en déplacement à Lyon en huitièmes de finale de la coupe UEFA. Nottingham Forest est le dernier club anglais qualifié dans les compétitions européennes. Manchester United, Liverpool, Leeds United et Blackburn ont été sortis aux tours précédents.

Les Lyonnais auront sans doute quelques peines à remonter le but encaissé au match aller à Nottingham. L'équipe anglaise, si elle est dépourvue d'imagination, possède de grandes qualités défensives. Auxerre, au tour précédent, en a fait l'amère expérience, incapable d'inscrire le moindre but malgré 180 minutes de domination constante. Avec les mêmes tristes vertus, Arsenal avait éliminé, en Coupe des coupes, le club bourguignon en 1994-95 et le Paris-Saint-Germain en 1993-94. Son football archaïque avait conduit les « Canonniers » londoniens à deux finales, l'une remportée contre Parme en 1994, l'autre perdue face à Saragosse en 1995.

Arsenal, et maintenant Nottingham Forest. Depuis trois saisons, donc, deux clubs sauvent l'honneur du football anglais sur la scène européenne avec un jeu qui provoque les haut-le-cœur outre-Manche. C'est qu'a commencé sur toutes les pelouses de l'île une formidable révolution culturelle. L'Angleterre s'est mis dans l'idée d'abandonner une pratique aussi vieille que le sport qu'elle a inventé, le « *kick and rush* ». Frapper et courir : sur ces deux principes simples, les clubs anglais se faisaient craindre depuis des décennies sur le continent. « *Un footballeur anglais essaie toujours d'envoyer la balle devant*, analyse Bobby Robson, ancien entraîneur de l'équipe d'Angleterre, aujourd'hui au FC Porto. *Il ne s'agit pas de la garder et de construire, mais de la récupérer sans cesse par l'engagement physique jusqu'à ce qu'elle se retrouve dans les buts.* »

Mais les furieuses empoignades dans les airs ou au ras de la pelouse, si elles n'ont pas perdu de leur efficacité, ne font plus aujourd'hui l'unanimité dans le public. Quand le prix des places augmente de 30 % d'une saison à l'autre, on est en droit d'attendre le beau en plus de l'efficace. Les milliardaires qui déversent depuis peu leurs millions de livres dans le football (*le Monde* du 13 septembre) investissent dans une entreprise de spectacle. Sur les vingt clubs de première division, onze ont changé de managers cette année. Bruce Rioch à Arsenal, Kevin Keegan à Newcastle et bien d'autres essaient de mettre en place une autre vision de leur sport.

Pendant les cinq années d'autarcie forcée, de 1986 à 1990, due à l'exclusion des clubs anglais des coupes européennes après le drame du Heysel, le football continental n'a pas attendu. La tactique a été bouleversée. Les brutalités sont plus sévèrement sanctionnées.

Certains règlements ont également évolué. Sujets du Royaume-Uni mais membres d'autres fédérations nationales, les Irlandais, les Ecossais et les Gallois, qui formaient dans les années 70 et 80 l'ossature du grand Liverpool, sont aujourd'hui considérés comme des étrangers selon les nouvelles dispositions de l'UEFA. Leur nombre est donc limité dans les matches des compétitions de l'UEFA, qui n'autorisent que trois non-nationaux.

Cette restriction réglementaire ne suffit pourtant pas à expliquer la déroute dans les coupes d'Europe. Les mauvaises performances étalonnent les progrès que doit encore accomplir le nouveau football outre-Manche. Si une nouvelle génération est en passe de refaire du championnat insulaire l'un des plus relevés, la mue n'est tout simplement pas achevée et les adeptes du « *kick and rush* » auront encore le temps de se prévaloir de quelques succès. On ne rompt pas aussi facilement avec la tradition.

Benoît Hopquin

Atmosphère de crise à Bordeaux

Les Girondins de Bordeaux, battus en championnat à Saint-Etienne vendredi (2-0), ne se sont pas rassurés avant le 8e de finale retour de la Coupe de l'UEFA, mercredi 6 décembre, contre le Betis Séville. « *Il y a un manque de discipline dans ce club à tous les niveaux* », affirme Slavo Muslin. Par ailleurs, le gardien de but remplaçant Franck Fontan a été suspendu deux mois ferme pour dopage. Le joueur avait été contrôlé positif le 22 septembre lors du match de championnat Bordeaux-Montpellier. Après l'annonce des contrôles positifs de l'ancien attaquant de Mulhouse, Stéphane Paille, et du gardien de Monaco, Fabien Barthez, le président Claude Simonet a affirmé, lundi 4 décembre, à *L'Equipe*, évoquant la multiplication des cas de dopage, qu'« *il n'est pas impossible qu'il y en ait d'autres* ».

Les matches à la télévision

● **Mardi 5 décembre,** sur TF 1, Lyon-Nottingham Forest (Coupe UEFA) à 20 h 50.
● **Mercredi 6 décembre,** sur Canal +, Bétis Séville-Bordeaux (Coupe UEFA) à 17 h 30 ; sur TF 1, Nantes-Panathinaïkos Athènes (Ligue des champions) à 20 h 20.
● **Jeudi 7 décembre,** sur Canal +, Lens-Slavia Prague (Coupe UEFA) à 20 h.

Pete Sampras anéantit les espoirs russes en Coupe Davis

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Lentement, Pete Sampras lève les bras avant d'étreindre Tom Gullikson, son capitaine. Sa victoire en trois manches sur Evgueni Kafelnikov, dimanche 3 décembre, vient de donner le point décisif aux Etats-Unis. Il offre ainsi à Tom, qui dirige l'équipe américaine depuis deux saisons, sa première Coupe Davis, la trente et unième en tout pour les Américains. Les coéquipiers défilent sans effusion de joie pour donner une brève accolade au champion. Tous recevront leur version miniature du « saladier » tant convoité, mais leur absence d'émotion trahit le sentiment confus que cette victoire ne leur appartient pas vraiment. Ni à Todd Martin, qui n'a trouvé la force de dominer sa nervosité, samedi, dans le double, que grâce à la solidité de Pete. Ni à Jim Courier, accouru tout sourire du vestiaire, ravi de n'avoir plus qu'à faire le spectacle face à Andrei Chesnokov. Ni à Andre Agassi, le blessé, spectateur forcé, qui s'est tout de même improvisé porteur de sacs pour Sampras. Et encore moins à Richey Reneberg ou Vince Spadea, restés, eux aussi, sur le banc.


TENNIS

Sampras les a portés à bout de bras. Vendredi, pourtant, lorsqu'il s'effondre sur le court perclus de crampes après sa victoire laborieuse sur Chesnokov, il fait figure de moribond. Quelques heures plus tard, la défaite de Courier en trois sets contre Kafelnikov enlise encore un peu plus les Américains. Ils n'avaient pas tablé sur un match nul à l'issue de la première journée. Gullikson cogite désespérément pour aligner une équipe de double valide et fiable. Tard dans la soirée, le ventre calé par un bon steak-purée, les jambes détendues par les massages, Sampras n'a pas le cœur de laisser son capitaine dans le pétrin. En leader courageux, il prendra la place de Reneberg aux côtés de Todd Martin contre Kafelnikov et Andrei Olhosvky, au risque d'y laisser ses dernières forces avant le simple qui l'attend dimanche.

ANNÉE STRESSANTE

Cet audacieux pari illustre bien son sens de l'amitié. Cette saison, Pete et Tom, vieilles connaissances, se sont encore rapprochés. Le même être leur manque cruellement. Ensemble, ils s'appliquent à lui rendre la vie plus gaie. En janvier, à l'Open d'Australie, ils ont appris que Tim, l'entraîneur de Pete et le frère jumeau de Tom, souffre d'une tumeur au cerveau inopérable. Sampras est parvenu seul en finale du tournoi au prix d'un effort faramineux sur lui-même. A Wimbledon, il a réalisé son triplé sous les encouragements enthousiastes de Tom. Lors de sa victoire à l'US Open, en septembre, le capitaine veillait encore, mais silencieusement. La finale opposait Sampras à Andre Agassi. « *Je suis content de cette victoire pour l'équipe et pour Tom*, expliquait Sampras dimanche. *Nous avons tous deux eu une année très stressante et cela ne pouvait pas arriver à quelqu'un de plus sympathique.* »

L'Américain venait de disputer un dernier match époustouflant, usant de toute la gamme de son jeu d'attaque. On l'a même vu lâcher crânement son revers le long des lignes. Dans le double, le numéro un mondial avait déjà retrouvé la puissance et la variété de son service, la précision de son coup droit, défaillant la veille.

Dimanche, Kafelnikov est entré sur le court comme un condamné. « *Je voulais le faire courir, mais il a trop bien joué* », a murmuré le jeune Russe au supplice devant un parterre de journalistes. Il rêvait de faire entrer son pays dans l'histoire du tennis en lui donnant sa première Coupe Davis ; il a dû regarder Sampras en faire cadeau à un Tom Gullikson aux yeux humides.

Patricia Jolly

CARNET

DISPARITION

Robertson Davies

L'ÉCRIVAIN CANADIEN de langue anglaise William Robertson Davies est mort des suites d'une attaque cardiaque, samedi 2 décembre, à Orangeville, petite commune au nord de Toronto. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Auteur prolifique de pièces de théâtre, d'essais et de romans, qui témoignent d'une pleine existence menée au carrefour de la scène, de la presse, de l'enseignement et de la littérature, Robertson Davies était considéré comme le père des lettres canadiennes anglophones contemporaines. Après ses études à Oxford, un stage à l'Old Vic à Londres devait révéler sa passion pour la scène. De retour dans son Ontario natal, il allait produire une abondante œuvre théâtrale, satire aimable de la vie canadienne.

Plus complexe, l'œuvre romanesque de Robertson Davies dresse le portrait de la société et de la culture de son pays. L'essentiel est concentré en trois trilogies, celles de Salterton (inédite en France), de Deptford et de Cornish – sans conteste la plus riche. Nous reviendrons dans *Le Monde* du mercredi 6 décembre sur l'œuvre de cet écrivain, dont plusieurs titres ont été traduits en France chez Payot, Rivages et L'Olivier, qui vient de publier *Fantômes et Cie* (« Le Monde des livres » du 3 novembre a publié un portrait de Robertson Davies).

J.-L. P.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Justine,

tu as un an et tu souris.

Ta sœur, Pauline Gineste.

Cergy-Pontoise.

Décès

– M. Carmelo Arden Quin,
Mme Marta Boto,
M. et Mme Branicki,
Famille Brook,
M. et Mme Cruz Diez,
M. et Mme Chatelain,
M. et Mme Cuello,
M. Raoul De Pesters,
Famille Garcia Rossi,
M. et Mme Garcia Miranda,
Famille Godignon,
M. et Mme Kirszenbaun,
M. et Mme Jonquieres,
Famille Le Parc,
M. et Mme Segui,
M. Tomasello,
Famille Sobrino,
M. et Mme Valette,
M. Gregorio Vardanega,
ont la douleur de faire part du décès de

Hugo DEMARCO,
artiste peintre,

survenu le 28 novembre 1995.

Une bénédiction sera donnée en l'église Saint-Pierre, à Paris-14e, le mardi 5 décembre, à 11 heures (métro Alésia).

L'inhumation aura lieu à midi, au cimetière de Bagneux, 43, avenue Marx-Dormoy.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Armelle Kalinsky
a la douleur de faire part du décès de son époux,

Maxime KALINSKY,
ancien député et maire
de Villeneuve-le-Roi,
ancien conseiller général
du Val-de-Marne,

survenu le 16 novembre 1995.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Sérignan (34).

– Marc Daniel Lévy
Et Catherine Cohen,
ont le regret d'annoncer le décès à Colmar de

Mme Clémence LÉVY,
née STARCK,
veuve de M. le professeur Jean Lévy,
ancien chef de service au CMC Foch,

survenu le 19 novembre 1995.

56, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75012 Paris.

– Rambouillet (Yvelines). Sainte-Féréole (Corrèze).

Colette et Francis Bargé,
Jacqueline et Christian Sicot,
Jean-Michel et Souâd Roche,
ses enfants,
Jérôme, Christelle, Juliette, Olivier, Romain, Stéphanie, Guillaume, Delphine,
ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
Lucien et Françoise Bugeat,
ses frère et belle-sœur,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Louis ROCHE,
née Marie-Louise BUGEAT,

survenu, le 28 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 décembre, à 10 h 30, en l'église de Sainte-Féréole, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

– Etudiants, enseignants et agents de l'Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand,
avons la douleur de faire part du décès, survenu le 1er décembre 1995, de

Madeleine SIMONET.

Diplômée en sociologie et en géographie humaine, elle a été à l'origine de l'enseignement des sciences humaines dès la création de l'EACF, en 1970. Elle a conduit de nombreuses recherches et diplômes autour du logement social et de l'habitat rural. A l'écoute de chacun, elle siégeait depuis plusieurs années au conseil d'administration.

Partageant la peine de sa famille et de tous ses proches, nous étions présents lundi 4 décembre à Saint-Martial-le-Mont (Creuse) pour l'accompagner et témoigner tristesse et sympathie.

EACF,
71, boulevard Cote-Blatin,
63000 Clermont-Ferrand.

– Mme Jeanine Vallin-Borghetti
et sa fille Delphine,
M. et Mme Joseph Vallin,
M. et Mme Paul Borghetti,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-François VALLIN,
agent commercial,

survenu le 24 novembre 1995, à Cugnaux (Haute-Garonne), dans sa quarante-huitième année.

Anniversaires de décès

Jacques GAME,

« Quiero quedarme aún quando me vaya en la memoria de quienes me han querido (...) o regresar en el perfil de un niño como ese amanecer que ha renacido. »
A. Mansilla.

Asi es.
Paloma, Fabienne et Jérôme.

5 décembre 1992 - 5 décembre 1995.

Manifestations du souvenir

La Marine nationale
rendra hommage à la mémoire des soixante-quatorze marins du

sous-marin *Protée*,

coulé le 18 décembre 1943, à proximité de Marseille, victime de l'explosion d'une mine.

A la suite de la récente découverte de l'épave, une cérémonie du souvenir aura lieu en mer à bord d'un bâtiment de la Marine nationale

le mercredi 20 décembre 1995.

Les familles et amis des disparus qui souhaitent s'y associer sont priés de s'adresser à la préfecture maritime de Toulon.

Tél. : 94-02-01-95
Fax : 94-91-77-92

Communications diverses

– **BOURSES D'ÉTUDES** 3e cycle, stratégie achat et logistique.

L'Institut européen du management (Genève campus) offre deux bourses couvrant les frais de scolarité MBA.

● **Début :** 15 janvier 1996, durée : douze mois.

Conditions d'admission : diplôme d'ingénieur, bilingue anglais, minimum deux ans d'expérience industrielle.

Demande de dossier avant le 7 décembre 1995. Tél. : (16) 50-31-56-78. Fax : (16) 50-31-56-80.

Les lauréats seront informés de la décision finale le 20 décembre, à 14 heures.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Monique David-Ménard et Alain Prochiantz : « L'universel dans tous ses états » 7 et 14 décembre, 11 et 18 janvier, 20 h 15-22 h 15, RC3, université Paris-VII-Jussieu.

Jean-Claude Milner : « De la République française comme singularité politique » 11 et 18 décembre, 8, 15, 22, 29 janvier, 18 heures-20 heures, RC3, université Paris-VII-Jussieu.

● **Hommage à François Châtelet**

Pour le Xe anniversaire de la disparition de François Châtelet, et dans le cadre de l'hommage qui lui sera rendu par la Société des Gens de Lettres, la chancellerie des universités de Paris, France-Culture et France 2 :

Salon philosophique autour de l'œuvre de F. Châtelet.
Intervenants : M. Abensour, E. Balibar, B. Corréa, J. Derrida, J.-T. Desanti, O. Revault d'Allonnes, H. Rizk, J.-P. Vernant, 19 décembre, 19 heures, salon de la Coupole, 102, boulevard Montparnasse.

Toutes les activités du Collège International de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

Expositions

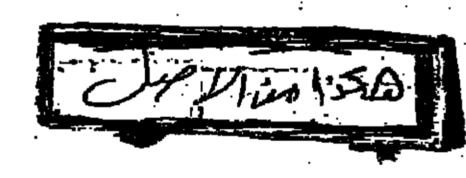
Collection privée

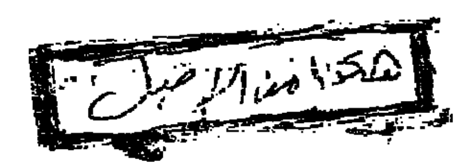
Peintures à l'huile.

Tél. : 42-63-41-47.

Soutenances de thèse

– **Sylvie GUIONET,** épouse **EUZEN,** soutiendra sa thèse de doctorat de droit privé : « Les sociétés de cautionnement mutuel dans les pays de l'Union européenne et le financement des petites et moyennes entreprises », le mercredi 6 décembre 1995, à 9 h 30, salle du conseil, à l'université de Rennes, 9, rue Jean-Macé.
Sylvie Euzen,
17, rue Condorcet,
29200 Brest.





■ **HANDBALL : l'équipe de France s'est difficilement** qualifiée pour la phase finale du championnat d'Europe 1996, prévue du 23 mai au 1er juin à Séville, en battant la Biélorussie (28-25) dimanche 3 décembre à Besançon. Comme en 1994, les Tricolores, champions du monde en titre, ont dû attendre l'ultime match des éliminatoires pour être fixés sur leur sort. *« On n'aurait pas compris que les Français, champions du monde, ne soient pas capables de se qualifier pour les championnats d'Europe »*, a lancé l'entraîneur Daniel Costantini, conscient d'être passé très près de l'humiliation.

■ ***FOOTBALL* : trois clubs de deuxième division** ont été éliminés au septième tour de la Coupe de France, qui se disputait samedi 2 et dimanche 3 décembre. Le Red Star a été éliminé (2-1, a.p.) par Amiens (D2), Lorient (1-0) par Saint-Brieuc (N1) et Alès (1-0) par Istres (N1).

■ ***NATATION* : le Français Jean-Lionel Rey** a obtenu la médaille de bronze du 200 m brasse, samedi 2 décembre, à Rio de Janeiro, lors des championnats du monde en petit bassin. Trois nouveaux records du monde ont été battus par l'Australienne Samantha Riley (100 et 200 m brasse) et la Chinoise Limin Liu (100 m papillon). – *(AFP.)*

■ **ÉCHECS : le Français Etienne Bacrot, douze ans,** *est devenu*, dimanche 3 décembre, le plus jeune maître international au monde, en prenant la troisième place du « masters » d'Enghien-les-Bains, derrière le Letton Igor Rausis et le Français Robert Fontaine. Bacrot, déjà sacré champion du monde d'échecs des douze ans et moins fin octobre au Brésil, a ainsi obtenu sa troisième norme de maître international, *qui lui confère le titre* à vie.

■ **TRAMPOLINE : le Français Fabrice Schwertz** n'a pas réussi à conserver son titre de champion d'Europe, samedi 2 décembre à Antibes. Il s'est classé deuxième du concours individuel derrière le Biélorusse Dimitri Poliarush. Les Français se sont également classés deuxièmes de l'épreuve par équipes. En tumbling, les deux sœurs Chrystel et Corinne Robert ont réalisé le doublé dans le concours féminin.

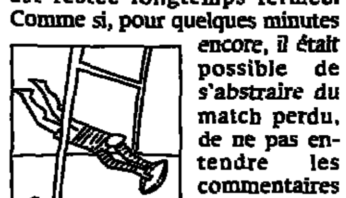
Agen perd son rugby et ses chances de qualification en championnat de France

A Nice, l'équipe de Philippe Sella s'est encore inclinée, (18-16)

En encaissant leur septième défaite en huit matches, dimanche 3 décembre à Nice (18-16), les Agenais ont compromis leurs chances de qualification pour les phases finales du championnat de France. Ils sont désormais condamnés à un sans-faute s'ils veulent retrouver un style et un parcours dignes de leur réputation.

NICE
de notre envoyé spécial

La porte des vestiaires agenais est restée longtemps fermée. Comme si, pour quelques minutes encore, il était possible de s'abstraire du match perdu, de ne pas entendre les commentaires acides, de ne pas voir les *haussements d'épaules désabusés.* Il a pourtant bien fallu finir par faire face. Montrer le masque douloureux de la défaite. Essayer d'expliquer. Pourquoi Agen n'est plus Agen, pourquoi le club aux huit titres de champion de France n'a pas la force de battre Nice. Philippe Mothe, l'un des deux entraîneurs, est adossé au mur. Il remâche encore le rugby de maladresses dont l'a accablé son équipe. Philippe Sella a l'air géné. Il s'excuserait presque de s'être *« ennuyé sur le terrain »* et *« d'avoir ennuyé les deux ou trois mille spectateurs »* du stade du Ray. Abdel Benazzi s'éternise sous la douche soudain transformée en refuge. Puis il refuse de parler, puis il s'étonne à voix haute de ce *« trou noir »* dans lequel il semble s'enfoncer avec tous ses coéquipiers. Les autres ne disent rien, tout à leur silence prostré.


RUGBY

Sur le terrain, les joueurs d'Agen ont été méconnaissables. Une fois de plus. Comme s'ils avaient perdu le lien de parenté avec la ribambelle de prédécesseurs qui ont illustré le jeu d'invention et de vivacité qui poussait entre Lot et Garonne. La patrie des trois-quarts et de l'attaque ne retrouve plus ses fils. Ils dilapident le patrimoine, ils ont égaré l'histoire. Au stade du Ray, au moment de se saisir du ballon, les mains se mettaient à trembler. L'inspiration avait déserté les jambes et les cœurs, pour céder la place à des fautes d'enfants. A l'instant de la dernière passe, il manquait toujours quelque chose à des joueurs soudain désemparés. Ils n'avaient plus ce petit rien ineffable et nécessaire pour rendre une action décisive.

IMPRÉPARATION MENTALE

Daniel Dubroca ne comprend pas. Il veut expliquer. Il se désespère. Lui, l'éternel Agenais, le joueur dévoué aux couleurs bleu et blanc pendant toute sa longue carrière, revenu sur le bord du terrain dispense r sa science en endossant la défroque d'entraîneur. Aujourd'hui, il n'est plus question de style agenais. Les échecs à domicile contre Bayonne ou le Racing, la cruauté statistique du bilan – une seule victoire pour sept défaites – condamnent à l'humilité. L'ancien capitaine de l'équipe de France met en avant l'incroyable enchaînement des blessures, la série de blessures petites et grandes qui ont décimé l'effectif au point qu'avec soixante licenciés seniors Agen n'était plus capable d'aligner deux équipes complètes. Il sait aussi que l'argument est insuffisant. A Nice, les joueurs de Dubroca bénéficiaient de la présence de leurs trois coéquipiers internationaux: Philippe Benetton, Philippe Sella et Abdel Benazzi. A l'entraînement, loin du tumulte des matches, ils réussissent de beaux mouvements. Et chaque dimanche, pris d'un indicible trac, ils s'enferment dans l'échec. Pour Daniel Dubroca, le mal est d'abord dans les têtes, un endroit devenu inaccessible aux mots de l'entraîneur.

Dans cette déprimante course au diagnostic, Abdel Benazzi décèle lui aussi une stupéfiante impréparation mentale. Les Agenais ne sont pas prêts aux matches de haut niveau que requiert la nouvelle formule du championnat. L'an dernier, ils avaient connu le même départ catastrophique. Cela ne prêtait pas à conséquence dans une compétition où il était toujours possible de se rattraper. Cette saison, les clubs de l'élite du groupe A1 ont mieux soigné leur préparation physique. Chaque match relève du défi. *« On est impardonnable*, admet Benazzi, *nous n'avons même pas été capables de contrer un rugby simple et agressif au bon sens du terme. »* C'est encore Philippe Sella qui a les mots les plus durs. Du haut de ses 111 sélections en équipe de France, il stigmatise le manque de responsabilité des joueurs, leur niveau de jeu *« moins élevé qu'avant»*.

Le pénible voyage dans ce championnat-calvaire n'est pourtant pas terminé. Dès la semaine prochaine, Agen reçoit Toulon. La victoire est obligatoire, pour éloigner le risque d'une non-qualification pour la phase finale. Dubroca et Mothe comptent sur leurs trois internationaux pour redonner du souffle au jeu moribond. Ils sont investis, sur le terrain, du rôle de relayeurs de leurs directives tactiques. C'est dans ce dispositif de la dernière chance que les deux entraîneurs se cherchent un peu d'espoir.

Pascal Ceaux

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS D'EUROPE DE CROSS-COUNTRY

Dames

1 A. Sandell (Fin.), les 4,5 km en 13 min 52 s ; 2 S. Wendlund (Sue.) à 15 s ; 3. N. Belikova (Rus.) à 17 s ; 4 E. Fidatof (Rom.) à 18 s ; 5 A. Zhilyaeva (Rus.) à 26 s

Classement par équipes : 1 Russie, 20 pts ; 2 Roumanie, 23 ; 3 France, 41

Messieurs

1 P. Guerra (Por.), les 9 km en 26 min 45 s ; 2 A. Gomez (Esp.) à 6 s ; 3 A. Pearson (G-B) à 7 s ; 4. K. Cullen (G-B) à 8 s ; 5 M. Essaid (Fra.) à 12 s.

Classement par équipes : 1. Espagne, 32 pts ; 2 Portugal, 37 ; 3 Grande-Bretagne, 55 ; 4 France, 60.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE Pro A

12e journée

Evreux - Limoges	55-80
Cholet - Gravelines	90-74
Villeurbanne - PSG-Racing	91-66
Levallois - Lyon	90-91
Dijon - Le Mans	95-83
Nancy - Montpellier	82-69
Strasbourg - Besançon	94-126
Pau-Orthez - Antibes	64-76

Classement : 1 Limoges, Pau-Orthez et Villeurbanne, 23 pts ; 4 Nancy, Dijon et Montpellier, 19 ; 7 PSG-Racing et Antibes, 18 ; 9 Levallois et Evreux, 17 ; 11 Besançon, Cholet et Strasbourg, 16 ; 14 Le Mans et Gravelines, 15 ; 16. Lyon, 14

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

16e journée

Bayer Leverkusen - SC Fribourg	0-1
Werder Brême - FC Cologne	0-1
Borussia Dortmund - Munich 1860	3-1
Bayern Munich - Schalke 04	4-0
Eintracht Francfort - Düsseldorf	3-0
VfB Stuttgart - Hambourg	3-0
St Pauli - Karlsruhe	1-1
Moenchengladbach - Uerdingen	2-1
Hansa Rostock - Kaiserslautern	3-0

Classement : 1. Borussia Dortmund, 37 pts ; 2 *Bayern Munich*, 35 ; 3 *Moenchengladbach*, 28 ; 4 Hansa Rostock, 25 ; 5. Bayer Leverkusen, 25 ; 6 VfB Stuttgart, 25 ; 7. Hambourg SV, 23 ; 8 *Schalke 04*, 22 ; 9. *Eintracht Francfort*, 20 ; 10 SC Karlsruhe, 18 ; 11 FC St Pauli, 17 ; 12 Werder Brême, 17 ; 13. SC Fribourg, 16 ; 14 *Munich 1860*, 15 ; 15 *KFC Uerdingen*, 14 ; 16 Kaiserslautern, 14 ; 17 FC Cologne, 14 ; 18 Fortuna Düsseldorf, 13.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

16e journée

Aston Villa - Arsenal	1-1
Blackburn - West Ham	4-2
Bolton - Nottingham Forest	1-1
Leeds - Manchester City	0-1
Liverpool - Southampton	1-1
Manchester United - Chelsea	1-1
Queen's Park Rangers - Middlesbrough	1-1
Tottenham - Everton	0-0
Wimbledon - Newcastle	3-3

Sheffield Wednesday - Coventry lundi 4 décembre

Classement : 1 Newcastle, 39 pts ; 2. Manchester United, 34 ; 3 Arsenal, 29 ; 4. Aston Villa, 28 ; 5. Tottenham, 27 ; 6 Middlesbrough, 27 ; 7. Nottingham Forest, 26 ; 8 Liverpool, 25 ; 9. Leeds, 24 ; 10. Blackburn, 21 ; 11 Chelsea, 21 ; 12 Everton, 20 ; 13 West Ham, 20 ; 14. Southampton, 16 ; 15 Manchester City, 15 ; 16 Sheffield Wednesday, 14 ; 17 Wimbledon, 13 ; 18 Queen's Park Rangers, 12 ; 19. Bolton, 9 ; 20 Coventry, 9

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

FC Barcelone - Santander	1-1
Real Madrid - FC Séville	4-1
Rayo Vallecano - Espanol Barcelone	1-0
Betis Séville - Atletico Madrid	2-1
Salamanque - Tenerife	1-2
St-Jacques-de-Compostelle - Albacete	3-1
Valence - Real Sociedad	0-1
Saragosse - Celta Vigo	0-0
Merida - La Corogne	0-2
Athletic Bilbao - Valladolid	2-1
Oviedo - Gijon	1-0

Classement : 1 Atletico Madrid, 35 pts ; 2 FC Barcelone, 32 ; 3 Espanol Barcelone, 31 ; 4 St-Jacques-de-Compostelle, 27 ; 5 Real Madrid, 25 ; 6 Betis Séville, 25 ; 7. Valence, 24 ; 8 Athletic Bilbao, 22 ; 9 Deportivo La Corogne, 21 ; 10 Sporting Gijon, 20 ; 11 Tenerife, 20 ; 12 Oviedo, 19 ; 13 Real Sociedad, 18 ; 14. Séville, 17 ; 15. Racing Santander, 17 ; 16 Salamanque, 16 ; 17 Real Saragosse, 16 ; 18 Celta Vigo, 15 ; 19 Merida, 14 ; 20 Rayo Vallecano, 14 ; 21 Albacete, 12 ; 22 Valladolid, 11

CHAMPIONNAT D'ITALIE

12e journee

Atalanta - Vicence	3-1
Bari - Sampdoria	1-3
Inter Milan - Cremonese	2-0
Lazio - Milan AC	0-1
Naples - Parme	1-1
Padoue - Fiorentina	0-1
Piacenza - Cagliari	1-1
Udinese - AS Rome	1-1
Juventus - Torino	5-0

Classement : 1 Milan AC, 27 pts ; 2 Parme, 23 ; 3 Fiorentina et Atalanta, 22 ; 5 Juventus, 21 ; 6 Lazio, Naples et Inter de Milan, 18 ; 9 AS Rome et Sampdoria, 17 ; 11 Vicence et Udinese, 16 ; 13 Cagliari, 13 ; 14 Piacenza, 12 ; 15 Torino, 10 ; 16 Bari, 8 ; 17 Cremonese, 6 ; 18. Padoue, 5

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

8e journee

Groupe A1 (poule 1)

Toulouse - Narbonne	12-12
Nimes - Grenoble	17-17
Bayonne - Racing CF	18-29
Nice - Agen	18-16
Toulon - Perpignan	42-6

Classement : 1 Toulon, 20 pts ; 2 Toulouse, 19 ; 3 Perpignan, 17 ; 4 Narbonne, 17 ; 5 Grenoble, 17 ; 6 Nimes, 17 ; 7 Nice, 15 ; 8 Bayonne, 15 ; 9 Racing CF, 13 ; 10 Agen, 10.

Groupe A1 (poule 2)

Brive - Montpellier	22-7
Montferrand - Dax	13-0
Begles Bordeaux - Pau	42-17
Bourgoin - Colomiers	33-19
Castres - Rumilly (14/1/96)	

Classement : 1 Bègles-Bordeaux, 20 pts ; 2 Bourgoin, 20 ; 3 Montferrand, 18 ; 4 Brive, 16 ; 5 Castres, 15 ; 6 Dax, 14 ; 7 Pau, 14 ; 8 Colomiers, 14 ; 9 Rumilly, 13 ; 10. Montpellier, 12.

TENNIS

COUPE DAVIS

Finale

Russie - Etats-Unis	2-3

P. Sampras (EU) b. A. Chesnokov (Rus.) 3-6, 6-4, 6-3, 6-7, 6-4 ; E. Kafelnikov (Rus.) b. J. Courier (EU) 7-6, 7-5, 6-3 ; P. Sampras-T. Martin (EU) b. E. Kafelnikov-A. Olkhovsky (Rus.) 7-5, 6-4, 6-3 ; P. Sampras (EU) b. E. Kafelnikov (Rus.) 6-2, 6-4, 7-6 ; A. Chesnokov (Rus.) b. J. Courier (EU) 6-7, 7-5, 6-0.

Le point de croix ne rebute plus les femmes actives

Depuis quelques années, la broderie revient à la mode et séduit une clientèle jeune. Conséquence de cet engouement, des magasins spécialisés dans l'artisanat de loisirs s'implantent dans l'Hexagone

QUELLE FEMME ACTIVE aurait, il y a dix ans, osé l'avouer à ses collègues ? L'on brodait alors en catimini, consciente d'infliger un camouflet aux féministes, redoutant d'être cataloguée « vieille fille qui n'a rien trouvé d'autre pour tuer le temps ». Désormais, des brodeuses décomplexées profitent d'un trajet en RER pour poursuivre leur ouvrage, qu'elles font ensuite admirer au bureau. Ces temps-ci, l'abécédaire au prénom de l'enfant figure parmi les cadeaux de naissance les plus « branchés ».

La broderie a pris un coup de jeune depuis le début des années 90. Elle suscite même, sous son mode le plus accessible – le point de croix – un engouement devenu spectaculaire ces deux dernières années, dont témoigne la floraison, à Paris comme en province, de boutiques spécialisées, de concours, d'expositions et de clubs. Chez DMC (Dollfus Mieg & Cie), spécialiste français des « arts du fil », les ventes du secteur broderie ont gagné 10 % en volume en 1994. Au Bon Marché, dont les rayons broderie ont été rénovés *« parce qu'ils ont le vent en poupe »*, la croissance des ventes a atteint 20 % l'an passé.

« S'il était nécessaire, dans les années 60, de casser l'image que la broderie donnait de la femme, pourquoi serait-il honteux aujourd'hui de reconnaître que l'on préfère broder plutôt que faire de l'escalade ? », note Isabelle Faidy, mercière à Montmorillon (Vienne), qui accueille chaque année un festival de broderie.

LOISIRS CRÉATIFS

Art d'agrément, dont l'enseignement fut supprimé à l'école après 1968, la broderie revient de loin. Succédant aux anciennes merceries poussiéreuses, une nouvelle génération de boutiques spécialisées est apparue. Ces paradis du point de croix sont *« très fréquentés par des femmes actives, qui viennent entre midi et 2 heures »*, remarque Lisa Aboucrat, patronne de L'Entrée des fournisseurs, à Paris. *« Ce ne sont plus uniquement des dames de soixante ans accompagnées de leur mère »*, résume une vendeuse de la boutique Modes et travaux.

Tête de chien-loup et biche aux abois ont cédé la place à des motifs qui collent aux modes décoratives. *« Le point de croix compté est une technique très simple d'approche*, explique Xavier Barret, directeur marketing de DMC, *mais qui laisse ensuite la possibilité d'évoluer de façon extraordinaire. » « Se concentrer sur le diagramme permet de se vider la tête. Et puis, on part d'un dessin en noir et blanc et l'on voit le motif apparaître en couleurs. C'est une joie créative »*, raconte Florent Messus, qui tient une boutique rue Chabanais à Paris. *« C'est ludique, valorisant et rassurant de réaliser quelque chose de ses mains. Cela oblige à penser de façon positive »*, confirme la mercière de Montmorillon.

Plus fondamentalement, la renaissance de la broderie sonnerait le glas, selon le directeur marketing de DMC, *« du temps du prêt-à-consommer, des années fric et frime. On retrouve le goût de l'effort consenti pour réaliser quelque chose par soi-même »*. A cela s'ajoute la volonté de personnaliser un intérieur dans lequel, crise et réduction des sorties obligent, l'on passe plus de temps. Enfin, *« les broderies sont confectionnées pour être offertes*, remarque Monique Lyonnet, du Comptoir des ouvrages. *Or, broder, c'est donner du temps aux gens, notre bien le plus précieux »*.

Pour autant, la vogue du point de croix n'est que la manifestation la plus patente d'un nouvel engouement, commun aux pays occidentaux, pour l'artisanat domestique en vogue depuis une dizaine d'années aux Etats-Unis et qui n'a cessé depuis lors de prendre de l'ampleur. *« 85 % des femmes américaines pratiquent des loisirs créatifs, et 25 % brodent contre seulement 12 % en France. Les hypermarchés traditionnels se sont dotés d'un rayon craft »*, souligne Michel Gordin, directeur général de DMC.

En avril, cette société, sentant l'air du temps, ouvrait une immense boutique Loisirs et création à Lille. Sur 550 mètres carrés se trouvent rassemblés un choix de matériels permettant de réaliser bijoux, broderies, tapisseries, bouquets de fleurs séchées, peintures décoratives sur textile ou sur céramique. Pas besoin d'avoir fréquenté les Beaux-Arts pour se lancer : les activités proposées sont simples et d'exécution rapide. Pour les plus gauches, livres et cours-démonstrations sont proposés. *« La fréquentation est au-delà de nos prévisions »*, assure Michel Gordin, qui compte ouvrir en France une trentaine de ces moyennes surfaces dans les cinq ans à venir.

« Les hypermarchés songent à des rayons de loisirs créatifs. Les magazines de décoration ont désormais une page Idées », note le directeur marketing de DMC. *Marie-Claire Idées*, qui surfe sur cette vague, se vend à 200 000 exemplaires et augmente sa diffusion depuis sa naissance en 1991. Rougier et Plé, spécialiste de « l'artisanat de loisir », ouvre un magasin par an depuis six ans.

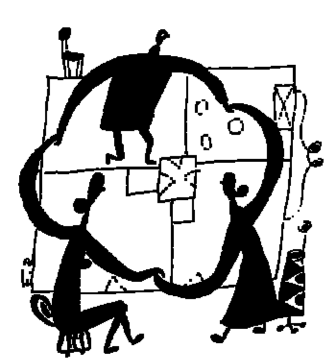
Ses cours gratuits permettant d'apprendre à retapisser un siège ou à fabriquer des abat-jour font florès. On y note que *« les deux engouements actuels sont les pochoirs, ces motifs prédécoupés en plastique dur qui permettent de faire des frises, et la restauration des vieux meubles, fauteuils, tableaux : on est passé d'une décoration dépouillée à l'envie d'un intérieur chaleureux, personnel »*.

D'autres se convertissent au patchwork. Un nouveau passe-temps révélateur de ce *« désir d'améliorer à moindre coût son quotidien »*, qui expliquerait le succès actuel des loisirs créatifs, selon Caroline Lancrenon, de *Marie-Claire Idées*. Le loisir de temps de crise se pare d'un alibi utilitaire.

Pascale Krémer



DESSINS DE FRANÇOISE ROUSSET



Le partage d'appartement, une valeur en hausse

Conséquence de la progression du nombre de divorces mais aussi des difficultés financières qu'éprouvent certains, les propositions de partage d'appartement ont envahi les petites annonces. Constatant que *« la demande augmente et* [qu']*il faut la structurer »*, l'hebdomadaire *De particulier à particulier* a créé depuis dix-huit mois une rubrique spéciale qui totalise 10 % de ses annonces de location.

Courante dans d'autres pays européens, cette pratique n'a pas grand-chose à voir avec une quelconque nostalgie soixante-huitarde. Il s'agit plutôt de s'adapter à un nouveau contexte financier, à une passe difficile. Parmi les demandes de colocation, celles des femmes sont majoritaires, surtout lorsqu'elles supportent la charge d'un ou plusieurs enfants.

Le partage d'appartement, qui permet aussi aux candidats à la location d'échapper au parcours imposé – frais d'agence, versement d'une caution, production de bulletins de salaire – n'est pas sans danger pour le « loueur ». Yvonne, quarante-neuf ans, a vu disparaître dans la nature des étudiantes qu'elle avait accueillies et, avec elles, leur contribution aux factures de téléphone et d'électricité.

En outre, lorsqu'ils s'acquittent de loyers non déclarés, les « invités » se ferment les portes des aides locatives. Ils sont dès lors plus fragiles financièrement puisqu'il leur faut assumer seuls l'intégralité des frais de logement. Sans compter que les personnalités ne s'accordent pas forcément.

Pourtant, la formule du partage d'appartement n'est pas forcément synonyme de déceptions. Dès son arrivée en banlieue parisienne, Florence, une Montpelliéraine de vingt-sept ans, a préféré s'épargner une déprime. Habituée à de vastes appartements, séparée de ses amis, elle n'a pas supporté l'idée de s'enfermer dans 20 mètres carrés. *« Dans un studio, je n'aurais jamais pu recevoir ni installer mes affaires. »* La sauvegarde d'une qualité de vie peut avoir raison des tendances individualistes.

Aude Dassonville

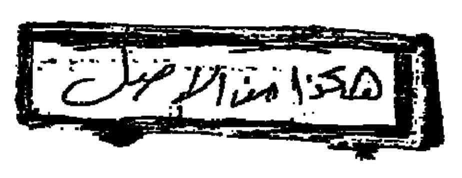
L'immuable calendrier du facteur

C'EST l'achat obligé par excellence. Chaque mois de décembre, 17 millions de foyers déboursent de 30 à 50 francs pour acquérir ce précieux rectangle de carton glacé. *« Les ventes sont stables depuis une dizaine d'années. L'augmentation du nombre de foyers et le maintien de cette tradition dans les campagnes sont compensés par une régression dans les centres urbains, où les facteurs hésitent à solliciter ceux qu'ils ne connaissent plus »*, note Michel Verbois, des éditions Lavigne.

L'« Almanach du facteur » est aussi ancien que les tournées des postiers chez les particuliers : 1760 à Paris. En 1854, le premier calendrier officiel des postes sort des presses Oberthur à Rennes. Un carton imprimé recto-verso de format rectangulaire (25 × 20 cm) illustré en son centre d'une idyllique scène de la vie familiale ou de paysages apaisants : 140 ans plus tard, rien n'a changé. La faute n'en revient pas à La Poste, qui se contente d'agréer quatre imprimeurs auxquels elle impose un cahier des charges excluant publicité, jeux et illustrations *« de nature à froisser le public »*. Chaque éditeur propose ses modèles aux facteurs qui règlent sur leurs propres deniers.

Pour que le profit dégagé par les postiers soit substantiel, le calendrier doit être bon marché (entre 5 et 10 francs), ce qui ne stimule guère la créativité. Son format, sur lequel La Poste ne pose pourtant aucune contrainte, demeure rectangulaire parce qu'il est plus facile de transporter des modèles de taille homogène. Comme figés dans le temps, chats et chiens triomphent en couverture, suivis des paysages. *« Quiconque crée un produit nouveau est pénalisé »*, assure le directeur des calendriers Oller. Les facteurs, qui craignent les invendus, font preuve de conservatisme. Les audacieuses créations de calendriers-agendas ou d'almanachs thématiques, avec des pages déclinant l'illustration de couverture, se sont soldées par un échec. Car au cœur de l'almanach se nichent les pages de renseignements : cartes du département et des villes, liste des communes, jours de marché et de foire…

P. Kr.



Refroidissement par le nord-est

L'ANTICYCLONE très puissant centré sur les pays scandinaves canalise dans un flux de nord-est de l'air très froid vers la France et oblige l'air doux des perturbations océaniques à refluer vers les régions méditerranéennes.

Mardi, près des côtes de la Manche, le temps sera instable, les nuages bourgeonnants donneront quelques averses. Celles-ci se feront le plus souvent sous forme de neige, mais, parfois, sous forme de pluie et de neige mêlées en Manche occidentale le matin. Sur le reste de la moitié nord, la grisaille sera aussi fréquente avec de petites éclaircies. Quelques flocons pourront tomber ici ou là. Les chutes de neige, tout en restant faibles, seront plus fréquentes sur le Jura, ainsi que des Pays de Loire à la Picardie et aux Ardennes.

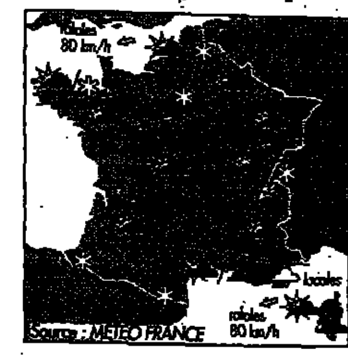
Sur la moitié sud, les passages nuageux seront également importants, le soleil brillera sur les Alpes au-dessus de 2 000 mètres. Des Pyrénées aux régions méditerranéennes et au sud du Massif central, les nuages seront plus épais et porteurs de précipitations, notamment des Pyrénées orientales aux Cévennes. La limite pluie-neige se situera vers 1 200 mètres le matin et descendra vers 800 mètres l'après-midi, voire 500 mètres en moyenne vallée du Rhône.

Le vent de nord-est sera assez fort sur les côtes de la Manche avec des rafales de 70 à 80 km/h, ainsi que sur les côtes varoises et le nord de la Corse. Dans l'intérieur de la moitié nord, le vent atteindra 50 km/h en rafales.

Les températures minimales seront proches de zéro sur la moitié nord avec des gelées fréquentes sur le quart nord-est, pouvant descendre jusqu'à – 5 degrés. Au sud, les minimales seront encore positives et relativement douces sur la Corse et le Pays basque. L'après-midi, le thermomètre ne s'éloignera pas de zéro degré sur la moitié nord. Au sud, seul le pourtour méditerranéen dépassera les 5 degrés.

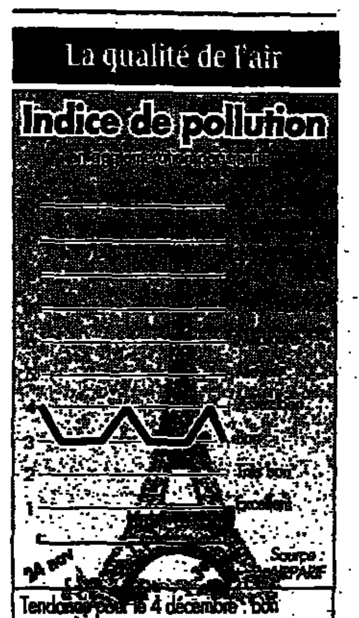
Mercredi, le ciel restera très nuageux dans l'ensemble et ces nuages seront par endroits porteurs de faibles chutes de neige. Sur la Corse, il pleuvra en plaine et neigera au-dessus de 800 mètres. Les températures minimales seront souvent négatives mais ne descendront pas en dessous de – 5 degrés. Le froid se maintiendra dans l'après-midi.

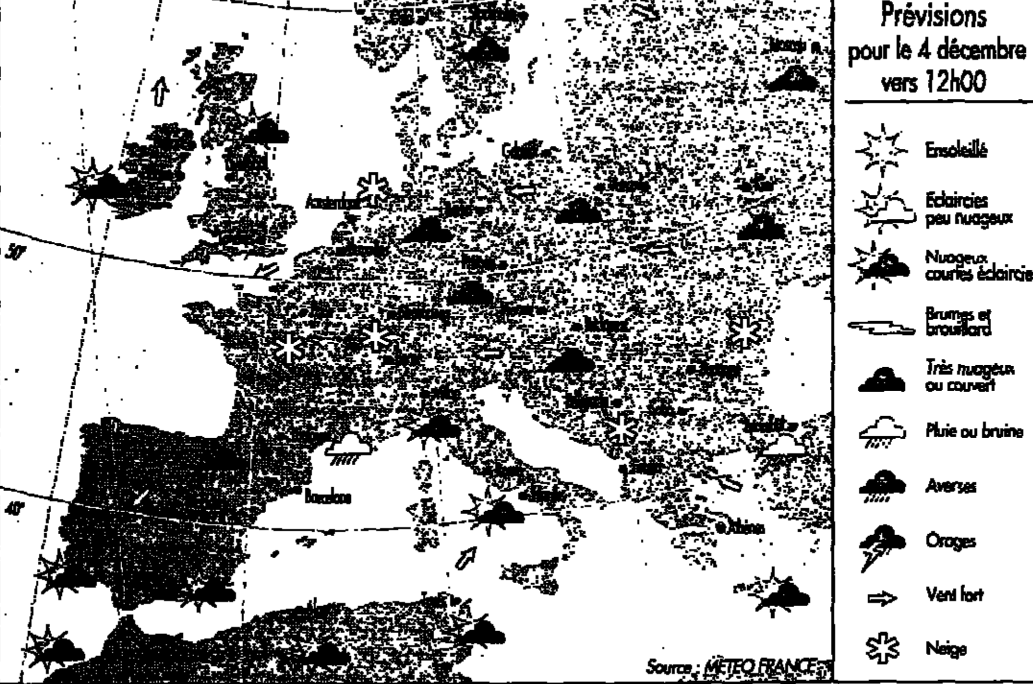
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 5 décembre vers 12h00

La qualité de l'air



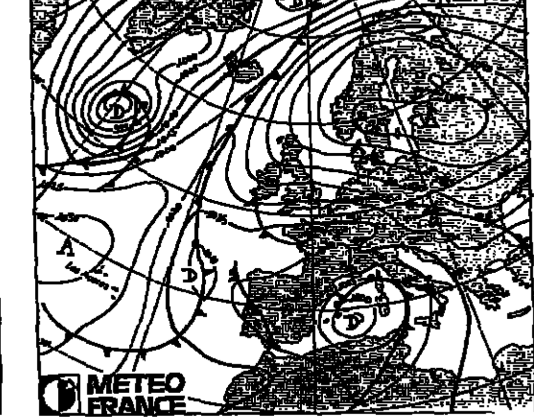


TEMPÉRATURES du 3 déc. 1995 maxima/minima

FRANCE											
AJACCIO	13/2	GRENOBLE	10/5	TOURS	11/9	CHICAGO	14/24	LISBONNE	18/13	PRETORIA	27/17
BIARRITZ	15/10	LILLE	8/4	ÉTRANGER		COPENHAGUE	2/1	LONDRES	12/8	RABAT	19/9
BORDEAUX	14/11	LIMOGES	10/8	ALGER	14/11	DAKAR	27/21	LOS ANGELES	17/12	RIO DE JAN.	23/19
BOURGES	10/7	LYON, BRON	10/6	AMSTERDAM	3/– 1	DJAKARTA	29/22	LUXEMBOURG	0/– 2	ROME	11/1
BREST	14/9	MARSEILLE	13/6	ATHÈNES	15/12	DUBAI	27/19	MADRID	13/1	SAN FRANC.	15/10
CAEN	13/10	NANCY	5/– 2	BANGKOK	30/20	DUBLIN	14/3	MARRAKECH	19/6	SANTIAGO	31/13
CHERBOURG	13/12	NANTES	15/9	BARCELONE	13/5	FRANCFORT	3/1	MEXICO	22/10	SÉVILLE	19/8
CLERMONT-F.	9/6	NICE	14/6	BELGRADE	4/2	GENÈVE	7/5	MILAN	7/2	ST-PÉTERS.	– 3/– 9
DIJON	6/3	PARIS	10/7	BERLIN	– 2/– 3	HANOÏ	30/21	MONTRÉAL	– 8/– 10	STOCKHOLM	1/– 4
FORT-DE-FR.	29/22	PAU	13/10	BOMBAY	29/17	HELSINKI	– 8/– 12	MOSCOU	– 8/– 13	SYDNEY	33/17
		PERPIGNAN	14/12	BRASILIA	28/23	HONGKONG	24/15	MUNICH	0/– 5	TENERIFE	24/17
		POINTE-À-PIT.	30/21	BRUXELLES	6/2	ISTANBUL	11/6	NAIROBI	22/14	TOKYO	14/9
		RENNES	15/11	BUCAREST	0/– 2	JÉRUSALEM	23/10	NEW DELHI	22/9	TUNIS	17/11
		ST-DENIS-RÉUNION	26/21	BUDAPEST	3/2	KIEV	– 2/– 5	NEW YORK	11/4	VARSOVIE	0/– 4
		ST-ÉTIENNE	8/5	BUENOS-AIRES	25/16	KINSHASA	27/21	PALMA DE MAJ.	17/8	VENISE	6/3
		STRASBOURG	4/– 1	CARACAS	28/20	LE CAIRE	21/12	PÉKIN	6/– 2	VIENNE	4/– 1
		TOULOUSE	11/11			LIMA	24/18	PRAGUE	0/– 3		



Situation le 4 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 6 décembre à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le crime de génocide

DANS l'immense acte d'accusation des quatre gouvernements alliés livré à la publication le 18 octobre, sous le chef d'accusation *III* – Crimes de guerre – paragraphe *a)*, on lit : *« L'Allemagne s'est rendue coupable des crimes délibérés et systématiques de génocide – de l'extermination de groupes nationaux, religieux ou raciaux, notamment de Polonais, de juifs et d'autres. »* Pour la première fois, le terme de « génocide » apparaît dans un acte d'accusation publique. Que signifie-t-il ? Et quelles seront les conséquences de ce nouveau principe de droit ? Le terme « génocide » est une synthèse du mot grec *genos*, qui signifie « tribu ou race » et de la particule *cide* qui signifie « tuer ».

Ce principe s'applique à un plan bien ordonné, consistant dans l'existence de différentes actions dont le but est la destruction des bases essentielles de vie de groupes nationaux, avec l'intention d'annihiler ces groupes par la désintégration de leurs institutions politiques, sociales, culturelles, linguistiques, de leurs sentiments nationaux et religieux, et de leur économie...

L'acte de génocide est dirigé contre un groupe national en tant qu'entité, et les actions qu'il implique sont dirigées contre les individus non pas en tant qu'individus, mais en tant que membres de ce groupe national. (...)

Il semble que dans l'adoption de ce principe international entièrement nouveau – contre lequel la *défense à Nuremberg a déjà protesté* –, il y ait un élément important pour la protection des minorités dans l'avenir et, partant, un élément assez important pour le maintien de la paix.

Robert Borel
(5 décembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6706

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									
III		■							
IV						■			
V		■							■
VI						■	■	■	
VII		■			■				
VIII									
IX				■					
X					■				
XI									

HORIZONTALEMENT

I. *S'ils sont petits., n'ont* pas besoin de plusieurs entrées. – II. Somme d'une certaine importance. – III. Plutôt de la veille. – IV. Inspire le poète. Apparus. – V. Mettre un frein. – VI. Un sport qui demande de l'équilibre. – VII. En épelant, *elle fut à l'origine d'une guerre.* Peut être utilisée à la guerre. – VIII. Bien couvertes. – IX. Petit, peut être pris pour faire le ménage. Ce qu'on fait parfois pour rien. – X. L'ail ou la lavande. *S'accompagnait de la lyre.* – XI. C'est parfois faire des déplacements.

VERTICALEMENT

1. Est au-desus de l'enseigne. – 2. Tranche de melon. *Conquit une partie de l'Asie.* – 3. Reste toujours sombre. – 4. Port. Quelque chose à toucher. – 5. Carburant et combustible. En marbre. – 6. Ancienne monnaie d'échange. Qui ne concerne pas ce qui est cité. – 7. En Savoie. Un ouvrage souvent consulté. – 8. Relier le fond à la surface. Un homme *très dévoué.* – 9. *En France. Ecrire pour la postérité.*

SOLUTION DU N° 6705

HORIZONTALEMENT

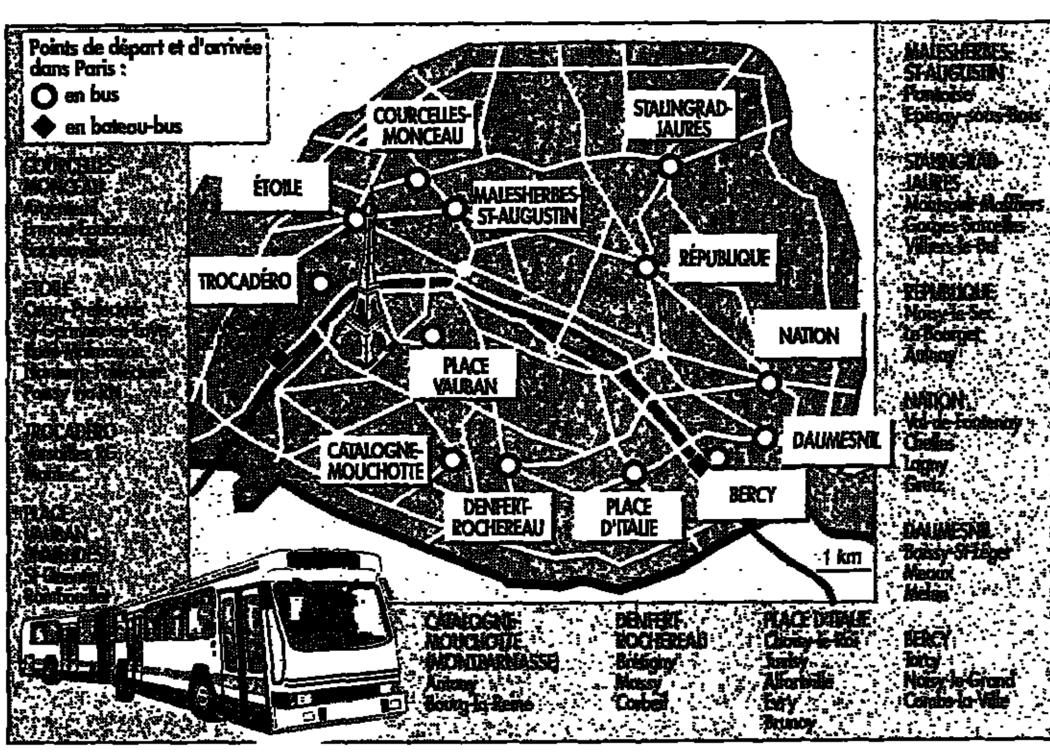
I. Anthropophages. – II. Boréal. Bouillon. – III. Rio. Ténu. Livia. – IV. Iris. Los. Osée. – V. Besogne. St. Net. – VI. Elie. Latin. Ni. – VII. Satin. Coléreuse. – VIII. Rot. Râ. Eson. Ir. – IX. Arianisme. Ni. Lé. – X. Liliacées. Iéna. – XI. User. Assagi. – XII. Cesena. Lent. Ver. – XIII. Ir. Surpassera. – XIV. Tau. Édentés. Las. – XV. Essoreuses. Pèse.

VERTICALEMENT

1. Abribus. Alucite. – 2. Noire. Arriseras. – 3. Trois-Etoiles. Us. – 4. Hél Solitaires. – 5. Rat. Gin. Na. Nuer. – 6. Oléine. Richarde. – 7. Noé. Casé. Peu. – 8. Obus. Lô. Merlans. – 9. Pô. Salées. Este. – 10. Hulottes. Anses. – 11. Ails. Ironistes. – 12. Glie. Nénies. – 13. Elven. Navale. – 14. Soi. Ensilage. As. – 15. Nattière. Irisé.

Guy Brouty

LA CARTE DES TRANSPORTS DE REMPLACEMENT



■ **TRANSPORTS DE SUBSTITUTION** : 140 lignes de bus vont être mises en place à partir du lundi 4 décembre. Ces dessertes nouvelles relieront 40 gares de banlieue parisienne vers 13 sites parisiens, avec 2 allers-retours par jour. Un départ banlieue-Paris est prévu entre 5 h 30 et 6 h 30 et un autre entre 13 h 30 et 14 h 30 ; un départ Paris-banlieue entre 8 h 30 et 9 h 30 et un autre entre 16 et 17 heures.

Un service de navettes par bateau sera également organisé sur la Seine entre Bercy et la Maison de la radio de 7 à 20 heures. Les navettes desserviront 10 escales. Les arrêts Bourdonnais et Bercy seront à proximité des points d'arrivée des lignes de dépannage du STP.

Tous ces services sont gratuits.

■ **TÉLÉPHONES UTILES** : pour joindre le Syndicat des transports parisiens, numéro vert : 05-235-235.

La préfecture de police de Paris dispose également d'une ligne gratuite : 05-05-05-17.

Pour joindre les préfectures des départements de la région parisienne :

Essonne : 05-11-61-12 ; Hauts-de-Seine : 40-97-39-39 ; Seine-et-Marne : 05-15-77-77 ; Seine-Saint-Denis : 48-95-66-00, 48-95-22-33 et 48-95-74-74 ; Val-de-Marne : 49-56-64-64 et 36-67-06-00 ; Val-d'Oise : 34-25-22-44 ; Yvelines : 39-02-10-10 et 39-02-39-39.

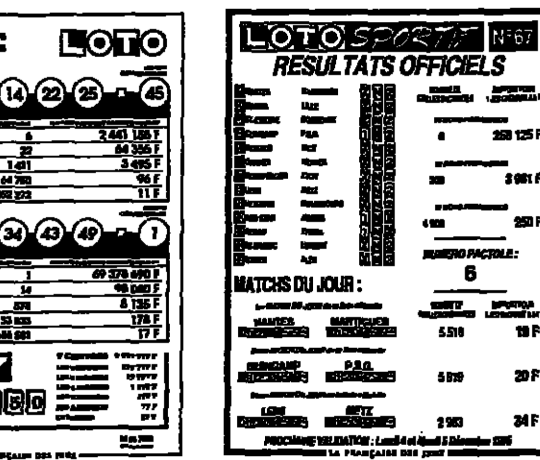
LOTO

2 4 5 14 22 25 – 45

11 24 28 34 43 49 – 1

LOTO 7

6 0 7 8 2 8 0



A nos abonnés

L'amélioration du service à nos abonnés passe par une modification très importante de notre système informatique. Du 28 novembre au 10 décembre, notre service relations clientèle restera à votre disposition mais toute modification de votre abonnement (suspension, changement d'adresse...) durant cette période ne pourra être enregistrée qu'à partir du 11 décembre. Nous comptons sur votre compréhension pour excuser cette gêne temporaire.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général Jean-Marie Colombani ;
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

MUSIQUES Qu'est devenu Michel Polnareff ? Celui qui fut sans doute le plus musicien et de loin le plus novateur du courant yé-yé avait disparu depuis de longues années. Ses derniers concerts publics en France remontent au milieu des années 70, avant qu'il ne quitte l'Hexagone pour des raisons fiscales et n'élise officiellement domicile aux Etats-Unis, faisant des séjours épisodiques et discrets à Paris. ● SA LÉGENDE s'est nourrie de ses provocations d'antan, de ses éternelles lunettes et de ses silences d'aujourd'hui. Malade, déprimé, plongé dans l'alcool, opéré des yeux, il traînait un mal de vivre dont il affirme au *Monde*, lors d'une rencontre à Los Angeles, s'être débarrassé. ● DE RETOUR à la vie publique, Michel Polnareff prépare deux disques : l'un consacré à ses anciens succès, l'autre à des nouvelles chansons conçues avec des musiciens américains.

Michel Polnareff vit à Los Angeles, il est en bonne santé et il a des projets

Le chanteur avait quitté la France au sommet de sa gloire, dans les années 70. Il réapparaît en Californie, un peu empâté, bardé de gadgets électroniques, et sans ses fameuses lunettes noires à montures blanches. Deux enregistrements devraient marquer sa rentrée

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

L'instant de la rencontre n'est pas le fort de Michel Polnareff. Pour l'approcher, il faut accepter des contacts successifs, lents, hasardeux, entre la France et les Etats-Unis. Au fil des mois qui passent, des proches, attentifs, peut-être un peu trop, disent qu'il marche dans les montagnes, qu'il faut attendre, qu'il veut réfléchir. Puis, au moment où l'on se demande si le chanteur n'est pas devenu l'homme injoignable, le rendez-vous est pris.

Et le voilà, un jour de Thanksgiving – fête nationale célébrée le quatrième jeudi de novembre –, à Los Angeles, dans une maison amie de Beverly Hills : « *J'ai mis mes lunettes pour que vous me reconnaissiez* », dit-il. Les lunettes, oui, les fameuses, à montures blanches et verres foncés. Michel Polnareff les arbore, accrochées à l'une des multiples poches de son blouson sans manches bardé de téléphones cellulaires et de gadgets électroniques, en possédé de la communication. Alors, évidemment, on découvre ses grands yeux marron, et c'est aussi naturel que de ne les avoir jamais vus. « *J'étais myope, et j'ai développé une cataracte. Il fallait m'opérer, sinon je devenais aveugle. J'ai mis deux ans à me décider. Ça a été une période très difficile.* »

Des photographies en témoignent. En 1994, des journaux à sensation montraient un Polnareff méconnaissable : hagard, barbu, bouffi. On hésitait. Etait-il malade, fou, ou embarqué dans une triste histoire de secte, comme Cat Stevens, à qui il s'était mis à ressembler ? Rien de tout ça : « *J'allais mal. Je n'arrivais pas à faire face à ce problème d'yeux. Je suis tombé amoureux de la vodka, puis j'ai trompé la vodka avec du whisky. J'éprouvais une véritable terreur à l'idée d'affronter la réalité. En même temps, je n'aimais pas ma lâcheté. J'ai eu beaucoup de difficultés à trouver une solution. C'est pour ça que je n'ai pas du tout apprécié les photos qui ont été publiées. Je trouvais que ce n'était pas juste de montrer un homme affaibli, alors qu'à l'époque j'étais vraiment en train de me battre.* »



MICHEL POLNAREFF EN 1978

L'épisode du Royal-Monceau se situe pendant cette période. Michel Polnareff devait passer un week-end dans ce palace parisien avant de se faire opérer. Finalement, il y est resté dix-huit mois. Dix-huit mois à dormir le jour, s'attabler au bar vers minuit, téléphoner et travailler la musique pendant la nuit. Dix-huit mois à grossir aussi, à laisser tout aller, surtout les pensées. « *J'étais seul au milieu de la foule, caché en public. C'était comparable à une épreuve de sous-marinier. En même temps, je voyais tout Paris. Et il y avait le va-et-vient des grands hôtels. Je m'interrogeais sur mes yeux, j'avais des réflexions hautement métaphysiques, je regardais les gens, et je me demandais si je pouvais encore leur apporter quelque chose. C'était une expérience intéressante.* »

UN AIR DE GOSSE

Aujourd'hui, Michel Polnareff regarde sans sourciller. Et son regard épouse le rythme de sa pensée, rapide, nerveuse. Avec ses grosses chaussures noires, son pantalon kaki, son blouson de photographe, ses cheveux aux épaules, blonds et blancs, Michel Polnareff ressemble à ce qu'il est : un musicien de cinquante et un ans, doublé d'un personnage complexe. Il a un air de gosse qui n'en finirait pas de jouer, fût-ce avec sa vie. La blessure est ancienne. Elle lui vient de l'enfance, sur laquelle il a une phrase définitive : « *C'était quelque chose d'extraordinaire, pour mes parents.* »

Elevé comme un petit génie pour être le grand musicien que son père n'avait pas réussi à devenir, Michel Polnareff claque la porte de l'appartement familial à l'âge de dix-neuf ans : « *Mon père avait eu la délicate attention de vouloir me faire payer un loyer alors que je vivais chez lui.* » Ce jour-là, le divorce avec l'enfance est consommé. Michel Polnareff s'achète une guitare, et passe deux ans sur les marches de Montmartre. « *Ça a été un grand choc : tout d'un coup, j'ai découvert la vraie vie.* » Il en restera quelque chose : le désir de s'offrir ce que l'enfance avait interdit, danger compris.

Devenu riche et célèbre, Michel Polnareff fait de la moto dans le salon de son hôtel particulier de Neuilly. Il tire au pistolet contre les murs, « *pour les traverser* », dit la légende. En fait, il tire à blanc pour défendre son coq, que les voisins veulent tuer. « *Protéger son coq, c'est le principe même du bon Français, non ?* » A l'époque, *La Poupée qui fait non* avait fait tilt. D'un coup, Michel Polnareff avait quitté les marches de Montmartre pour les premières places du hit-parade. C'était en 1966. Le fils de l'émigré russe Léo Pol avait vingt-deux ans, et un talent de mélodiste sensible qui le démarquait des yé-yés. Il était encensé par les journaux, qui se régalaient de ses incartades – comme les six mille affiches apposées dans Paris, qui montraient ses fesses nues –, ce qui lui valut la correctionnelle, et une amende salée.

Les années 70 allaient bien à Michel Polnareff. Il pouvait jouer de la provocation (sa chanson *L'Amour avec toi* fut interdite), ou rappeler qu'il était un homme, parce qu'il se faisait traiter de « pédé ». A l'époque, c'était culotté. Michel Polnareff osait, parce qu'il se sentait fort, et ne doutait pas de son talent. Quand le standard radio voulait qu'une chanson ne dépassât pas deux minutes trente-trois secondes, lui imposait les quatre minutes vingt-cinq de *Love Me*. Il chantait les nuits michetonneuses, offrait aux jeunes filles *Tous les bateaux, tous les oiseaux*, calmait les *Ame*(s) *câline*(s), invitait à des *Holidays* et affirmait qu'*On ira tous au paradis*.

BONNE FOI

Cette vie dura sept ans. Jusqu'au jour de 1973 où le fisc fit tomber Polnareff de sa belle étoile, en lui reprochant d'avoir dissimulé 5,7 millions de francs correspondant à 3,5 millions de francs d'impôts. Une fortune que son homme d'affaires, Bernard Seneau, avait détournée à son profit. Il faudra quinze ans à l'administration française pour reconnaître la bonne foi de Michel Polnareff. En attendant, d'un jour à l'autre, il est ruiné. Il n'a plus qu'une solution : quitter la France. « *Je suis parti au sommet de la gloire. C'était dur, parce que c'était un exil, et en même temps ça m'a obligé à voir le monde, à atteindre une dimension plus grande. Maintenant, je vis à Los Angeles, où j'aime travailler, et je viens parfois en France, où j'aime m'amuser. Le point culminant sera le vrai retour sur une scène française, un jour. Je l'attends et le prépare.* »

Quand on demande à Michel Polnareff où il en est avec son homme d'affaires, il répond en souriant : « *Très sincèrement, j'ai pensé souvent à le descendre. Mais je ne suis pas venu sur terre pour faire ça. Je ne sais pas du tout où il est, et je ne veux pas le savoir. C'est son karma...* » Et il ajoute : « *Je crois vraiment qu'on a les choses qu'on mérite, les bonnes comme les mauvaises. Je méritais de me faire escroquer, parce que j'avais donné ma signature à cet homme-là.* » Il ne faudrait prendre pour de la sagesse ce qui s'apparente à un renoncement. Michel Polnareff le dit : « *Je suis compulsif. J'aime bien jouer à me mettre en danger. Mais il y a un moment où, malheureusement, je me mets vraiment en danger. Alors je suis obligé d'appeler au secours. Par chance, il y a toujours des gens qui sont là quand j'en ai besoin.* »

A Los Angeles, Michel Polnareff s'est reconstitué une famille d'amis français. En ce moment, il enregistre deux disques et va se remettre au karaté pour perdre ses kilos en trop. Lui dont la minceur musclée fut un symbole de l'érotisme dans les années 70 apparaît aujourd'hui comme un homme qui mange trop. Mou. Le mythe en prend en coup, mais Polnareff répond : « *C'était à la fois une lassitude, parce que j'allais mal, et un choix : j'avais envie de devenir gros. J'ai beaucoup d'amis qui sont des athlètes de haut niveau. Quand ils abandonnent la compétition, ils ont une sorte de bonheur à se laisser aller. J'ai fait comme eux. Avant, je m'entraînais quatre à cinq heures par jour. J'ai l'intention de m'y remettre, pour montrer qu'on peut faire des voyages dans tous les sens.* » Des voyages-limites, entre la grâce et la perte ? « *Je n'ai rien à répondre... C'est exactement ça.* »

Brigitte Salino

Deux disques en préparation

A Los Angeles, Michel Polnareff prépare deux disques. Le premier est l'enregistrement public d'un concert que Michel Polnareff a donné en septembre au Roxy, une salle de rock sur Sunset Boulevard. Il contiendra essentiellement d'anciennes chansons, et devrait sortir en février 1996. Le deuxième disque, qui sera enregistré dans la foulée, sera consacré à de nouvelles chansons. Michel Polnareff travaille entre autres avec Dick Smith (le guitariste du groupe funk Earth, Wind and Fire) et Sam Smith, le bassiste des chanteuses Paula Abdul et Janet Jackson. « *J'aime les musiciens américains parce qu'ils soutiennent mes idées. Ils sont derrière moi, avec moi. En France, il y a toujours une rivalité entre musiciens. Ça doit tenir au sang latin : c'est comme si vous aviez une équipe de foot avec onze buteurs – ça ne marche pas.* »

Celui qui a donné du sens à la « soupe française »

QUAND IL ENREGISTRE son premier album en 1966, Michel Polnareff, androgyne et insolent, ne se contente pas de défier les douillетteries d'une société française tournée vers la continuité de son bien-être. Il change le paysage musical. Quand paraît *La poupée qui fait non* et *Love Me, Please Love Me*, Johnny Hallyday a déjà vendu près de dix-huit millions d'albums et de 45 tours, Françoise Hardy a laissé les flirts adolescents derrière elle et aborde la phase « poétique » (*Les Ronds dans l'eau*) de sa carrière. C'est l'année des *Elucubrations* d'Antoine, mais aussi des *Sucettes à l'anis* du tandem Gainsbourg-France Gall. C'est aussi celle du très romantique *Yesterday* des Beatles, avec ses arrangements pour cordes, de l'émergence beatnik et des rêves californiens.

Michel Polnareff n'échappe pas à la futilité ambiante. Mais il l'habille et donne du sens au « yaourt », la soupe française créée par la surabondance des adaptations de tubes américains par des paroliers soucieux de décalquer en français, et à l'oreille, les sonorités de l'anglais. A Montmartre, où il vit, il tire les leçons de la vague yé-yé. Comme les Anglo-Saxons, le chanteur se joue des mots, alanguit les syllabes, les écourte : le tempo est roi. Mais, avec l'aide de paroliers talentueux (Pierre Delanoë, Jean-Loup Dabadie, Frank Gérald...), il marie le son au sens. « *Les paroles demandent beaucoup de travail, car elles doivent à la fois être là et s'effacer... Dès que l'on chante, les paroles, quelles qu'elles soient, deviennent musique sur la musique* », expliquait-t-il en avril 1990 dans le magazine Paroles et musiques.

Michel Polnareff, compositeur, apporte un soin particulier aux arrangements : planants, étranges, inspirés du rêve californien, d'*Eleanor Rigby*, de la *soul melody*, croisement du jazz, du classique, des orientalismes et de la pop. Il introduit ainsi le rock éclaté et diffus des années 60 dans la chanson française. Exilé aux Etats-Unis après l'album *Polnarêves* en 1973 et un credo non démenti jusqu'alors, *On ira tous au paradis*, Polnareff a tenté plusieurs *come-back*, dont *Kama-Sutra*, le dernier en date, en 1990, album chic, distant et insoumis. Et si *La Poupée qui fait non* continue d'alimenter les surprises-parties et la mémoire des anciens soixante-huitards, *Le Bal des Laze* (Polnareff-Delanoë) est en passe de devenir la chanson-culte de jeunes chanteurs de la nouvelle vague pop, fascinés par le raffinement, la recherche onirique du dandy emplumé, ou déshabillé, qui jouait au chat et à la souris il y trente ans, et que l'on s'attend à voir resurgir au détour d'un regain de ce romantisme détaché par lui inventé.

Véronique Mortaigne

★ *Les Grandes Chansons de Michel Polnareff*, un coffret de deux CD Epic 4692612. *Kama-Sutra*, un CD Epic 466125-2.

La création londonienne des « Trois Inventions » pour orchestre de George Benjamin

INTÉGRALES, d'Edgard Varèse. LE TEMPS ET L'ÉCUME, de Gérard Grisey. THREE INVENTIONS, de George Benjamin. OISEAUX EXOTIQUES, d'Olivier Messiaen. Yvonne Loriod (piano), The London Sinfonietta, George Benjamin (direction), Londres, Queen Elisabeth Hall, première le 18 novembre.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Qu'il parle (en anglais ou dans un français volubile), qu'il dirige, joue du piano (sa musique, mais aussi celle de Ravel ou Messiaen), qu'il improvise devant un film muet ou qu'il enseigne, George Benjamin ravit son auditoire. Lorsqu'on a été joué avec le plus grand succès dès l'âge de vingt ans (*Ringed by The Flat Horizon*, pour orchestre, 1980), qu'une pièce comme *At First Light* (1982) est un « classique » donné plusieurs fois par an à travers le monde, on a la « grosse tête », ou la maturité d'un grand.

Agé de trente-cinq ans, Benjamin a connu l'angoisse de la corbeille à papier qui se remplit et repoussé des commandes prestigieuses parce qu'il n'était pas prêt. Entre *Antara* (pour deux flûtes, sons électroniques et ensemble), commandé par l'Ircam et créé en 1987, et *Sudden Time* pour orchestre (1989-1993, *Le Monde* du 10 août 1994), le compositeur a peu écrit. Seule pièce achevée et non retouchée, *Upon Silence*, pour voix et violes de gambe, où l'« exotisme » apparent de la distribution instrumentale (depuis, Benjamin a conçu une seconde version avec sextuor à cordes) ne doit pas masquer une prodigieuse écriture où les vertus du contrepoint (liberté des lignes, superpositions de vitesses) viennent compléter des qualités harmoniques exceptionnelles. *Sudden Time* est venue ensuite confirmer que Benjamin avait trouvé, après des mois d'interrogation et d'angoisse, une nouvelle invention sonore, plus austère certainement, mais d'une profondeur et d'une beauté très prenantes.

George Benjamin revient aujourd'hui à l'orchestre de chambre. Les vingt-quatre musiciens nécessaires pour interpréter les *Trois Inventions* (données en création mondiale par l'Ensemble Modern, le 27 juillet, au Festival de Salzbourg) sont une amplification de la formation d'*At First Light* : 9 cordes, 7 bois, 4 cuivres, 2 percussions, piano jouant célesta et harpe. A l'opposé des climax que l'on trouvait dans *At First Light*, notamment dans sa troisième partie, les *Trois Inventions* se contiennent dans une expression subtile et presque retenue.

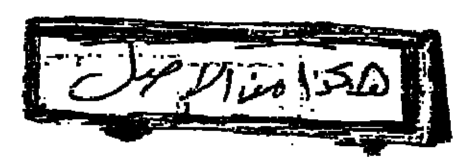
MYSTÈRE ÉQUIVOQUE

La première, aux incises rythmiques découpées, aux sonorités presque balinaises, est d'une poétique sonore raffinée. On pense au Debussy de la *Sonate pour flûte, alto et harpe*, mais aussi, et c'est très rare chez Benjamin, à Messiaen, à la mémoire duquel ce premier volet est dédié. Le second mouvement, très bref, est d'une splendide gaieté, où des solos s'entrelacent. Le troisième mouvement, de loin le plus développé, est d'une tension permanente, sans le moindre silence (un accord fortissimo est toujours suivi d'une « résonance » liant ce qui précède à ce qui suit), sans résolution aucune. La fin de cette pièce, au tressage sonore d'une rare densité, est inattendue et laisse l'œuvre dans son mystère équivoque et troublant. Paris entendra ces *Trois Inventions* le 24 juin prochain, à l'Ircam, lors de leur création française.

Alors qu'il est un fidèle de la musique de Tristan Murail, qu'il a notablement contribué à faire connaître en Angleterre, George Benjamin avait décidé de programmer *Le Temps et l'Écume* (1988-1989), pour sons électroniques et ensemble instrumental, de Gérard Grisey (né en 1946). Grisey est peu joué en Grande-Bretagne, et trop peu en France. Cette pièce n'est peut-être pas la plus convaincante de son catalogue, mais elle témoigne, au-delà des introspections sonores typiques des musiciens de l'Itinéraire, d'une volonté de faire « bouger » une musique dont le grand danger est le statisme et l'esprit de système. On pourrait se passer, ici ou là, de sons électroniques assez laids, mais on ne peut qu'applaudir à certaines combinaisons instrumentales et électroniques.

En complément, *Intégrales*, de Varèse et *Oiseaux exotiques*, de Messiaen. Deux pièces d'une vivacité merveilleuse dans lesquelles Benjamin et les membres du London Sinfonietta ont déployé une énergie communicative. On admire l'engagement de cet ensemble envers les musiques les plus diverses. La vision d'une Yvonne Loriod en excellente forme (et en lamé... grenadine !), dirigée par l'élève préféré de son époux défunt, devant une salle pleine, confirme qu'il existe bien des adjuvants toniques à cette fin de siècle musicale qu'à tort certains croient délétère.

Renaud Machart



La Spadem a déposé son bilan

Victime de la crise du marché de l'art et d'une gestion contestée, cette société chargée de gérer les droits d'auteur des artistes attend la décision du juge

La Spadem (Société de la propriété artistique des *dessins et modèles*), la plus ancienne société d'auteurs pour les arts visuels, a déposé son bilan, *vendredi 1er* décembre. Un administrateur judiciaire devrait être nommé sous huitaine pour trouver une solution à la gestion des droits des quelque trois mille cinq cents artistes concernés par ce naufrage. Elle devrait proposer le rapprochement ou la fusion de la Spadem avec l'ADAGP (Société des auteurs des arts graphiques et plastiques), une solution préconisée depuis longtemps par le ministère de la culture, qui suit l'affaire de près. Celui-ci s'est engagé aux côtés des protestaires pour exiger une expertise financière des comptes d'exploitation de la Spadem.

RIEN N'ALLAIT plus à la Spadem depuis longtemps, mais cela n'émergeait pas vraiment, la plupart des trois mille cinq cents membres de la société ne se souciant guère de la gestion de la maison. C'est seulement en juin dernier que la crise a éclatée. Fixée au 8 juin, l'assemblée générale annuelle n'a pas pu se tenir, en raison de la partie de bras de fer qui a commencé entre la direction et soixante-huit adhérents qui critiquent la gestion de la directrice-gérante, Martine Dauvergne, qui *« déciderait de tout, avec un conseil d'administration fantôme »*. Les contestaires se sont regroupés dans un Comité de défense pour les intérêts des associés de la Spadem (le CDIAS), une association loi 1901, dont le bureau a immédiatement assigné Martine Dauvergne en référé pour obtenir un audit. Le ministère de la culture s'est associé à cette requête.

« Nous avons entrepris cette action en justice pour connaître la situation de l'entreprise, et essayer de la sauver. Le ministère de la culture pourrait la dissoudre si les pertes étaient trop énormes. Et nous aimerions savoir ce qui va se passer, être présent en cas de regroupement ou de fusion avec l'ADAGP. Nous sommes prêts à aller en correctionnelle, s'il le faut », disait il y a quelques jours le président du CDIAS, Alan Schenck (peintre). Celui-ci rappelait aussi que Martine Dauvergne demandait à l'assemblée générale une sorte de feu vert lui permettant d'entamer le capital, ce qui, étant donné le peu de transparence des comptes de la maison, était inacceptable. D'autant que la capacité de la gérante-directrice à faire face aux problèmes que pose aujourd'hui la crise du marché est de plus en plus contestée.

Autres motifs de grogne : la lenteur à redistribuer les droits perçus ; le peu d'efforts que la Spadem fait pour la diffusion des œuvres de ses membres, alors qu'elle y est tenue. Pour ce faire, elle dispose du Parvi, un local de trois cents mètres carrés qu'elle a acquis au début des années 90. Il ne profite aujourd'hui à personne – filiale de la Spadem, le Parvi lui doit même 200 000 F. A cela s'ajoutent des frais énormes de fonctionnement et des charges d'exploitation qui représenteraient environ 50 % du montant des droits perçus dans l'année – ils s'élèvent à 25 millions de francs en 1994.

> Autres motifs de grogne : la lenteur à redistribuer les droits perçus et le peu d'efforts faits pour la diffusion des œuvres de ses membres, alors qu'elle y est tenue.

Le salaire de la directrice-gérante est également la cible des protestataires : il représenterait à lui-seul un cinquième de la masse salariale de la Spadem *« sans compter ses frais de réprésentation »*. Un tract du CDIAS – semble-t-il non démenti – en donne le montant : *« Mme Martine Dauvergne coûterait plus d'un million de francs de salaire annuel. »*

Parmi les contestataires de l'actuelle gestion de la société : Claude Picasso, au nom de la succession – les droits d'auteur du peintre représentent environ 40 % du chiffre d'affaires de la Spadem. Le fils de Picasso a quitté, fin septembre, la société et fondé Picasso Administration, sa propre structure de recouvrement des droits. Un départ pour le moins remarqué qui n'arrange pas les affaires de la Spadem, ni celle de Mme Dauvergne. Cette dernière, qui a pris la société en main en 1988, a pu passer, pour un temps, pour la « Jeanne d'Arc de la Spadem », au sein de la maison, mais le personnel a fait deux fois grève (en juin et en septembre) pour protester contre des licenciements qu'il juge *« abusifs »*.

La Spadem est la seule des vingt-quatre sociétés d'auteurs « contrôlées » par le ministère de la culture à ne pas lui avoir fourni de comptes d'exploitation en 1994. La Rue de Valois s'en irrite. D'où son engagement aux côtés du CDIAS, pour exiger une expertise financiaire. Elle en assumera les frais.

C'est la deuxième fois, en moins de dix ans, que la Spadem est en difficulté. Déjà en cessation de paiement en 1987, elle avait pu remonter la pente en vendant 37 millions de francs son immeuble de la rue Henner, dans le 9e arrondissement de Paris. Le boom du marché de l'art, à la fin des années 80, l'avait provisoirement sauvée, en particulier la multiplication des ventes publiques. Rappelons *que celles-ci sont soumises* au droit de suite : 3 % du montant de toute vente publique d'œuvre d'art originale revient à l'auteur ou à ses ayants droit – les sociétés chargées de recouvrir ce droit pour leurs adhérents (Spadem et ADAGP) prélèvent au passage, pour frais de gestion, un pourcentage variable, de l'ordre de 20 %.

Comme en 1987, on peut se demander pourquoi une maison aussi réputée, forte d'un répertoire comportant de grandes successions, n'arrive pas à s'en sortir. Côté direction, la réponse n'a pas beaucoup changé : la maison a beaucoup investi en matériel informatique, ne se contente pas d'encaisser et de redistribuer les droits d'auteur, *elle les défend*, et cette défense coûte cher. Ce qui *n'est pas faux. La* Spadem, dont l'ambition de régenter les droits *d'auteur à l'échelle internationale*, étant capable de s'engager dans des contentieux coûteux.

Martine Dauvergne en ajoute deux autres : la non-application de la législation du droit de suite aux galeries d'art et l'absence de « droit de monstration » (les sociétés ne perçoivent aucun droit sur la présentation des œuvres dans des expositions publiques). Exiger cela, c'est se mettre tout le monde de l'art à dos ! A commencer par le ministre de la culture, qui, en réponse à ces arguments, rappelait à la Spadem que la non-application du droit de suite aux galeries avait *été décidée en contrepartie des co*tisations qu'elles versent pour assurer la part patronale de la couverture sociale des plasticiens – part de loin supérieure au rendement réel du droit de suite. Philippe Douste-Blazy renvoyait la balle à Martine Dauvergne, en lui rappelant que la société concurrente, l'ADAGP, a une gestion équilibrée, bien qu'elle ne touche pas davantage ces droits.

Aujourd'hui, la situation de la Spadem ressemble, en bien des points, à celle de 1987. En beau*coup plus grave. Depuis* 1991, *elle a* accumulé plus de 15,4 millions de francs de pertes, et la perspective du marché de l'art n'est pas particulièrement bonne. Elle n'a plus grand-chose à monnayer. Après la vente de l'immeuble de la rue Henner, la société avait réalisé pour près de 22 millions de francs d'investissements (achat et amménagement du Parvi ; aménagement de son nouveau siège, loué, de la rue Saint-Nicolas ; achat de deux parkings, de matériel informatique). Si la Spadem peut encore *payer son personnel (dix-sept per*sonnes) et répartir un montant de droits de l'ordre *de 3,8 millions de* francs, à la fin de cette année, elle n'a plus de marge pour assurer l'avenir.

La crise du marché de l'art explique en partie la situation catastrophique dans laquelle se trouve la Spadem, qui n'a cessé d'enregistrer, depuis 1991, une baisse constante du montant des droits qu'elle a répartis aux artistes adhérents (20,5 millions de francs en 1992 ; 17,4 en 1993 ; 12,5 en 1994). L'ADAGP, de son côté, souffrait aussi d'une baisse de plus de 60 % de ses encaissements dans le *sec*teur du droit de suite entre 1990 et *1992. Pour faire face, elle a fourni* de gros efforts pour développer *ses activités dans les autres sec*teurs (droits de reproduction ou copie privée), en sorte qu'aujourd'hui elle parvient à équilibrer (tout juste) ses résultats.

Quel va être l'avenir de la Spadem ? La réponse du tribunal, prévue sous huitaine, ira très probablement dans le sens d'une fusion, ou d'un rapprochement avec l'ADAGP. Comme le remarquait, quelques jours avant le dépôt de bilan, le directeur des arts plastiques, Alfred Pacquement : *« A l'heure de la concurrence internationale, d'Internet, du CD-ROM, la division des artistes en deux sociétés concurrentes n'est pas forcément une bonne chose. Le bon sens voudrait qu'elles se rapprochent. Ce serait un signe de bonne santé. »*

Geneviève Breerette

Les forces en présence

● **Spadem** : la Société de la propriété artistique des dessins et modèles est née en 1954, du regroupement de plusieurs associations d'auteurs, dont le SPA (Syndicat de la propriété artistique), fondé en 1896. Elle a géré de grandes successions, dont celle de Matisse jusqu'en 1987, et celle de Picasso jusqu'en septembre 1995. La société emploie aujourd'hui dix-sept personnes.

● **ADAGP** : la Société des auteurs des arts graphiques et plastiques est née en 1953 pour accueillir des artistes peu connus qui *n'intéressaient* pas le SPA. Elle travaille surtout avec des artistes *vivants. Son répertoire comporte* 2 860 auteurs français, dont un certain nombre ont quitté récemment la Spadem. La société emploie quatorze personnes.

● **Les droits d'auteur pour les arts visuels sont** : le droit de suite ; le droit de reproduction ; la copie privée. Cette dernière rémunération vient des fabricants ou importateurs de cassettes et vidéocassettes vierges, qui versent 1 F par exemplaire à Copie France, qui se charge de répartir cet argent entre les différentes sociétés d'auteurs, dont la Sacem et l'Adami (sociétés de musiciens).

CHORÉGRAPHIES

ÉTUDE

***De Nadine Hernu, avec Philippe Reinaldos, Serge Tomaz et* Serge-Louis Fernand. Patrick Marcland et les solistes de l'En*semble InterContemporain (musique). Jacques Châtelet et Pas*cal Depautex (lumières). Denis Leproust (décors). Centre *Georges-Pompidou. Prochains spectacles : le 23 janvier 1996, à* l'Arsenal de Metz, 20 h 30. De 30 à 140 F. Tél. : 87-39-92-00.**

Tout est cérébral, calculé, dans la danse de Nadine Hernu. Etude est nourri des peintures de Francis Bacon et de l'étonnement de la chorégraphe à découvrir l'agilité corporelle des musiciens lors d'un concert de l'InterContemporain. Elle a eu envie de comparer, marier ces attitudes musiciennes aux corps sonores des danseurs. La pièce porte bien son titre. On a l'impression que la chorégraphie définitive est à naître, qu'il s'agit de croquis pour mémoire. Et puis, il y a le goût, fort, du compositeur Patrick Marcland pour la danse : quand on écoute sa musique, très construite, on voit le mouvement. Nadine Hernu a senti le piège. Elle chorégraphie exprès pour ses trois danseurs des lignes minimales, tirant des fils furtifs entre le cor, le trombone, la trompette, d'une part, instruments à cordes, de l'autre. Elle faufile sa danse et, par là même, la sauve de l'insignifiance. Le dispositif scénique, les lumières, ajoutent de la force à un spectacle qui pourrait n'être que brillant. ***Dominique Frétard.***

GILLES DE RAIS

De Marceline Lartigue. Marceline Lartigue, Frank Journo, Santha Leng, Shimon Mansura (danseurs). Dominique Regef (vielle à roue, violoncelle), Pierre Rigopoulos (zarb, percussions). Théâtre de Suresnes. Prochain spectacle : le 15 mars, Théâtre Romain-Rolland, à 20 h 30, Villejuif.

Après *Erzsebet Bathory, Lola Montès, Tabou*, la danse de Marceline Lartigue a dégagé un style contradictoire : compact et musical à la fois. Dans ce *Gilles de Rais*, les corps, même quand ils s'arrachent du sol, paraissent aimantés à la terre, possédés d'une lourdeur apparentée à l'extase. Lartigue cherche l'instant où la grimace mystique se transforme en ricanement du diable. Quand l'humain devient monstre. Figures de crucifixion, d'inversion des codes ; *harponnage, crochetage des corps. Un climat à couper au couteau* laisse pressentir les déchaînements de ce maréchal de France, *compagnon de Jeanne d'Arc, qui tua des centaines d'enfants sous* prétexte de magie noire. Atmosphère d'étouffement, à l'image de la France féodale du début du XVe siècle. Le corps délié de Santha Leng représente l'esprit vif de ce puissant qui ose tout ; Frank Journo danse le corps solide du soldat ; Shimom Mansura est le diable. Marceline Lartigue incarne à la fois l'impunité de celui qui se croit au-dessus des lois, le symbole de l'enfant séduit. Si la vielle à roue raconte la vie au château de Tiffauges, les percussions scandent l'irréversibilité de l'imaginaire dévoyé. La danse de Marceline Lartigue gagnerait encore à se débarrasser des jeux de physionomie – yeux au ciel, grimaces, sourires. Ce baroquisme de l'expression pourrait devenir un « tic ». ***D. F.***

■ **MUSIQUE : l'Orchestre symphonique français cessera ses activités en tant qu'orchestre *salarié*** à la fin de la saison 1995-1996, en donnant trois concerts les 23, 25 et 26 juillet 1996, dans le cadre du Festival de Flaine. Fondée il y a six ans, cette formation était soutenue par des fonds privés et notamment par la famille Boissonnas, dont *l'engagement reste unique par son importance dans l'histoire musi*cale française de l'après-guerre. L'orchestre avait innové en proposant un tarif unique de 50 francs pour les concerts qu'elle donnait salle Pleyel, à Paris. L'OSF continuera d'accompagner, au coup par coup, des manifestations lyriques et des ballets.

Le rock et la musique techno sortent vainqueurs des Transmusicales de Rennes

Le festival a réuni 27 000 spectateurs

Les 17es Rencontres transmusicales de Rennes ont pris fin dimanche 3 décembre à midi à l'issue d'une *rave* géante où plus de 10 000 personnes ont dansé sur les rythmes hypnotiques de la musique techno et de la *house*. En dépit d'une bonne fréquentation, les organisateurs envisagent un déficit de 1 million de francs.

RENNES
de notre envoyé spécial

Si, en 1995, les Rencontres transmusicales de Rennes ont attiré, du 29 novembre au 2 décembre, plus de monde qu'en 1994 – 27 000 entrées payantes contre 23 000 –, le festival n'a pas réussi pour autant son pari fou : faire le plein de salles plus grandes à l'aide d'une programmation encore plus aventureuse. On s'est peu déplacé pour découvrir le travail expérimental, mais scéniquement peu spectaculaire, des DJ du mouvement trip hop. De même les groupes de rap américains réunis le 2 décembre salle omnisports n'ont attiré qu'un peu plus de 1 000 spectateurs dans un lieu qui peut en contenir six fois plus. La grève des cheminots n'ayant par ailleurs pas arrangé leurs comptes, les organisateurs envisagent un déficit de 1 million de francs, le plus lourd depuis la création du festival, il y a dix-sept ans. Mais Hervé Bordier, cofondateur des Transmusicales, ne renie pas la philosophie de la manifestation. *« Nous continuerons d'assumer la part de risque inhérente au travail de découverte de notre programmation. Il manque malheureusement à Rennes une salle intermédiaire de 2 500 places. C'est une demande que nous formulerons à la ville. »*

Mais il y a eu aussi des motifs de satisfaction. Le succès, par exemple, de la soirée organisée le 1er décembre, salle de la Cité, en l'honneur du quinzième anniversaire d'On-U-Sound, compagnie discographique pionnière des fusions entre musique jamaïcaine, électro-funk américain et concepts européens. Sous l'égide d'Adrian Sherwood, impressionnant sonorisateur, le blues technologique de Little Axe, les rimes incantatoires de Gary Clail ou le dub galactique des Japonais d'Audio Active ont gonflé la nuit de basses énormes. Le quadragénaire Bim Sherman aura, lui, enchanté par la délicatesse et l'élégance mélodique de sa voix, l'une des plus sous-estimées du reggae moderne.

UNE MASSE DE FIDÈLES

Elle n'est pas encore si lointaine l'époque où on considérait Rennes comme la capitale du rock en France. On a pu constater que, même réduit à la portion congrue (une soirée sur quatre), le genre attirait encore une masse de fidèles. Guitare, basse à deux cordes, batterie : The Presidents of the United States of America ont concentré urgence juvénile, refrains spontanés et don certain d'animateurs de foule.

Autre donnée persistante, la montée en force de la génération techno. Pour la quatrième année consécutive, les Transmusicales s'achevaient par une *rave* géante, célébration des nouvelles musiques de danse. En approchant du Parc des expositions, près de l'aéroport de Rennes, on entendait vibrer l'immense carcasse métallique. Tous les moyens avaient été mis en œuvre pour faire de ce rassemblement l'un des plus grands jamais organisé en France. Plus de 10 000 personnes ont ainsi festoyé de samedi 22 heures à dimanche midi, partagés entre deux halls, l'un consacré aux rythmes les plus intenses de la techno, l'autre voué aux ambiances plus subtiles de la *house*.

Un public varié et quelques-uns des meilleurs DJ du circuit démontraient que le mouvement n'a rien de monolithique. La performance extatique des Chemical Brothers réconciliait même tribus rock et techno. Tandis que Ludovic Navarre, officiant sous le nom de Saint Germain, invitait un saxophoniste et un trompettiste de jazz à s'exprimer sur des boucles rythmiques d'une rare élégance. Après les apparitions remarquées les jours précédents de DJ Cam, The Mighty Bop, la Funk Mob ou Daft Punk, il confirmait la réputation aujourd'hui internationale d'une scène *dance* française en plein devenir.

Stéphane Davet

CONCERTS

MERCREDI 6 DÉCEMBRE - 12 h 45
THÉATRE DU CHATELET
MIDIS MUSICAUX
Les Jeunes Solistes du Conservatoire de Paris
Musique de chambre et lieder
SCHOENBERG, HOLLIGER

JEUDI 7 DÉCEMBRE à 20 heures
AUDITORIUM du MUSÉE d'ORSAY
GARRY HOFFMAN, violoncelle
PHILIPPE BIANCONI, piano
SCHUMANN, CHOPIN, GRIEG
Tél. réserv. : 40-49-47-17

VENDREDI 8 DÉCEMBRE à 12 h 45
THÉÂTRE DU CHÂTELET
MIDIS MUSICAUX
Les Jeunes Solistes du Conservatoire de Paris
Musique de chambre et lieder
SCHOENBERG, CARTER

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE - 11 h 30
THÉÂTRE DU CHÂTELET
MIDIS MUSICAUX
Solistes et musiciens l'Orchestre de Paris
MOZART, BEETHOVEN

DIM. 10 DÉCEMBRE à 16 h. MER. 13. 20 h 30
VEN 15 DÉCEMBRE à 20 h 30 DIM. 17. 16 h
COMÉDIE des CHAMPS-ÉLYSÉES petite salle
REPÈRES BAROQUES
SHARI SAUNDERS, soprano
Ensemble Repères Baroques
Dir. : YVON REPRERANT
Montéclair, Vivaldi, Haendel
Places 100 F. Tél. rés. : 47-20-84-54

LUNDI 11 DÉCEMBRE - 20 heures
THÉATRE DU CHATELET
Ensemble InterContemporain
Dir. : DAVID ROBERTSON
Jens McManama, cor
Jean-Marie Conquer, violon
Pierre-Laurent Aimard, piano
LIGETI, BRAHMS, SCHOENBERG

LUNDI 11 DÉCEMBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
« Lundis Musicaux »
Edita GRUBEROVA
soprano
Mozart-Schubert-Dvorak
Tél. rés. : 49-53-05-07

MARDI 12 DÉCEMBRE
cité de la musique
12 décembre
Béla Bartók
Peter Csaba,
Peter Frankl,
Orchestre du Conservatoire de Lyon
15 et 16 décembre
Gabriel Fauré
Bicentenaire du Conservatoire de Paris
Porte de Pantin
1.44 84 44 84

VENDREDI 15 DÉCEMBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Grands Récitals / Piano
Peter FRANKL
Bartok-Beethoven-Schumann
Tél. rés. : 49-53-05-07

LUNDI 18 DÉCEMBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Maria BAYO
soprano
Mozart-Strauss-Nin-de Falla
Tél. rés. : 49-53-05-07

Horaires des spectacles
36 15 LEMONDE
2,23 F la minute

Valérie Lemercier, le rire et ses prodiges

L'actrice joue tous les rôles, femme, homme, enfant, bourgeoise décalée ou fille de prolétaires revancharde, avec une drôlerie constante et un goût féroce de la provocation

VALÉRIE LEMERCIER AU THÉÂTRE DE PARIS. Mise en scène : Valérie Benguigui. THÉÂTRE DE PARIS, 15, rue Blanche, Paris-9e. Mo Trinité. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 18 heures et 20 h 30. Tél. : 48-74-25-37. Durée : 1 h 40. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 30 mai.

Cela fait plusieurs mois qu'une petite silhouette dessinée au crayon noir sur un curieux fond rose hante les murs de la capitale. Juste un visage esquissé et deux longs bras noirs qui posent à la star. Valérie Lemercier par elle-même, autoportrait d'une actrice qui en une apparition dans un second rôle au théâtre, un one-woman-show et neuf films a conquis le public français, dans toutes ses composantes d'âge et de condition. On s'en aperçoit *bien chaque soir au Théâtre de* Paris, où plus d'un millier de spectateurs, malgré les grèves, lui font un accueil réservé aux monstres sacrés.

Elle déboule sur la scène à la faveur d'un air folklorique mexicain et danse, ou plutôt se démène comme une possédée, androgyne, provocante, d'emblée irrésistible, et se lance dans de nouveaux sketches, quinze fragments de vie de femmes, d'hommes, d'enfants de toutes origines qui sont autant de raison de changer de voix, de ton, d'humeur.

Valérie Lemercier fit certainement jadis le bonheur d'une famille française, bourgeoise, catholique, bien-pensante, bref, une sorte de cauchemar dont elle se venge avec un plaisir malin. Celui par exemple d'une petite fille plutôt surdouée, et complètement névrosée, récitant à sa baby-sitter un poème, *L'Oisillon mort-né*, appris dans un cours privé ; celui encore d'une jeune fille convenable, très Sciences-Po, enfilant à la messe de très savoureux et impies *« Prends pitié de nous... »*.

RIEN NE L'EFFRAIE

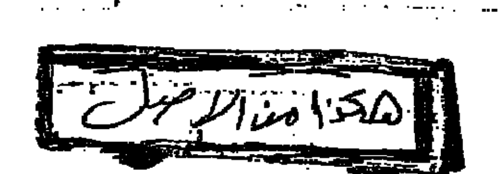
Elle traverse les beaux quartiers de Paris bazooka en main, tirant sans sommation sur le moindre tic, la moindre manie du microcosme des possédants. On sait moins comment elle a pu pénétrer dans les couches plus populaires de la société, mais son effraction est un coup de maître. La voilà en ménagère de village, commentant pour la galerie la cinquième tentative de suicide de sa voisine : *« Oh ! l'cinéma ! Nous, à douze ans, on travaillait ; on n'avait pas le temps de boire du Païc »*... ; plus tard, un bandeau sur les yeux, une jeune paumée racontera son quadruple viol...

Rien n'effraie Valérie Lemercier, elle fait son miel des situations les plus scabreuses et les plus inacceptables et les incarne avec une verve qui emprunte souvent au vocabulaire le plus cru. De son imagination surgissent les anecdotes les plus invraisemblabes, les plus effroyables, exprimées sans détour, comme celle de cet adolescent qui se masturbe dans les plats de pâtes ou celle encore de ce drôle de monsieur qui introduit des framboises dans les fesses de sa femme...

L'actrice change aussi de sexe avec une aisance confondante. Ainsi, elle devient clodo d'un coup de menton, expédié au théâtre par une assistante sociale bien-voulante, et découvre *L'Avare*, *« c'vieux con avec son bonnet de nuit. Eh ! Ta gueule t'es assis dessus. Eh ! Ta gueule ! J'ai baisé ta femme ! »* L'un des sommets de son nouveau spectacle sera l'interview d'un rocker, Jeannot, *« le Phil Collins français »*, par un journaliste façon Laurent Boyer sur M 6. *« Question m'sique, t'es influencé par les Chuck Berry, les Brel... »*, constate le journaliste. *« Brel, c'est quoi, c'est du jazz... Chopin, c'est du blues... »*, répond Jeannot avant de reprendre son tube, *« sa grosse tuberie de 1979 »*, *Madame*, infecte chanson, bâtarde de Renaud et Pierre Bachelet... Alors, Valérie Lemercier chante mal très bien, car elle a vraiment une jolie voix. On s'en rendra compte une dernière fois lors de son ultime texte qui met en scène une nymphomane québécoise quittant un groupe féminin d'entraide. Alors elle reprend et adapte une chanson de Fabienne Thibault, *On est toujours tout seul au monde*, avec l'aplomb, la facilité d'une grande interprète.

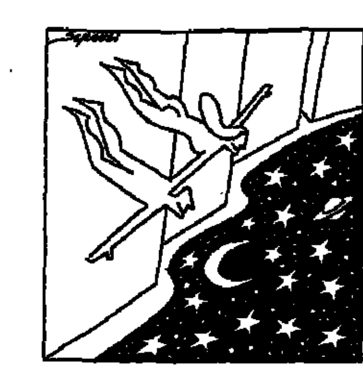
Sa liberté, sa fantaisie, sa cruauté, son goût de la provocation font de Valérie Lemercier un personnage absolument singulier sur les scènes de théâtre. Elle n'a pas de devancière connue, elle et elle-même du début à la fin d'un spectacle démoniaque, d'une drôlerie instantanée et constante. Il y faut une méticulosité, un courage, un cœur, une générosité de tous les instants. C'est la prouesse de ce prodige du rire qui épingle les travers de son temps avec la lucidité d'une démente.

Olivier Schmitt



Clubs de jazz en réseau européen

Les Instants chavirés, partie française du festival itinérant Imaginary Roots



AU QUOTIDIEN artistique, les musiciens de jazz ont fabriqué l'Europe depuis belle lurette avec des orchestres à multiples nationalités et une réflexion identitaire... souvent en ordre dispersé et en bricolant. Avec le projet Imaginery Roots, sept clubs européens participent à un festival itinérant qu'expliquent des mots comme improvisations, électricité, découvertes et créativité. Chaque club a choisi une formation représentative de son *travail de diffusion*, prend en charge les cachets – que nulle directive de Bruxelles n'est encore venue harmoniser – et les frais de transport de « son » groupe pour une tournée entre les 5 et 16 décembre dans les sept lieux.

Les Instants chavirés ont pris pour « ambassadeurs » le MAO de Noël Akchoté (le 5) et recevront Spoon pour le Statgarten de Cologne (le 6), Jean-Bernard Le Flic pour le Sud des Alpes de Genève (le 7), Guus Janssen en trio pour les précurseurs du Bimhuis d'Amsterdam (le 8), AM4 pour le Porgy and Bess de Vienne (le 9), Roots of Communication au nom du Moods de Zurich (le 12) et Saxdance pour Jazzhaus à Copenhague (le 13). Mise en jambes indépendante du projet avec les Américains de Third Person dès le 4.

★ Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30. *Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.*

UNE SOIRÉE À PARIS

Trois petits pas contre le sida
A l'initiative de Sida Info-service, les danseurs ont répondu immédiatement présents : Maguy Marin, Jean-François Duroure en duo avec le musicien Didier Lockwood, Angelin Preljocaj, Joëlle Bouvier et Régis Obadia, Odile Duboc, Christine Bastin, Jean Guizérix, Christian Trouillas et Mark Tompkins. Jean Guidoni chantera en ouverture du spectacle. Il s'agit d'une soirée pour collecter des fonds.
Cirque d'Hiver-Bouglione, 110, rue Amelot, Paris-11e. Mº Filles-du-Calvaire. 20 heures, le 4 décembre. Tél. : 44-93-16-95. Location FNAC, Virgin. De 160 F à 300 F.

Tango à la Colline
Haydée Alba est une excellente chanteuse de tango (album chez Ocora/Harmonia Mundi). Avec Elisabeth Chojnacka au clavecin, Pre Arne Glorvigen au bandonéon, elle bâtit un répertoire éclectique, pour un spectacle non moins surprenant, où seront interprétées des œuvres d'Astor Piazzola, Carlos Gardel, Maurice Ohana, Discepolo, Beytelmann, Nyman, Cobian et Prin.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mº Gambetta. 20 h 30, le 4 décembre. Tél. : 44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

Georg af Klercker
Georg af Klercker (1877-1951) fait partie des pionniers les plus importants du cinéma muet suédois avec Victor Sjötröm et Mauritz Stiller. A l'initiative d'Ingmar Bergman, des copies ont été restaurées, dont certaines sont présentées dans le cadre de CinéMémoire. Le Centre Wallonie-Bruxelles propose lundi 4 et mardi 5 décembre (séances à 18 h 30 et 20 h 30) quatre films tournés entre 1916 et 1918. Le Centre culturel suédois, quant à lui, présente, le jeudi 7, à 19 heures, outre une œuvre du cinéaste, le dernier film de Bergman. Une occasion rare de découvrir une œuvre rare.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-71-26-16. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris-3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 44-78-80-20. 15 F et 25 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AMOUR MEURTRI
Film italien de Mario Martone, avec Anna Bonaiuto, Angela Luce, Carmela Pecoraro, Licia Maglietta, Gianni Cajafa, Anna Calato (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

AMOUR ET MENSONGES
Film américain de Lasse Hallstrom, avec Julia Roberts, Dennis Quaid, Robert Duvall, Gena Rowlands (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

AU BEAU MILIEU DE L'HIVER
Film britannique de Kenneth Branagh, avec Michael Maloney, Richard Briers, Mark Hadfield, Nicholas Farrell, Gerard Horan, John Sessions (1 h 39).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

AURÉLIA
Film français de Christophe d'Hallivillée, avec Emmanuelle Hébraud, Patrick Fontana, Véronique Ruggia, Damien Eupherte, Chloé Decoust-Jarsky (1 h 20).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA CHANTEUSE DE PANSORI
Film coréen d'Im Kwon-Taek, avec Kim Myung-Gon, Oh Jung-Hae, Kim Kyu-Chul (1 h 53).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

CROOKLYN
Film américain de Spike Lee, avec Alfre Woodard, Delroy Lindo, Spike Lee, Zelda Harris, Carlton Williams, Sharif Rashid (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

LA FILLE SEULE
Film français de Benoît Jacquot, avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadie, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

JADE (*)
Film américain de William Friedkin, avec David Caruso, Linda Fiorentino, Chazz Palminteri, Michael Biehn, Richard Crenna (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

OUI
Film français de Pascal Pérennès, avec Jean-Paul Roussillon, Isabel Otéro, Cécile Sanz De Alba, Maurice Baquet, Ginette Garcin (46).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RAMPO
Film japonais de Kazuyoshi Okuyama, avec Masahiro Motoki, Naoto Takenaka, Michiko Hada, Teruyuki Kagawa (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

REVIVRE
Film français de Jean-Luc Raynaud, avec Marion Laine, Valérie Meynadier, Stéphane Rideau, Jean-Marc Sevean (1 h 05).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SIDA, PAROLES DE FAMILLES
Film français de Paule Muxel, Bertrand de Solliers (1 h 35).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).
(*) Interdit aux moins de 12 ans.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 4 DÉCEMBRE

Jeunes Solistes du Conservatoire de Paris
Berio : *O King, Duetti, Due Canti.* Schoenberg : *Brettl-Lieder, Ode à Napoléon.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 4 décembre. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Elisabeth Chojnacka (clavecin), Haydée Alba (chant), Pre Arne Glorvigen (bandonéon)
Œuvres de Piazzola. Gardel. Ohana. Discebolo. Beytelmann. Nyman. Cobian. Prin.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. 20 h 30, le 4 décembre. Tél. : 44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

Anne-Sophie Schmidt (soprano), Michael Lonsdale (récitant), Jean-Pierre Armengaud (piano)
Œuvres de Satie.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 4 décembre. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 90 F à 200 F.

Les Arts florissants
Mozart : *Kyrie, Litanies de Lorette KV 195, Requiem.* Anna-Maria Panzarella (soprano), Nathalie Stutzmann (alto), Hans-Peter Blochwitz (ténor), Thierry Félix (basse), William Christie (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 4 décembre. Tel. : 49-52-50-50. De 50 F à 330 F.

Gustav Leonhardt (clavecin).
Œuvres de Couperin. Anglebert. Leroux. Royer. Forqueray.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 h 30, le 4 décembre. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F a 200 F.

Les Demoiselles de Saint-Cyr
Couperin : *Intégrale des œuvres pour orgues.* Davitt Moroney (orgue), Emmanuel Mandrin (direction).
Eglise Saint-Gervais, place Saint-Gervais., Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 4 décembre. Entrée libre.

Sergio Tiempo (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op 57 « Appassionata » et op. 27 nº 2 « Clair de Lune ».* Chopin : *Sonate pour piano nº 3.* Ginastera : *Danses argentines.*
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris 7e. Mº Ségur, Cambronne. 20 h 30, le 4 décembre. Tél. : 40-28-48-68. 100 F.

MARDI 5 DÉCEMBRE

Garrick Ohlsson (piano)
Chopin : *Valses, Mazurkas, Tarentelle, Scherzo, Préludes, Nocturnes, Polonaise.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 100 F à 230 F.

Ensemble orchestral de Paris
Escaich : *Concerto pour orgue et orchestre, création.* Bach : *Oratorio de Noël, extrait.* Donna Brown (soprano), Elisabeth Graf (alto), Simon Edwards (ténor), Peter Harvey (basse), Henri-Franck Beauperin (orgue), Ensemble vocal Michel Piquemal, Jean-Jacques Kantorow (direction).
Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris 1er. Mº Les Halles. 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 45-61-54-99. Location Fnac, Virgin. De 90 F a 130 F.

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

Jeunes Solistes du Conservatoire de Paris
Schoenberg : *Lieder, Trio à cordes op. 45.* Holliger : *Lieder ohne Worte.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 6 decembre. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Mendelssohn : Les Hébrides. Grieg : Concerto pour piano et orchestre. Schumann : Symphonie nº 1 « le Printemps ». Olli Mustonen (piano), Marek Janowski (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 6 décembre. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 220 F.

Orchestre de Paris
Beethoven : *Coriolan, Concerto pour piano et orchestre op. 19, Symphonie nº 3 « Héroïque ».* Radu Lupu (piano), Wolfgang Sawallisch (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 6, 7 et 8 décembre. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 320 F.

JEUDI 7 DÉCEMBRE

Orchestre de l'Opéra de Paris
Wagner : *La Walkyrie, extrait, Le Crépuscule des dieux, extraits.* Sabine Hass (soprano), Poul Elming (ténor), Eric Halfvarson (basse), Christian Thielemann (direction).
Opera-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures. le 7 décembre. Tel. : 44-73-13-00. De 45 F a 230 F.

Gary Hoffman (violoncelle), Philippe Bianconi (piano)
Schumann : *Pieces en style populaire.* Chopin : *Sonate pour violoncelle et piano op. 65.* Grieg : *Sonate pour violoncelle et piano op. 36.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 20 heures, le 7 décembre. Tél. : 40-49-47-17. 130 F.

Kronos Quartet
Wolfe : *Dig Deep.* Benshoof : *Song of Twenty Shadows.* Partch : *Two Studies on Ancient Greek Scales.* Adams : *Four Selections from John's Book of Alleged Dances.* Dun : *Ghost Opera.* Wu Man (pipa).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 7 décembre. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. 80 F.

Royal Philharmonic Orchestra
Stravinsky : *Circus Polka.* Schumann : *Concerto pour piano et orchestre.* Prokofiev : *Roméo et Juliette.* Garrick Ohlsson (piano), Daniele Gatti (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 7 décembre. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac. De 40 F à 290 F.

Jasminka Stancul (piano)
Beethoven : Sonates pour piano op. 111 et op. 31. Prokofiev : *Sonate pour piano nº 6.*
Salle Gaveau. 45, rue La Boétie. Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 7 décembre. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 90 F à 200 F.

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Jeunes Solistes du Conservatoire de Paris
Schoenberg : *Canon-Miroir, Lieder.* Carter : *Inner Song, Canons, Enchanted Preludes.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 8 décembre. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Osud
de Janacek : *version de concert.* Livia Aghova (Mila), Ida Kirilova (la mère). Hanna Schaer (miss Struhla), Peter Straka (Zivny), Ludovit Ludha (docteur Studa), Jean-Luc Maurette (Doubek), Didier Henry (Lhotsky), François Harismendy (Khonecny), Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Jeffrey Tate (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 8 décembre. Tel. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

Orchestre de Paris
Beethoven : *Symphonie nº 3 « Héroïque ».* Wolfgang Sawallisch (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 heures, le 9 decembre. Tél. : 40-28-28-40. 30 F.

Pierre Amoyal, Jeremy Menuhin
Mozart : *Sonate pour violon et piano KV 454.* Berl : *Masmoudi, création.* Debussy : *Estampes.* Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 108.* Pierre Amoyal (violon), Jeremy Menuhin (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 14 h 30, le 9 décembre. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 120 F.

Elisabeth Leonskaja (piano)
Schubert : *Sonate pour piano D 960.* Schumann : *Carnaval.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 18 heures, le 9 décembre. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Brahms : *Concerto pour piano et orchestre nº 1.* Mendelssohn : *Symphonie nº 3 « Ecossaise ».* Gerhard Oppitz (piano), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 21 heures, le 9 décembre. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Augustin Dumay (violon), Maria Joao Pires (piano)
Beethoven : *Sonates pour violon et piano nº 2, 5 et 8.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15. avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 10 décembre. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Les Talens lyriques
Bach : *Concertos pour clavecin.* Christophe Rousset (direction).
Théâtre Grevin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 11 heures, le 10 décembre. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F a 200 F.

Ensemble Retrover
Musique ancienne de Finlande.
Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mº RER Cluny-la Sorbonne. 18 h 30, le 10 décembre. Tél. : 46-34-51-17. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Maricarmen Garcia
Entre Nosotros, 1926.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mº Saint-Paul. 19 heures, les 4, 5, 6 et 7 décembre. Tél. : 42-74-44-22.

Trois Petits Pas contre le sida
Cirque d'Hiver-Bouglione, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mº Filles-du-Calvaire. 20 heures, le 4 décembre. Tél. : 44-93-16-95. Location Fnac, Virgin. De 160 F à 300 F.

SOAP Dance Theatre Frankfurt
Rui Horta : *Object Constant.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 5, 6, 8 et 9 décembre. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F a 140 F.

Compagnie VTM, Compagnie Ida Zart
Christine Van Maerren. Flavio Tortoli : *Axe Etrange, Immobilis Mobilé.* Ulrich Funke. Sylvie Hönle : *Tu tombes dans mes mains.*
Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. 20 h 30, les 5 et 8 décembre. Tél. : 43-38-33-44.

Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Decodex.*
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lenine. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9, 13, 14, 15 et 16 décembre ; 15 h 30, les 10 et 17 décembre. Tél. : 48-31-11-45. Location Fnac. De 100 F à 140 F.

Martha Graham Dance Company
Martha Graham : *Deep Song, Embatteled Garden, Sketches from Chronicles.* Robert Wilson : *Snow on the Mesa.*
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, les 6, 7, 8 et 9 décembre ; 15 h 30, le 10 decembre. Tél. : 45-13-19-19. Location Fnac. De 70 F à 100 F.

Jan Lauwers Needcompany
Jan Lauwers : *Snakesong-le pouvoir.*
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mº Cite-Universitaire. 20 h 30, les 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18 et 19 décembre ; 10 heures et 17 heures, les 10 et 17 décembre. Tél. : 45-89-38-69.

Cie Tanz Plantation, Cie Iritis
Marco Berrettini : *Je m'appelle Emile Sturm Weller.* Fred Werlé : *A Table.* Laura Scozzi : *Zapping Movies.*
Menagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. 20 h 30. les 9 et 16 decembre. Tél. : 43-38-33-44.

Ballet Jazz Art de Paris
Chorégraphies de Raza Hammadi.
Colombes (92). MJC Theâtre, 96, rue Saint-Denis. 17 heures. le 10 decembre. Tél. : 47-82-42-70. 90 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Davell Crawford
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, les 4, 5, 6, 7, 8 et 9 decembre. Tel. : 40-68-30-42. 130 F.

Diverses blessures
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 20 heures, les 5, 7, 12 et 14 décembre ; 21 heures, les 6, 8, 9, 13, 15 et 16 décembre ; 16 h 30, les 10 et 17 décembre. Tél. ; 43-28-36-36.

Welcome Septet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 6, 7, 8 et 9 decembre. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Paul Motian Electric Be Bop Band
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 7 décembre. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Jonas Hellborg Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 7 décembre. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Pierre Blanchard Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 7 décembre. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F a 100 F.

James Blood Ulmer Blues Experience
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 8 décembre. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Eric Le Lann Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 8 et 9 décembre. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Elizabeth Kontomanou Quintet, Stéphane Belmondo
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 10 décembre. Tel. : 40-26-46-60. 78 F.

Alain Caron le Band
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. 20 h 45, le 8 decembre. Tél. : 46-67-70-00. Location Fnac. De 120 F à 140 F.
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 9 décembre. Tél. : 69-20-57-04. 90 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Simply Red
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. *Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 4 decembre. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac.*

American Harmonica Blues Battle
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 4 décembre. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Pulp
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 19 heures, le 5 décembre. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac. 132 F.

The Pogues
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 heures, le 5 décembre. Tél. : 44-92-45-45. Location Fnac. 146 F.

Napalm Death
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 5 décembre. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

Corman & Tuscadu
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 21 heures, les 5, 6, 7, 8 et 9 décembre. Tél. : 43-29-86-51. 80 F.

Maceo Parker
Zénith, 211, avenue Jean-Jaures, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 19 h 30, le 7 décembre. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 168 F.

Africa Fête, Positive Black Soul
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaures. Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 7 decembre. Tel. : 42-00-14-14. De 50 F à 120 F.

DAG
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 heures, le 10 decembre. Tél. : 44-92-45-45. Location Fnac.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Céline Dion
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 heures, le 4 décembre. Tel. : 44-68-44-68. Location Fnac. De 177 F à 267 F.

Maurice Baquet
Theâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 20 h 30, les 4 et 11 decembre. jusqu'au 18 decembre. Tél. : 42-71-46-50. 120 F.

Sorties d'artistes
Theâtre de la Potiniere, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 19 heures. les 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16 et 19 decembre, jusqu'au 30 decembre. Tél. : 42-61-44-16. 100 F.

Les Elles
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, les 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15 et 16 decembre. Tél. . 42-36-37-27.

Faust argentin
La Cigale-Lanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 h 30, les 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16 et 19 decembre ; 15 h 30, les 10 et 17 décembre, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 49-57-50-50. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 190 F

Starmania
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 20 h 30, les 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 17 et 19 décembre ; 16 heures et 20 h 30, les 9 et 16 decembre, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 40-68-00-05. Location Fnac. De 175 F à 265 F.

My Fair Lady
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15 et 19 décembre ; 16 heures et 20 h 30. les 9 et 16 décembre ; 14 h 30 et 19 heures. les 10 et 17 décembre. jusqu'au 23 décembre. Tel. : 53-32-32-00. Location Fnac. De 150 F a 460 F.

Gospel Autobus
Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 20 heures, du mardi au samedi. Jusqu'au 30 décembre. Relâche dimanche et lundi. Tel. : 44-92-78-04. Location Fnac. De 140 F à 240 F.

La Môme néant
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 7, 14 et 21 décembre, jusqu'au 29 decembre. Tel. : 44-59-82-82.

Renaud
Argenteuil (95). Salle Jean-Vilar, 9, boulevard Héloïse. 21 heures, le 5 décembre. Tel. : 34-23-41-00. 130 F.

Les Pires
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 9 decembre Tel. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 9 decembre. Tél. : 69-43-03-03. Location Fnac.

Herman Van Veen
Suresnes (92) Theâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, les 8 et 9 decembre. Tél. : 46-97-98-10. 130 F.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Paolo Conte
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 5, 6, 7 et 8 decembre. Tel. . 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 180 F à 280 F

Sandoval
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 h 30, les 5, 6, 7, 8, 9 et 12 decembre. jusqu'au 14 décembre. Tél. : 42-36-37-27. Location Fnac. 100 F.

Lamas tibétains de l'université tantrique de Gyutö
Musée Guimet, 5, place d'Iena Paris 16e. Mº Iena 20 h 30, le 6 décembre. Tél. : 47-23-64-85.

Harsh Wardhan, Hanif Khan
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 6 decembre. Tel. : 45-89-01-60. 80 F.

Tri Yann
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, les 7, 8 et 9 décembre. Tel. : 47-00-55-22. Location Fnac.

Florida Uwera, Trompes des Banda Linda
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 7, 8, 11 et 12 décembre ; 19 heures, le 9 décembre ; 17 heures, le 10 décembre. Tél. : 45-44-72-30. Location Fnac. 100 F.

Manu Dibango
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaite, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 7 décembre. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F a 150 F.

Enver Ismailov, Trio Trigone
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 8 décembre. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Aïcha Redouane et le groupe Al Adwar
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 8 et 9 decembre. Tél. : 40-51-38-37. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

Adalberto Alvarez y su Son
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, les 9 et 10 décembre. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Le PDG de Radio-France prend ses fonctions

MICHEL BOYON, nommé président-directeur général de Radio-France, jeudi 23 novembre, par le CSA, *a pris officiellement ses fonctions*, jeudi 30 novembre. Au cours de la passation de pouvoirs qui a eu lieu à la Maison de la radio, Michel Boyon a rendu hommage à ses prédécesseurs, Roland Faure et Jean Maheu, et « *au talent* » des personnels de la maison.

Le nouveau président a profité de l'occasion pour rappeler les points forts qui devraient permettre à l'entreprise d'aborder l'avenir. « *Indépendance et pluralisme de l'information, rigueur et honnêteté, respect de l'auditeur, sens de l'innovation, telles sont les forces du groupe Radio-France*, a-t-il déclaré. *Cet esprit de service public, servi par une solide culture d'entreprise, permettra de relever les défis technologiques de demain et de situer résolument Radio-France dans une stratégie de conquête de nouveaux publics.* »

Rien n'a encore officiellement été annoncé sur le nouvel organigramme de la « maison ronde ». Mais Daniel Boudet, ancien collaborateur de Nicolas Sarkozy au ministère de la communication, devrait participer à l'équipe de Michel Boyon. Il se murmure aussi que Patrice Duhamel pourrait conserver son poste de directeur des antennes, mais aussi devenir numéro deux de Radio-France. Le président devait rencontrer les syndicats et la société des journalistes à partir de lundi 4 décembre.

V. Ca.

Démission à la direction de « Libération »

Dominique Pouchin quitte son poste de directeur adjoint au moment où le personnel prépare une journée de grève

DES TROIS principaux responsables de la nouvelle formule de *Libération*, il ne reste donc que Serge July. *Après le départ de l'ancien numéro deux*, le directeur général Jean-Louis Péninou, en février (*Le Monde* du 15 février), Dominique Pouchin, directeur adjoint de la direction et numéro trois du journal, a à son tour abandonné ses responsabilités, dimanche 3 décembre. Dominique Pouchin avait déjà remis sa démission il y a environ un mois à Serge July, mais ce dernier lui avait demandé d'attendre le mercredi 30 novembre, date de l'annonce du plan de restructuration, qui prévoit le départ *de 95 personnes sur 390* (*Le Monde* du 1er décembre).

Entré à *Libération* en 1983 comme rédacteur en chef adjoint, après dix ans passés au *Monde*, où il était grand reporter, Dominique Pouchin était devenu rédacteur en chef en 1986, puis adjoint de Serge July à la rédaction en chef en 1994, au moment du lancement de *Libération* 3. En charge d'un nouveau projet de magazine, puis des aménagements de la nouvelle formule, Dominique Pouchin avait poussé à corriger le plan de redressement pour qu'une relance rédactionnelle soit possible après la restructuration. La démission de Dominique Pouchin est une étape supplémentaire dans la reconnaissance de l'échec de *Libération* 3 : « *Il a pris ses responsabilités, dans un journal où ce n'est pas si fréquent* », assure un membre de la rédaction. Le terme de « *fusible* » revenait dans les conversations pour commenter cette décision. Une nouvelle page se tourne dans l'histoire agitée de *Libération*. Elle se traduit *aujourd'hui par de nombreux départs* de l'équipe du *Libération* des années 80. La démission de Dominique Pouchin intervient après le départ de Jean-Louis Péninou, de Marc Kravetz, mais aussi du directeur du marketing, Michel Vidal-Subias, du responsable de la publicité, Michel Cros, et la démission de la directrice administrative et financière, Catherine Desessart.

Dans le même temps, Pierre-Jean Bozo, directeur général et cogérant, ancien du groupe Hersant, qui s'affirme comme le numéro un *bis du journal, assoit son autorité* en nommant un nouveau directeur de la diffusion venu de *Paris-Normandie*.

RETROUVER UNE IDENTITÉ

Ce nouveau remue-ménage est intervenu alors que le personnel préparait une journée de grève, lundi 4 décembre, qui devrait empêcher la parution du journal mardi 5. Le personnel avait demandé à la direction de revoir le projet de plan de restructuration remis au comité d'entreprise, et jugé trop sévère par les instances représentatives du personnel : le conseil de surveillance, le comité d'entreprise et la Société des journalistes de *Libération*. Le conseil de surveillance a demandé à la direction de modifier son plan avant lundi midi, ce que la direction ne semblait pas disposée à faire. Dans trois textes publiés dans *Libération* du 1er décembre, chacune des instances a fait part de son désaccord avec le projet de la direction.

Le personnel reproche au plan de *surestimer les difficultés du journal*, afin de préparer une vente au groupe Chargeurs, de Jérôme Seydoux. Unanime dans son opposition, le personnel redoute qu'un plan aussi brutal ne permette pas au journal de se relever. Un deuxième préavis de grève a également été voté, à une très large majorité, pour le 12 décembre, veille de la réunion du conseil d'administration de la société éditrice de *Libération*.

La marge de négociation reste cependant étroite pour le personnel, *qui ne nie pas les difficultés* économiques du journal et la nécessité de l'appui du groupe Chargeurs. Mais pas à n'importe quel prix et, en tout cas, pas à celui de la perte d'indépendance. La société de Jérôme Seydoux a investi 100 millions de francs en 1994 et 1995 dans le journal : 25 millions en augmentation de capital et 75 millions sous forme d'obligations convertibles en actions. Le groupe est prêt à faire un effort supplémentaire, mais dans des conditions qui n'affectent pas le cours de ses actions, chahutées à la Bourse de Paris, vendredi 1er décembre en fin de journée. D'où la nécessité d'un plan qui permette de dessiner une rentabilité à moyen terme. Mais compatible aussi avec l'exigence du personnel du quotidien qui souhaite retrouver l'identité de *Libération*.

Alain Salles

Un groupe néerlandais rachète un éditeur américain spécialisé dans l'informatique

AMSTERDAM
de notre correspondant

Wolters Kluwer, jusqu'ici « *champion des petites acquisitions en série* » selon le quotidien néerlandais *NRC Handelsblad*, vient de changer sa stratégie en rachetant pour 1,9 milliard de dollars (environ 9,5 milliards de francs) Commerce clearing house inc. (CCH), l'un des plus grands éditeurs américains dans le domaine de l'information juridique et fiscale. Ainsi, cette très ancienne maison spécialisée dans ces deux secteurs vient d'entrer dans la cour des géants mondiaux de l'édition professionnelle.

L'opération permet à Wolters Kluwer d'accroître son chiffre d'affaires d'un tiers (il passe à 2,4 milliards de dollars), de progresser dans l'information sur ordinateur et de renforcer sa présence sur le territoire américain et dans la zone Pacifique.

Il paie certes cette acquisition au prix fort. La somme déboursée, qui correspond au rachat de 57 % du capital possédé par la famille Thorne et à une offre d'achat sur les actions restantes cotées au Nasdaq de New York, représente soixante-dix fois le bénéfice avant impôt prévu pour 1995 et plus de quarante fois le prévisionnel 1996. Mais ce prix serait justifié, selon des analystes. D'une part, parce que Wolters Kluwer « *rachète une compagnie qui a fait sa révolution et qui recquiert un investissement minimal* », selon un analyste d'Amsterdam. D'autre part, « *parce que nous connaissons CCH depuis des années, que nous suivons de près cette société et que nous connaissons les hommes qui l'ont fait et qui la dirigent* », selon Cor Brakel, le président du groupe d'édition néerlandais.

CCH a été profondément réorganisé ces dernières années. La vieille maison d'édition fondée en 1892 s'est modernisée en donnant la priorité à l'information sur ordinateur : CD-ROM, édition « on line », etc. Aujourd'hui, 30 à 35 % du chiffre d'affaires – estimé à 600 millions de dollars en 1995 –, est réalisé, aux États-Unis, dans l'information électronique, et « *leur stratégie est entièrement tournée vers cette branche* », *note* Cor Brakel. CCH occupe une position forte aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

La firme est également bien implantée en Grande-Bretagne, tandis qu'elle se développe à Singapour et au Japon. Son acquisition ouvre de nouveaux horizons à Wolters Kluwer, déjà présent aux Etats-Unis et dans huit pays européens dont la France. « *CCH a le profil parfaitement requis pour nos acquisitions* », conclut-on chez l'éditeur amsterdamois.

En rachetant CCH, Wolters Kluwer suit les traces de son concurrent de toujours, le néerlandais Elsevier, qui, après sa fusion avec le britannique Reed, avait fait l'acquisition l'an dernier de Mead Data, éditeur américain des banques de données spécialisées Lexis et Nexis.

Alain Franco

LUNDI 4 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo.**
13.38 **Magazine : Femmes.**
13.40 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Feuilleton : Dallas.**
15.25 **Série : Cannon.** La Femme fatale.
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.45 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 **Série : La Philo selon Philippe.**
17.55 **Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Le Miracle de l'amour.**
19.00 **Série : Alerte à Malibu.**
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo.**

20.50 **Magazine : Perdu de vue.** Présenté par Jacques Pradel.
22.55 **Magazine : Comme un lundi.** Présenté par Christophe Dechavanne. Les animaux domestiques nous rendent-ils bêtes ?
0.30 **Sport : Football.** 6e journée de la Ligue des champions.
1.05 **Journal, Météo.**
1.20 **Magazine : 7 sur 7.** Invités : *Bill* Gates, Jacques Attali (rediff.).
2.10 **Programmes de nuit.** TF 1 nuit (et 3.10, 3.50) ; Histoire de la vie [4/8] ; 3.00, Histoires naturelles (et 3 55, 5.05) ; 3.30, Mésaventures, 4 25, Sene Intrigues ; 4.50, *Intrigues* ; 5.00, Musique.

FRANCE 2

12.20 **Jeu : Les Z'amours** (et 4.15).
12.55 **Météo** (et 13.35).
12.59 **Journal.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Derrick.**
14.55 **Série : Placé en garde à vue.**
15.55 **Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.15). La Grande Affiche.
16.45 **Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Quoi de neuf, docteur ?**
17.45 **Série : Génération musique.**
18.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
18.40 **Que le meilleur gagne.**
19.15 **Bonne nuit les petits.** Nounours est trop gourmand.
19.20 **Studio Gabriel** (et 1.20).
19.59 **Journal, Météo.**

20.50 ▶ **Téléfilm : La Marche de Radetzky.** [1/2] D'Axel Corti d'après Joseph Roth, avec Max von Sydow, Charlotte Rampling.
22.50 ▶ ***Documentaire : Malika B, Une journaliste algérienne sous menace de mort.*** De Francis Fehr.
23.45 **Les Films Lumière.**
23.50 **Journal, Météo.**
0.05 **Le Cercle de minuit.** Intégrismes.
1.50 **Cinéma : Le Passage.** ■■ Film français de René Manzor (1986). Avec Alain Delon.
3.10 **Programmes de nuit.** Serie . Disparitions , 4.05, 24 heures d'infos ; 4.45, D'un soleil à l'autre (rediff.) 6.00, Dessin anime.

FRANCE 3

12.00 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.05 **Jeu : Tout en musique.**
13.40 **Magazine : Si vous parliez.** A Marseille. J'ai un parent en prison.
14.50 ***Série : Simon et Simon.***
15.40 **Série : Magnum.**
16.25 **Dessin animé : Popeye.**
16.35 **Les Minikeums.** Le Cahier de Taz ; Moliérissimo ; Batman ; En attendant Noël
17.45 **Divertissement : Je passe à la télé.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *La Folie de bâtir*, de Bernd H. Dams et Andrew Zega
18.55 **Le 19-20 de l'information.** 19.08, *Journal régional.*
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**

20.50 **Cinéma : Une lueur dans la nuit.** □ Film américain de David Seltzer (1991). Avec Michael Douglas.
22.55 **Météo, Journal.**
23.30 **Cinéma : Les Arcandiers.** ■ Film français de Manuel Sanchez (1991). Avec Simon de La Brosse.
1.00 **Court métrage : Libre court.** Deus Ex Machina, de Vincent Mayrand avec Patrick Paroux.
1.20 **Feuilleton : Dynastie.**
2.05 **Musique Graffiti.** Jazz : *Soma Loba*, *Soul Makossa*, par Manu Dibango (15 min).

M 6

12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : Cœurs en feu.** De Jeff Bleckner, avec Lesley Ann Warren, Tom Skerritt. *Après vingt ans de mariage, un homme tombe amoureux de la dame de compagnie de sa femme qui souffre de sclérose en plaque.*
15.05 **M6 boutique.**
15.15 **Boulevard des clips** (et 5.15).
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.30 **Dessin animé : Tintin.** *[1/2] Coke en stock.*
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Loïs et Clark, Les Nouvelles Aventures de Superman.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Jeu : Le Grand Zap.** *Présenté par Olivier Carreras.* Avec Vanessa Demouy, Cachou, Patrick Forster-Delmas et Waguih Tahla, les comédiens de Cœur Caraïbes.
20.35 **Magazine : Ciné 6.**

20.45 **Téléfilm : Interceptor.** *De Mickael Cohn, avec Andrew Divoff, Elisabeth Morehead.*
22.35 **Cinéma : Un homme est mort.** ■■ Film français de Jacques Deray (1972). Avec Jean-Louis Trintignant.
0.30 **Magazine : Culture pub.**
1.00 ***Magazine : Jazz 6.*** Art Farmer et Benny Golson.
1.55 **Documentaire : Saga de la chanson française.** Gilbert Bécaud.
2.45 **Rediffusions.** E = M 6 ; 3.10, Fréquenstar (Vanessa Demouy) ; 4.05, La Syrie ; *4.50, Starnews.*

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —

12.30 **La Grande Famille.**
13.40 **Le Journal de l'emploi.**
13.45 **Téléfilm : La Colombe blessée.** De Robby Benson, avec Helen Slater, *Billy Zane.*
15.15 **Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle.** L'Elimination du tsar Nicolas II, de Philip Nugus.
15.45 **Cinéma : Le Fugitif.** ■ Film américain d'Andrew Davis (1992).
17.50 ***Surprises.***
18.00 **Dessin animé : Les Multoches.**
18.05 **Le Dessin animé.** Reboot.
18.30 **Cyberflash.**

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.28 **Série : Les Zinzins.**
18.40 **Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 **Flash d'informations** (et 22.15).
19.40 **Zérorama, le contre-journal.** Présenté par Karl Zéro.
19.55 **Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.** *Présenté par Isabelle Giordano.*

20.35 **Cinéma : Piège en eaux troubles.** ■ Film américain de Rowdy Herrington (1994).
22.25 **Documentaire : Féminin masculin.** De Brigitte Cornand.
23.15 **Cinéma : La Cité des femmes.** ■■■ Film franco-italien de Federico Fellini (1980).
1.35 **Cinéma : La Séparation.** ■■ Film français de Christian Vincent *(1994, 85 min).*

LA CINQUIÈME

12.30 **Atout savoir.** Supprimer l'administration.
13.00 **Les Merveilles de l'univers.** Le Mystère du big-bang.
13.27 **Le Journal du temps** (et 18.57).
13.30 **Cinéma : Ludwig, ou le crépuscule des dieux.** ■■■ Film italo-franco-allemand de Luchino Visconti (1972, v.o.).
17.25 **Les Enfants de John.**
17.50 **Cogito.** Schopenhauer.
18.10 **Les Grandes inventions.** *Le Premier Satellite de l'espace.*
18.25 **Le Monde des animaux.** Déménagement de géants.

ARTE

19.00 **Série : L'Homme invisible** [16/25] Prix littéraire. *Peter Brady se rend en Scandinavie pour recevoir un prix...*
19.30 **Documentaire : La Légende du sport.** La Volonté de vaincre [10/12]. Out of Africa [2/2], de Tony Laryea. *Les grands champions noirs.*
20.00 **Magazine : Reportage.** Retour en Bosnie, histoire d'un médecin bosniaque. *Un médecin bosniaque et sa famille, réfugiés à Francfort durant la guerre, s'apprêtent à retrouver leur terre natale dévastée.*
20.30 ***8 1/2 Journal.***

20.40 **Cinéma : Roseland.** ■ Film américain de James Ivory (1977). Avec Teresa Wright.
22.20 **Téléfilm : L'Eté des jeux.** De Giordan Maugg, avec Jost Gerstein, Verena Plangger (v.o.). *En 1936, un jeune homme quitte son village pour se rendre aux Jeux olympiques de Berlin. En chemin, une riche veuve s'éprend de lui... Un téléfilm plusieurs fois primé en 1993 et 1994.*
23.45 **Courts métrages : Court-circuit :** Albert, de Pierre-Henry Salfati (1991, 15 min) ; La Mort d'une vache, de Dante Desarthe (1990).
0.20 **Cinéma : Le Privé.** ■■ Film américain de Robert Altman (1973, v.o., rediff.). Avec Elliott Gould.
2.05 **Les Mercredis de l'Histoire.** Au nom de l'empereur, de Christine Choy et Nancy Mei-Yu Tong (rediff., 53 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières.19.25 Météo des cinq continents(et 21.55).19.30 Journal de la TSR En direct.*20.00 Thalassa.21.00* Enjeux-Le Point.22.00 Journal de France 2.Edition de 20 heures.22.40 Spécial Questionspour un champion 0.00 En toutes lettres.0.30 Journal de France 3.Edition Soir 3 1.00 Journal de la RTBF.En direct (30 min).

PLANÈTE 19.10 Les Dessous d'Ariane De Jean-Paul Mudry et Gaspard Lamunière.19.40 Zoo : Etat des lieux.[3/4] Zoos en peril De Viate Broome. 20.35 Rugby : Cent ans de finales De Jacques Alain Raynaud 21.40 Nasdine Hodjaau pays du business De Jean-Patrick Lebel.23.40 Des animaux et des hommes.[7/12] Le Phacochère et l'Arbre à thé. De Richard Brock 0.10 Football argentin [2/2] De Victor Dinenzon 0 55 Portraits d'Alain Cavalier [7/24] La Relieuse (15 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Musiques en scenes.19.30 Stars en stock.20.00 20 h Paris Première Invité Thierry Lhermitte.21 00 Plein soleil. ■■■Film français de René Clément (1959).22.55 Table ouverte.23.25 Concert : Primal Scream.Enregistré au Festival de Reading (Angleterre), en 1994.0.20 Paris dernière (50 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus.18.00 Soirée Cajou.18.05, Rebus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, BD lire ; 18.20, Serie : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Jeux ; 19.20, E comme energie ; 19.30, *Sene : Alana ou le futur imparfait* ; 19.55, Résultat des jeux et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H.Surtension.20.30 Souvenir Top a Claude François.21 40 Serie : New York Police Blues.Episode n° 25.22.25 Chronique de la combine.22.30 L'Arrangement. ■Film américain d'Elia Kazan (1969) 0.40 Concert John Lennon One to One.Enregistré à New York, le 30 août 1972 (45 min)

SÉRIE CLUB 19.10 Serie : Chapeau melonnet bottes de cuir (et 23.25).Chasse au trésor.19.55 Serie : Cher oncle Bill.Le Voyage de Cécile 20.20 Sene : Mon amie Flicka-.Mon vieux Danny.20.45 Serie : Sam Cade (et 0.15).Mort sans importance 21.40 Série : Agence Acapulco.Echec et mat 22.25 Le *Club.22.30 Sene :200 dollars plus les frais-*.Chantage (55 min).

MCM 19.00 NBA Action (et 0.00).19.30 Zoom zoom (et 0.30).19.55 Mangazone (et 23 25, 0.55).20.00 Zoom zoom Guest.21.00 MCM Classic.21.30 Madonna :The Name of the Game.22 25 MCM Home Vidéo.22.30 Rebel TV.23.00 MCM Mag.23.30 Blah-Blah Groove (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits.21.00 Concert : Kiss Unplugged.22.00 Feuilleton :The Real World London.22 30 Beavis and Butthead.23 00 News at Night.23.15 CineMatic.*23.30 Reggae Soundsystem.0 00* The End ? (90 min).

EUROSPORT 19 30 Eurosportnews (et 1.00).20.00 Speedworld.22 00 Eurogoals.23.00 Catch.0.00 Golf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Angelica ■Film français de Jean Choux (1939, N.). Avec Viviane Romance.20.30 Gendarmes et voleurs. ■Film *italien* de Steno (1951, N., v.o.). Avec Toto.22.05 Secrets de femmes. ■■Film américain de Robert Wise (1950, N.). Avec Eleanor Parker.23.50 Fabiola ■■Film italien d'Alessandro Blasetti [1/2] (1949, N., 90 min) Avec Michèle Morgan.

CINÉ CINÉMAS 19.00 Le Garde du corps. □Film français de François Leterrier (1983). 20.30 T'es heureuse ?Moi, toujours ■Film français de Jean Marbœuf (1983). 21.55 La Rivière sans retour ■■Film américain d'Otto Preminger (1954, v.o.). 23 30 Un crime ordinaire. ■■Film allemand de Volker Schloendorff (1972). Avec Senta Berger 1.00 Téléfilm : Beate Klarsfeld.De Michael Lindsay-Hogg avec Farrah Fawcett, Tom Conti, Geraldine Page (95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Chanter-parler : Musique ancienne et poésie contemporaine. 1. Comment faire du nouveau avec de l'ancien ? Œuvres de Santa Maria, Leblanc, Lejeune, Webern, de Machaud, Lully. 20.30 L'Histoire en direct. 1962 : L'exode des pieds-noirs. Avec Alain Afflelou, Ben Bella, Marie Elbe, Paul Mefret, Philippe Nouvion, Omar Oussadela, Alain Peyrefitte (1). *21.30 Fiction. Cézanne et Zola.* Conversation imaginée à propos de L'Œuvre, par Antoine Duléry. Avec Armand Meffre, Roger Mollien, Jean Bois. 22.40 Accès direct. William Klein (New York 1954-1955). 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Louis Leutrat (Vie des fantômes). 1.00Les Nuits de France-Culture.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Avant-concert. 20.30 Concert. Donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, par les Arts florissants, dir. William Christie : Requiem, de Mozart, Anna-Maria Panzarella, soprano, Nathalie Stutzmann, alto, Hans-Peter Blochwitz, ténor, Thierry Félix, basse. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. La Barque mystique, pour flûte, clarinette, violon, violoncelle et piano, de Murail, par l'Ensemble Court-Circuit, dir. Pierre-André Valade (enregistré en 1995) ; Halabja, à la mémoire des victimes kurdes, de Chamouard, par l'Orchestre régional de Bayonne-Côte basque, dir. Robert Delcroix. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schubert, Mozart. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique.Le pianiste Radu Lupu. Concerto n° 3 pour piano, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Zubin Mehta ; Le Pâtre sur le rocher D 965, de Schubert, Barbara Hendricks, soprano, Sabine Meyer, clarinette ; Humoresque op. 20, de R. Schumann ; Le Lac des cygnes, suite op. 20, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Zubin Mehta. 22.30 Les Soirées... (suite). Sonatine n° 2 D 385, de Schubert, Szymon Goldberg, violon ; Œuvres de Mozart : Quintette pour piano et vents K 452, Han de Vries, hautbois, Georges Pieterson, clarinette, Vincente Zarzo, cor, Brian Pollard, basson ; Fantaisie K 608, arrangement Busoni, Murray Perahia, piano ; Cantate BWV 170 Vergnügte Ruh', beliebte seelenlust, de Bach, par l'Orchestre de Chambre des Pays-Bas, dir. Szymon Goldberg, Aafje Heynis, alto ; Rhapsodie op. 79 n° 2, de Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Laurent Boyer s'efforce d'inventer le « populaire jeune »

Avec le magazine « Flashback », l'animateur fétiche de M 6 a créé une émission de divertissement à la désinvolture réjouissante, adaptée au goût d'un public âgé de vingt à trente ans

A L'ÉCRAN, Laurent Boyer est le meneur de jeu, mais l'émission ne renie pas son producteur, Thierry Ardisson. Du créateur de « Bain de minuit », on reconnaît au premier coup d'oeil la scénographie maintes fois déclinée. Dans une discothèque pleine de néons et de recoins, de vrais-faux copains sont installés autour d'une table régulièrement embrumée de fumée de cigarette. Feignant d'être en virée, ils papotent de tout et de rien et s'esclaffent bruyamment, comme il sied aux noctambules. En guise de public, ils ont une double rangée de « groupies », lunettes, chapeaux et décolletés généreux, échappées du dernier défilé de Jean-Paul Gaultier.

Souvenir lointain d'« Info intox », un jeu donne un semblant d'unité à deux heures d'improvisation libre. Il s'agit cette fois de confronter les avis des invités présents au vote du public questionné la semaine précédente sur sa « compilation » des années 60. En matière de style de vie, cette décennie s'incarne plutôt dans le twist ou le boom des arts ménagers ?

Le film à retenir serait plutôt *La Grande Vadrouille* ou *Un homme et une femme*. Peu importent d'ailleurs les réponses, même si l'équipe s'appuie sur de très sérieux sondages effectués par l'institut Louis Harris. L'essentiel est de fournir un prétexte à la séquence suivante, forcément illustrée : on commence avec un Scopitone et l'on finit avec Antoine en chair et en os.



C'est dans ces enchaînements qu'intervient Laurent Boyer. L'animateur fétiche de M 6, qui a déjà réussi à faire de « Fréquenstar » un magazine plutôt intéressant, effectue ainsi ses premiers pas en début de soirée le vendredi, tout comme la chaîne du reste, qui n'avait jamais osé programmer une émission de variétés régulière à cette heure. « *Nous sommes très différents, Thierry et moi,* explique Laurent Boyer, *et pourtant notre collaboration se passe plutôt bien. Au contraire, j'écoute, j'apprends et je me corrige d'une fois sur l'autre. Thierry m'enseigne à faire plus court, à surfer sur les répliques, à jouer avec la salle.* » L'échange en réalité a lieu dans les deux sens. On est définitivement loin de l'agressivité un peu crue des interviews d'Ardisson. D'ailleurs, Laurent Boyer n'interviewe pas, il « *fait la fête* ». Copain de tout le monde, il tutoie sans vergogne les vedettes. Se lève pour danser quand débute un slow, change de place à tout bout de champ et chante (faux) devant un karaoké.

Léger, voire par moments « *creux* », il réussit à tourner ses faiblesses en qualités et tire de sa tendance innée à l'improvisation une joyeuse pagaille. Un spectateur passe dans le champ pour venir discuter en pleine séquence avec Véronique Genest, un technicien demande désespérément de dégager le moniteur, et comme chacun y va de sa réplique, une voix couvre l'autre sans que personne ne songe à mettre de l'ordre. Au total, cela donne une manière peu fréquente de faire de la télévision. D'ordinaire réglée comme du papier à musique jusque dans ses délires. Une désinvolture réjouissante, à l'opposé du style Delarue, à qui rien n'échappe.

Comme dans son émission du vendredi soir sur Europe 2, Laurent Boyer s'est entouré d'une bande d'invités, si souvent conviés qu'ils se sentent déjà chez eux. Dave et Yves Lecoq, par exemple, étaient présents deux fois sur quatre. Petites histoires et bons mots qui fusent : on pense forcément aux « *Grosses têtes* », modèle du genre. Au ton près, cette « *académie* » peut, en effet, évoquer celle de Philippe Bouvard.

Mais l'ensemble est résolument rajeuni, adapté au goût des 20-30 ans, qui constituent le noyau dur du public de M 6. A eux deux, Ardisson et Boyer tentent ainsi d'inventer un « *populaire jeune* ». A voir les résultats de leurs précédentes performances (18,6 % de part de marché à chacune des deux diffusions), ils ne sont peut-être pas loin d'y parvenir.

Jean-Louis André

★ « Flashback, le meilleur des années 60 », M 6, mardi 5 décembre à 22 h 45.

Crésus *par Luc Rosenzweig*

IL Y A quelques semaines, on avait pu revoir à la télévision *Crésus*, l'excellent film tiré d'un roman de Jean Giono. On y voit un pauvre berger provençal interprété par Fernandel découvrir dans sa montagne un conteneur bourré de billets de banque et en être tout tourneboulé. Pour se donner une idée de sa nouvelle richesse, il établit après enquête discrète dans la ville voisine qu'il est désormais en mesure de s'acheter « *plusieurs milliers de bicyclettes par seconde* ». C'était au temps où le vélo constituait un signe extérieur de richesse et non pas un pis-aller les jours de grève des transports en commun.

Le Crésus modèle 1995 n'habite pas Baumugnes, mais à l'autre bout de la France, à Hazebrouck, charmante localité du Nord où l'on avait naguère coutume d'exiler les juges un peu trop remuants. Rendons hommage à LCI et à TF 1 : grâce à leurs accords de coopération avec la presse régionale, ils ont été les premiers à nous mettre en présence de Bruno Calonne « *modeste employé de banque* », qui ne devrait pas tarder à déposer sur son compte un chèque de près de 70 millions de francs remis par la Française des jeux. La scène filmée sur la place de l'Hôtel-de-Ville d'Hazebrouck se voulait celle de la découverte en direct par l'heureux gagnant de sa fortune énorme et inattendue. Ticket de Loto en main, Bruno joue l'homme choqué : « *Bon sang, c'est dur !* », murmure-t-il la voix étranglée par les larmes, quand, comme par hasard arrive M. le Maire. Le premier magistrat hazebrouckien s'est dit qu'après tout ce n'était pas mauvais de profiter de la présence, rare en ces lieux, des médias nationaux pour ce faire un peu de pub.

Mais revenons à Bruno Calonne. Il n'est pas fréquent de voir en chair et en os un néo-milliardaire en centimes, car cette espèce-là a souvent tendance à se mettre aux abonnés absents pour échapper aux inévitables solliciteurs et fâcheux voulant distraire quelques miettes du magot. Ce Français *de base de trente-six ans* est l'incarnation de la chance la plus insolente. Non seulement il empoche la super-cagnotte, mais, le même jour, il touche le quinté plus dans le désordre, et ramasse au passage 200 francs en grattant un Tac-o-tac.

Si l'on n'était pas intimement persuadé de la régularité des jeux de hasard contrôlés par l'Etat, un soupçon horrible pourrait se glisser dans les esprits : et s'il s'agissait d'une manœuvre pour détourner le peuple de ses préoccupations de l'heure ? D'un faux gagnant imaginé et stipendié par une officine proche du pouvoir pour détourner le peuple des défilés, et le ramener en masse vers les Narval ou les Civette de nos villes et nos villages ? D'ailleurs, ce nom de Calonne pourrait être un pseudonyme habilement codé : souvenons-nous que Charles Alexandre de Calonne (1734-1802), contrôleur des finances de Louis XVI, dut démissionner en 1786 devant la résistance des notables à son projet de réforme radicale de l'administration des provinces...

MARDI 5 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Cannon.
16.15 Jeu : *Une famille en or.*
16.45 *Club Dorothée.*
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Sport : Football. En direct. Huitième de finale de la Coupe de l'UEFA, match retour : Olympique lyonnais-Nottingham Forest (Grande-Bretagne) ; 21.00, Coup d'envoi ; 21.45, mi-temps ; 22.00, 2e période. *La qualification de l'équipe lyonnaise ne semble pas utopique (défaite 1-0 en Angleterre) face à un adversaire solide mais sans génie.*

22.55 LMI, le magazine info. Présenté par Guillaume Durand.
0.10 Tiercé.
0.15 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. *Didier Maitret (BMW).*
0.35 Série : Paire d'as.
1.30 Journal, Météo.
1.45 Programmes de nuit. Reportages : Bateau, boulot, dodo (rediff.) ; 2.10, TF 1 nuit (et 2.45, 3.45) ; 2.35, Histoire de la vie [5/8] ; 3.25, Histoires naturelles (et 3.55, 5.10) ; 4.45, Passions ; 5.00, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Placé en garde à vue.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.20). La Grande Affiche.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne (et 3.55).
19.15 Bonne nuit les petits. *Non, non, non et re-non.*
19.20 Studio Gabriel (et 2.00).
19.59 Journal, Météo.

20.50 ▶ Téléfilm : La Marche de Radetzky. [2/2] D'Axel Corti d'après Joseph Roth, avec Max von Sydow, Charlotte Rampling.

22.50 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. L'intégration.
0.25 *Les Films Lumière.*
0.30 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Emission consacrée à Bernard-Marie Koltès, écrivain de théâtre. Avec Patrice Chéreau et Pascal Greggory, Jacques Nichet, Jean-Louis Martinelli, Michel Piccoli, Isaach de Bankolé.
2.35 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 4.20, 24 heures d'infos ; 4.32, Jeu : Pyramide ; 5.00, Accélération verticale.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Série : Brigade criminelle.
16.35 Les Minikeums. Le Cahier de Taz ; Moliérissimo ; Batman ; En attendant Noël.
17.45 Divertissement : Je passe à la télé. Présenté par Valérie Mairesse et Georges Beller.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Général Solitude*, d'Eric Faye.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Spectacle : Cirque du Bolchoï. Présenté par Sergio. Les grands moments.
22.25 Météo, Journal.
22.55 Décrochage régional : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.25 Sagacités (rediff.).
0.50 Sidamag (rediff.).
1.10 Feuilleton : Dynastie.
1.55 Musique Graffiti. *Symphonie n° 41*, 1er et 2e mouvements, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Riccardo Muti (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Rock Hudson, *la double vie d'une star.* De John Nicolella, avec Thomas Ian Griffith, Daphne Ashbrook. *La vie de Roy Fitzgerald, plus connu sous le nom de Rock Hudson...*
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [2/2] Coke en stock.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, Les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : E = M 6 junior. Le Planeur et les Acrobaties aériennes.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. [1/2] et [2/2] Pour le meilleur et pour le pire. Avec Jane Seymour. *A quelques jours de la cérémonie de mariage, la mère de Mike n'a toujours pas donné de nouvelles. Elizabeth Quinn, elle, a décidé de prendre en main les préparatifs.*

22.45 Magazine : Flashback. Le Meilleur des années 60. Les téléspectateurs choisissent la chanson, le style de vie, le film, l'actualité, l'émission télévisée et le sketch des années 60. Invités : Yves Lecoq, Véronique Genest, Dave, Elie et Dieudonné, Ophélie Winter (rediff.).
0.45 Magazine : Zone interdite (rediff.).
2.35 Rediffusions. Culture pub ; 3.00, Starnews ; 3.25, Jazz 6 ; 4.20, Fréquenstar (Vanessa Demouy).

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Cinéma : *Trois couleurs : Rouge.* ■ Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski (1993).
15.20 Documentaire : Féminin masculin. De Brigitte Cornand.
16.15 Cinéma : L'Ange noir. ■ Film français de Jean-Claude Brisseau (1994).
18.00 Dessin animé : Les Multoches. Quand le commissaire s'enrhume.
18.05 Le Dessin animé. Reboot.
En clair jusqu'à 20.35
18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi ; 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations (et 22.20).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Trois de cœur. □ Film américain de Yurek Bogayevicz (1993).

22.25 Cinéma : Grosse Fatigue. ■ Film français de Michel Blanc (1993).
23.45 Documentaire : Les Coraux de la pleine Lune.
0.35 Le Journal du hard.
0.40 Cinéma : Club private aux Seychelles. Film français, classé X, de Michel Ricaud (1994).
1.55 Documentaire : La Filière des fiancées russes. De Nick Lord.

LA CINQUIÈME

13.27 Le Journal du temps (et 18.57)
13.30 Le Sens de l'Histoire. Nuremberg, la justice des vainqueurs.
14.30 Défi. *La Prison.*
15.30 Qui vive ! Etre médecin aujourd'hui [1/3].
15.45 Allô ! la Terre. Le Goût [1/4]
16.00 La Preuve par cinq. Le XIXe siècle [1/4].
16.30 Va savoir. Laval Québec.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Eco et compagnie.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible [17/25] Antigravité.
19.25 Documentaire : En remontant la rue Vilin. De Robert Bober. *En compagnie de Georges Perec.*
20.15 Documentaire : Langlois monumental. De Jacques Richard.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. La France sur le pavé.

21.45 ▶ Soirée thématique : Devenir cinéaste.
21.50 ▶ Courts métrages.
22.15 Documentaire : Entrée école, sortie cinéma. Le VGIK (Russie) ; 23.10 : Ipotesi Cinema (Italie) ; 2.05 : La National Film and Television School (Grande-Bretagne) ; 2.30 : La Hochschule für *Film und Fernsehen (Allemagne)*, de Jean-Louis Comolli.
23.05 Entretien. Avec Wim Wenders.
23.50 Entretien. avec Roman Polanski.
0.20 Documentaire : Un demi-siècle déjà. D'Annie Tresgot.
1.25 Documentaire : Un printemps de cinéma. De Denis Gheerbrant (24 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).

PLANÈTE 19.05 Où chantent les accordéons, la route du vallenato. De Lizette Lemoine. 20.00 Tant que le monde sera. [1/6] Les Maîtres maçons d'Agimas. De Suha Arin. 20.35 Terminus Brest. De Gerd Kroske. 22.05 Les Dessous d'Ariane. De Jean-Paul Mudry et Gaspard Lamunière. 22.35 Zoo : Etat des lieux. [3/4] Zoos en péril. De Viate Broome. 23.25 Rugby : *Cent ans de finales. De Jacques Alain Raynaud.* 0.35 Nasdine Hodjaau pays du business. De Jean-Patrick Lebel (120 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Table ouverte. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Le Porteur de serviette. ■ ■ Film franco-italien de Daniele Luchetti (1991, v.o.). 23.55 Totalement cinéma. 0.25 Concert : Primal Scream. Enregistré au festival de Reading (Angleterre), en 1994 (50 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; *18.15, Cinéma : C'est la vie ; 18.20,* Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Il y a comme un os. 21.25 Série : Palace. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Angela, quinze ans. Bruits de couloir. 23.15 Queen of Soul : Aretha Franklin. De Kirk D'Amico. 0.15 Série : Bottom. 0.45 Country Box (30 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.25). Meurtres à épisodes. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Géraldine. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Quand résonnent les trompettes. 20.45 Série : University Hospital (et 0.15). Secrets. 21.30 Le Club. 21.40 Série : Agence Acapulco (et 1.00). Echec et mat. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Le Portrait d'Elisabeth (55 min).

MCM *19.00 Passion cinéma (et 0.00). 19.30* Zoom zoom (et 0.30). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. Bee Gees. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and *Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 Cine-*Matic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Motors. 22.00 Football. Coupe de l'UEFA : huitièmes de finale retour. 0.00 Snooker. Ligue européenne 1995. 19e match : Stefen Hendry-Jimmy White (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 Marche ou crève. ■ Film franco-belge de Georges Lautner (1959, N.). 20.30 L'Amour à la chaîne. ■ Film français de Claude de Givray (1964, N.). Avec Perrette Pradier. 21.55 Police montée. ■ Film américain de David Howard (1938, N., v.o.). 22.55 Trompe la mort. ■ Film américain de Frank McDonald (1938, N., v.o.). Avec Joe Brown. 0.10 Angelica. ■ Film français de Jean Choux (1939, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 19.00 Les Aventures de Robinson Crusoé. ■ ■ Film mexicano-américain de Luis Buñuel (1952, v.o.). 20.30 Il y a des jours... et des lunes. ■ ■ Film français de Claude Lelouch (1989). Avec Gérard Lanvin. 22.25 Hoffa. ■ Film américain de Danny De Vito (1992, v.o.). Avec Jack Nicholson. 0.40 Hold-up à New York. ■ Film américain de Bill Murray et Howard Franklin (1990, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Chanter-parler : Musique ancienne et poésie contemporaine. 2. Entre jeunesse et tradition. Œuvres de Couperin, de Machaud, Caccini, Kassimov, Daniel. 20.30 Archipel science. Patrick Geistdoefer (La Vie dans les abysses). 21.28 Poésie sur parole. Valery Larbaud (2). 21.32 Quel avenir pour les musées. Débat enregistré à l'auditorium du Musée Guimet le 28 novembre. Avec Françoise Cachin, Cueco, Emmanuel Fassy, Michel Laclotte, Serge Lemoine. 22.40 Nuits magnétiques. Une maison, des maisons. 1. Maisons racines. 0.05 Du jour au lendemain. Maurice Fréchuret (L'Envolée, l'Enfouissement). 0.50 Musique : Coda. Polognyphonie : Musiques *pour la nuit d'une Pologne de mémoire.* 2. Sicut Locutus Est, de Penderecki ; Berceuse, de Warska. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. *Donné le 19 novembre au Théâtre du Châtelet*, par Emmanuel Ax, Michel Dalberto, pianos : Variations sur un thème de Haydn pour deux pianos op. 56b, de Brahms ; Symphonie de chambre n° 2 pour deux pianos op. 38b, de Schoenberg ; Sonate pour deux pianos op. 34b, de Brahms. 22.00 Soliste. Elisabeth Schwartzkopf, soprano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. *Marguerite Ida and Helena Annabel*, opéra sur un livret d'Ewa Schwale et Didier Doumergue (extraits), de Ribac ; Lighthouses of England and Wales, de Mason, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. *Lothar Zagrosek. 23.07 Ainsi la nuit.* Œuvres de Tchaïkovski, Mozart, Stadler. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres : Anonyme (Pérou) ; Araica (Nicaragua) ; Rodrigo (France). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La diaspora musicale russe. Symphonie en ut majeur, de Stravinsky, par *l'Orchestre symphonique de la CBC, dir.* Igor Stravinsky ; Méditation op. 32, de Glazounov, par l'Orchestre, dir. Robert Irving, Nathan Milstein, violon ; Polonaise op. 53 3 mazurkas, de Chopin, Vladimir Horowitz, *piano ; Les Vêpres op. 37 extraits*, de Rachmaninov, par la Choral Arts Society de Washington, dir. Mstislav Rostropovitch, Maureen Forrester, alto, Gene Tucker, ténor ; Thème et variations op. 29a, de Rozsa, par *l'Orchestre de Chambre, Jascha Heifetz,* violon, Gregor Piatigorsky, violoncelle ; Mélodies oubliées : Sonata reminiscenza, Danza graziosa, Canzona fluviale, de Medtner, Evgueni Svetlanov, piano. 22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Le Monde
MARDI 5 DÉCEMBRE 1995

La cause du grillon

par Pierre Georges

IL FAUT que cette grève cesse immédiatement ! Il y va de la santé, voire de la survie, des grillons du métro. Ce cri déchirant dans un tunnel sans fin vient d'être lancé, sur Internet, par la Ligue de protection des grillons du métro parisien, la LPGMP. Une association à objet parfaitement catégoriel. Le grillon du métro, parent éloigné du grillon des champs et vague cousin du grillon des fournils, est, par excellence, un animal sociable. Il n'aime, cet orthoptère sauteur, que la compagnie des hommes, la douce et odorante chaleur provoquée par les transhumances humaines. Une grève prolongée et voici le grillon, seul, abandonné, pelant de froid, en danger d'ennui et de mort.

Le grillon du métro ne se connaît que deux ennemis majeurs : Claude Evin et les syndicats de la RATP. Le premier édicta une loi scélérate qui, au prétexte futile de protéger l'usager contre lui-même, interdit la consommation de tabac dans le gruyère parisien. C'était là un mauvais coup porté à la cause du grillon. L'insecte en effet avait pris de coupables habitudes, se shootant allègrement au mégot de cigarette. Les connaisseurs affirment même qu'il y avait, sur ce plan, plusieurs classes de grillons dans le métro parisien : le grillon de deuxième classe à l'Est faisant son bonheur du gris qu'on roule sous les élytres. Et le grillon d'Ouest, voguant en métro-lit dans les effluves mielleux et parfumés des restes de Virginie.

L'autre ennemi, bien sûr, le gréviste. Le grillon, usager sans défense, vit mal ces périodes incertaines de troubles. Il se désole, se refroidit, erre de station en station. Il en perd le manger et cette joie naturelle qui fait l'harmonie de son chant. Ah ! l'on sait aujourd'hui des usagers grillons qui, dans la désespérance extrême et l'oubli, vivent un calvaire quotidien ! Un peu comme la Pomponette en son fournil en grève. Tenez bon les grillons ! Tiens bon mon vieux grillon de la station Bourse, *Shall Return !*

Car il faudra bien que cette grève cesse. Un jour. Une nuit. Faute de combattant. En attendant, pour savoir qu'en penser, il convenait d'aller consulter les augures. Cela n'a pas manqué. Dans une association d'idées vieille comme les mois de mai, l'AFP a filé voir Daniel Cohn-Bendit à Francfort. Dany le Rouge, Dany le Vert – un coup à ressusciter tous les comités de défense de la République en Seine-et-Marne –, a évidemment son avis sur la question.

Le pire, on dit cela pour ses adversaires, est que ses avis sont intelligents et intelligibles. L'expert en mouvements sociaux et estudiantins n'a donc pas suivi ses questionneurs sur le chemin de la facilité. Mai 68, novembre-décembre 95, même combat ? Pas du tout, rien à voir. « *En 68 on se battait pour gérer un futur. Aujourd'hui, ils* [les étudiants] *se battent pour avoir un futur.* »

A cette crise qu'il met sur le compte d'une « *société archaïque sans structures de communication modernes et de négociation* » Daniel Cohn-Bendit ne voit que deux issues. L'une classique, des élections anticipées. L'autre résolument moderne. Que Jacques Chirac vienne à la télévision et dise : « Il n'y a qu'un homme qui puisse nous sortir de cette situation. Et c'est Cohn-Bendit. » Dit par Cohn-Bendit, orthoptère rieur, cela revenait à renvoyer le questionneur à ses fantasmes.

Les marchés financiers sont fortement affectés par la multiplication des arrêts de travail

Le franc a perdu six centimes face au deutschemark en quatre jours

LA CRISE SOCIALE semblait sur le point de se transformer, lundi matin 4 décembre, en crise monétaire. Le franc s'inscrivait en net repli lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 3,4830 francs pour un deutschemark, soit une baisse de deux centimes et demi par rapport à son cours de clôture de vendredi. Depuis quatre jours, son repli atteint six centimes. La Bourse de Paris a ouvert en forte baisse, lundi matin, et perdait plus de 2 %.

Le risque d'une extension des conflits sociaux au secteur privé représente un motif d'inquiétude supplémentaire pour les investisseurs étrangers. L'aggravation de la crise sociale les incite à vendre leurs actifs financiers libellés en francs et à placer leurs capitaux dans d'autres pays européens, au premier rang desquels figure l'Allemagne.

Plus que des conséquences négatives des grèves sur l'activité économique, les investisseurs s'inquiètent à l'idée que le gouvernement finisse par renoncer à son projet de réforme de la Sécurité sociale. « *Une reculade du gouvernement sur la réforme de la Sécurité sociale provoquerait à coup sûr une double crise, politique et financière* », observent les économistes de Louis Dreyfus Finance. Une crise monétaire se traduirait en effet par une hausse de la prime de risque sur les taux d'intérêt français, laquelle pénaliserait la croissance et, par contrecoup, rendrait plus difficile l'assainissement des finances publiques et le respect par la France des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht.

L'accès de faiblesse du franc s'accompagne d'importantes tensions sur les taux d'intérêt à court terme. Lundi matin, les échéances à trois mois s'établissaient à 6,55 %. Par rapport à mercredi 29 novembre, elles ont progressé de 1,3 %, effaçant la majeure partie de la détente observée depuis la fin du mois d'octobre. L'écart de rendements avec l'Allemagne est pour sa part remonté à 1,7 %. Cette crise place la Banque de France dans une situation très inconfortable.

En dépit des tensions observées sur le marché monétaire, l'institut d'émission a maintenu inchangé, lundi matin, le taux de l'argent au jour le jour, à 5,19 %. La Banque de France, qui approuve la réforme du système de protection sociale, cherche à ne pas gêner le gouvernement en relevant ses taux directeurs. Les analystes estiment toutefois que, si la chute du franc s'accentue, la Banque de France n'hésitera pas à resserrer sa politique monétaire.

Pierre-Antoine Delhommais

Le stress des experts de la circulation

ILS EN ONT POURTANT VU D'AUTRES, mais les spécialistes de la circulation urbaine ne cachent pas un certain trouble. Ces jours-ci, le trafic est deux fois plus important sur les autoroutes qui desservent la capitale et sept fois plus important sur les nationales et les rocades qui l'entourent. « *Jamais il ne s'est produit une telle situation de crise pendant une période aussi longue* », assure Gérard Scemama, directeur de recherches à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrest).

Du coup, les mécanismes traditionnels de vases communicants ne sont plus opérationnels. Exemple : les responsables de l'organisation du trafic ne s'expliquent pas tout à fait le phénomène de balancier observé aux portes de la capitale. « *Le matin, le trafic est complètement saturé sur la moitié est du périphérique à cause du flot que déversent les autoroutes alors qu'à l'ouest le trafic est moins dense. En revanche, le soir, la situation est inverse. Nous avons du mal à saisir pourquoi* », témoigne Jean-Marie Perrin, responsable de la voirie à la Mairie de Paris. Un peu désabusé, M. Perrin constate le manque de discipline des automobilistes, « *au regard du stationnement mais aussi aux carrefours situés à la jonction d'une radiale et d'une transversale, qui se mettent en drapeau parce que tout le monde veut passer* ». Selon l'Hôtel de Ville, la durée moyenne du transport dans Paris *intra muros* aurait augmenté de 20 %. Un chiffre qui, prend soin d'indiquer Jean-Marie Perrin, « *ne représente qu'une moyenne* ».

DES CAPTEURS TOUS LES 500 MÈTRES

Faute de prévoir les variations du trafic – la pointe matinale commence désormais à 6 heures et prend fin à midi alors que celle du soir débute en milieu d'après-midi pour se terminer dans la soirée –, les pouvoirs publics misent sur l'information des automobilistes. Lundi 4 décembre, pour la première fois, le Service interdépartemental d'exploitation routière (SIER) a diffusé aux radios des durées de parcours en temps réel calculées par le système Sirius de gestion du trafic, cofinancé par l'Etat et la région. Grâce aux calculs réalisés à partir de capteurs placés tous les 500 mètres dans la chaussée, Sirius estimait que, lundi à 6 h 20, il fallait deux heures pour se rendre de *Marne-la-Vallée à Bercy et 1 h 15 pour* aller d'Evry à la porte d'Italie.

De telles indications permettront, le cas échéant, d'alléger certains axes – « *en situation normale, dévier 1 % des usagers permet d'améliorer de 7 % le trafic* », souligne Yves Durant-Raucher, le responsable du SIER, – mais devraient plus probablement contribuer au bien-être mental des usagers. « *On l'a observé sur le périphérique où sont affichés des temps de parcours : lorsqu'ils savent à quoi s'en tenir, les automobilistes ne changent guère d'itinéraire mais développent une perception différente de la situation. Ils sont nettement moins stressés* », insiste M. Scemama. « *Plus généralement,* ajoute-t-il, *les gens vivent différemment les phénomènes de congestion : les voitures sont plus confortables, on peut presque toujours y écouter la radio et, parfois même, téléphoner.* » « *Bref,* hasarde M. Scemama, *un embouteillage n'est peut-être plus forcément vécu comme du temps perdu.* »

Jean-Michel Normand

Lagardère Groupe cède 50 % de Matra Transport à Siemens

LAGARDÈRE GROUPE VA CÉDER 50 % de sa filiale Matra Transport, numéro un mondial des métros sans conducteur, au géant allemand Siemens. Les deux groupes ont annoncé, lundi 4 décembre dans la matinée, leur intention de placer dans une société commune, détenue à 50 % par chacun des deux partenaires, les activités de Matra Transport. Cet accord, qui sera soumis à l'approbation de la Commission de l'Union européenne, va permettre au groupe de Jean-Luc Lagardère de dégager une plus-value de 300 millions de francs.

Matra Transport, qui a construit le VAL de Lille, Toulouse, Orly ou Chicago, est depuis quelques années en perte de vitesse. A l'exception d'un contrat de 2,4 milliards de francs décroché en septembre à Lille, ses carnets de commandes s'épuisent. La société a subi de lourdes pertes dans la réalisation du métro de Taipeh (Taiwan). Ce contrat, qui fait l'objet de multiples contentieux, ne sera pas transféré à la nouvelle société. Siemens n'apportera pas sa branche transport à la nouvelle société, qui restera appelée Matra Transport et dirigée par Frédéric d'Allest. La société commune commercialisera les produits de la division systèmes de transports de Siemens. Le groupe allemand pense par cet accord pouvoir jouer un rôle beaucoup plus actif sur le marché français, où il est très peu implanté.

DÉPÊCHES

■ **ÉCOLES : la plupart des écoles primaires et maternelles** étaient ouvertes lundi 4 décembre à Paris, en dépit d'un appel à la grève des sections parisiennes du SGEN-CFDT et du SNU-IPP (FSU). La FNEC-FO et le SNU-IPP ont appelé à une grève nationale dans les écoles à partir à partir du jeudi 7 décembre, mais envisageaient des grèves locales dès lundi. Les instituteurs parisiens devaient décider lundi de suivre ou non ces appels.

■ **CAMEROUN : soixante personnes sont mortes** dans l'accident d'un Boeing 737 de la Cameroon Airlines, qui s'est écrasé dans une zone marécageuse, peu avant son atterrissage, à Douala, dans la nuit de dimanche 3 à lundi 4 décembre. Selon un responsable de la compagnie, 5 survivants ont pu être repêchés. L'avion transportait 72 passagers et 5 membres d'équipage. – *(AFP.)*

■ **DJIBOUTI : le président Hassan Gouled Aptidon,** évacué samedi 2 décembre du sommet de la francophonie à Cotonou, au Bénin, vers l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, souffre d'une infection pulmonaire. Ses jours ne sont pas en danger. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : le secrétaire général** du Mouvement des forces démocratiques de Casamance, l'abbé Augustin Diamacoune, depuis sa résidence surveillée, a lancé un nouvel appel aux indépendantistes, dimanche 3 décembre, leur demandant de « *déposer les armes* » à la suite d'un entretien avec des émissaires du président Abdou Diouf. – *(AFP.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 4 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18833,10	+0,47	−4,51
Honk Kong index	9862,55	+0,50	+20,40

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

18897,40

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 01/12	Var. en % 30/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1820,91	−0,40	−3,20
Londres FT 100	3678,70	+0,39	+20
Zurich	1496,84	—	+20,68
Milan MIB 30	942	+7,78	−8,09
Francfort Dax 30	2259,23	+0,73	+7,24
Bruxelles	1502,13	+0,79	+8,09
Suisse SBS	1466,39	—	+41,25
Madrid Ibex 35	314,54	+0,87	+10,36
Amsterdam CBS	314,20	+0,06	+13,02

Tirage du *Monde* daté dimanche 3-lundi 4 décembre : 557 027 exemplaires 1 -

Jean-Marie Le Pen demande le retrait du plan Juppé

LE PRÉSIDENT du Front national (FN), Jean-Marie Le Pen, ne cesse de le dire : « *M. Juppé va dans le mur.* » Il l'a répété, dimanche 3 décembre, à Saint-Cloud, dans les Hauts-de-Seine, au terme d'une réunion du conseil national de son parti. Il a assorti cette affirmation de deux demandes : le « *retrait d'urgence du plan* » pour la Sécurité sociale présenté par le premier ministre et la « *dissolution de l'Assemblée nationale* », précédée d'une réforme du mode de scrutin.

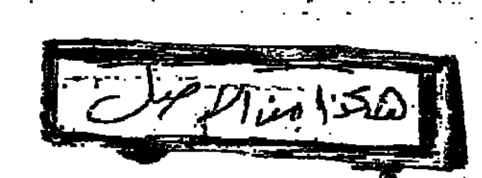
M. Le Pen a rappelé son opposition « *fondamentale* » au plan Juppé et il a fustigé le gouvernement, dont il dénonce « *la carence* », « *l'impuissance face au désordre* » et l'« *incapacité à proposer et à réaliser de véritables réformes sociales* ». Selon le chef de file de l'extrême droite, « *jamais gouvernement n'a été plus faible* ». « *Sur le papier, juridiquement, il a tous les atouts en main, mais, dans le concret, on voit bien qu'il est totalement impuissant* », a-t-il assuré, ajoutant : « *Il faudrait trouver une échappatoire, et nous lui conseillons de dissoudre l'Assemblée nationale.* »

Critique envers le gouvernement, M. Le Pen n'en condamne pas moins les syndicats. Ceux-ci sont accusés de prétendre au maintien de « *leurs privilèges de castes* », d'organiser une « *manipulation de l'opinion* » et de pratiquer une « *récupération scandaleuse du mécontentement populaire* ». « *Nous mettons sur le même pied la responsabilité des erreurs gouvernementales et celle de la tactique syndicale* », souligne le président du FN. En conséquence, il appelle « *les fonctionnaires patriotes à avoir la lucidité de ne pas se laisser piéger soit par les syndicats, soit par les groupuscules anarchistes, trotskistes, gauchistes ou communistes dans les universités* » et il encourage les usagers à « *se garder de participer* » aux manifestations « *organisées pour soutenir le gouvernement* ».

Devant le conseil national du FN, M. Le Pen, entouré par son état-major, a présenté les nouvelles structures du parti. Secrétaire général sortant, Carl Lang demeure au bureau politique avec le titre de vice-président chargé des affaires sociales. Le secrétariat général perd deux secteurs : la trésorerie générale ainsi que l'administration et le personnel, qui passent sous la tutelle de M. Le Pen. Le Front national de la jeunesse, dirigé par le gendre du « chef », Samuel Maréchal, est officiellement rattaché à la présidence du parti.

Frank Timmermans, secrétaire départemental de Seine-Saint-Denis et ancien secrétaire général adjoint, se voit confier l'important secrétariat national aux fédérations, qui devra conduire à bien la création de structures régionales intermédiaires entre national et départemental. A la délégation générale, que dirige M. Mégret, Philippe Colombani, ex-directeur de l'éphémère quotidien *Le Français*, se voit confier la délégation nationale à la formation. Enfin, Philippe Olivier, dont le nom avait circulé pour le poste de secrétaire général, est nommé délégué général adjoint.

Christiane Chombeau



Le Monde

INITIATIVES

MÉTIERS

NOUVELLES COMPÉTENCES

Chasseurs d'informations

Véritable outil stratégique, l'« activité de veille » se développe au sein des entreprises

ET si la maîtrise de l'information était devenue le nouveau nerf de la guerre économique ? Observer minutieusement le comportement des concurrents, devancer les innovations technologiques, surveiller les stratégies commerciales, toujours et sans relâche à l'affût d'une nouvelle tendance, d'un nouveau produit, d'un nouveau procédé : à l'image de leurs homologues américaines ou japonaises, les entreprises françaises créent, depuis quelques années, des systèmes de « veille ».

Construites comme de véritables observatoires de l'environnement concurrentiel des firmes, des cellules sont dédiées à la collecte et le traitement de l'information « stratégique ». S'agit-il tout simplement d'une version honorable d'un traditionnel espionnage industriel ? Certes, faire surveiller les fax réceptionnés dans les grands hôtels, subtiliser des documents confidentiels, fouiller les poubelles de ses concurrents sont des pratiques qui font bien partie de la caisse à outils du bon « veilleur », mais elles ne sont que l'arbre qui cache la forêt. En une décennie, l'information est plus que jamais devenue un facteur décisif de compétitivité et les entreprises en ont suffisamment pris conscience pour ne pas laisser ce domaine aux seules compétences d'un James Bond payé par la maison.

Mondialisation des marchés, exacerbation de la concurrence, course à l'innovation : aucune entreprise ne peut aujourd'hui se passer d'être en permanence à l'écoute du moindre des frémissements dans son secteur d'activité. Comme le résume Jean-Pierre Bernat, chef du département central de l'information documentaire d'Elf-Aquitaine, « *il ne suffit plus aujourd'hui de connaître son voisin de quartier pour dormir tranquille. Certes*, ajoute-t-il, *nous avons toujours fait de la « veille » mais sans le savoir. Et comme avec la prose, pour écrire correctement, il faut être conscient de ce qu'on pratique* ». Résultat : chez EDF, comme dans la plupart des grandes entreprises, l'activité de « veille » est dorénavant pratiquée de façon rationnelle, systématique, structurée.

En quoi consiste-t-elle ? Au-delà du travail de documentation et d'information – classique dans les entreprises – la « veille » consiste à organiser la collecte, la sélection et la diffusion d'informations « propres à *optimiser les décisions stratégiques de l'entreprise* ».

Olivier Piot

Lire la suite page III

LA BOÎTE À IDÉES

SELÇUK

Demain dans « Initiatives-Emploi » : « LA RETRAITE S'ÉLOIGNE »

MANAGEMENT

Qualité totale : le choix du pas à pas

La démarche née dans les années 80 a aujourd'hui une rivale : le « reengineering »

LA *qualité totale est* l'un des concepts du management qui semble avoir le mieux résisté à l'usure du temps. Les Japonais en sont les précurseurs officiels depuis 1960, les Européens ne s'y étant intéressés que vingt ans plus tard. En réalité, cette démarche d'entreprise remonte bien plus tôt : dès la fin du XIXe siècle, Jean-Baptiste Godin, industriel et homme politique, invitait déjà son personnel, comme l'encyclopédie des ressources humaines *Terence* le raconte (Editions d'organisation, septembre 1993), à se constituer en « *groupes d'études volontaires* » pour rechercher l'amélioration des différents services. Le mouvement était lancé. Ses heures de gloire sont sans conteste les années 80, où rien qu'au Japon, en 1984, on recensait un million de cercles de *qualité*.

Le vent serait-il en train de tourner ? Plusieurs études font, en effet, état d'une baisse de popularité des programmes de qualité totale, spécialement aux Etats-Unis, où le nouvel outil à la mode, le *reengineering*, ferait office de substitut. Plus insistantes, d'autres critiques mettent en avant ce qu'il est convenu d'appeler « *la bureaucratie qualité* » désignant ainsi l'utilisation obsessionnelle des procédures de certification. « *Je pense, par exemple*, raconte un consultant en stratégie, *à cette entreprise qui pendant deux ans a mis tout en branle pour obtenir une norme ISO, vérifiant minutieusement chacune des étapes de fabrication… laissant vieillir son produit et se détacher ses clients.* » Caricatural, peut-être. Cet état des lieux, de toute façon, est loin de faire l'unanimité. « *Pourquoi vouloir opposer systématiquement qualité totale et* reengineering *?* réfute ainsi Olivier Chatin, d'Arthur Andersen. *Les deux approches ne sont pas contradictoires, elles sont complémentaires. L'une et l'autre visent à perfectionner les processus, réduire les délais ainsi que les coûts et améliorer la satisfaction des clients. Seulement, la qualité totale est une démarche de progrès continu tandis que le* reengineering *se fonde sur la notion de rupture.* »

Cette nuance a son importance. Beaucoup d'opérations de *reengineering* se traduisent pas des réductions d'effectifs conséquentes. « *Alors que la qualité totale est avant tout un dispositif fédérateur* », soutient, avec force, Alain de Dommartin, directeur général de l'Institut Renault de la qualité et du management (IRQM). « *Tout comme la sécurité et l'environnement*, poursuit Philippe Lamalle, directeur de la qualité d'Otis, *c'est un thème qui permet de réconcilier les salariés et leur entreprise.* » Et ce à plusieurs titres que les ardents défenseurs du concept rappellent volontiers.

L'absence de qualité est d'abord une difficulté objective concrètement mesurable. Vouloir y remédier implique que chacun, à son poste de travail, prenne des initiatives. « *Ce champ de liberté de manœuvres est fondamental* », insiste Alain de Dommartin, qui appelle donc de ses vœux la création par le management d'espaces nécessaires de liberté d'expression. Enfin, c'est une démarche qui s'inscrit dans le long terme. « *Eliminer le gaspillage est un processus sans fin* », affirmait, haut et fort, le 16 novembre, Daniel T. Jones devant une centaine de dirigeants et de cadres supérieurs venus écouter cet expert de réputation internationale, directeur du Centre de recherche sur l'entreprise au plus juste (université du pays de Galles), s'exprimer sur le sujet à l'invitation de l'IRQM. La perfection ne s'obtient jamais, a-t-il assuré, expliquant que « *chaque amélioration réalisée en provoquait une nouvelle* » dans le cadre d'une démarche qui se révélait donc de plus en plus pointue.

ÉTAT D'ESPRIT

Les Japonais, maîtres en la matière, ont une méthode dite des « 5 S » qui, par son pragmatisme, permet à l'ensemble des salariés d'appréhender concrètement de quoi il retourne quand on évoque le concept de qualité totale. « 5 S » pour *seiri, seiton, seiso, seiketsu* et *shukan*, qui signifient rangement, ordre, nettoyage, propreté, discipline. Au *chapitre ordre, il s'agit*, par exemple, de faire la chasse à la rouille, de ne pas mélanger bonnes et mauvaises pièces, de dégager les allées d'une usine afin que personne ne chute, etc. Du B A-BA critiqué parfois autant que le furent, en leur temps, les cercles de qualité, accusés d'être à la fois des réunions de café du commerce, du bon sens, et des chevaux de Troie pour court-circuiter l'influence syndicale. « *Pas si simple*, constate Alain de Dommartin, *il suffit de voir les effets que la mise en place d'une telle démarche provoque au sein d'une usine. C'est souvent une traînée de poudre d'initiatives.* »

La qualité totale est avant tout un état d'esprit qui doit contaminer chaque salarié. Comme toujours, sa mise en œuvre suppose une hiérarchie éclairée plutôt que *bornée et crispée sur ses prérogatives*. L'enjeu, en tout cas, en vaut la chandelle. En témoignent les noms des entreprises régulièrement *identifiées* comme les plus performantes dans les hit-parades internationaux. « *Ce sont celles*, relève Alain de Dommartin, *qui, dès 1983, à partir de leurs filiales japonaises, ont étendu au reste de leurs groupes le concept de qualité totale. Je pense à Hewlett Packard, Rank Xerox, Texas Instruments, Motorola, par exemple.* »

À ce sujet, certaines statistiques, soulignées par l'IRQM, indiquent que le mouvement n'est pas près de s'arrêter. Les entreprises asiatiques annoncent pour les années qui viennent des objectifs de productivité de l'ordre de 9 % à 15 %, dont un tiers seront redevables à des investissements techniques et *deux tiers aux effets de la démarche* qualité totale. Le système japonais fait déjà des émules dans l'ensemble des pays du Sud-Est asiatique, Chine comprise.

Les industriels français n'affichent pas de telles ambitions. Il s'agit encore, plutôt pour le moment, de bien expliquer la démarche. Le mois de novembre aura été à cet égard tout à fait particulier puisque, pour la première fois en France, il aura été consacré, à l'initiative du ministère de l'industrie, « *mois de la qualité française* ». 300 000 dirigeants et cadres ont dû être en principe mobilisés, à en croire les chiffres lancés par le Mouvement français pour la qualité (MFQ), présidé par Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc. Voilà pour l'institutionnel qui n'imagine pas pour autant se substituer aux initiatives de terrain. Surtout dans ce domaine précis où tout se joue à l'intérieur de chaque entreprise.

M.-B. B.

Blanche-Neige et les quatre nains

Chronique

A la sortie de la forêt, alors qu'elle rentre de chez sa mère-grand, le Petit chaperon rouge rencontre Blanche-Neige assise sur un tronc d'arbre, en pleurs. Autour d'elle, Prof, Atchoum, Simplet et Dormeur essaient de la consoler, *mais en vain. Le Petit chaperon rouge s'approche, s'inquiète : « Blanche-Neige, qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce que tu as ? Pourquoi pleures-tu comme cela ? Mais d'abord, où sont Joyeux, Grincheux et Timide ?* » demande-t-elle. Blanche-Neige, en sanglots, relève la tête et balbutie : « *Ils ne sont plus là. On a eu un audit de McKinsey…* »

Cette histoire est une classique dans le milieu du management. Selon qui la raconte, McKinsey se transforme en Arthur Andersen, KPMG Peat Marwick, etc. En France, c'est exact, le rôle du méchant est plutôt toujours dévolu à un grand cabinet anglo-saxon, mais il existe des variantes. Il suffirait d'aller entendre la version italienne, suisse ou suédoise pour s'en assurer.

La morale est simple. Trois bouches déclarées inutiles, et donc remerciées, peuvent casser une synergie pourtant indispensable au fonctionnement d'une organisation. D'ailleurs, il y avait sûrement d'autres moyens de rendre un peu plus performante cette équipe. D'abord, la réunir, chercher avec elle les gisements de productivité possibles. Il est clair que, compte-tenu de leur personnalité, les nains ne se transforment pas en sept petits Stakhanov quand ils attaquent les parois de la mine avec leurs piolets. Traquer les dysfonctionnements, organiser des cercles de qualité pour recueillir toutes les bonnes idées et peut-être, aussi, un peu de formation continue pour apprendre à Simplet à reconnaître les bons endroits où tailler. Voilà lancées quelques premières suggestions. Il en existe sûrement d'autres. *Un consultant japonais proposerait certainement de regarder* de près l'environnement familial, la vie privée. Si cette chaumière est mal entretenue, ressemble davantage à un taudis qu'à une maison de dessin animé, c'est sûrement parce que Grincheux met une mauvaise ambiance et décourage les bonnes volontés. Blanche-Neige, elle, a déjà fait beaucoup en se montrant plus animatrice que patronne. En cherchant bien, en réalité, on trouverait encore d'autres pistes. Et pas pour rire. De celles qui permettent d'avancer pas à pas, de gagner un peu plus de qualité à chaque fois. D'ailleurs, n'existe-t-il pas profusion de manuels de management ? Il suffit de les ouvrir. ●

Marie-Béatrice Baudet

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Scooters contre multimédia

Les coursiers ont perdu des parts de marché avec l'apparition des réseaux numériques

BIEN que marqués d'une réputation vieillotte, les coursiers sont, au cours des années 80, devenus indispensables à plus d'une activité : la communication, l'édition, le bâtiment, la banque. Avec la fin du monopole postal, les sociétés de courses avaient cru gagner une bataille importante. Mais voici qu'elles se retrouvent aujourd'hui face à un nouveau concurrent de taille, qui n'est autre que l'ancien partenaire de La Poste : France Télécom et son réseau numérique.

Déjà, avec la télécopie, bon nombre d'envois en urgence échappent aux services de courses. Il y a cinq ans à peine, les deux tiers des échanges bancaires se faisaient sur support papier. Même les opérations sur bandes magnétiques nécessitaient un transport matériel. Aujourd'hui, les transferts de banque à banque transitent par un réseau d'information, le système bancaire de télécompensation. « *Avec la télétransmission, en quatre à cinq ans, nos courses pour ce secteur ont chuté de moitié* », souligne Claude Ledru, PDG de Radio-Courses, entreprise spécialisée dans les liaisons bancaires.

Dans plus d'un domaine, le réseau numérique à intégration de services, le fameux RNIS, Numéris, de son nom de baptême, ouvre lui aussi de nouveaux horizons. Participant à l'explosion du multimédia, il offre entre autres la possibilité aux services iconographiques d'entreprises de presse ou d'édition d'avoir accès à des serveurs informatiques d'images. La qualité des documents transmis n'est certes pas encore excellente. Néanmoins, ces services peuvent effectuer leur choix depuis leur poste de travail et n'appeler un coursier que pour aller chercher les photos sélectionnées.

Ajouté à la crise, le développement de toutes ces nouvelles technologies de communication aurait globalement fait perdre à la profession 30 % de son marché. Les coursiers restent toutefois nécessaires pour bon nombre d'envois (dossiers volumineux, documents autres que papier: clichés, films, cassettes, disquettes). Par ailleurs, « *les entreprises*, déclare Martine Baillot, PDG de Vit Courses, *transmettent par télécopie un document urgent, mais nous appellent pour aller porter l'original* ». « *Nous avons beau être dotés des moyens informatiques les plus sophistiqués, les coursiers restent pour nous indispensables : une vue sur écran, même en plusieurs dimensions virtuelles, ne remplacera jamais une vraie maquette*, confirme Bernard Marinnes de l'imprimerie Laboureur. *Certes, nous utilisons Numéris pour tous les documents standards. Mais notre activité est constituée à 90 % de la création de documents originaux.* »

VALEUR AJOUTÉE

Aujourd'hui, le devenir de la profession semble se jouer sur la reconnaissance du rôle « humain » du coursier. Si certains francs-tireurs ont cru pouvoir s'en sortir en abusant de pratiques sociales peu régulières, les vrais professionnels ont pris conscience que l'avenir de leur métier passait avant tout par le développement de la valeur ajoutée du « cycliste ». « *Celui-ci est un formidable vecteur d'informations*, poursuit Bernard Marinnes. *Il nous tient au courant des changements ayant lieu chez nos clients ou sous-traitants, tels que le remplacement d'une secrétaire, d'un comptable. Il nous rapporte des informations sur la façon dont a été effectué le travail demandé, s'il était bien terminé à son arrivée ou s'il a été bouclé dans la précipitation, s'il a bien été suivi par la personne avec qui nous avons l'habitude de travailler.* »

« *Une société de courses n'a aucun intérêt à avoir un turnover important parmi son personnel*, renchérit Martine Baillot. *Nos coursiers finissent par connaître l'adresse et les habitudes de nos clients, et celles des destinataires chez qui ils doivent régulièrement se rendre.* » Un coursier, c'est aussi une mémoire. Or, une mission ne se résume pas toujours au simple portage d'un pli. Le coursier peut être amené à aller faire signer ou remplir un document à différents endroits. Et quand il s'agit de démarches bien particulières comme celles que nécessite l'obtention d'un visa pour l'exportation de produits, sa connaissance de la filière à suivre n'a pas de prix.

C'est sur cette précieuse valeur ajoutée que les sociétés les plus importantes entendent ainsi jouer leur avenir, en fidélisant leur clientèle professionnelle. Ironie du sort, pour renforcer la qualité de leur service, les sociétés de courses seront elles aussi de plus en plus amenées à faire appel aux services de France Télécom. L'opérateur public promeut d'ores et déjà auprès de la profession l'utilisation d'un petit terminal radiocommunicant, baptisé Mobipac. Equipés de cet outil, les coursiers peuvent directement recevoir sur l'écran de celui-ci des ordres d'enlèvement avec l'ensemble des informations nécessaires (adresse, code, étage, nom de la personne).

Ils peuvent également confirmer la prise en charge d'une mission et informer le centre de « dispatching » de leurs déplacements. En effet, plus sophistiqué qu'un Alphapage, Mobipac peut également émettre des messages prédéfinis et stockés dans sa mémoire. Seul inconvénient, il n'est pas vraiment interactif et ne permet pas de transmettre la voix. C'est là une des raisons essentielles qui fait hésiter les sociétés de courses à franchir le pas. « *Il est important que le coursier garde avec nous un contact vocal, pour préserver une certaine convivialité* », reconnaît lui-même Frédéric Suchodolski, président de Saturne Messageries, qui commence à équiper son personnel de Mobipac, mais n'entend pas pour autant supprimer les talkies-walkies.

« *Relié à nos systèmes informatiques, ce système va nous permettre de suivre en temps réel les tournées de nos coursiers et ainsi de garantir des délais précis à nos clients*, fait valoir le patron de Saturne Messageries. *Nous pourrons désormais véritablement évaluer la qualité de notre service et essayer de l'améliorer sans attendre qu'un client mécontent se manifeste.* » Au-delà de la meilleure qualité de service qu'elle peut permettre aux sociétés de courses d'offrir, cette évolution technologique semble bien être aussi porteuse d'une revalorisation de l'image du métier.

Laetitia Van Eeckhout

Échanger quelques mots

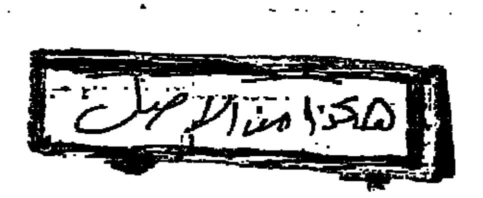
SALARIÉ de la société Saturne Messageries, Pierre est un des tout premiers à être équipé de *Mobipac, ce terminal radio-communicant* commercialisé par France Télécom qui pourrait bien devenir l'outil indispensable à tout coursier. *Et pour cause : fini* les petits papiers noircis d'adresses trop vite notées et du coup incomplètes – quand elles *ne sont pas illisibles !*

Pour connaître le lieu où il doit se rendre pour retirer ou livrer un pli, il suffit désormais à Pierre *de consulter son nouvel outil*. A l'instar d'un Alphapage, s'y affiche l'adresse avec le numéro du bâtiment, le code, l'étage, la per*sonne à demander*. Auparavant, Pierre était juste équipé d'un bip. Quand il avait un appel, il lui fallait se précipiter dans une cabine *téléphonique* pour appeler son entreprise. « *Au téléphone*, raconte-t-il, *on prenait juste l'adresse et le nom. Il fallait être rapide pour perdre le moins de temps possible et ne pas faire attendre les collègues cherchant à appeler le dispatcher. Mais dans la précipitation, il arrivait que l'on se trompe de numéro, que l'on écorche un nom. On écrivait tout phonétiquement. Et après, on avait parfois du mal à se relire.* »

Toutefois, si ce système a l'avantage de supprimer les prises de notes et le stress qu'elles génèrent, Pierre continue d'appeler de temps en temps son entreprise, pour garder un contact. « *Il faut toujours rappeler au dispatcher qu'on existe car celui-ci gère plus d'une quinzaine de coursiers.* » Pierre n'a pas envie de devenir un simple numéro dans un système. « *On est toujours tout seul dans ce métier*, explique-t-il. *Il est important d'avoir un lieu de rattachement, pour pouvoir échanger quelques mots de temps en temps, dire bonjour le matin.* »

RECTIFICATIF

■ **CONTRAIREMENT** à ce que nous avons écrit dans l'article intitulé « *L'entreprise française est insuffisamment à l'écoute des autres* » (« Le Monde Initiatives » du mardi 21 novembre), le groupe Electrolux n'est pas un groupe danois mais suédois.



PORTRAIT

Daniel Cohen, directeur général du cabinet Mediator

« Les gens ne voient pas l'autre rive. Je suis le passeur »

« Si je vous disais que j'ai embauché Daniel Cohen à cause de la couleur de ses yeux, vous me croiriez ? », interroge avec une candeur désarmante Bernard Paoli, président du groupe BPI, qui comprend une série de filiales comme MOA, Mediator, Arcodev, Semis..., spécialisées dans l'outplacement individuel ou collectif de cadres ou de non-cadres, dans la gestion de carrière, la création d'entreprises et la conduite du changement. *« Plus sérieusement,* dit-il, *j'ai été frappé par l'intensité de sa présence et ce que je pressentais de son talent pour l'action. Cohen, c'est un cocktail permanent d'action et de réflexion fondamentale. »* Daniel Cohen, directeur général de Mediator, cabinet-conseil en stratégie de carrière, outplacement et coaching de dirigeants, est un homme qui, manifestement, ne laisse pas indifférent.

Son regard vert sous un casque de cheveux bruns y est sans doute pour beaucoup. Lui-même d'ailleurs l'a intégré qui s'empresse d'expliquer : *« Cohen, cela signifie celui qui voit. Je suis considéré comme quelqu'un qui a la vision. Un stratège »,* et il l'admet lui-même en toute simplicité, s'étant largement appliqué le principe du *« Connais-toi toi-même ».*

Notre homme en est persuadé : ce que l'on voit, prévoit, pressent du futur, permet de mieux vivre le présent. Toute sa vie professionnelle mais aussi personnelle, semble-t-il, est orientée vers cette exploration du futur dans l'étude des possibles à venir ou plutôt à choisir. *« Ma méthode, ce n'est pas de dire à un dirigeant : voilà ce qu'il vous faut. Mais à partir d'où il veut aller, compte tenu de la manière dont il fonctionne, d'élaborer avec lui une démarche. »* Ennemi de la méthodologie prêt-à-porter applicable à toute entreprise, Daniel Cohen ne cherche pas pour autant à répondre directement à la demande formulée par un dirigeant : *« Avant tout, il est important de déterminer le besoin réel, de le faire émerger. »*

Pour lui, la première question à se poser est : *« Qu'est-ce qui est à l'origine la demande ? »,* suivie de : *« Une fois l'obstacle franchi, qu'est-ce qu'il y a derrière ? »* Après seulement, on peut chercher des solutions, faire des choix, se donner les moyens d'agir. *« En fait, je suis un passeur. Les gens ne voient pas l'autre rive. Ils sont tellement bloqués par l'obstacle à franchir qu'ils ne voient pas vers quoi ils peuvent aller. Il leur faut un guide qui les oblige à se poser les bonnes questions »,* une méthode valable dans ses divers domaines d'activité.

Reconnu par ses pairs – *« il a une sorte de vibration pour ce métier, une implication très forte »,* dit de lui Jean-Luc Buridans, président de Garon, Bovalot et Associés –, Daniel Cohen a la réputation auprès de ses clients et de ses collaborateurs d'être un homme efficace mais aussi respectueux des autres.

« Il est très rapide, très astucieux et il a un bon sens politique. Il sait trouver des solutions qui permettent de franchir des passages difficiles tout en étant acceptables par tout le monde », assure François Blanchard, ancien président de la Banque Transatlantique, qui a fait appel à ses services à l'occasion d'un plan social. *« Il a quelque chose de rare chez un conseil en ressources humaines : il a une approche économique de son métier,* souligne Didier Morfoisse, DRH du groupe Dumez BTP. *Une stratégie de ressources humaines doit avant tout être au service des objectifs d'une entreprise. Cohen sait très bien ramener à cela. »* Et puis, confie-t-il avec un certain enthousiasme, *« c'est un humaniste qui éclaire les problèmes avec des références qui ne sont pas communes chez un consultant ».*


SARA

Il n'est pas rare en effet que Daniel Cohen fasse appel à la Bible, à Spinoza ou à Goethe pour enrichir la réflexion des cadres dirigeants. Il n'hésite pas à puiser dans un fonds culturel très riche pour se faire comprendre ou susciter l'imagination.

Daniel Cohen a vécu son enfance dans un véritable creuset culturel. Né il y a quarante-neuf ans à Casablanca (Maroc), il a passé de nombreuses années à côtoyer des cultures, des religions, des nationalités différentes. Lui-même parle six ou sept langues. Il se dit marqué par le soleil, la rue, les portes ouvertes. De son père, ancien champion de boxe, il a appris qu'il fallait toujours respecter l'adversaire en face, qu'il fallait savoir observer ses forces et ses faiblesses.

Avec son maître japonais de karaté ou d'aïkido, il a compris qu'il ne fallait pas focaliser sur l'obstacle car on le grossit. *« Il faut voir au-delà de l'obstacle pour permettre à l'énergie d'aller plus loin. »*

Très jeune, il a voyagé partout dans le monde et travaillé à chaque étape. De toute cette expérience accumulée, il fera usage dans sa vie professionnelle.

A dix-neuf ans, Daniel Cohen quitte le Maroc et part en Grande-Bretagne pour le compte des Nations unies. Puis il rejoint la France, où il se lance avec une certaine voracité dans les études, tout en travaillant. Il décroche un troisième cycle d'économie et de sociologie, une licence d'anglais et une licence d'allemand. Il étudie la philosophie et la psychologie par curiosité, plus que pour les diplômes.

De vingt-cinq à trente-deux ans, Daniel Cohen a *« un parcours professionnel foisonnant ».* Il forme des cadres à l'économie et à l'anglais. Il est chargé de cours à l'université de Créteil (Val-de-Marne), formateur indépendant des entreprises et des organismes. Il se lance dans le marketing international, s'essaie au transfert de technologies, fait du conseil en management...

Puis Daniel Cohen entre au CESI (Centre d'études supérieures industrielles) pour travailler à la formation de responsables de formation en entreprise et de dirigeants de PME-PMI. Il se passionne pour la *« pédagogie de la découverte »* prônée par l'établissement. *« On n'assène pas un savoir aux gens, on crée les conditions pour qu'ils se forgent leur propre outil. »*

Joseph Dozoul, le consultant du CESI, qui l'a recruté à l'époque, semble fasciné par l'homme : *« Il est bâti de 50 % d'angoisse et de 50 % d'optimisme inaltérable. Le tout fait 100 % de courage, de lucidité, de spiritualité. Il a une capacité d'innovation extraordinaire. ».* Aujourd'hui à la tête de Mediator après avoir été directeur du département Banque Service au sein du groupe BPI, Cohen avoue une petite faiblesse pour le coaching des dirigeants : *« Par goût, je fonctionne bien avec eux, car il y a une réflexion stratégique et une façon d'aborder les problèmes qui m'est naturelle. »*

> « On n'assène pas un savoir aux gens, ils doivent se forger leur propre outil »

Passionné par son métier et voyageur infatigable, Daniel Cohen a pris, durant trois ans (de juillet 1992 à juillet 1995), la présidence de l'Ascorep (Association syndicale des conseils en réorientation et en évolution professionnelle) qu'il s'est attaché à ouvrir sur l'international. Administrateur de l'EAO, l'Association européenne des cabinets d'outplacement, et de l'AOCFI (Association de cabinets de conseil en carrière internationale), il a œuvré à la fusion des deux organisations, qui doivent bientôt n'en faire qu'une seule. Il préside cette année Europa-Network, premier réseau européen de cabinets d'outplacement.

Son regard sur l'avenir est résolument optimiste : *« Certes, l'outplacement n'est plus ce qu'il était il y a quelques années. Mais de forts mouvements se préparent dans les entreprises et il faudra toujours que les gens soient accompagnés, même si les modes d'accompagnement changent. »*

Catherine Leroy

NOUVELLES COMPÉTENCES

Chasseurs d'informations

Suite de la page I

On la nomme « veille technologique », lorsqu'elle concerne avant tout les informations sur les brevets, les travaux de recherche et de développement et les tranferts de technologie ; « veille concurrentielle », lorsqu'elle s'attache à suivre le comportement des concurrents ; « veille stratégique », enfin, lorsqu'elle intègre l'ensemble des paramètres qui permettent à l'entreprise de garantir sa compétitivité (y compris les informations de nature commerciale, le marketing...).

« Prenez les 800 000 documents qui paraissent chaque année dans le secteur de la chimie et de la parachimie, précise François Jakobiak, actuellement consultant et ancien responsable de la « veille technologique » chez Atochem. *Chaque grand groupe sélectionne, par exemple, 50 000 documents, dont environ 5 000 auront une importance stratégique, c'est-à-dire s'avéreront être nécessaires pour construire des outils d'aide à la décision. »* Il faut donc des spécialistes chargés de fournir aux dirigeants des informations sélectionnées, synthétisées, analysées. Voilà donc la tâche principale de nos « veilleurs » : organiser la collecte de ces informations puis leur traitement.

CHEF D'ORCHESTRE

Côté collecte, *« deux écoles existent,* précise Mme Parina Hassanaly, professeur à l'université d'Aix-Marseille qui dispense depuis 1989 des cours de DEA consacrés exclusivement à la « veille ». *Celle qui privilégie l'information formelle, très informatisée, et celle qui privilégie l'information informelle, tirée du relationnel au sens large ».* Banques de données, publications, documents écrits en tout genre d'un côté, notes de voyages, propos recueillis lors de congrès dans des clubs, en associations, de l'autre : la « veille » combine le plus souvent chacune des deux pratiques.

Mais, *« le « veilleur » est avant tout un chef d'orchestre, un animateur de réseaux,* souligne Bruno Martinet, responsable de la « veille technologique » au groupe Italcementi-Ciment français. *Son service comprend sept* personnes : quatre documentalistes, deux « veilleurs », plus un correspondant aux Etats-Unis. Aux différents niveaux opérationnels, des échanges s'organisent afin non seulement d'assurer l'expertise de telle ou telle information, mais également pour que puissent remonter des informations informelles : rapports de voyages, notes de colloques, voire indiscrétions de couloir...

« Nous assurons une « veille » spécifique pour chacun des départements de la société, explique pour sa part Michèle Valadaud, directrice du service marketing et innovation chez Hutchinson, filiale du groupe Total. *Nous organisons régulièrement des réunions pour définir leurs besoins, puis, par un système de fiches aller et retour, nous constituons nos propres banques de données. »* Michèle Valadaud a embauché l'an passé deux jeunes ingénieurs en « veille technologique », diplômés de l'université d'Aix-Marseille. *« Nous souhaitions professionnaliser notre service,* commente Michèle Valadaud. *Ces jeunes maîtrisent parfaitement les outils informatiques. »*

En dépit du développement, depuis cinq ans, des formations d'enseignement supérieur consacrées à la « veille », le cas d'Hutchinson fait figure d'exception. Dans la plupart des entreprises, en effet, la « veille » est aux mains de *« vieux renards »,* rompus à la culture d'entreprise. *« La génération actuelle de « veilleurs » est constituée d'hommes de relation et de terrain,* remarque le chef du département central de l'information d'Elf-Aquitaine. *Plus tard, sans doute, des jeunes formés entreront-ils dans ces fonctions, soutenus par des hommes d'expérience. »*

Olivier Piot

La « veille concurrentielle »

EN utilisant le terme de *competitive intelligence,* les Anglo-Saxons ont défini d'emblée l'activité de « veille » comme un facteur de compétitivité des entreprises. En France, en revanche, la persistance de l'expression « veille technologique », remplacée – dans une étude du XIe Plan – par celle, plus générale, d'« intelligence économique », ne permet guère de rendre compte de l'évolution récente de cette pratique dans les entreprises.

« Les contraintes du marché orientent de plus en plus l'activité de "veille" vers des informations économiques et financières,* précise François Jakobiak, consultant et ancien responsable de la veille technologique chez Atochem. *Le champ de bataille se déplace, du scientifique et technique vers un usage plus offensif de l'information à dominante financière et commerciale. »* Résultat : *« Alors que les cellules de "veille" ont bien souvent été créées par les directions de recherche et développement, on les confie souvent aujourd'hui aux directions du marketing et à celle du plan et de la stratégie. »

Responsable de la cellule « veille technologique » au sein du SCPI (service central de propriété industrielle) de Thomson-CSF, Gérard Dorlath partage cet avis : *« On introduit aujourd'hui d'autres paramètres que ceux relevant de la simple technique. En intégrant la dimension de surveillance de la concurrence, la "veille technologique" nous amène à répondre à d'autres questions. Une technologie pour quel produit ? Pour quel marché ? Dans combien de temps ? »*

Rejoignant les pratiques américaines, la « veille concurrentielle » prend donc peu à peu le pas sur la traditionnelle « veille technologique », traduisant la volonté des entreprises d'inscrire leurs démarches dans une perspective de soutien direct à la rentabilité. *« De plus en plus, les entreprises se positionnent avant tout en fonction de la concurrence,* confirme Claude Morawski, PDG de la société de services à l'industrie Ressources en innovation. *On la surveille avec le souci permanent de ne pas prendre du retard et surtout, de la devancer. »*

PROFESSIONS

Les hommes aux clés d'or

Malgré des survivances, les conciergeries d'hôtels se professionnalisent

LES concierges des grands hôtels sont des gens discrets. Au point qu'ils n'ont guère envie de parler de leur métier. Est-ce pour préserver les confidences que leur livrent parfois leurs clients ? Ou parce qu'ils se sentent menacés par des réorganisations futures ? A moins qu'ils ne veuillent taire des pratiques illégales telles que le proxénétisme ? Pierre Porte, soixante ans, chef concierge au Méridien Montparnasse depuis vingt ans et président des Clefs d'or France, une association qui regroupe quatre cents concierges, assure que le recours aux call-girls *« n'existe plus »*. Ce que divers témoignages contredisent pourtant. *« Tous les adhérents des Clefs d'or ont une déontologie qui les conduit à refuser de rendre ce type de services. Mais il y a toujours des brebis galeuses. »* Quoi qu'il en soit, la profession cultive le secret. *« Par souci de discrétion, nous nous sommes recroquevillés dans notre coquille*, observe Pierre Porte. *Autour de nous, la société a évolué. Nous n'avons pas su évoluer avec elle. »*

En trente ans, tout a changé en effet. Pierre Porte le sait bien, lui qui a débuté sa carrière en 1950 comme groom au Plaza-Athénée. *« Autrefois, les clients étaient fidèles à un hôtel et la durée de leur séjour était longue. Ils arrivaient en mai avec les transatlantiques et repartaient en octobre. Nous étions ainsi en permanence à leur service, nous pouvions entrer dans leur vie familiale. »* La clientèle savait alors remercier grassement le concierge pour *mille et un services rendus*. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, semble-t-il. Première cause : *« Le client ne reste plus qu'un jour et demi en moyenne dans un hôtel »*, constate Pierre Porte. De plus, *« le sens de la fête s'est complètement perdu »*. Le client hésite à dépenser une fortune dans des restaurants prestigieux, achète des soirées au forfait au lieu de les improviser. Les groupes sont aussi de plus en plus nombreux, pris en charge par des tour-opérateurs. Même *« la soupe à l'oignon au petit matin n'est plus dans les mœurs »*, écrit Pierre Porte dans la revue de l'Union internationale des Clés d'or, qui regroupe quatre mille adhérents dans le monde. Bref, les concierges sont de moins en moins sollicités. *« Nous n'arrivons plus à faire comprendre à la clientèle que nous sommes à sa disposition et que nous avons un tissu relationnel mondial »*, regrette Pierre Porte.

Le statut du concierge est lui aussi sur la sellette. En général, une loge comprend un chef concierge – seul cadre de l'équipe – qui délègue ses pouvoirs à des concierges, eux-mêmes secondés par des assistants. Le chef chapeaute également les bagagistes, voituriers et autres chasseurs. Pierre Porte dirige ainsi une équipe de quarante-cinq salariés. Ailleurs, la loge peut se réduire à quinze personnes, voire moins. Ainsi, au Sofitel Diététique de Quiberon, elle compte *cinq postes et demi de concierges*, qui jouent aussi le rôle de bagagistes et de chasseurs. Chef ou pas chef, *« nous faisons tous le même travail »*, indique Jean-Marc Matel, assistant concierge et secrétaire CFDT du Comité d'entreprise. La rémunération d'un concierge se compose d'un salaire fixe assorti de pourboires – de plus en plus rares et maigres, dit-on – et de commissions versées par des prestataires tels que les agences de location de voitures, les fleuristes, les salles de spectacles, les restaurants, etc. Il existe quelques variantes. Ainsi, au Sofitel de Quiberon, la loge prélève également un pourcentage sur les ventes d'une petite librairie qu'elle gère entièrement. En revanche, les commissions des restaurants ont été abandonnées. *« On appelait cela du racket*, raconte Jean-Marc Matel. *Ce n'était pas très correct vis-à-vis des restaurants. »*

COMMISSIONS

Le chef concierge décide seul de la répartition des commissions. En général, il s'arroge une part – ou un tiers de la cagnotte – et répartit le reste à égalité entre les autres concierges. Mais certains chefs se gardent bien de partager quoi que ce soit. C'est pourquoi le Sofitel de Quiberon va mettre en place, en janvier, une nouvelle organisation avec un chef de réception qui supervisera la conciergerie, la réception et le standard. Les commissions seront alors réparties *à parts égales entre tous les* concierges par la direction elle-même. Dans quelques années, cet hôtel pourrait bien former une équipe polyvalente de réceptionnistes-concierges. Certains établissements ont déjà adopté ce système. Que deviennent alors les commissions ? Pour les concierges, le moment est peut-être venu de jouer cartes sur table. Car des employeurs s'interrogent : à quoi cela leur sert-il de rémunérer des concierges qui, par ailleurs, touchent des commissions dont pas un centime ne revient à l'entreprise ? Ici ou là, certains hôtels ont d'ailleurs décidé de récupérer les commissions et de se les garder en totalité, ou bien de les répartir sur l'ensemble du personnel de l'hôtel. Plutôt que d'en arriver là, Pierre Porte, par ailleurs délégué syndical FO, plaide pour *« la transparence »*. *« Aujourd'hui, les directions ont tendance à refuser les augmentations de salaires parce qu'elles savent qu'il y a ces rentrées d'argent annexes qu'elles ne mesurent pas. Moi je dis : donnons à la direction toutes les commissions, négocions leur répartition et organisons la loge comme un centre de profits en gérant le parking, les fax, etc. »* Une manière d'assainir une profession qui, comme le dit un syndicaliste de la CGT, a trop longtemps voulu rester *« un Etat dans l'Etat »*.

Francine Aizicovici

Un devoir d'excellence

ELLE a la poignée de main *ferme et le sourire chaleureux.* Emmanuelle, vingt et un ans, fait partie des six jeunes filles qui, aux côtés de seize jeunes hommes, composent la douzième promotion de l'International Concierge Institute (ICI) France. Cette école, créée par l'Union internationale des Clefs d'Or en 1982 pour renouveler un personnel vieillissant, forme en un an et en alternance des jeunes triés sur le volet, recrutés au niveau bac ou bac + 2. Les étudiants doivent connaître l'anglais ainsi qu'une seconde langue étrangère. Coût de cette formation : 24 500 francs, sans compter l'uniforme (1 800 francs). Les jeunes obtiennent le diplôme homologué de techniciens de conciergerie internationale de grand hôtel. Emmanuelle est un symbole : celui de la féminisation d'une profession très largement masculine. En effet, traditionnellement, on devient concierge après avoir été groom, puis chasseur ou bagagiste, métiers eux-mêmes réservés aux hommes. De plus, *« c'est une profession où l'on fait carrière »*, indique Pierre Berthet, directeur d'ICI-France. Or, air connu, *« les femmes ont une vie familiale qui les amène à quitter le métier plus souvent que les hommes »*. Pourtant, elles sont de plus en plus nombreuses dans les loges. *« Elles sont arrivées avec la première promotion de l'ICI en 1984 »*, assure Pierre Berthet.

Ce qui motive Emmanuelle dans ce métier, c'est *« le contact direct avec le client, la pratique de langues étrangères et le fait qu'il n'y a pas de routine »*. Frédéric, vingt-deux ans, estime que, *« vu le prix des chambres, on n'a pas le droit à l'erreur »*. Et ce devoir d'« excellence » lui plaît. Ils connaissent déjà les règles du métier : *« Avoir de la patience, être souriant, disponible, discret, et faire abstraction des horaires »*.

Enfin, *« il ne faut avoir aucun ennemi dans la profession »*, prévient Cédric, vingt ans, issu de la dixième promotion.

Combien gagneront-ils ? Sans aucun doute moins que les anciens, dont la moyenne des salaires se situe actuellement entre 12 000 et 15 000 francs bruts, hors commissions, selon Pierre Porte, président d'ICI. *« Mais il reste à ce métier un certain art de vivre, le plaisir de côtoyer toutes les nationalités »*, estime Pierre Berthet.

Les jeunes commenceront leur carrière en tant qu'assistants, à un salaire de base compris entre 6 000 et 9 000 francs bruts.

Mais à leurs yeux l'essentiel est ailleurs. En effet, l'école assure le placement de ses étudiants. Et, pour les jeunes, cet avantage *« n'a pas de prix »*.

FORMATIONS

Lycéens en entreprises

L'alternance sous statut scolaire concerne environ 700 000 jeunes. Mais les stages « sur le terrain » sont de plus en plus difficiles à décrocher

MICHEL GUILON est chef des travaux au lycée professionnel (LP) d'Evron, une petite ville de la Mayenne. Au début des années 80, il a fait partie, avec le proviseur et une équipe de professeurs, des pionniers qui se sont lancés dans une démarche qui suscitait alors autant de méfiance dans le monde économique que parmi les enseignants : la mise en place de « séquences éducatives en entreprise » destinées à faire découvrir aux élèves de CAP ou de BEP les réalités de la vie professionnelle.

« Nous nous sommes adressés aux entreprises proches, celles dont nous connaissions un peu le directeur. Il fallait prendre contact, expliquer ; c'était aussi nouveau pour lui que pour nous. Notre crainte était que nos élèves prennent ces quinze jours en entreprise comme des vacances... » En 1985, la création des bacs professionnels constitue un tournant : ce sont les premiers diplômes à comporter un temps de formation obligatoire en entreprise de l'ordre de seize semaines. Ce stage doit conduire à l'acquisition de compétences bien précises et tient une place importante dans l'obtention du diplôme. En 1989, la loi d'orientation sur l'éducation étendra la mesure à toutes les formations technologiques et professionnelles, et notamment aux CAP et BEP. Aujourd'hui, selon le ministère, quelque 700 000 jeunes sont concernés par cette alternance sous statut scolaire.

A lui seul, le LP d'Evron envoie 240 adolescents cette année dans les usines des environs. Au fil du temps, il s'est doté d'un épais fichier de sociétés dont il connaît bien les possibilités ; et pour le bac professionnel, qui réclame un niveau de technicité important, il n'hésite pas à opérer une sélection. Mais ce n'est pas une mince affaire : *« Les entreprises sont très sollicitées, parfois même débordées. »*

Le ministère de l'éducation nationale a publié, en avril 1995, les résultats d'une enquête qu'il a réalisée à ce sujet auprès des établissements scolaires. Celle-ci confirme que *« l'ancienneté et l'étroitesse... des relations entretenues par le chef d'établissement et l'équipe éducative avec les entreprises environnantes »* joue un rôle très important dans leur capacité à trouver le nombre de stages voulus. Mais un autre facteur compte beaucoup : certaines spécialités se prêtent nettement mieux que d'autres à des stages : hôtellerie-restauration et cuisine par exemple, ou « commerce et services », « vente et représentation »... En revanche, dans le tertiaire de bureau, la maintenance, le bâtiment, *« les difficultés l'emportent »*.

DÉGRADATION

L'enquête place en tête des causes de ces dernières la réticence d'un grand nombre d'entreprises à s'impliquer dans la formation. Et elle fait apparaître une dégradation de la situation dans la dernière période : les entreprises qui acceptent d'accueillir des stagiaires sont l'objet d'une concurrence grandissante entre tous les niveaux de formation, du collège aux grandes écoles, concurrence qui a tendance à s'exercer au détriment des niveaux moins élevés.

Cette situation a amené le Haut Comité éducation économie (créé en 1986, celui-ci rassemble des représentants de l'éducation nationale, des organisations professionnelles et des chambres consulaires, ainsi que des personnalités qualifiées du monde de l'entreprise) à s'interroger sur l'avenir de ces périodes de formation en entreprise. S'il n'est pas possible de fournir des stages à tout le monde, à quelles catégories de jeunes, à quels niveaux de formation faut-il donner la priorité ? Le rapport rédigé par son vice-président, Christian Merlin, voilà déjà plusieurs mois, fait des propositions à ce sujet. Mais le Haut Comité est un organisme paritaire et, comme les conclusions du rapport sont loin de faire l'unanimité, il ne l'a pas rendu public.

C'est que l'enjeu est lourd. L'accès des jeunes à l'emploi se fait si difficilement qu'on peut imaginer de réserver les stages en entreprise à la période où ils intègrent le monde du travail. Mais l'expérience des quinze dernières années a montré la grande importance d'une découverte précoce de la vie professionnelle. Priver l'adolescent de ce type de contact aurait à coup sûr des effets très négatifs.

En tout état de cause, la qualité des stages continue à poser elle aussi problème. Les tuteurs – ces salariés à qui sont confiés les stagiaires – continuent à n'être que très rarement préparés à leur rôle et à manquer de temps pour le remplir. *« Ils aident à l'insertion des jeunes dans les équipes de travail plus qu'ils ne les forment*, analyse Jacques Warsmann, proviseur du LP Cugnot de Toul (Meurthe-et-Moselle). *Si nous ne faisons pas très attention, les périodes de formation deviennent des périodes d'adaptation à l'entreprise. En général, les grandes sociétés comprennent bien notre démarche, mais la PME de 30 à 50 salariés saisit mal l'idée « entreprise formatrice ». Elle voit surtout dans les stages l'occasion de repérer ceux qu'elle embauchera plus tard. »*

Peut-être est-on arrivé à un tournant : celui où il faut se donner les moyens d'un bond en avant qualitatif et quantitatif. Ne pas le faire serait approfondir le fossé qui sépare les jeunes du monde professionnel. Et les entreprises ont tout à gagner à se rendre capables d'expliquer leurs métiers aux nouvelles générations.

Marie-Claude Betbeder

A mobylette, comme un « grand »

L'ALTERNANCE à l'école, c'est aussi une chance ultime d'y réussir, quelque chose de tangible quand on n'y a connu que l'échec et qu'on se demande comment on pourra gagner un jour sa vie ; bref, quand on est l'un de ces jeunes que l'on dit « en très grande difficulté ». De tout nouveaux CAP, qui se préparent en lycée professionnel (LP), mais avec de nombreuses périodes en entreprise (une dizaine de semaines chaque année), offrent aujourd'hui cette possibilité.

Le LP Cugnot de Toul, en Meurthe-et-Moselle, forme ainsi à la chaudronnerie et à l'exploitation d'installations industrielles. Il accueille des adolescents qu'il doit avant toute chose intégrer dans la vie sociale : *« Nous leur apprenons à être à l'heure le matin, nous leur donnons des habitudes de travail »*, dit Jacques Warsmann, le proviseur. Les semaines passées à l'usine sont à ce titre des moments-clés ; et, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ces jeunes les aiment bien : *« Pour leurs seize ans, faire 10 kilomètres à mobylette, sous la pluie, dans le froid de novembre, pour aller à l'usine, c'est un peu devenir "grand", un homme. »*

Cela n'empêche pas qu'il faille parfois téléphoner en catastrophe chez eux pour les tirer du lit en réveillant le père chômeur, qui dort encore lui aussi. Mais *« dans cette région industrieuse le cliché* "gagner sa peine à la sueur de son front" *est encore inscrit dans les têtes »*.

Le contenu de ces CAP en alternance s'inspire des CAP par unités capitalisables que la formation continue a élaborés pour les OS de l'époque taylorienne, quand il a fallu les reconvertir. On s'est alors décidé à reconnaître et valider par un diplôme les savoir-faire qu'ils avaient acquis sur le terrain.

Cette attention nouvelle à des compétences modestes a permis, ces dernières années, d'élaborer des diplômes nouveaux qui correspondent à de réelles possibilités d'emploi. Trouver des entreprises d'accueil pour les élèves qui préparent ces CAP ne pose pas de problèmes : *« L'industrie continue à avoir besoin de gens comme eux »*, constate Jacques Warsmann.

Mais il ajoute : *« Ces CAP sont aussi des sas de réorientation. Quand un élève en chaudronnerie choisit de faire son stage chez un boulanger, nous fermons pudiquement les yeux. Son patron lui signera peut-être ensuite un contrat d'apprentissage. Ces jeunes cherchent encore leur voie. Nous laissons toutes les portes ouvertes. »*

Cure de jouvence pour l'Edhec

L'école décloisonne ses enseignements et s'organise par projets

VIEILLE de quatre-vingt-dix ans, l'Ecole des hautes études commerciales (Edhec) s'est lancée, voilà deux ans, dans un lifting en profondeur. Elle a pris la mesure des nouveaux besoins des entreprises. Il est clair qu'aujourd'hui, les compétences techniques ne suffisent plus. *Aussi, soucieux de voir* l'ensemble du corps enseignant opérer cette évolution nécessaire, son directeur général, Olivier Oger, a-t-il décidé de refondre l'organisation de l'école. Une refonte qui n'est pas seulement formelle mais s'attaque à la méthode, aux principes pédagogiques.

Tout le cursus a été complètement revu et corrigé. L'organisation des enseignements ne se fonde plus sur un cloisonnement systématique par matières : l'interdisciplinarité entre enfin dans les faits et la formation dispensée ne se limite pas à la transmission unilatérale de connaissances. L'étudiant est placé en situation réelle de recherche, d'analyse, à travers la réalisation de projets concrets. Les professeurs ayant pour rôle de les accompagner par des conseils personnalisés.

Aussi, la création de nouveaux outils est-elle stimulée par des Ateliers de recherche et de création (ARC) pédagogique. Toute équipe d'enseignants qui veut développer un projet innovant, qu'il soit dans une discipline ou transversal, peut obtenir les moyens financiers, matériels, logistiques, pour le mener à son terme. Un budget de 200 000 francs est consacré à ces travaux de recherche. Et, les deux jours hebdomadaires, par exemple, que doit consacrer un professeur à un ARC sont inscrites noir sur blanc sur son plan de charge annuel, défini avec son responsable de département.

Car enseigner ce n'est plus seulement professer des connaissances. Recherche fondamentale, pédagogique, enseignement technique (études de cas), animation de cours conceptuels de base, tutorat et accompagnement des étudiants : autant d'activités qui sont appelés à exercer les enseignants. Sur l'une d'entre elles, chacun s'engage à s'investir plus particulièrement pendant trois ans.

VIRAGE

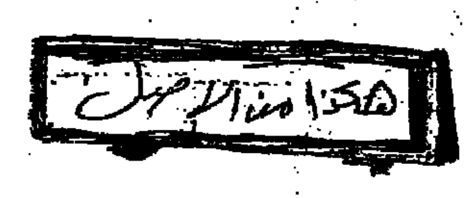
Si elle a le mérite de la transparence, une telle organisation par projet des activités du corps enseignant a aussi conduit l'Edhec à repenser statut et règles de rémunération des professeurs. *« L'archétype du professeur académique n'est plus le modèle. Il faut que les enseignants intègrent les diversités et les réalités du terrain »*, souligne Olivier Oger.

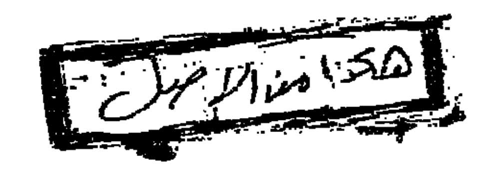
Le mode de fonctionnement de l'école a lui-même été profondément modifié pour devenir plus collégial, et favoriser ce virage. Un conseil pédagogique a été créé. Composée des membres de la direction, des responsables des départements et de douze professeurs permanents élus parmi leurs pairs pour deux ans, cette instance se veut un lieu où puisse être librement débattus l'ensemble des questions pédagogiques : évolution des cursus, recherche et innovation, ingénierie, formation continue...

Aucune décision importante dans l'un de ces domaines ne peut être prise par la direction sans lui avoir été soumise pour avis. Les enseignants sont ainsi, désormais, partie prenante des choix effectués. La fonction de doyen ou de directeur pédagogique n'existe pas, et les responsables des départements sont désormais intégrés au sein d'un comité exécutif auquel prennent également part les directions des deux sites de l'école (Lille et Nice), et, bien sûr, le directeur général.

En s'entourant de l'équipe chargée de mettre en œuvre la stratégie et les politiques décidées, Olivier Oger s'assure de l'adhésion de son corps enseignant et coupe court aux traditionnelles oppositions entre direction et départements. Reste à découvrir la nouvelle « cuvée » de futurs managers que nous prépare l'Edhec ainsi transformée.

Laetitia Van Eeckhout





SECTEURS DE POINTE

Le SIVOM de l'agglomération orléanaise recrute un

Ingénieur spécialiste des transports urbains en site propre

Le SIVOM de l'agglomération d'*ORLEANS* a décidé de réaliser une première ligne de tramway (Nord-Sud). Son objectif est d'achever les travaux en l'an 2000.

Il recrute dans le cadre d'un contrat à durée déterminée un ingénieur de haut niveau, spécialisé dans les transports urbains en *site propre*, ayant *une compétence en matière* de réalisation d'un tramway.

Celui-ci exercera les fonctions de chargé de mission auprès du Président du SIVOM pour le suivi de l'ensemble du projet.

A- Il sera Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées ou d'un niveau équivalent.

B- Il aura une expérience de longue durée dans le domaine des transports et/ou de l'aménagement urbain, génie civil et génie urbain, impliquant une connaissance intime des services de l'Etat et des Collectivités Locales.

C- Ses missions seront :

1. Le suivi de l'ensemble du projet (études, concertation, travaux, adaptation du réseau bus) et préparation des prises de décisions,
2. La coordination entre le SIVOM, maître d'ouvrage, la SEMTAO (maître d'ouvrage délégué) et les services des communes du SIVOM,
3. L'analyse pour le maître d'ouvrage des propositions faites par le mandataire et/ou les communes, à chacune des étapes de la procédure.

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé à Monsieur le Président du SIVOM de l'Agglomération Orléanaise, Hôtel de Ville d'Orléans, 45040 ORLEANS Cedex 1.

membre de syntec

Un architecte à la hauteur d'un ambitieux projet de migration du système d'information

De notoriété internationale, liée au secteur "high tech" et employant plus de 9.000 personnes, cette société est connue pour sa maîtrise des systèmes complexes. Pour elle, un système d'information moderne et performant est un impératif stratégique de compétitivité et de réactivité.

C'est pourquoi elle réalise la migration totale de son système d'information, d'une architecture propriétaire centralisée vers des systèmes ouverts distribués : l'importance capitale de ce projet nécessite le renfort de l'équipe d'architecture.

Vous secondez son responsable dans la maîtrise d'œuvre de cette migration. Intervenant en amont des actions d'informatisation, et en lien très étroit avec les services utilisateurs, vous modélisez les données et processus de l'entreprise afin de définir les principes d'architecture et les actions d'informatisation associées.

Si vous avez un diplôme d'ingénieur (grande école), une véritable vision d'entreprise et une expérience similaire d'au moins 5 ans (sur un grand site informatique ou dans un cabinet conseil) avec de solides compétences en architectures applicatives client/serveur, vous êtes le candidat idéal pour ce poste à la fois passionnant et essentiel pour l'entreprise. Poste basé en proche banlieue ouest de Paris.

Merci d'adresser votre dossier sous la réf. C.281/M à notre conseil Catherine CHARVET.

Oberthur Consultants 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS

membre de syntec — CURRICULUM

PILOTEZ LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DE NOS PRODUITS EN INTEGRANT LA "VOIX DU CLIENT"

• L'originalité de notre approche réside dans notre souci d'accroître notre avantage concurrentiel afin d'augmenter nos parts de marché, notamment par abaissement des coûts et intégration de technologies et concepts nouveaux.

• Véritable chef de projet, vous animerez l'équipe du Bureau d'Etudes et des Méthodes, les groupes de travail sur l'analyse de la valeur, et vous mettrez en place les groupes de réflexion travaillant sur les attentes de nos clients.

• Jeune ingénieur d'une trentaine d'années ou diplômé de marketing industriel avec expérience technique, vous souhaitez *donner un élan à votre carrière en prenant ce poste* (basé à BLOIS) aux multiples facettes ; une expérience de QFD serait très appréciée.

Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous la référence C/1380 à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - CONCORDANCES - 77, rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE CEDEX qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

Ingénieur de projet senior

Techniques Pétrolières

Notre société, filiale commune de quatre grands groupes pétroliers, partage son chiffre d'affaires entre la gestion de stockage souterrain *d'hydrocarbures en France et l'ingénierie de stockages à l'étranger.* Nous recherchons pour notre service Installations Générales surface un **Ingénieur Senior** généraliste (ENSI, Arts et Métiers ou équivalent), ayant au moins 10 ans d'expérience dans l'ingénierie d'installations pétrolières ou gazières (raffinage ou production), pour conduire nos études spécialisées d'implantation, de tuyauterie, de chaudronnerie, etc..., des ouvrages de surface des stockages.

Vous aurez également en charge, comme ingénieur de projet, la coordination d'activité d'ingénierie de détail, d'achats et de suivi de réalisation. Un sens du contact est indispensable afin de développer de bonnes relations, aussi bien en interne qu'en externe pour travailler efficacement avec nos clients et fournisseurs. De plus, vous avez des aptitudes pour l'organisation et la gestion des affaires. Vous maîtrisez l'anglais et si possible l'espagnol. Vous êtes disponible pour des missions ponctuelles à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 90001 à EURO RSCG Futurs - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS.

★ EURO RSCG Futurs

---

commercial crédible et autonome

INGÉNIEUR — SUD-OUEST

Nous appartenons à l'un des tout-premiers groupes industriels européens.

Notre activité de producteur d'aciers est reconnue pour son innovation technologique permanente.

Nous recherchons un commercial pour le Sud-Ouest, de la frontière espagnole au massif central.

Très autonome, en liaison directe avec la Direction Générale, vous serez chargé de gérer et de développer en prospectant une clientèle de petites et moyennes entreprises.

Ingénieur, vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans dans le secteur de la mécanique.

Habile négociateur, rigoureux, disponible, doté d'un esprit curieux et exigeant, vous savez entretenir des relations de partenariat avec vos clients.

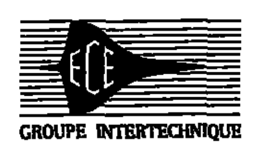
Après une période de formation, votre rémunération sera à la hauteur de nos exigences.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier (C.V. et prétentions) sous la référence AP 55 à notre Conseil qui vous garantit la stricte confidentialité de votre candidature.

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

COGEPLAN
à l'écoute des talents

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — ★ EURO RSCG



GROUPE INTERTECHNIQUE

Notre société, de plus de 800 personnes, conçoit et réalise des équipements et systèmes de haute performance destinés, essentiellement, à l'aéronautique.

Le Bureau d'Etudes Electroniques situé à PARIS recherche un Ingénieur Electronicien.

Ingénieur électronicien

H/F Profil : Vous avez une formation d'ingénieur en électronique industrielle (SUPELEC - ENSEEIHT - ENSEA) et, éventuellement, une expérience industrielle de 3 à 5 ans dans l'électronique de *puissance et la conversion d'énergie* - l'acquisition et la transmission de données analogiques et numériques - les circuits logiques programmables - les microprocesseurs 68HC11 - 68000 - 68020.

La connaissance d'outils IAO/CAO est indispensable. Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais (lu, écrit et parlé).

Mission : Vous êtes apte à travailler *en équipe, à prendre en charge* la responsabilité de projets et à assurer l'étude et le développement de matériels embarqués.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et n° de tel à E.C.E. - Direction du Personnel BP 113 - 75960 PARIS Cedex 20.

MEDIAPA

LEADER MONDIAL DANS SON DOMAINE

CREE le poste en région lyonnaise

INGENIEUR ETUDES ET R&D

Ensembles Electroniques de Puissance

Relevant du Responsable des Ensembles Hybrides de puissance, vous animerez une équipe de 4 personnes avec une **LARGE AUTONOMIE.** Vous serez chargé plus particulièrement de :

• étudier des ensembles électroniques de puissance : conception, réalisation de maquettes, caractérisation, tests de qualification et industrialisation ;

• rechercher et développer des nouveaux composants, technologies et procédés de fabrication en relation suivie avec fournisseurs et laboratoires.

Courts déplacements en EUROPE.

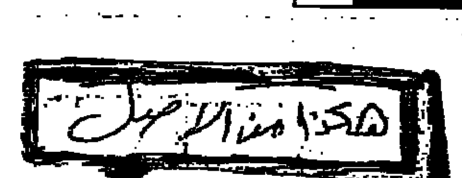
PERSPECTIVES D'EVOLUTION.

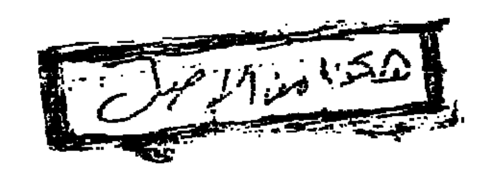
29 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience méthodes ou études ou fabrication de sous-ensembles électroniques ou électrotechniques de forte puissance (avionique, armement, automobile, instrumentation, transmissions, automatismes, etc.) et *une bonne connaissance parlée et écrite de l'anglais.*

Merci d'écrire sous réf. ETU.R&D/53M en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Richard Bénatouil - **GROUPE BBC**
1 bis place de Valois - 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponse assurées.

SECTEURS DE POINTE

INFORM... TÉLÉC...

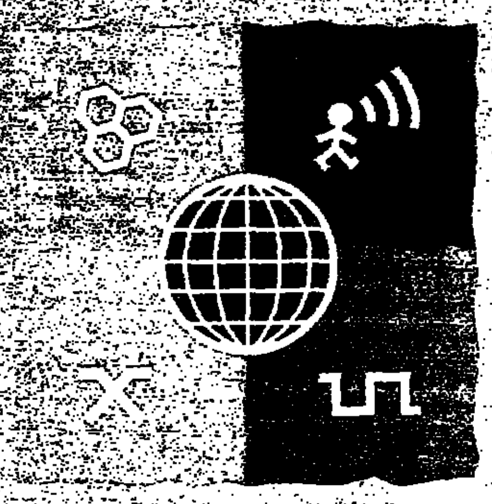




[...]TIQUE / RÉSEAUX
[...]MMUNICATIONS

I N G E N [...]

[illegible] NORTEL MATRA CELLULAR [illegible] des leaders [illegible] GSM [illegible] GUYANCOURT (78) [illegible] NORTEL MATRA CELLULAR vous propose [illegible] d'un environnement [illegible]



RESPONSABLE INSTALLATION OMC ET OUTILS INFORMATIQUES

Chargé, pour la division des Opérations France, de la gestion des moyens informatiques et de la définition des outils matériel et logiciel, vous établissez et organisez le planning des affaires en cours et en assurez le support technique.

En relation directe avec le client, vous suivez le bon déroulement des procédures d'installation, de la prise de décision sur les aspects méthode et qualité à la gestion du personnel.

De formation Ingénieur informaticien, vous avez une solide expérience du milieu industriel et Télécom.

Vous maîtrisez parfaitement Unix et le monde de la micro-informatique.

Anglais nécessaire. Réf. RIO/M

RESPONSABLE DU GROUPE « PARAMÉTRAGE ET PLANIFICATION DES RÉSEAUX CELLULAIRES »

Directement rattaché au chef du service et à la tête d'une équipe d'ingénieurs, vous aurez à établir et à suivre le planning de travail à la fois des individus et des ressources matérielles pour le suivi des contrats, dans le contexte d'une structure matricielle.

Vous assurez la gestion du parc de matériel et des outils alloués au groupe.

Doté d'une expérience significative de 5 ans minimum ainsi que d'une bonne maîtrise de l'anglais, vous avez une bonne approche d'un des domaines suivants :

planification cellulaire, commutation, paramétrage. **Réf. RGP/M**

INGÉNIEUR OUTILS DE CONCEPTION ET TEST

Dans une optique d'intégration avec les autres outils du cycle de développement, vous effectuez, principalement pour les phases de spécification, de conception et de test, l'adaptation et l'installation d'outils, le support auprès des utilisateurs et le suivi du fonctionnement. Responsable des développements complémentaires ainsi que des actions de mise à jour et de maintenance, vous participez au suivi des besoins ainsi qu'aux actions de standardisation.

Débutant ou fort d'une expérience d'environ 2 ans, vous êtes familiarisé avec l'un des environnements Unix-Motif, PC-Windows ou VMS et avez développé en C, C++.

Anglais souhaité. **Réf. OCT/M**

INGÉNIEUR GESTION DE CONFIGURATION

En liaison avec les ingénieurs méthode et système, vous apportez un support technique sur le progiciel de gestion de configuration : suivi des évolutions du produit, configuration et développements complémentaires.

Vous assistez également les utilisateurs pour sa mise en œuvre et assurez le suivi de la qualité de son fonctionnement.

Ingénieur débutant ou encore doté d'une expérience de 2 ans au plus, vous connaissez impérativement Unix et avez une première expérience en langage C. Anglais souhaité. **Réf. IGC/M**

INGÉNIEUR SYSTÈME DOCUMENTAIRE

Chargé d'effectuer la personnalisation d'outils dans le cadre des procédures en vigueur, vous en assurez l'installation puis le support auprès des utilisateurs ainsi que le suivi des performances en liaison avec les ingénieurs système et réseaux.

Vous participez aux actions de suivi des besoins, de standardisation et d'évaluation d'outils, vous réalisez des développements complémentaires, notamment des interfaces entre applications.

Débutant ou confirmé par 2 années maximum d'expérience, vous êtes familiarisé avec certains des environnements Unix-Motif, Mac, PC-Windows et avec le langage C.

Une connaissance en SGBDR serait un plus. Anglais souhaité. **Réf. ISD/M**

INGÉNIEUR « PROCESS ET INGÉNIERIE PRODUITS »

Rattaché au chef de service, vous travaillez en collaboration avec des équipes composant une structure internationale.

En interface avec la Recherche-Développement, vous veillez à ce que les contraintes d'ingénierie soient prises en compte dans la conception des nouveaux produits.

Vous œuvrez à la définition des règles génériques de mise en œuvre des produits en vue de standardiser, rationaliser et améliorer la productivité de l'ingénierie des réseaux cellulaires.

Vous produisez des documents résultants et offrez à vos clients le support correspondant.

Vous participez au maintien de la cohérence des process et méthodes au sein de la structure.

Ingénieur confirmé par 3 à 5 ans d'expérience acquise de préférence en R & D ou intégration plate-forme, vous avez une bonne connaissance du GSM, faites preuve de réelles qualités de rédaction et de présentation ainsi que d'un bon sens pédagogique.

Compétences : BSS ou OMC ou Switch. Anglais courant. **Réf. PIP/M**

Pour ces postes basés à Guyancourt (78), merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste souhaité à NORTEL MATRA CELLULAR - DRH - Armelle COMMELIN - 1, place des Frères Montgolfier - 78042 GUYANCOURT.

NORTEL MATRA CELLULAR

** Bâtir les réseaux de la génération mobile*

MEDIAPA



[...]DES EAUX, figure parmi les premiers européens [...]opérations de propreté urbaine et industrielle. Le [...]r de nouveaux services auprès des collectivités [...]formatiques et à renforcer notre Direction des

[...]esponsable [...]/Réseau H/F

[...]a qualité de nos applications en production. Vous [...]térieurs sur différents domaines techniques : [...]optimisation du nouveau système en architecture [...] locaux et étendus, développement de la micro- [...]t à la satisfaction des utilisateurs des filiales du [...]atique à moyen terme.

[...]rience significative d'ingénieur système et réseau [...]ne pratique reconnue des systèmes ouverts et [...]adrement de personnel interne et externe. Vous [...] Vous parlez l'anglais et souhaitez rejoindre un [...] réf. RSR

Jeune [...]ojet H/F

[...]atisation des Ressources Humaines : cahier des [...]e des filiales du Groupe, maintenance. Vous êtes [...] relations avec le fournisseur du progiciel retenu.

[...]première expérience dans [...]e dans le domaine des [...]et client/serveur serait un [...]s vos relations avec les [...]votre expérience dans un [...] réf. JCP

[...]oisie à Geoffroy Vieljeux [...] Paris.



HP : un monde d'évolution

Un produit n'est jamais aussi apprécié que lorsqu'il est accompagné des services qui le rendent intelligent. Si HP est régulièrement classé en tête des enquêtes de notoriété pour la qualité de ses services, c'est parce que nous avons misé dès l'origine sur nos activités de Support.

Ingénieurs Support

Au sein de notre Centre de support technique, vous prendrez en charge le support sur nos produits Windows NT et Backoffice. Vous possédez de bonnes connaissances en maintenance logiciel dans un environnement Client/Serveur. Ingénieur de formation (niveau Bac+4/5), votre expérience des plateformes NT sera appréciée. Réf. IS/LM

Ingénieurs ou Techniciens Support

Fort d'une solide expérience dans une fonction similaire, vous assurerez le support de notre Hotline micro et réseaux, suivi de la clientèle, assistance à la vente de nos services. Vous prendrez également en charge le support et l'assistance technique téléphonique des logiciels micro. Vous participerez aux réunions clients et interviendrez dans l'étude et la mise en place de nouveaux projets. Technicien, de formation Bac + 2 informatique ou équivalent, vous possédez au moins 2 ans d'expérience en assistance client et/ou logicielle micro. La connaissance des réseaux sera appréciée. De réelles possibilités d'évolution vous seront offertes. Réf. ITS/LM

Pour ces 2 postes, vous possédez le sens du service et un bon relationnel dans le domaine des techniques de pointe. L'anglais est indispensable.

Ingénieurs commerciaux

Vous prendrez en charge l'élaboration et la commercialisation de prestations ou de services complexes pour nos clients nationaux et internationaux. Afin d'optimiser vos offres techniques et financières, vous vous appuierez sur d'importants moyens techniques et humains mis à votre disposition.

A 30 ans environ, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction similaire, acquise chez un constructeur, un intégrateur ou une société de services. Dynamique et organisé, vous possédez un sens aigu des contacts humains et un fort esprit d'équipe. En outre, vous maîtrisez l'anglais. Réf. IC/LM

Postes basés en région parisienne.
Si vous souhaitez contribuer à la réussite de nos ambitions, merci d'adresser votre lettre de motivation avec CV et photo en précisant la référence du poste choisi à Avital DENAN - Service recrutement HEWLETT PACKARD - 2, avenue du Lac - Parc d'activités du Bois Briard - 91040 EVRY CEDEX.



HEWLETT PACKARD

SECTEURS DE POINTE

INGÉNIEURS R & D (SUPÉLEC-SUP TÉLÉCOM...)

Système Câblage Aéronautique

labinal

17 000 personnes, 7 Divisions, 42 filiales étrangères, exerce ses activités dans les secteurs : Aéronautique et Automobile. Sa Division SYSTÈMES AÉRONAUTIQUES cherche à renforcer la structure R & D sur son site de SAINT-OUEN.

Vous avez, chacun dans votre domaine d'expertise, à renforcer notre compétence de systémier par un choix de solutions technologiques à la fois économiques et innovantes, destinées aux aéronefs à venir.

Responsable Pôle Technologie Câblage — **Réf. 9526**

*Vos objectifs : • **développer notre avance technologique** dans le domaine des câblages électriques et de leurs constituants et composants, particulièrement ceux de nouvelle génération • **assurer une gestion intelligente de la puissance électrique** par une participation active aux évolutions d'architecture.*

Responsable Pôle Architecture Système — **Réf. 9527**

*Vos objectifs : • renforcer la **compétence Bus** de notre activité Câblage • assurer la maîtrise de médias de transmission et l'information de méthodologies de validation des architectures pour **développer nos marchés dans le domaine des communications des transports aériens et terrestres.***

Vous encadrerez chacun une équipe de 4 à 5 Ingénieurs et Techniciens, et aurez une forte responsabilité d'expert sur les avis techniques émis.

*Vous avez entre 30 à 35 ans et êtes diplômé d'une **grande Ecole (SUPELEC, ... ou SUP TÉLÉCOM, ...** selon le poste concerné). Vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans de R & D industrielle soit dans la **technologie des commutateurs ou dans la définition et la gestion de l'architecture électrique embarquée** (pour la référence 9526), soit dans **le domaine de la transmission de données en secteur aéronautique ou automobile** (pour la référence 9527).*

*Vous parlez couramment **l'anglais**, vous êtes volontaire, rigoureux et imaginatif, rejoignez-nous pour contribuer à notre succès et évoluer avec nous.*

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération et en précisant la référence qui vous concerne** : 7, rue de Monceau 75008 Paris (fax : 16 (1) 42 89 48 84).*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

LEADER MONDIAL DANS SON DOMAINE
CREE le poste à Paris :

INGENIEUR RESPONSABLE PRODUITS
Systèmes Electroniques Embarqués

Relevant du Responsable Développement Produits Systèmes, vous serez chargé du cycle complet de développement de systèmes électroniques embarqués gérant l'ensemble des fonctions de contrôle commande : • recherche de technologies et de solutions innovantes • analyse de marché et recherche de partenaires industriels • élaboration des cahiers des charges et conception système • validation sur banc • suivi de l'industrialisation • support client.

Courts déplacements en France et en Europe.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION DANS CE GROUPE INTERNATIONAL.

27 ans minimum, de formation supérieure technique, vous avez une expérience analogue de spécification et de développement - avec une approche système - d'équipements électroniques industriels (avionique, armement, automobile, télécom, informatique, automatismes, instrumentation, etc.) et une bonne connaissance parlée et écrite de l'anglais.

Merci d'écrire sous réf. ING.PRDT/55M
en indiquant votre salaire actuel à notre conseil
Richard Bénatouil - **GROUPE BBC**
1 bis place de Valois - 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponse assurées.

---

commercial de challenge

INGÉNIEUR — PARIS

Nous sommes l'un des premiers producteurs européens d'Aciers.

Nos cadres commerciaux sont, sur leur territoire, les **représentants** reconnus de la Société.

Avec une réelle **autonomie**, en liaison avec la Direction Générale, vous avez un rôle moteur lié à votre responsabilisation complète sur vos résultats. Vous bénéficiez d'un **appui puissant** du Groupe, aussi bien au plan technique que marketing.

Aujourd'hui, nous recherchons un Ingénieur Commercial pour Paris.

Ingénieur (Arts & Métiers), vous avez une **expérience solide** d'environ 10 ans dans les secteurs de la mécanique ou de la métallurgie. Vous êtes un **habile négociateur** doté d'un esprit curieux et exigeant, habitué aux contacts de haut niveau auprès de grandes entreprises.

Vous êtes capable de vous investir totalement. **Gros travailleur**, vous voulez atteindre **les résultats les meilleurs.**

Nous assurons une formation de qualité. Vous bénéficiez d'une rémunération attractive.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier (C.V. + prétentions) sous la réf. AO 54 à notre Conseil qui vous garantit la stricte confidentialité de votre candidature.

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON



MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

EURO RSCG

Directeur de production

Val de Loire

Nous sommes une entreprise de taille humaine (250 pers.), filiale d'un puissant groupe international. Leader dans nos produits (composants mécaniques de haute qualité), certifiés ISO 9001, nous exportons plus de 85 % de notre production dans le monde entier. Nous recherchons notre Directeur de production.

Il chapeautera toute la production : les ateliers de fabrication (usinage, montage), les services techniques (méthodes industrialisation, outillage, entretien), la logistique (ordo-planning), les achats.

Vous êtes ingénieur généraliste (AM ou équivalent). Vous avez eu, à 35 ans environ, un parcours diversifié en production, idéalement dans des industries mécaniques très automatisées produisant en grandes séries des pièces techniques de précision.

Vous maîtrisez l'anglais opérationnel.

Nous vous offrons l'opportunité de donner une nouvelle dimension à votre carrière dans un poste très complet.

Vous serez bien sûr membre du comité de direction.

Si ce challenge vous tente, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. MO/11/100 à notre conseil PG CONSULTANTS, Espace Performance, 4 rue de la Chambre-aux-Deniers 49000 Angers.

Angers. Bordeaux. Nantes. Paris. Toulouse. Tours — PG Consultants

MEDIA SYSTEM

Schneider : un constructeur spécialiste mondial des produits et services pour la distribution électrique, le contrôle industriel et l'automatisation avec trois grandes marques internationales. Merlin Gerin, Square D et Telemecanique. Pour répondre aux exigences de l'automatisation dans l'industrie, les infrastructures et le bâtiment, l'activité contrôle industriel recherche un

Ingénieur conception électronique

■ Vous serez intégré à l'équipe électronique numérique du service technique pour développer les cartes. Vous serez associé aux projets depuis l'analyse des cahiers des charges marketing jusqu'au suivi de la qualification et de la mise en production.

■ Ingénieur électronicien, vous avez une expérience de 2 à 3 ans des systèmes temps réel à microprocesseur et particulièrement du **hardware PC.** De bonnes connaissances de l'étude et de la réalisation de logiciels embarqués seront appréciées.

■ Vous aimez le travail en équipe et possédez de bonnes capacités d'animation. Vous maîtrisez la langue anglaise. Ce poste est basé à Angoulême.

■ Merci d'adresser votre candidature sous la réf. MCM 5268 à Schneider Electric SA - Service Recrutement et Développement des Cadres - 38050 Grenoble Cedex 9.



GROUPE SCHNEIDER

■ Merlin Gerin ■ Square D ■ Telemecanique

EURO RSCG

Important maître d'ouvrage propriétaire d'un parc immobilier très diversifié (bureaux, locaux commerciaux, industriels...) recherche un

INGENIEUR BATIMENT

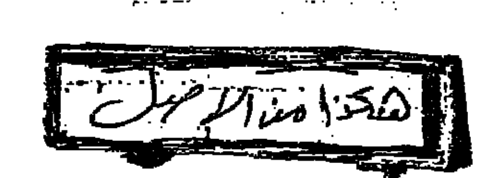
RESPONSABLE STRATEGIE GESTION de PATRIMOINE

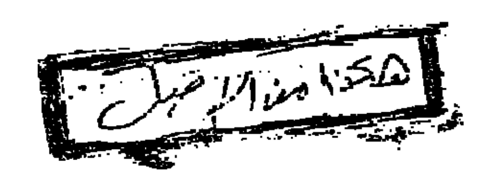
qui interviendra auprès des structures régionales dans 3 domaines : organisation et application de nouvelles méthodes de maintenance, conduite de la programmation de l'ensemble des travaux de gros entretien (300 MF/an), audit technique.

Ingénieur diplômé, 35 ans minimum, il souhaite mettre en œuvre son expérience de maintenance d'un patrimoine diversifié au service d'une structure importante dans une responsabilité demandant compétences techniques, capacité d'organisation et d'animation.

Salaire environ 360 KF/an, poste basé région parisienne. Merci d'écrire sous réf. 5113 à

Gallos & Associés 116 Champs Elysées - 75008 PARIS





SCIENCES ET SANTÉ

INGÉNIEURS CONSEILS

SCIENCES ET SANTÉ

CARRIÈRES INTERNATIONALES